



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





5^a - 677

H-6

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

JUILLET, 1773.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les eultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv; que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12 , 14 vol. par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province ,	20 l. 4 s.
L'AVANTCOUREUR , feuille qui paroît le Lundi de chaque semaine. L'abonnement , soit à Pa- ris, soit pour la Province, port franc par la poste , est de	12 liv.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- pouart ; de 14 vol. par an , à Paris , 9 liv. 16 s.	
En Province port franc par la poste ,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; port franc par la poste ; à PARIS , chez Lacombe , libraire ,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 8 vol. in 12. par an , à Paris ,	13 l. 4 s.
En Province ,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL politique de Bouillon & supplé- ment ,	18 liv.
EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN , 12 vol. par an , port franc , à Paris ,	18 liv.
En Province ,	24 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an , à Paris ,	9 liv.
En Province ,	12 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE , vingt - cinq cahiers par an ,	14 liv.
En Province ,	18 liv.
LA MUSE LYRIQUE ITALIENNE avec des paroles françoises , basse chiffrée & accompagnement , 12 cahiers par an , à Paris ,	18 liv.
En province ,	24 liv.

A ij

Nouveautés chez le même Libraire.

- F**ABLES nouvelles par M. Boissard, in-8°.
 orné de gravures, br. 2 l. 10 s.
Annales de la Bienfaisance, 3 vol. in-8°.
 brochés, 6 l.
Lettres du Roi de Prusse, in-18. br. 1 l. 16 s.
Eloge de Racine avec des notes, par M. de
 la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.
Réponse d'Horace en vers, 12 s.
Fables orientales, par M. Bret, 3 vol. in-
 8°. brochés, 3 liv.
La Henriade de M. de Voltaire, en vers la-
tins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
Traité du Râkitis, ou l'art de redresser les
enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
Lettres d'Elle & de Lui, in-8°. b. 1 l. 4 s.
Le Phasma ou l'Apparition, histoire grec-
que, in-8°. br. 1 l. 10 s.
Les Muses Grecques, in-8°. br. 1 l. 16 s.
Les Nuits Parisiennes, 2 parties in-8°.
 nouv. édition, broch. 3 liv.
Les Odes pythiques de Pindare, in-8°.
 broché, 5 liv.
Le Philosophe sérieux, hist. comique, br. 1 l. 4 s.
Du Luxe, broché, 12 s.
Traité sur l'Equitation, in-8° br. 1 l. 10 s.
Monumens érigés en France à la gloire de
Louis XV, &c. in-fol. avec planches,
 rel. en carton, 24 l.
Mémoires sur les objets les plus importans de
l'Architecture, in-4°. avec figures, rel. en
 carton, 12 l.
Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.
Maximes de guerre du C. de Kevenhüller, 1 l. 10 s.



M E R C U R E
D E F R A N C E.
J U I L L E T , 1 7 7 3 .

P I È C E S F U G I T I V E S
E N V E R S E T E N P R O S E .

*IMITATION de l'Hymne de Cléanthe ,
disciple de Zénon ; d'après la traduction
de M. Thomas , dans son Essai sur les
Eloges , tome premier , pag. 22.*

T O I , dont la force est une & les noms diffé-
rens ,

Premier des immortels , père de la nature ;

O Jupiter ! toi qui suspends

Dans le vague des airs tant de globes errans

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Que ta main conduit & rassure ;
Je te salue , ô source de la loi !
Car on peut t'invoquer & s'élever à toi.
Ce qui vit , ce qui rampe & meurt , est ton ouvrage ,
Tu nous formas à ton image ;
C'est le plus grand de tes bienfaits :
De ton amour il est le gage.
O mon cœur ! ô ma voix , annoncez votre hommage ,
Venez le chanter à jamais.
Cet Univers qui ceint notre atmosphère ;
Qui dans sa course emporte notre terre ,
Marche en silence & suit tes volontés.
Le tonnerre sans bruit repose à tes côtés ;
Mais , ministre de ta vengeance ,
Il s'allume , gronde , s'élance ,
Et la nature est dans l'effroi.
L'Esprit universel est dirigé par toi.
Ame & ressort de toute essence ,
Dans les cieux , sur la terre & les profondes mers ,
Tout est l'effet de ta puissance ,
Rien ne t'est étranger que le cœur du pervers.
De la confusion tu tires l'harmonie.
Les Elémens , troublés entre eux ,
Reprennent leur accord heureux ,
A l'ordre général ta volonté les lie ;
Le seul méchant veut en rompre les nœuds.

Il cherche le bonheur, l'ingrat ! le malheureux !
 Il a brisé la chaîne universelle
 Qui, le liant au tout, eût pû remplir ses vœux ;
 Trop sourd à ta voix qui l'appelle
 Il méconnoît le juste, il s'écarte du beau ;
 La vaine renommée agitant son flambeau,
 Le fait précipiter vers elle.
 Il court aux métaux, à l'Erreur ;
 Aux Plaisirs insensés qui vont tromper son
 cœur.

O Dieu puissant ! Dieu maître des orages !
 Ecarte de lui ces nuages
 Que sur son front le Vice a rassemblé.
 Eclaire-nous, daigne, à notre œil troublé,
 Faire éclater quelque étincelle
 De cette lumière éternelle
 Par qui l'Univers est réglé.
 Entretiens dans nos cœurs l'innocence première ;
 Rends-nous dignes de t'honorer,
 Le foible habitant de la Terre
 Celui qui dans les Cieux peut te considérer,
 Qu'auroient-ils de plus grand à faire,
 Que de bénir ton Nom & de le célébrer ?

Par M. Bret.

ÆNEIDOS, lib. II.

DIVIDIMUS muros, & mœnia pandimus ur-
bis,

Accingunt omnes operi: pedibusque rotatum
Subjiciunt lapsus; & stupea vincula collo
Intendunt: scandit fatalis machina muros,
Fœta armis: pueri circum innuptæque puellæ
Sacra canunt, funemque manu contingere gau-
dent.

Hæc subit, mediæque minans illabitur urbi.
O patria! ô Divûm domus Ilium, & inclyta
bello

Mœnia Dardanidûm! quater ipso in limine portæ
Substitit, atque utero sonitum quater arma dei
dêre.

Instamus tamen immemores, cæcique furore,
Et monstrum infelix sacratâ sistimus arce.
Tunc etiam fatis aperit Cassandra futuris
Ora, Dei jussu non unquam credita Teucris.
Nos delubra Deûm miseri, quibus ultimus esset
Ille dies, festâ velamus fronde per urbem.
Vertitur interea cœlum, & ruit Oceano nox,
Involvens umbrâ magnâ terramque polumque,
Myrmidonumque dolos: fusi per mœnia Teucris
Conticuère; sopor fessos complectitur artus.
Et jam Argiva phalanx instructis navibus ibat

Suite du second Livre de L'ENÉIDE.

ON travaille à l'envi ; chacun court à sa perte
 Bientôt le rempart tombe, & la ville est ouverte.
 Les cables , les rouleaux employés tour-à-tour ,
 Transportent dans nos murs cette infernale tour.
 C'est l'arsenal des Grecs : de jeunes fanatiques
 Font retentir les cris de leurs bruyans cantiques.
 Du monstre menaçant , qui répand la terreur ,
 Toucher du doigt le cable est pour eux un bon-
 heur.

O patrie , ô des dieux vous demeure sacrée ,
 Remparts de Danaus ! quatre fois à l'entrée
 Des armes le bruit sourd le piège décela ;
 Mais quatre fois , hélas ! le sort nous aveugla.
 Envain *Cassandre* , à qui l'avenir se révèle ,
 Veut parler ; à sa voix tout le peuple est rebelle ;
 Et le jour qu'à périr nous sommes destinés ,
 De festons par nos mains les autels sont ornés.

La nuit sur l'Univers tendant un voile sombre ,
 Jusqu'aux perfides Grecs, couvre tout de son om-
 bre.

Les Troyens fatigués se livroient au repos.
 Vers des bords trop connus en laissant Ténédos ,
 La flotte grecque vogue en sortant de son anse.

A v.

ro **MERCURE DE FRANCE.**

A Tenedo, tacitæ per amica silentia Lunæ,
Littora nota petens : flammæ cum regia puppis
Extulerat , fatisque Deûm defensus iniquis ,
Inclusos utero Danaos , & pinea furtim
Laxat claustra Sinon : illos patefactus ad auras
Reddit equus , lætique cavo se robore promunt
Tisandrus Schelenusque duces , & dirus Ulysses ,
Demissum lapsi per funem : Athamasque , Thoas-
que

Pelidesque Neoptolemus , primusque Machaon ,
Et Menelaus , & ipse doli fabricator Epeus.
Invadunt urbem somno vinoque sepultam :
Cæduntur vigiles , portisque patentibus omnes
Accipiunt socios , atque agmina conscia jun-
gunt.

Tempus erat , quo prima quies mortalibus ægris.
Incipit , & dono Divûm gratissima serpit.
In somnis ecce ante oculos mœstissimus Hec-
tor.

Visus adesse mihi , largosque effundere fletus :

Un clair de lune obscur la guidoit en silence.
 Les feux ne brilloient plus sur le bord amiral, *
 Sinon ouvrir les flancs du funeste cheval ;
 Aux soldats renfermés rend le jour qu'ils attendent.

Un cordeau sert d'échelle , à la file ils descendent.

Machaon le premier , *Ulysse* avec *Thoas* ,
Athamus , *Helenus* , *Tifandre* , *Menelas*.
 La joie est dans les yeux du fier *Néoptolème* ;
 Et d'*Epée* , inventeur du fatal stratagème.
 Nos Troyens dans le vin , dans le sommeil plongés ,

Les sentinelles même à l'instant égorgés
 Cèdent à leur destin : les Grecs , maîtres des portes ,
 Reçoivent dans nos murs leurs nouvelles cohortes.

A l'heure où le sommeil , ce doux présent des dieux

En suspendant nos maux , se glisse dans nos yeux
 Aux miens d'*Hector* en pleurs un songe offre
 l'image ,

* Cette expression paroîtra peut-être nouvelle à ceux qui ne sont jamais sortis de l'enceinte de leur ville. C'est cependant le mot propre ; il est noble , sonore & poétique. J'aurois traduit *regia puppis* par *vaisseau royal* , étant écolier de quatrième. *Vaisseau royal* est une expression inusitée

12 MERCURE DE FRANCE.

Raptatus bigis, ut quondam, aterque cruento
Pulvere, perque pedes trajectus lora tumentes.
Hei, mihi, qualis erat! quantum mutatus ab
illo

Hectore, qui redit exuvias indutus Achillis,
Vel Danaûm Phrygios jaculatus puppibus ignes
Squalentem barbam, & concretos sanguine cri-
des,

Vulneraque illa gerens, quæ circum plurima
muros

Acceptit patrios ultrò: flens ipse videbar
Compellare virum, & mœstas exprimere voces.
O lux Dardaniæ! spes ô fidissima Teucrûm?
Quæ tantæ tenuère moræ? quibus, Hector, ab
oris

Expectate venis? ut te post multa tuorum
Funera, post varios hominumque urbisque la-
bores

Defessi aspicimus? quæ causa indigna serenos
Fœdavit vultus? aut cur hæc vulnera cerno?
Ille nihil: nec me quærentem vana moratur;
Sed graviter gemitus imo de pectore ducens:
Heu! fuge, nate Dea, teque his (ait) eripe flam-
mis:

Hostis habet muros, ruit alto à culmine Troja:
Sat patriæ Priamoque datum: si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hæc defensa fuissent.

Tel qu'au tems où d'*Achille* il assouvît la rage.
Son corps meurtri , poudreux & traîné par un
char :

Ses pieds d'un cuir sanglant percés de part en
part.

Qu'il étoit différent du vainqueur d'*Actoride* ,
Triomphant & couvert des armes d'*Eacide* ,
De la flotte des Grecs embrâsant les vaisseaux !
Les traces de son sang forment de longs rui-
seaux :

Ses cheveux en sont teints : défiguré , sans ar-
mes ,

Quel aspect ! je m'écrie , offusqué par mes larmes,
O lumière de *Troye* & son plus sûr espoir !

Après tant de malheurs je te puis donc revoir !
Hélas en quel état ! d'où viennent ces blessures ?
Quel monstre a pu lui toi porter les mains impu-
res ?

D'où viens-tu , chez *Hector* ? Sourd à ces vains
propos ,

Il pousse un long soupir & prononce ces mots :
Fuyez , fils de *Vénus* ; la flamme se déploie ,
Le Grec est dans nos murs , & c'en est fait de
Troye.

Si quelque bras eût pû retarder son destin ,
Son salut devenoit l'ouvrage de ma main.
Vous avez assez fait : d'autres soins vous atten-
dent ,

14 MERCURE DE FRANCE.

Sacra suosque tibi commendat Troja Penates:
 Hos cape fatorum comites: his mœnia quære,
 Magna peterrato statues quæ denique ponto.
 Sic ait, & manibus victas, Vestamque potentem,
 Æternumque adytis effert penetralibus ignem.
 Diverſo interea miſcentur mœnia luctu,
 Et magis atque magis (quanquam ſecreta paren-
 tis

Anchiſæ domus, arboribusque obteſta reſſit)
 Clareſcunt ſonitus, armorumque ingruit horror.
 Excitior ſomno, & ſummi faſtigia recti
 Aſcenſu ſupero, atque arreſtis auribus aſto.
 In ſegetem veluti cum flamma, furentibus Auſtris,
 Incidit, aut rapidus montano flumine torrens,
 Sternit agros, ſternit ſata læta, boumque labores,
 Præcipitesque trahit ſylvas: ſtupet inſcius alto
 Accipiens ſonitum ſaxi de vertice paſtor.
 Tum vero manifeſta fides, Danaûmque pateſcunt
 Inſidiæ: jam Deiphobi dedit ampla ruinam,
 Vulcano ſuperante, domus: jam proximus ardet
 Ucalegon: Sigea igni freta lata relucent.
 Exoritur clamorque virûm, clangorque tuba-
 rum.

Arma amens capio, nec ſat rationis in armis:
 Sed glomerare manum bello, & concurrere in
 arcem

Cum ſociis ardent animi: furor iraque mentem
 Præcipitant, pulchrumque mori ſuſcurret in ar-
 mis.

J U I L L E T. 1773. 15

Les dieux de nos foyers à vous se recommandent

Pour fonder un empire en de lointains climats,

De vos chers protecteurs ne vous séparez pas.

Enée, ayez présent cet avis salutaire,

Et des feux de Vesta soyez dépositaire.

Il dit, & dispaçoit : un bruit sourd & confus

Pénètre de mes murs les ombrages touffus :

A ces sons redoublés se joint le bruit des armes.

Je m'éveille ; je monte , & , le cœur plein d'alarmes,

J'écoute , & je promène un regard attentif.

Du sommet d'un rocher , tel un berger craintif,

Quand un torrent foudroyant descendu des montagnes,

Entraîne les forêts , ravage les campagnes ,

Où qu'un feu pétillant dévore les moissons ,

En ignore la cause & n'entend que des sons.

Dès Grecs en ce moment l'âme double & perfide :

Parut à découvert : déjà la flamme avide

A de *Déiphobus* consumé le palais ,

Et sur le toit voisin lance déjà ses traits.

Sigée au loin s'éclaire au milieu des ténèbres ;

Des trompettes, les cris forment des sons funèbres.

Eperdu, la fureur est tout ce que je sens.

Je m'arme encor troublé , je ne vois, ni n'entends :

Je marche au fort , suivi d'une troupe fidèle.

Les armes à la main , la mort me paroît belle.

16 MERCURE DE FRANCE.

Ecce autem , telis Pantheus elapsus Achivûm ,
 Pantheus Ottriades , arcis Phœbique Sacerdos ;
 Sacra manu , victosque Deos , parvumque nepotem
 Ipse trahit , cursuque amens ad limina tendit :
 Quo res summa loco , Pantheu ? quam prendimus
 arcem ?

Vix ea fatus eram , gemiru cùm talia reddit :
 Venit summa dies & ineluctabile tempus
 Dardaniz : fuimus Troës , fuit Ilium , & ingens
 Gloria Teucrorum ; ferus omnia Jupiter Argos
 Transtulit : incensâ Danaï dominantur in urbe.
 Arduus armatos mediis in mœnibus astans
 Fundit equus , victorque Sinon incendia miscet
 Insultans ; portis alii bipatentibus adsunt ,
 Millia quot magnis nunquam venêre Mycenis.
 Obsedère alii telis angusta viarum ,
 Oppositi : stat ferri acies mucrone corusco
 Stricta , parata neci : vix primi prælia tentant
 Portarum vigiles , & cæco Marte resistunt.
 Talibus Ottriadz dictis , & numine Divûm
 In flammis & in arma feror : quò tristis Erinny's ;
 Quò fremitus vocat , & sublatu's ad æthera clamor.
 Addunt se socios Ripheus , & maximus annis
 Iphitus , oblatus per Lunam : Hipanisque , Di-
 masque ,
 Et lateri agglomerant nostro : juvenitque Choro-
 bus
 Mygdonides , illis ad Trojam fortè diebus
 Venerat , insano Cassandrae incensus amore ;

Au fer grec échappé , le prêtre d'*Apollon* ,
Panthée en ce moment traînoit hors d'Ilion ,
 D'un bras , ses dieux vaincus ; son petit-fils , de
 l'autre.

Panthée , où courez-vous , & quel sort est le nô-
 tre ?

Dans quel fort pouvons-nous ? . . Vos soins sont
 superflus ,

Dit il en gémissant , & Pergame n'est plus.

Son dernier jour a lui : maître de la victoire ,

Jupiter dans Argos tran(porte notre gloire.

Notre ville est en feu , les Grecs sont triom-
 phans.

Leur monstre dans nos murs les vomit de ses
 flancs :

Sinon , la torche en main , appelle leurs cohortes ,
 Et nous insulte encore en leur ouvrant les portes. .

Jamais Mycène , Argos n'armèrent tant de bras ;

Par-tout le fer sanglant présente le trépas :

Nos postes avancés se défendent à peine.

Aux arrêts du destin la résistance est vaine.

A ces mots de *Panthée* , inspiré par les dieux ;

Je m'élance à travers les flammes & les feux.

Je crois suivre *Erinnys* ; soudain s'offre à ma vue

Riphée avec *Dymas* , & ma troupe est accrue.

La lune nous éclaire : *Hypanis* , *Iphitus* ,

Chargés d'ans , sont suivis du jeune *Chorébus* :

A *Priam* , dans l'espoir d'être bientôt son gendre ,

Il offroit son secours , & brûloit pour *Cassandre* ,

18 MERCURE DE FRANCE.

Et gener auxilium Priamo Phrygibusque ferebat,
Infelix, qui non sponsæ præcepta furentis
Audierat!

Quos ubi confertos audere in prælia vidi,
Incipio super his: juvenes, fortissima frustra
Pectora, si vobis audentem extrema cupido est
Certa sequi; quæ sit rebus fortuna, videtis.

Excessère omnes adytis arisque relictis.

Dî, quibus imperium hoc steterat: succurritis
urbî

Incensæ: moriamur, & in media arma ruamus.

Una salus victis nullam sperare salutem.

Sic animis juvenum furor additus. Indè lupi ceu
Raptores, atrâ in nebulâ, quos improba ventris
Exegit cæcos rabies, catulique relictî

Faucibus expectant siccis: per tela, per hostes

Vadimus haud dubiam in mortem, mediæque
tenemus

Urbis iter: nox atra cavâ circumvolat umbrâ.

Quis cladem illius noctis, quis funera fando
Explicet? aut possit lacrymis æquare labores?

Urbs antiqua ruit, multos dominata per annos:

Plurima perque vias sternuntur inertia passim

Corpora, perque domos, & relligiosa Decorum

Limina. Nec soli pœnas dant sanguine Teucri:

Quondam etiam victis redit in præcordia virtus,

Victoresque cadunt Danaï, crudelis ubique

Luctus, ubique pavor, & plurima mortis imago.

Sourd à l'avis des dieux qui parloient par sa voix.
 Me voyant à leur tête , & flatté de leur choix :
 Chers & braves amis , leur dis-je , nos misères
 Sont au cōble : les dieux , protecteurs de nos
 pères ,

Nous ont abandonnés , ainsi que leurs autels.
 Qui peut braver du sort les décrets éternels !
 La ville toute en feu ! je ne peux lui survivre ,
 Dans les rangs ennemis osez-vous me suivre ?
 Mourons : braver la mort est notre seul devoir :
 Le salut des vaincus naît de leur désespoir.
 Ces mots de mes guerriers enflamment le cou-
 rage.

Semblables à des loups dont la faim & la rage
 Au cri de leurs petits font un nouvel effort ,
 Nous traversons la ville & volons à la mort.
 Puis-je peindre l'horreur de cette nuit affreuse ?
 Terme de tes grandeurs , ô ville trop fameuse !
 Quels fléaux ! que de sang , que de calamités
 Inondent à la fois la Reine des cités !
 Sous de monceaux de morts notre route est cachée
 Les temples , les palais , la ville en est jonchée ,
 Des Troyens plus d'un Grec partage le malheur ;
 La honte du vaincu ranime sa valeur.
 De la mort à nos yeux tout retrace l'image ;

20 MERCURE DE FRANCE.

Primus se Danaûm , magnâ comitante catervâ ,
 Androgeos offert nobis , socia agmina credens ,
 Inscius ; atque ultro verbis compellat amicis :
 Festinate viri , nam quæ tam sera moratur
 Segnities ? alii rapiunt incensa , feruntque
 Pergama : vos celsis nunc primûm à navibus itis
 Dixit : & extemplò (neque enim responsa daban-
 tur

Fida satis) sensit medios delapsus in hostes :
 Obstupuit , retroque pedem cum voce repressit.
 Improvisum aspris veluti qui sentibus anguem
 Pressit humi nitens : trepidusque repente refugit
 Attollentem iras , & cærula colla tumentem.
 Haud secûs Androgeos visu tremefactus abibat.
 Irruimus , densis & circumfundimur armis ,
 Ignatosque loci passim , & formidine captos
 Sternimus : aspirat primo fortuna labori ,
 Atque hic exultans successu , animisque Choræ-
 bus ,

O locii , quâ prima , inquit , fortuna salutis
 Monstrat iter , quâque ostendit se dextra , seque-
 mur.

Mutemus clypeos , Danaumque insignia nobis
 Aptemus : dolus , aut virtus , quis in hoste requirat :

T'avance , & le premier qui s'offre à mon passage ,
 Suivi d'un corps nombreux , est le fils de Minos ,
Androgée ; il nous croit une troupe d'Argos
 Amis , y pensez vous ? Nos feux embrâsënt Troye.
 Vous le voyez , dit-il , chacun en fait sa proie ,
 Et vous , de vos vaisseaux à peine descendus. . .
 Ne rougissez-vous pas ? Quelques mots ambigus
 Avertissent bientôt le Grec de sa méprise ,
 Ainsi qu'un voyageur , qui , saisi de surprise ,
 A l'aspect d'un serpent que ses pieds ont pressé ,
 Se dérobe au péril dont il est menacé ;
 Ainsi fuit *Androgée* , & , sans autre réponse ,
 Nous fondons sur la troupe , & la mienne l'en-
 fonce.

Ils ne savent où fuir , ils tombent sous nos coups ;
 La fortune commence à se tourner vers nous.
 Enflé d'un tel succès & transporté de joie ,
 Amis , dit *Chorébus* , le sort ouvre une voie ,
 Suivons-la ; couvrons-nous des armes des vain-
 cus ,
 Que les perfides Grecs à leur tour soient déçus.
 Armés à leurs dépens , courons à la vengeance ,
 Qu'importe contre un Grec la ruse ou la vail-
 lance ;

42 MERCURE DE FRANCE.

Arma dabunt ipsi. Sic fatus, deinde comantem
 Androgei galeam, clypei que insigne decorum
 Induitur, laterique Argivum accommodat ensẽm.
 Hoc Rhipheus, hoc ipse Dymas, omnisque ju-
 ventus

Læta facit: spoliis se quisque recentibus armat.
 Vadimus impixti Danaïs: haud numine nostro:
 Multaque per cæcam congressi prælia noctem
 Conserimus, multos Danaûm demittimus Orco,
 Diffugiunt alii ad naves, & littora cursu
 Fida petunt: pars ingentem formidine turpi
 Scandunt rursus equum, & notâ conduntur in
 alvo.

Heu, nihil invitis fas quemquam fidere Divis!
 Ecce trahebatur passis Priameïa virgo
 Crinibus à templo Cassandra adytisque Minervæ,
 Ad cælum tendens ardentia lumina frustra,
 Lumina: nam teneras arcebant vincula palmas.
 Non tulit hanc speciem furiatâ mente Chorœ-
 bus,

Et sese medium iniecit moriturus in agmen.
 Consequimur cuncti, & densis incurrimus armis.

Il dit , & d'*Androgée* arborant le cimier ,
 Il s'arme de sa lance & de son bouclier.
 La dépouille des Grecs couvre *Hylas* & *Riphée* ,
 Et leur sert à la fois d'armure & de trophée.
 Sous ce déguisement nous nous mêlons aux
 Grecs.

Leur méprise & la nuit redoublent leurs échecs :
 La fuite les disperse , & je vois plus d'un traître
 Remonter dans les flancs qu'il doit si bien con-
 noître.

Mais tout effort est vain, s'il n'a l'aveu des dieux.
 Quel spectacle ? *Cassandre* alors frappe nos yeux ,
 Je vois du Roi des Rois la fille infortunée ,
 Arrachée aux autels , par les cheveux traînée ,
 En vain tendant au Ciel ses yeux armés d'éclairs ,
 Ses yeux ; car ses beaux bras étoient chargés de
 fers.

Que devient *Chorébus* à cet aspect barbare ?
 La rage le transporte & sa fureur l'égare ,
 Dans le bataillon Grec il court braver la mort ,
 Chacun de nous le suit & partage son sort.

La fuite dans le prochain Mercure.

FLAVILLA ou la Frivolité ,
Conte anglois.

LA Décence timide & la Modestie sans art étoient jadis regardées comme les compagnes auxiliaires de la beauté. Un geste, un regard annonçoient un sentiment honnête; mais il y a long tems que l'Affectation a pris la place des Graces, & La licence le langage de la politesse. La Vertu semble ambitionner de ressembler au Vice; & l'on ne voit pas que la Mode impérieuse, en ôtant le voile de la Modestie, en donne nécessairement un à la Débauche.

L'histoire, plus convaincante que les raisonnemens, éclairera peut être l'abîme où conduit la frivolité, & nous précautionnera contre les liaisons indiscrettes, en nous montrant les dangers qui les suivent.

Flavilla entroit dans sa quatorzième année lorsque son père mourut subitement & la laissa dans un état qui trompoit les espérances que son éducation lui avoit données. Il ne lui resta qu'une annuité de cent

cent livres sterlings , un équipage , quelques bijoux , & quelques meubles en argenterie.

Une grande partie de ces effets fut vendue pour payer les dettes. Flavilla persuada à sa mère de garder ses bijoux & son argenterie , & elles louèrent une petite maison où elles se retirèrent toutes deux.

Elles avoient perdu leur fortune ; mais elles conservèrent encore leur rang. Elles recevoient tous les jours les visites des personnes de la première distinction. Il est vrai qu'elles souffroient souvent cette humiliation pénible que l'orgueil de la pitié fait sentir au malheur qu'elle déplore , & que leur état actuel leur attiroit une comparaison avec leur état passé aussi triste qu'insultante. Cependant les présens des personnes plus généreuses que celles qui ne savent que plaindre , leur permettoient de vivre dans une noble frugalité. On les mettoit encore dans la classe nombreuse des adorateurs de la Frivolité , & les gens simples les traitoient avec tout le respect que mérite une supériorité si précieuse.

Ainsi Flavilla continua de briller dans une sphère réservée à l'opulence. Le caprice de ses amis , semblable à la baguette d'un enchanteur , pouvoit dissiper en un

26 MERCURE DE FRANCE.

moment cette illusion ; mais Flavilla consultoit souvent son miroir , autre enchanteur qui l'assuroit qu'elle étoit trop jolie pour avoir rien à craindre. Sa vanité, presque égale à son esprit, lui disoit aussi qu'elle ne devoit pas plus redouter le malheur que se méfier du pouvoir de plaire.

Sa mère, qui connoissoit le danger de sa situation , lui reprochoit souvent la légèreté de ses actions & de ses discours. Elle employoit les raisons , les prières & les larmes ; mais sa fille avoit toujours à la bouche cette réponse si commune & ce prétexte si faux , qu'elle n'avoit rien à se reprocher , que d'ailleurs c'étoit un honneur d'exciter l'envie , & un malheur de la craindre. Plus on flattoit Flavilla , plus sa mère perdoit son ascendant sur elle ; & quoiqu'elle conservât toujours le respect, fruit d'une bonne éducation & peut-être d'habitude, elle blâmoit secrètement la scrupuleuse austérité de ses maximes , & s'applaudissoit elle-même de sa conduite.

Tous les jeunes gens dont la mode fait une classe particulière, connoissoient Flavilla & sa beauté. Tous s'empressoient à lui faire la cour ; les uns croyoient, les autres espéroient lui plaire , & l'amour-

propre servoit à tous de mesure à leur espoir. Clodion, jeune baron, le plus riche & le plus vain de ses adorateurs, fut aussi le plus crédule. Flavilla se persuada qu'il pourroit devenir son époux, & commença par le souffrir comme amant ; mais elle permit ses assiduités avec tant de complaisance, & ses familiarités avec si peu de réserve, qu'il hazarda de lui découvrir ses desirs. L'oubli de Clodion fit souvenir Flavilla de sa vertu ; elle jeta sur lui des regards d'indignation & de mépris. Clodion se mit à ses genoux, imputa son offense à la phrénésie de sa passion, flatta son orgueil par les plus bas éloges, demanda pardon, aggrava son crime, mais ne parla point de le réparer par le mariage. Flavilla voulut cependant ménager Clodion & ses espérances particulières ; elle crut que sa conduite & le tems l'amèneroient insensiblement à ce qu'elle desiroit de lui. Mais Clodion avoit cru remarquer qu'il n'étoit pas indifférent. Cette opinion, qui imposoit à une ame noble l'obligation d'en agir avec générosité, ne fit naître que l'espoir honteux d'un succès plus facile. Il résolut de faire de Flavilla sa maîtresse, ou d'y renoncer pour jamais, il se retira pendant quelques jours à la

18 MERCURE DE FRANCE.

campagne, & lui écrivit la lettre suivante.

« Il est triste pour moi, belle Flavilla,
» que ma passion vous déplaîse, & que
» ses transports vous offensent. Je vous
» aime trop pour vous mettre dans l'es-
» clavage, & vous savez comme moi
» que le mariage en est un. Le bonheur
» n'est point où n'est point la liberté, &
» les témoignages de l'amour sont bien
» froids quand on ne peut plus les distin-
» guer des complaisances du devoir. Je
» vous parle le langage de la raison parce
» que vous êtes faite pour l'entendre, &
» que vous la dégagez des préjugés vul-
» gaires. N'est-il pas vrai que nous ne
» nous quitterons point tant que nous
» nous trouverons heureux ? Plus notre
» union sera volontaire, plus notre
» bonheur sera constant ; mais si ce bon-
» heur nous ennuyoit un jour, des liens
» chers, un moment, ne seroient plus qu'un
» long supplice. Je crois bien que votre
» plus forte objection seroit l'arrange-
» ment de vos intérêts particuliers ; mais
» ne craignez rien : un bon testament vous
» assurera après ma mort, le reste du bien
» que mon amour vous aura donné pen-
» dant ma vie. Délibérez si cela se peut,
» Je ne vous demande point un consen-

» tement déclaré, quelque plaisir que
 » j'eusse à jouir de l'aimable confusion
 » qu'il produiroit. Je serai chez vous dans
 » trois jours. Si vous recevez ma visite,
 » nous ne nous séparerons plus ; si vous
 » la refusez, je ne vous verrai jamais. »

Flavilla reçut cette lettre, la lut, en fut indignée, & donna ordre de ne plus laisser entrer Clodion. Mais cette lettre servoit de trophée à sa vanité : elle fut empressée de la faire lire à sa mère & à plusieurs femmes de sa connoissance, & elle témoignoît tout l'alégresse d'un héros, qui du haut de son char de triomphe, promène pompeusement un ennemi vaincu. Elle n'avoit suivi que son devoir ; elle crut donner une preuve de sa vertu ; reprocher à la censure son injustice passée, & lui imposer silence pour l'avenir.

Les fêtes publiques, les bals, les spectacles emportèrent bientôt jusqu'au souvenir de ces petits événemens. L'on donna quelque tems après une pièce nouvelle ; il fallut la voir, & y être vue. Flavilla attira plus particulièrement les regards d'un jeune homme qui étoit, depuis peu, de retour de son premier voyage au Levant. Travello, c'est le nom du gentilhomme, avoit cinq frères, dont il étoit

30 MERCURE DE FRANCE.

le plus jeune. Son père lui avoit acheté un vaisseau, & ménageoit à ses enfans une fortune immense qu'ils devoient tous partager également. Travello vit Flavilla & connut l'amour, mais l'espérance n'osoit le suivre. L'éclat qui environnoit Flavilla l'éblouissoit trop, pour qu'il se flattât d'en approcher, & la curiosité seule lui conseilla de s'informer de son nom & de sa naissance. Il apprit bientôt la situation. L'espoir rentra dans son ame, & il vit bien qu'il lui étoit permis de prétendre au bonheur qu'il desiroit.

La difficulté étoit de s'introduire sans titre dans une maison où il étoit inconnu. Ses intentions étoient pures; & bien différent de celui de Clodion, son amour étoit trop sincère pour n'être pas honnête. Dans l'ardeur de sa passion, il l'avoua par une lettre à la mère de Flavilla. Il lui fit un récit exact de sa fortune & de ses espérances, lui demanda la permission de rendre visite à sa fille & de briguer l'avantage de lui plaire. Cette mère prudente fit des informations qui se trouvèrent conformes à la lettre, & elle invita Travello à venir s'expliquer lui-même. Il vint avec tout l'empressement d'un amant. On lui représenta que Flavilla n'avoit point de

fortune, & que la sienne dépendoit de la volonté de son père; qu'il s'exposoit à la perdre par un mariage qui cependant la rendoit encore plus nécessaire; qu'il falloit donc obtenir son consentement avant que les visites fréquentes, & une convenance réciproque ferraient inutilement des liens qu'il seroit plus difficile de rompre. Ce conseil étoit fatutaire: Travello hésitoit pour y répondre, lorsque Flavilla entra dans l'appartement. Sa présence augmenta encore le trouble du jeune homme. Flavilla le reçut avec politesse. La conversation s'anima, & le plaisir de se voir s'accrût avec l'espérance de plaire. Les formalités d'une première entrevue étoient remplies, & Travello ne pensa plus, que les auspices de la mère fussent nécessaires à son succès.

Ses visites furent souvent répétées, & chaque moment lui rendoit les délais plus insupportables. Il pensoit bien que son père seroit contraire à ses desirs; & cette idée l'affligeoit: mais étant déterminé à se satisfaire, il conclut, avec la prudence ordinaire dans ces circonstances, que de deux malheurs, celui de se marier sans le consentement de son père étoit moins affligeant que celui de se marier contre

32 MERCURE DE FRANCE.

son consentement. Un soir, après avoir passé la journée dans toute la chaleur du sentiment, nos deux amans exécutèrent ce projet que Travello avoit proposé dans l'excès de sa passion, & auquel Flavilla consentit dans l'excès de son imprudence, & ils furent mariés dans les premiers jours de Mai.

Lorsque le froid de la réflexion eut succédé aux premiers feux de l'amour, Travello sentit qu'il devoit être le premier à instruire son père de sa nouvelle alliance; mais il n'eut pas le courage d'aller lui-même lui avouer sa faute & son bonheur. Il lui écrivit dans les termes les plus propres à l'attendrir, & lui demanda la permission de lui présenter son épouse, & de recevoir à ses genoux la bénédiction paternelle qui pouvoit seule mettre le comble à sa félicité.

Ce vieux gentilhomme avoit aimé le plaisir, & connoissoit très-bien sa ville. Il avoit souvent entendu prôner Flavilla par des libertins de qualité, & l'avoit vue dans les promenades publiques. Sa beauté, l'élégance de sa parure, la foule de ses admirateurs, la légèreté de sa conduite, & toutes les circonstances de sa situation avoient concouru à rendre son caractère

suspect, & il étoit disposé à en juger avec d'autant moins d'indulgence qu'elle l'avoit offensé. Il regarda son fils comme un homme perdu ; & bien loin de soulager un malheur irréparable, il résolut de l'augmenter encore. Telle est la conduite des pères. Il croient donner des preuves de leur sagesse & de leur amour, en punissant des fils, lorsqu'ils ne devoient plus que les plaindre, & ils cessent d'être pères parce que leurs enfans cessent d'être sages. Aussiôt qu'il eut lu la lettre de Travello, il s'écria, dans les transports de sa colère, que son fils étoit un insensé, qui s'étoit laissé séduire par les artifices d'une femme sans mœurs ; qu'elle n'avoit même daigné le tromper que pour masquer son déshonneur & se garantir de la prison, en le chargeant de ses enfans & de ses dettes. Dans une courte réponse qu'il ne fit, qu'afin d'exhaler sa fureur, il lui dit que s'il n'eût pris Flavilla que pour sa maîtresse, il auroit fermé les yeux ; & qu'il auroit même payé ses folles dépenses, s'il s'étoit dérangé pour elle ; mais qu'il ne lui pardonneroit de sa vie un mariage si ridicule ; qu'il ne lui laisseroit pas un schelling de son bien, & qu'il étoit déterminé à ne le voir jamais. Travello, plus irrité

24 MERCURE DE FRANCE.

de cet outrage qu'affligé de la perte de sa fortune, dédaigna de répliquer, & se croyant plus offensé que son père, il ne s'inquiéta plus d'une réconciliation. Il loua un riche appartement dans une maison située près des champs de Leicester, & deux mois après il partit pour entreprendre un second voyage.

Il avoit toujours vu beaucoup de monde; & sur le point de se séparer de son épouse, cette multitude frivole qui avoit flatté sa vanité, alarma sa tendresse. Il n'avoit, à la vérité, aucune raison particulière d'être jaloux; mais il étoit marié; il alloit être absent; sa femme étoit belle: & ces idées ne rendent pas un homme bien tranquille. Travello ne l'étoit pas, & cependant il partit.

Flavilla aimoit son époux autant que ses plaisirs. Elle promena sa fidélité dans tous les lieux qui pouvoient charmer son veuvage: elle flottoit dans le tourbillon du monde, & recevoit tous les jours des gens de cour aussi superficiels que son caractère, & le tumulte voluptueux des bals prenoit la place de la douceur paisible de la nuit.

Cette conduite devint incommode aux hôtes de la maison, gens simples qui n'a-

voient de revenu que l'argent qu'ils recevoient de leurs loyers. Ils crurent même avoir été trompés sur l'état de Flavilla. Ils se persuadèrent qu'elle n'étoit autre chose qu'une femme de plaisir; que la personne qui avoit loué comme pour son épouse, & qui avoit disparu, sous prétexte d'un voyage sur mer, n'avoit été employée que pour obtenir un logement à un prix moins considérable. Ils cherchèrent à éclaircir ces soupçons; mais ils s'apperçurent bientôt que Flavilla ne voyoit que des femmes de la première distinction. Ils conclurent cependant qu'ils ne s'étoient pas trompés de beaucoup, & ne pardonnerent pas à la qualité, puisqu'elle ne meritoit pas de différence entre les mœurs. Une vieille fille qui se disoit dévote, & qui demouroit dans la maison, vint charitablement s'emporter chez ces hôtes, disant que le train de vie de Flavilla la scandalisoit, & la troubloit dans ses prières, & sur-tout dans son sommeil.

L'hôtesse prit la liberté d'entrer un matin chez Flavilla; & lui représenta dans les termes les plus respectueux que sa maison, fort tranquille avant elle, devenoit plus bruyante depuis qu'elle l'habitoit, & qu'*à tous égards cette conduite pouvoit lui faire*

Bvj

36 MERCURE DE FRANCE.

un tort irréparable. Flavilla comprit cette remontrance équivoque ; fière de sa vertu & indignée d'un conseil qui la contrarieroit, elle ne répondit qu'avec mépris. La bonne femme se retira sans réplique, & se détermina à attendre Travello pour le prier de sortir de sa maison.

Cependant l'époux de Flavilla fit un voyage fort heureux ; & après dix mois d'absence , il vint rejoindre son épouse. Mde Hermann (c'est le nom de l'hôtesse) étoit toujours dans le même dessein , & bientôt elle vint lui annoncer ses intentions. Travello qui avoit toujours rempli ses engagements, voulut connoître les raisons que l'on pouvoit avoir de le renvoyer. La bonne femme hésitoit ; mais plus il vit qu'elle éludoit sa demande, plus il insista pour obtenir une réponse. Le silence même de Mde Hermann , quoique très-naturel de sa part , produisit le même effet que s'il eût été affecté. Elle répondit seulement que Madame rentroit fort tard , qu'ayant toujours été accoutumée à la tranquillité , elle vouloit louer son appartement à quelque personne d'un état moins élevé.

A ce discours, Travello changea de visage , & Mde Hermann vit bien , par son

émotion , qu'elle en avoit trop dit. En vain elle voulut réparer son indiscretion en disant à Travello , qu'après tout , son épouse ne s'étoit permis que des plaisirs que son âge , son état & la mode rendoient légitimes. Le trait avoit porté , la blessure étoit faite ; il ne pensa plus qu'à trouver en elle une confidente. Il lui avoua qu'il avoit quelques soupçons sur sa femme , qu'il étoit important pour lui d'éclaircir ; qu'il alloit quiter encore le royaume pour peu de tems , & il la pria de lui faire part à son retour de ce qui se seroit passé dans son absence.

C'est une foiblesse attachée à l'humanité , de rechercher avec ardeur des vérités cruelles dont la connoissance nous rend malheureux sans retour. Ingénieux à nous tourmenter nous-mêmes , nous voulons encore que nos amis satisfassent notre funeste curiosité , & ce service barbare , est un de ceux qui se rendent avec le moins de scrupule. M^{de} Hermann , flattée de la confiance qu'on lui témoignoît , consentit à la remplir & promit d'exécuter ce qu'on demandoit d'elle , avec la plus grande fidélité.

Cependant Travallo cacha ses soupçons , & véritablement il les oublioit en regar-

38 MERCURE DE FRANCE.

dant son épouse. L'amour , l'esprit & l'honnêteté de Flavilla lui fit pardonner à sa conduite ; il ne voulut point empoisonner la douceur de ses embrassemens par le fiel des reproches. Mais lorsqu'il fut prêt de partir , il la serra tendrement dans ses bras , & la conjura , les larmes aux yeux , de veiller sur elle - même avec la plus grande attention. Je fais , lui dit - il , que mon père a les yeux attachés sur vous ; votre conduite peut seule aigrir ou calmer sa colère ; ma fortune même en dépend , & nous devons la désirer pour nous épargner à l'avenir les tourmens d'une séparation si pénible , & passer tranquillement notre vie dans le sein de l'abondance & de l'amour. Flavilla répondit par ses caresses à cet adieu qu'elle ne comprit point , & ils se quittèrent avec les protestations mutuelles d'un amour inaltérable.

Flavilla , quelque tems après le départ de son mari , s'aperçut qu'elle étoit grosse , & huit mois après le retour de Travello de son premier voyage , elle fit un faux pas en montant dans sa voiture , & accoucha le lendemain. L'enfant , quoiqu'avancé de plus d'un mois , n'étoit point d'une petitesse remarquable , & n'avoit aucune infirmité qui fît craindre pour sa vie.

Il fallut alors suspendre les veilles du Wisth & des bals. La solitude amena la réflexion : Flavilla se rappela les adieux de son mari : elle commença à craindre que la jalousie ne se fût accordée avec la raison pour dicter ses conseils. Ce premier enfant, né dans son absence & dans un tems où la nature ne le demandoit pas encore, lui caufoit la plus vive inquiétude : au moins elle étoit innocente. Mais bientôt après, son indiscretion, quoiqu'involontaire, lui donna de plus justes alarmes.

Quelques civilités qu'elle reçut d'une femme placée près d'elle à l'opéra, & qu'elle n'avoit jamais vue, lièrent une conversation agréable à toutes deux : Flavilla invita cette personne à venir la voir. Cette offre fut acceptée, & le lendemain la visite fut faite. Le plaisir de cette seconde entrevue fut reciproque, & Flavilla se contenta de s'informer de la demeur de cette nouvelle connoissance, & se hâta de lui rendre la visite qu'elle lui devoit. Le salon où on la fit entrer étoit au rez-de-chaussée d'une jolie maison située près de St James : elle prit un siège près de la croisée qui donnoit sur la rue. Un détachement des Gardes du Roi passa, & toute la compagnie eut la curiosité de s'appro-

40 MERCURE DE FRANCE.

cher pour voir quelque personne de la Famille Royale. Un gentilhomme qui passoit dans le même instant leva les yeux : Flavilla le vit , & reconnut le père de son époux. Le vieillard la fixa , jeta un coup d'œil sur la femme qui étoit près d'elle , & passa outre avec l'air du dédain & du mépris. Flavilla fut vivement affectée de ce silence insultant , & sa colère fut égale à sa douleur. Il étoit cependant bien naturel que le père de Travello ne la vît pas dans cette maison avec plaisir ; car dès qu'il apperçut sa compagnie , il reconnut la maîtresse d'un vieux courtisan qui n'étoit pas le premier qui se fût ruiné pour elle. Flavilla apprit trop tard l'état de cette malheureuse , & ne se ressouvint jamais de cet accident, sans verser des larmes de désespoir.

Elle résolut dès lors de vivre dans un cercle plus étroit & avec plus de prudence : elle nourrissoit elle-même son enfant qui croissoit sous ses yeux. Mais sa tendresse n'étoit point tranquille , & souvent elle arrosoit de ses pleurs ce fruit d'un pur amour : elle voyoit en lui son père , elle craignoit que le père n'y vît point son fils. Après bien des réflexions, elle se déterminâ à cacher à son époux l'âge de son enfant ; elle pensa que ce seroit prévenir

un soupçon qu'autrement on auroit de la peine à détruire , tout mal fondé qu'il fût, puisqu'elle n'auroit pour elle que le témoignage suspect de sa mère & de ses domestiques, tous également intéressés à la servir, même aux dépens de la vérité.

Au milieu de ces incertitudes, Travello revint, & son fils étoit âgé de six mois. Son épouse le reçut avec les expressions de l'attachement le plus tendre : le sourire de la satisfaction étoit couvert des larmes de la douleur qui s'échappoient malgré elle. Travello en fut pénétré; & après lui avoir multiplié ses caresses, il prit son enfant dans ses bras, & s'enivra, pour la première fois, du plaisir d'être père. L'aspect de ce fils lui fit sentir qu'il l'étoit lui-même, & lui fit désirer plus que jamais une réconciliation. Il avoit appris, en descendant de son vaisseau, que son père étoit dangereusement malade : il résolut sur-le-champ d'aller se jeter à ses genoux, & il promit de revenir souper. Plusieurs fois en caressant son fils il s'étoit informé de son âge; on avoit toujours éludé cette question; mais ce silence n'avoit produit aucun soupçon dans son esprit.

Il marchoit à pas précipités, lorsqu'il rencontra, dans la rue, son hôtesse, M^{de} Hermann, qui l'aborda officieusement. Il

42 MERCURE DE FRANCE.

n'étoit pas disposé à causer avec elle ; mais s'apercevant qu'elle avoit quelque chose à lui communiquer, qu'elle croyoit d'une grande importance , il la fit entrer dans un café voisin , & ils montèrent dans une chambre particulière. Là Mde Hermann lui dit qu'elle n'avoit à lui communiquer que des nouvelles bien tristes , & qu'il étoit bien dur pour elle de s'être chargée d'un emploi si cruel à remplir ; que son enfant étoit né huit mois après son premier retour , & que s'étant présentée plusieurs fois chez Flavilla , elle n'avoit pas même obtenu la permission de le voir. Cette dernière circonstance étoit vraie. Flavilla , piquée des avis indiscrets de Mde Hermann , la tenoit à distance d'elle , & les domestiques, toujours vils échos de leurs maîtres , la traitoient avec autant d'insolence que de mépris.

La douleur & la rage entrèrent à la fois dans l'ame de Travello : il se rappeloit qu'on ne lui avoit point voulu dire l'âge de son fils , & il fut indigné d'avoir versé des larmes de tendresse & de joie pour une infame courtisane , & un bâtard qui lui enlevait son bien , sa tranquillité , son honneur. Il se lève avec fureur , les yeux fixés sur la terre. Plus il croyoit sa femme coupable , plus sa tendresse pour son père

se ranimoit ; il sortit, & se rendit aussi tôt à la maison paternelle.

Son père étoit mort le matin même, & les parens étoient assemblés pour faire la lecture de ses dernières volontés. Fulvius, frère de la mère de Travello, qui avoit toujours aimé son neveu, l'aborda avec bonté, lui fit les tristes complimens de la douleur, & le força de passer dans le salon. Travello répondit par son silence, & entra aussi tôt. Ses frères le reçurent avec civilité. Chacun prit un siège, & l'on écouta la lecture du testament. Il paroissoit écouter comme les autres ; mais son esprit étoit absorbé profondément, & son ame étoit toute entière à son malheur. Quand on eut cessé de lire, il s'éveilla comme d'un songe, & ne pouvant plus se contenir, il se leva & quitta la compagnie.

Il ne savoit pas un mot du testament ; mais son oncle, croyant qu'il étoit confondu de la façon dont son père le traitoit, & de ce qu'il ne lui avoit pas laissé un schelling, le suivit & le fit entrer dans une chambre voisine. Pour excuser cette rigueur, il lui dit que la colère de son père s'étoit accrue tous les jours par la conduite de sa femme ; qu'il l'avoit vue dans la maison d'une courtisane connue publiquement, & avec laquelle elle paroissoit

44 MERCURE DE FRANCE.

fort liée , & que ce dernier trait avoit achevé de l'irriter & avoit fermé son ame à l'indulgence. Travello passoit par tous les degrés du désespoir : son oncle lui conseilla de rompre des nœuds infortunés , & de chercher des mesures pour engager sa femme à ne plus porter un nom qu'elle avoit avili. Travello consentit à tout , & sortit avec son oncle.

Cependant Flavilla attendoit son époux avec la tendre impatience de l'amour : elle avoit couvert de fleurs le berceau de son fils , & décoré elle-même avec soin une petite salle où ils avoient coutume de souper ensemble , & qu'elle avoit toujours fermée dans l'absence de son époux. Elle regardoit sa montre & comptoit tous les momens. Chaque carrosse qui passoit , chaque pas qu'elle entendoit , c'étoit Travello ; ce pouvoit être lui , le souper étoit prêt , & il ne venoit point. Son inquiétude s'augmentoît avec ses desirs : elle l'excusoit , craignoit & versoit un torrent de larmes. Au milieu de ces incertitudes elle reçut un billet ; elle l'ouvrit avidement , & lut ces mots. « Vous avez abusé
» de ma confiance & déshonoré mon lit.
» J'en ai des preuves suffisantes pour me
» faire justice moi-même. Je suis déterminé à ne vous voir jamais.

Il seroit ridicule de vouloir peindre l'état de Flavilla après la lecture de ce billet. Malheur aux cœurs qui ne le sentiroient pas ! Elle passa la nuit sans dormir , & le jour suivant sans prendre de nourriture. Ne pouvant découvrir où étoit son époux , doutant même , si elle le trouvoit , de le convaincre de son innocence. L'agitation de son esprit lui causa une fièvre violente : elle ne la regarda point comme une maladie , & elle la communiqua bientôt à son fils : elle le tenoit toujours sur son sein , le caroiſſoit & pleuroit sur lui. Pauvre orphelin , s'écrioit-elle , c'est aux dépens de ma vie que je soutiens la tienne !

Travello fut absent dix jours , & son oncle lui persuada d'accompagner quelques amis à une maison de campagne , située à soixante mille de Londres. Il se chargea lui-même de payer ses loyers & d'aller chez Flavilla pour prendre avec elle des arrangemens & l'intimider par des menaces ; mais il la trouva couchée & souffrante, la main étendue sur son enfant qui venoit d'expirer auprès d'elle, M^{de} Hermann, entre les mains de laquelle elle avoit remis ses bijoux pour sûreté de son paiement , étoit si touchée de sa douleur & si fermement persuadée

46. MERCURE DE FRANCE.

de son innocence après l'explication qu'elles avoient eue, qu'elle se jeta aux genoux de Fulvius & le conjura de dire où étoit Travello; de hâter son retour, & de rendre la vie à une infortunée, & le bonheur à deux époux. Fulvius, toujours trompé par les apparences, ne vouloit pas apprendre la demeure de son neveu; mais après bien des prières & des instances, il engagea son honneur de lui faire tenir une lettre. Aussi-tôt que Mde Hermann eut obtenu cette promesse, elle courut en instruire Flavilla qui perdit connoissance. Lorsqu'elle fut remise de son trouble, elle souleva son corps défaillant, prit une plume & traça avec peine quelques lignes. Mde Hermann cachera le billet & le remit à Fulvius, qui écrivit l'adresse & l'envoya sur le champ à la poste sans y rien ajouter, ne voulant pas se mêler d'une affaire si importante & si douteuse. Travello reçut bientôt la lettre; elle étoit conçue en ces termes. « Telle a
 « été ma folie, que je n'ai jamais connu
 « mes fautes que dans l'état où je vous
 « écris. Je vous aime trop cependant pour
 « ne pas désirer de mourir. Ce fils si cher,
 « dont la naissance m'a perdue, est éten-
 « du mort près de moi, triste victime de
 « mon indiscretion & de votre ressentiment.

» ment. Je tremble, & je puis à peine
 » conduire ma main ; je vous prie inf-
 » ramment de venir me voir, afin que vous
 » puissiez du moins m'entendre attester
 » mon innocence à mon dernier soupir ,
 » & scéler notre réconciliation sur mes
 » lèvres, tandis qu'elles peuvent encore
 » sentir l'impression des vôtres. »

Cette lettre fut un coup de foudre pour Travello. Toute sa tendresse se ranima, & il réfléchit avec une douleur inexprimable sur la témérité de son ressentiment. A soixante milles de Londres, quel éloignement ! cette idée le rendit immobile. Il lève les yeux au Ciel ; il s'accuse lui-même, & son silence est une prière pour son épouse. Il sort brusquement de la maison, ordonne à un domestique de le suivre, prend des chevaux de poste, & en moins de six heures il arrive aux champs de Leicester. Hélas ! cette diligence est inutile ; il arrive trop tard. Flavilla avoit souffert une longue agonie, & ses yeux éteints ne purent le reconnoître. La douleur, les remords, le désespoir furent plus forts que sa raison, & la renversèrent entièrement. Il fallut l'attacher avec effort du corps de son épouse ; & après avoir été enfermé deux ans, dans une maison de force, il mourut dans les convulsions.

Que toutes les femmes qui liront avec attendrissement ce récit effrayant, tremblent de s'abandonner à la légèreté de Flavilla; car il n'est peut-être pas au pouvoir d'un homme, dans la situation de Travello, d'être moins jaloux que lui.

*LETTRE de M. de la Harpe
à M. de Lacombe.*

C'EST en évaluant, Monsieur, de la meilleure foi du monde, tout ce que la politesse & la bienveillance ajoutent à la vérité dans les complimens poétiques, que je vous prie d'insérer dans le Mercure ces vers qui m'ont été adressés de Pétersbourg. Ils sont d'un Seigneur de cette Cour, de la première distinction & connu par son goût pour les lettres. Je me conforme à ses ordres en vous envoyant ses vers sans y joindre son nom. Vous serez surpris que dans le pays des Scythes, où nos vers français n'étaient pas même lus il y a trente ans, on en fasse aujourd'hui avec tant de correction & de facilité. Vous verrez d'ailleurs avec plaisir combien notre littérature est honorée par les Etrangers les plus illustres, tandis

J U I L L E T. 1773. 49
tandis qu'elle est avilie par tant d'in-
trus.

*VERS d'un Russe à M. de la Harpe , à
l'occasion d'un fragment de son Epître
sur le Luxe , cité dans le Mercure du
mois de Mars de cette année.*

DES Champs Élyséens Fénelon & Racine
Applaudissent sans doute à tes nobles efforts ;
Horace te sourit quand ta muse divine
Retrouve , en se jouant , ses immortels accords.
Ton Warwic est toujours chéri de Melpomène ;
Que Mélanie est belle , & que son style est pur !
Critique honnête & droit tu brilles dans l'Arène
Où le savoir n'est rien sans le goût le plus sûr.
O ! la Harpe , poursuis : que de nouveaux ouvra-
ges

Ajoutent à ta gloire ; imite les travaux
De l'Enchanteur aimable , honneur de vos riva-
ges ,

Qui depuis soixante ans occupant ses pinceaux ,
A réuni tous les suffrages ,
Et demeure enfin sans rivaux.

1. Vol.

C

Le siècle par ta voix couronne sa vieillesse,
Il rend ce qu'il devait à ce rare Ecrivain ;
Et ton précis * sur lui, modèle de justesse,
Subsistera bien plus que le marbre & l'airain.

*A Madame L***, en lui envoyant
deux Rosiers-nains.*

TOUCHANTE image du Plaisir
Qui comme une ombre s'évapore ;
Roses, pompons, que fait éclore
Le premier souffle du zéphir ;
Vous que le feu de son desir
Au matin entr'ouvre & colore
Et le soir fait épanouir,
L'été s'approche : il paroît ; il fait fuir
Le doux printemps qui vous honore :
Aimables fleurs, je prétends vous servir.
Croyez-moi, c'est en vain que la sensible Aurorę
Vous baigne à son lever des pleurs qu'elle répand ;
Phébus du haut des Cieux lance un feu trop ar-
dent :
Vous ne sçauriez vivre long-tems encore
Dans un sol aride & brûlant.

* Le Précis historique sur M. de Voltaire, qui
vient de paraître.

J U I L L E T. 1773. 51

Des Jardins embrasés de Flore

Passer dans son appartement.

Phébus ne peut vous y poursuivre :
Flore vous soignera jusqu'à votre déclin.

Vous ne mourrez que sur son sein ;

Ah ! croirez-vous cesser de vivre ?

*Par M. Felix Nogaret, de l'Académie
d'Angers.*

*A M. de Chenevières, qui m'invitoit à
l'aller voir à sa campagne.*

C'EST rarement au Parnasse,
Ou dans le sacré vallon
Que je vais voir Apollon.
Là sa dignité me glace,
Il y tient son quant à soi
Comme un Dieu ! . . . C'est pis qu'un Roi.
Là de pitié je soupire,
De façon qu'on pourroit dire
Que je n'ai ni foi ni loi.
Chacun agit à sa guise.
Moi je suis la gravité.
Si quelqu'un s'en formalise
Je m'en moque, en vérité :
Apollon qui tempore
Connoît ma fidélité.

C ij

32 MERCURE DE FRANCE.

En tout temps sa majesté
N'est pas sur le trône assise.
Ce dieu , plein d'aménité,
Par fois cherche la franchise,
Les jeux , l'aimable gaité,
Je sçais quand il s'en avise.
Où j'apprends qu'il s'humanise
Je me rends en liberté.

On dit que dans vos bocages
Il va respirer le frais ,
Et qu'il s'y rend tout exprès
Pour entendre vos ouvrages.
A vous y voir long-tems seuls
Il ne faut pas vous attendre.
Comptez que sous vos tilleuls
J'irai bientôt vous surprendre.

Par le même.

HYMNE DE CALLIMAQUE.

Apollon fut soumis , avant que d'être né,
A l'injuste rigueur d'un astre infortuné.
Sa mère de fureur , par vengeance , agitée
Sentit Junon jalouse & Lucine irritée.
La Terre la refuse en son vaste contour ;
Le Dieu de la lumière a peine à voir le jour !

J U I L L E T. 1773. 53

Et de tant de climats honorés par sa course ;
La flottante Délos est sa seule ressource.

Travaux d'Apollon , par Sénèque

A D É L O S.

Je te consacre aujourd'hui mes vers , ô la plus fortunée des Isles , Délos , nourrice d'Apollon. C'est dans ton sein que ce dieu a pris naissance ; c'est à la piété de Délos qu'il doit les premiers temples où les mortels l'ont adoré. Malheur au poëte qui ne chante pas les sources sacrées de l'Hélicon ! les Muses le méprisent & refusent de l'inspirer : Apollon punit de même celui qui oublie que Délos a des droits sur sa lyre. Je te consacre donc mes vers , ô Délos , nourrice d'Apollon ; ce dieu récompensera mon zèle.

A la vérité Délos est exposée aux vents & aux flots qui battent continuellement ses rivages ; ses bords escarpés semblent plus accessibles aux oiseaux qu'aux hommes ; ses premiers habitans n'étoient que de misérables pêcheurs ; mais Délos a reçu Apollon naissant , Délos est la plus fortunée des Isles.

Que d'autres contrées se glorifient d'être couvertes d'invincibles forteresses , de se voir défendues par d'orgueilleux remparts. Apollon protège Délos : quel en-

C. iiij

54 MERCURE DE FRANCE.

nemi l'attaquera impunément ? Les vents & les eaux minent & détruisent insensiblement les plus fortes murailles ; mais rien ne détruira jamais la puissance du Dieu qui combat pour elle. Délos est chérie d'Apollon : Délos est la plus fortunée des Îles.

De tous les poëtes qui m'ont précédé, quel est celui dont les chants ont célébré plus dignement tes autels ? Que dirai-je après eux à ta louange ? Dirai-je comment Jupiter irrité, frappant les montagnes de son foudre redoutable, les enleva de leur sol étonné, & les précipita dans l'abîme des mers ? Dirai-je comment ce dieu, pour leur faire oublier le continent dont sa main les a séparées, fixe les unes au fond des eaux, & laisse errer les autres au gré des flots & des vagues ? Oui, je chanterai l'origine des Îles ; je chanterai ton origine, ô Délos.

Délos est assise dans la Mer Egée sur des fondemens inébranlables. Mais ce n'est point à la volonté aveugle du destin qu'elle doit cette situation heureuse ; c'est à la reconnoissance de Jupiter. Son *affermissement* est le prix de l'hospitalité qu'elle osa donner à Latone, malgré les menaces de l'aînière Junon. Jusques-là, connue

sous le nom d'*Astérie*, Délos erroit tristement sur les mers, sans autre guide que la fureur des courans qui l'entraînoient tour à-tour. Souvent un voyageur, venant de Trézène à Corinthe, l'avoit aperçue sur sa route : à son retour les yeux cherchoient envain la malheureuse *Astérie*; elle avoit fui à l'extrémité de l'Univers.

Qui peut ignorer la haine de Junon pour toutes les mortelles dont les charmes ont su captiver le cœur de Jupiter ? Cette déesse jalouse persécute Latone avec d'autant plus d'acharnement, qu'elle porte dans ses flancs un fils qui doit être plus cher à son époux. Elevée sur un nuage d'azur, elle repaît ses yeux des tourmens horribles de son infortunée rivale, déjà travaillée par les douleurs de l'enfantement. Deux divinités servent sa haine. Mars & Iris précèdent les pas de Latone. « Osez vous, (crient-ils, d'une voix de tonnerre, dans toutes les villes où la mère d'Apollon demande l'hospitalité,) « osez-vous, mortels audacieux, recevoir dans vos murs l'enemie de Junon ? Craignez la colère de la Reine des Dieux : si vous donnez un asyle à Latone, songez que la foudre la

56 MERCURE DE FRANCE.

» fuit pour vous écraser à l'instant sous les
 » débris de vos cités impies. » O femme,
 » ô mère , ô déesse malheureuse , où dé-
 » poseras-tu ton fruit sacré !

Rejetée par toute la Grèce , Latone re-
 tourne sur ses pas & aborde en Thessalie.
 Ses ennemis l'y suivent encore. Larytse
 lui refuse ses portes. Aucune contrée n'ose
 la recevoir ; par-tout on craint le courroux
 de Junon.

Junon , inflexible déesse , que tu es re-
 doutable dans ta colère ! quoi ! ton cœur
 d'airain ne fut pas attendri , lorsque , sur
 les bords du fleuve *Pénée* , tu l'entendis
 proférer en pleurant ces tristes plaintes :
 « Nymphes de Thessalie , souffrez que
 » Latone dépose dans vos ondes le dieu
 » qu'elle porte dans son sein : Filles heu-
 » reuses de *Pénée* , conjurez-le par ce
 » qu'il a de plus cher , de recevoir dans
 » ses grottes paisibles un fils de Jupiter.
 » O *Pénée* ! tes flots courent-ils toujours
 » avec la vitesse des vents ? Ou prends-tu
 » plaisir à les précipiter aujourd'hui pour
 » m'ôter tout espoir ? . . . Il ne m'entend
 » pas ! ô mon fils ! ô mon sang ! ô fardeau
 » cruel & chéri ! . . Les forces manquent
 » à ta malheureuse mère ! & toi , *Pélion* ,
 » abaisse ta cime superbe ! Tant de lion-

» nes féroces ont un repaire dans ces
 » sombres forêts ! . . Latone ne te deman-
 » de qu'une caverne pour ses couches ! »

Pénée , élevant sa tête aux-dessus des
 eaux , lui répond : « Je ne rejette point
 » vos prières , ô déesse ! Jupiter m'est ré-
 » moin que j'ai plusieurs fois rendu le
 » même service aux rivales de Junon. Je
 » fais que pour m'en punir elle me ren-
 » dra le plus vil des fleuves. « Mars qui
 » vous poursuit , nous observe , prêt à
 » bouleverser mes flots. N'importe : quoi
 » qu'il m'en coûte , je cède à vos mal-
 » heurs ; il m'est doux de périr pour
 » vous. » Il dit , & suspend ses eaux.

Aussi-tôt on entend un bruit pareil au
 mugissement de l'Erna , lorsque l'affreux
 Briarée , dont la bouche odieuse exhale
 des feux terribles , cherche à soulever le
 poids immense dont il est accablé. C'est
 Mars qui a frappé de sa lance la monta-
 gne sur laquelle il est assis. Il veut la pré-
 cipiter dans les eaux de Pénée , & tarir ce
 fleuve jusqu'à sa source. Toutes les enclur-
 mes de Vulcain battues à la fois , tous les
 feux de *Lemnos* allumés en même tems ,
 ne pourroient égaler ce bruit redoutable.
 L'Ossa est ébranlé ; le Pinde tremble , la
 Thessalie entière est émue.

C v

58. MERCURE DE FRANCE.

Pénée ne fut point effrayé. Dévoué entier à Latone, déjà il lui avoit ouvert un chemin jusqu'à ses plus profondes cavernes, lorsqu'elle lui cria : « Arrêtez, »
 « arrêtez, ô Pénée ! je ne souffrirai pas »
 « que vous vous perdiez pour moi. J'ai »
 « connu combien vous m'aimez ; j'ai vu »
 « votre piété pour Jupiter ; comptez sur »
 « ma reconnoissance, comptez sur celle du »
 « père des Dieux. »

Alors la malheureuse Latone, pour se dérober aux regards du Dieu qui la pour-
 suit, fuit vers les bords de la mer. Toutes les Isles la rejettent successivement. Elle se trouve enfin, ô Délos, descendant la mer Eubée, & voguant au tour des Cyclades. Dès que tu apperçois la mère d'Apollon, tu cours au - devant d'elle :
 « Latone, Latone, je t'offre un asyle que »
 « tu cherches en vain depuis si long tems. »
 « L'implacable Junon peut ordonner de »
 « moi ce qu'il lui plaira : je ne crains »
 « point ses menaces. Délos périra con- »
 « tente, si Apollon naît dans son sein. »
 Latone étoit sur les bords du Nil. Vaincue par la douleur, elle avoit délié sa brillante ceinture pour prendre quelque repos à l'ombre d'un palmier. Une sueur mortelle couloit sur son corps épuisé.

Quelle est sa surprise lorsqu'elle voit une
Isle flottante s'avancer pour la recevoir !

« En croirai-je mes yeux , dit Latone ? O
» prodige ! ô bienfait des Dieux ! Sors
» maintenant , ô mon fils , sors du sein
» de ta mère ! une Isle vient t'offrir un
» berceau !... Tu auras donc en naissant
» de quoi reposer ta tête céleste. »

A ces tendres accens, les cignes quit-
rent le Pactole, & viennent en foule cé-
lébrer la naissance du dieu des vers. En
un moment, l'isle en est remplie ; le ciel
en est couvert. Ils chantent : leurs airs
mélodieux charment les angoisses de l'en-
fantement.

Cependant les nymphes de Délos ,
réunies en chœur, invoquent Lucine à
haute voix. Junon l'entend , mais elle est
vaincue ; le destin d'Apollon l'emporte ,
& les Dieux applaudissent.

Que tu es belle , que tu es riche , &
Délos ! Tes fleuves roulent l'or avec leurs
eaux ; on cueille l'or sur tes arbres ; l'or
germe dans tes sillons.

Fière de porter dans tes bras le fils de
Latone , faisie du dieu dont les oracles
vont te rendre à jamais célèbre , tu t'écries
dans l'ivresse de ta joie : « Continent su-
» perbe , & vous Isles qui m'entourez »

60 MERCURE DE FRANCE.

» jetez les yeux sur moi ! La voilà cette
» Isle inculte & déserte , cette vile Dé-
» los , objet de vos mépris ! un dieu l'ha-
» bite , un dieu se fera gloire de porter le
» nom de Délos ! elle regarde sans envie
» vos cités orgueilleuses , vos vastes cam-
» pagnes , vos riches moissons ! Délos
» est inculte , mais voyez dans ses mains
» le berceau d'Apollon ! »

O la plus sainte des Isles ! ton bonheur
a surpassé tes vœux ! tes habitans fortunés
content dans une paix éternelle des
jours calmes & sereins. Apollon , tou-
jours présent à Délos , écarte loin d'elle
les ravages de Bellone , & les fureurs de
Mars. Le bruit de son char redoutable n'a
jamais effrayé tes Nymphes timides : ja-
mais ses coursiers belliqueux n'ont foulé
de leurs pieds ensanglantés tes fertiles
guérets.

O nourrice d'Apollon ! toutes les Na-
tions de l'Univers viennent consulter en-
trembant tes oracles infailibles , tes tré-
pieds divins. Quel vaisseau mouille au-
près de tes bords , sans s'arrêter à tes cé-
rémonies sacrées ? Quel mortel s'embar-
que sur la Mer Egée , sans visiter les au-
tels d'Apollon ? De l'Orient au Couchant
tu reçois chaque jour les prémices des

J U I L L E T. 1773. 61
animaux & des fruits : chaque jour le
dieu de Délos est honoré par de nouveaux
sacrifices : chaque jour on célèbre sa gloire
par des hymnes nouveaux.

Délos , ô Délos ! ô la plus fortunée
des Iles , reçois l'hommage de mes vers.
O Apollon , ô Latone , daignez agréer
mes chants.

Imité du grec par M. Poullin de Fleins.

Cet Hymne est du même auteur que celui à
Jupiter , imprimé dans le Mercure de Décembre
1771.

LE TESTAMENT DE MA RAISON ,
*Epître d'un Homme sensible qui craint
de ne l'être plus.*

L'ON t'a dit vrai : mon oncle est mort ;
Ses vaisseaux , conduits par Neptune ,
Avec les vents & ma fortune ,
Vont bientôt arriver au port.
Sans doute ma tête étonnée
Va prendre un système nouveau ,
Changer comme ma destinée ,
Et se monter à son niveau.
Tandis que j'ose être sincère ,
Que la vérité salutaire
Fait briller son dernier rayon ;

62 MERCURE DE FRANCE.

Lis, je te fais dépositaire
Du Testament de ma raison.

Je dois chérir mon existence ;
J'en ai toujours chéri l'Auteur :
Mais je me flatte que mon cœur
Est plus noble que ma naissance.
Si, changé par un vain bonheur,
J'érige en palais ma chaumière,
Ou si, par un marbre imposteur,
Je veux décorer la poussière
De mes ayeux que mon Pasteur
Inhuma dans son cimetière,
Damis, dis-moi que la grandeur
N'est point le fruit de la richesse ;
Qu'on met un prix à la noblesse,
Et qu'il n'en est point pour l'honneur.
Eh ! s'écrieroit un petit-maître,
Voilà bien de grands mots perdus :
Oui : vous avez raison peut-être ;
Mais la raison... l'on n'y croit plus.
C'est à la mode à vous conduire :
Je vous aime, & veux vous instruire.
Croyez-moi, quittez ces habits ;
Ils sont modestes, malhonnêtes ;
Mon brodeur a le goût exquis,
Il a, dans nos dernières fêtes,
Brodé la Cour & tout Paris.
J'aurai soin de votre attelage.

J U I L L E T. 1773. 63

Je veux qu'il soit leste & galant.
Hâtons-nous : un devout usage
Attend nos Belles à Longchamp ;
Que six Anglois pompeusement
Y promènent votre équipage ;
Que le Marquis en soit jaloux ,
Et que le petit Duc enrage
De se voir éclipsé par vous .

Cher Damis , quel ton ! quel délire !
Quoi ! cet insipide jargon
En un seul jour pourroit détruire
Les longs projets de ma raison ? ...
Un jour ! ... en faut-il davantage ?
D'Ariste on respectoit les mœurs .
Il étoit noble , juste & sage ;
Je le vois monter aux honneurs ,
Et sa vertu reste au passage .
Oui , tout va changer désormais ;
Tout , Damis : peut-être toi-même .
Le cœur du riche a-t'il jamais
Su conserver un cœur qui l'aime ?
Ah ! j'ai besoin de ta pitié ,
De tes conseils , de ta présence ;
Permetts qu'une fois l'opulence
Soit heureuse par l'amitié .
Accours : c'est-elle qui t'en presse :
Viens , ami , viens guider mon cœur ;
Au sein même de ma richesse
Je te charge de mon bonheur .

64 MERCURE DE FRANCE

Tu fais qu'heureux & solitaire,
 Par goût & par réflexion,
 Je m'enflammois avec Voltaire,
 Je m'instruisois avec Buffon.
 Milton, Virgile & Fénélon
 M'apprenoient tout le prix d'Homère;
 Mieux unis sur mon secrétaire,
 Pope retrouvoit Addison,
 Et Racine embrassoit Molière:
 Chaulieu dormoit sous Cicéron;
 Catulle égaïoit la Bruyère,
 Et Lafontaine Crébillon.
 Loin de ces haines littéraires,
 Des protégés, des protecteurs,
 De la gloire & de ces chimères
 Qui sans cesse offrent à nos cœurs
 Plus de dégoût que de douceurs,
 Des jouissances passagères,
 Du faux éclat & de terreurs:
 Au sein de la philosophie,
 Les lettres semoient quelques fleurs
 Sur les épines de ma vie.
 Sans orgueil, quoique sans talent,
 Ignoré même de l'envie,
 J'aimois les arts impunément.
 Pour m'agrandir, trop vrai peut-être,
 Modeste & simple en mes discours,
 Voilà ce que je fus toujours,
 Et voici ce que je vais être.

Jugeant de tout sans rien connoître ,
 Je parle : on m'écoute , il suffit.
 Pour n'être qu'un sot petit-maître
 On a toujours assez d'esprit.
 Pesant dans la même balance
 Un ministre , un drame , un danseur
 Avec une égale importance ,
 Je déciderai d'un auteur ,
 De la guerre , de la finance ,
 D'un pompon , du sort de la France ,
 D'un perroquet & d'un acteur.
 Toujours étranger à moi-même ,
 Las de l'ennui de mes plaisirs ,
 Combinant toujours par système
 Et ma parure & mes loisirs ,
 Je ne sentirai plus la flamme
 Des brûlantes sensations :
 L'homme qui prodigue son ame
 Mérite-t'il des passions ?
 Que dis-je ? si dans mon ivresse
 Je cherche ma première ardeur ,
 Ces premiers jours de la tendresse
 Où l'on croit au parfait bonheur ;
 Ingrat envers mon propre cœur ,
 Damis , tu verras ma faiblesse
 Calomnier avec hauteur
 Les plaisirs vrais de ma jeunesse.
 Hélas ! adieu donc pour toujours
 Et mes erreurs & mes amours ;

66 MERCURE DE FRANCE.

Adieu le charme de ma vie ,
 Mes douces nuits & mes beaux jours ,
 Me voilà riche : adieu Sylvie.
 Tu n'as pour toi que tes appas ,
 Tes graces , ta seule parure ,
 Tes beaux yeux , qui sans imposture
 Peignent l'amour & ses combats ,
 Et la fraîcheur de la nature
 Que l'art cache & n'imité pas.
 De la beauté douce & sévère
 L'œil du riche n'est point flatté ,
 Pour le séduire & pour lui plaire ,
 Il faut plaire à sa vanité ;
 Il faut affecter l'indécence ,
 Insulter la vertu , les mœurs ;
 Et dans le champ de la licence
 Promener avec insolence
 Son infamie & ses faveurs.
 Veux-tu captiver tous les cœurs ?
 Va , la pudeur est inutile ,
 Renonce à la vertu stérile :
 Elle n'a plus d'adorateurs.
 Deviens fausse par habitude ,
 Séduisante à force d'apprêt ;
 Voluptueuse par étude ,
 Et prodigue par intérêt.
 Mais je connois trop ta noblesse
 Oui , ta vertu triomphera ;
 L'amour me fuit & ne me laisse

Qu'un sot orgueil qui choisira
 Une Marquise, une Duchesse,
 Ou quelque Actrice d'opéra.

Beaux jours, où mon âme fidèle
 A ses besoins simples comme elle,
 Trouvoit par-tout un sentiment,
 Où chaque objet, chaque moment
 M'a fait goûter le plaisir d'être,
 Bientôt vous allez disparaître,
 Et c'est quand vous m'êtes ravis,
 Oui, c'est dans cet instant peut-être
 Que je sens mieux tout votre prix.
 Hier!.. je crois revoir encore
 Ce spectacle voluptueux!
 Hier, sur son char lumineux,
 J'ai vu la diligente aurore
 Soulever le voile des Cieux.
 Quand Phébus, ouvrant sa carrière,
 Fait briller son premier rayon
 Et colore notre hémisphère,
 Mon âme, plus noble & plus fière,
 S'agrandit avec l'horizon.
 Dieux! que j'aime à voir la verdure
 Renaître avec la volupté!
 Ma curieuse avidité
 Cherche à suspendre la nature.
 Son aspect attendrit mon cœur;
 Tout le charme, tout l'intéresse;

68 MERCURE DE FRANCE.

Il aime avec plus de douceur
 Et ses amis & sa maîtresse.
 Le soir, lorsqu'un noble repos
 M'offre une horreur majestueuse,
 Lorsque la nuit silencieuse
 Du sommeil verse les pavots,
 Seul avec ma mélancolie,
 Dans une douce rêverie
 Je trouve des plaisirs nouveaux ;
 Tout dort, l'amour & les oiseaux ;
 Et je n'entends dans la prairie
 Que le murmure des ruisseaux.

Où, pour l'homme simple & paisible
 La nature offre mille appas ;
 Mais l'homme riche est insensible
 Aux plaisirs qu'il n'achète pas.
 Les élémens même obéissent
 A ce tyran impérieux.
 Les feux brillent, les eaux jaillissent ;
 Là, le salpêtre audacieux,
 Soumis à l'art, gronde, s'élance,
 Sa prison vole avec ses feux ;
 On lui prescrit sa résistance,
 Sa route, son bruit, sa couleur,
 Et l'on calcule sa puissance
 Pour s'amuser de sa fureur.
 Ici les sources enchaînées
 Descendent d'un mont orgueilleux.

Un jet rapide , impétueux
 S'élève , & les eaux étonnées
 Cherchent leur niveau dans les Cieux.
 Plutus emprisonne Pomone ;
 Le Printems voit avec regrets
 Les fruits que mûrit l'Automne.
 Les prés se changent en bosquets ,
 Et Flore cueille sa couronne
 Où devoit moissonner Cérès.

Pour moi , Damis , quand j'envisage
 Ces foux brillans , ces lourds Crassus ,
 Qu'un vil métal a corrompus ,
 Je crois les haïr davantage.
 Mais à l'instant où je t'écris ,
 Quand je songe à mon opulence ,
 Je dois te l'avouer , Damis ,
 Je doute encor de ma constance.
 Je ne fais : ce nouveau destin ,
 Tout cet éclat... cette fortune...
 Tout me trouble , tout m'importune...
 J'étois plus heureux ce matin.
 Mais.. qui m'écrit ? Ciel quel naufrage !
 Mes vaisseaux périclissent près du port.
 Eh bien.. c'est l'instant du courage...
 Damis , je pardonne à mon sort ,
 Puisqu'enfin ma raison surnage,



L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Juin 1773, est le *Violon*; celui de la seconde est les *Yeux*; celui de la troisième est l'*Amour*; celui de la quatrième est la *Mouche*; celui de la cinquième est la *Fougère*. Le mot du premier logogryphe est la *Voix*, où se trouve le mot latin *vox*; celui du second est *Mercur*e, où se trouvent *mer*, *rue*, *réve*, *cure*, *mur*.

É N I G M E.

Nous sommes des millions de frères,
 Fort peu de satisfaits, nombre de mécontents,
 De timides, de téméraires,
 Peu de discrets & beaucoup d'imprudens.
 Mais comment pouvoir nous connoître !
 Comment pouvoir nous définir !
 Le même instant qui nous fait naître
 Est celui qui nous voit mourir.
 Nous aimons beaucoup à nous plaindre.
 En vain l'on voudroit nous contraindre,
 Pour avoir notre liberté ;
 Nous échappons sans qu'on y pense ;

Et trahir un secret , gardé dans le silence ,
 Prouve notre légèreté.
 Tout passe , tout change de mode ,
 Un seul de nous jadis pouvoit combler tes vœux ;
 A présent on se rend heureux
 Par une route plus commode.
 Celles qui nous trouvoient charmans
 Ne nous rendent plus de justice ,
 Nous sommes relégués , par un fatal caprice ,
 Dans la musique & dans les vieux romans.

A U T R E.

CELUI qui près d'une ouverture
 Se tient , tout ainsi qu'un hibou ,
 Sans cesse niché dans son trou ,
 N'a-t'il pas excité quelquefois ton murmure ?
 Le plaideur le maudit , l'amant , le créancier ;
 Ils l'invitent pourtant à boire ,
 A les placer dans son grimoire ,
 Quoiqu'il ne soit pas grand sorcier ;
 Quelquefois il porte les armes ,
 Et toutes les couleurs qu'on voit dans l'Univers ;
 On le trouve par-tout , aux Chartreux , chez les
 Carmes ,
 Enfin jusques dans les Enfers ,

A U T R E.

Je suis un logis ambulant ;
 Celui de l'escargot ne m'est pas comparable ;
 Je fers au Prince , à l'opulent ,
 Au porte-faix , au misérable :
 Chez ceux-ci , j'ai pour fondemens
 Un double rang de fer qui souvent m'environne.
 Chez ceux-là , l'or , l'argent , même les diamans
 S'élèvent sur mon toit en forme de couronne.
 Lorsque j'offre un facile accès ,
 Celui que je reçois ne s'en repent jamais.
 Mais si quelqu'un me force à lui faire ouverture ,
 Il est bientôt puni de sa témérité ;
 Je le tiens en prison , & même à la torture.
 Quoique je sois de grande utilité ,
 On me traite assez mal : souvent je me dessole ;
 Mais enfin ce qui me console ,
 C'est que mon propre frère est aussi maltraité.
 Trite ressource , hélas !... j'ai beau faire mer-
 veilles ,
 Mon sort , je le répète , est très-désgracieux ;
 Mon maître tous les jours me tire les oreilles .
 Me trépigne étant jeune , & me jette étant vieux :
 C'est alors que je change & de nom & de sexe ,
 Et que , pour me soustraire au tyran qui me vexé ,
 Je

Ac Madame la Dauphine .

Les Paroles par M. l'abbé de l'Attaignant, et

La Musique par M. l'abbé de Lacassagne.

Allegro.

Juillet,
1773.



Est-il un en-cens plus flat-



-teur, Que l'hom-ma-ge li-bre du



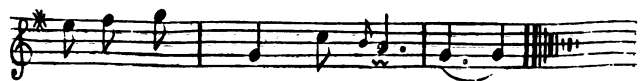
cœur, Et que d'être a-do-rée ?



Voyez tout ce peu-ple jo-yeux,



Qui croit voir des-cendre des cieux,



Une nou-velle as-tré-e .

J U I L L E T. 1773. 73

Je cherche un pauvre maître, & je m'en trouve
mieux ;

Il est quelquefois bon de vivre avec les gueux.

Par M. Catimini, de Rouen.

L O G O G R Y P H E.

Ja jette par-tout l'épouvante.

Qu'on me coupe la tête, hélas ! c'est encor pis !

La moitié de mon corps est un objet qui tente :

L'autre augmente nos jours, & souvent nos loun-
cis.

Par le même.

A U T R E.

Tout flatte en moi, le goût, l'odorat & les
yeux.

J'offre dès ma naissance une fleur agréable,

Et je deviens ensuite un fruit délicieux :

Aussi me trouve-t-on, en tout tems présentable :

La moitié de mon corps est toujours en crédit,

Et l'autre est tout esprit.

Par le même.

I. Vol.

D

A U T R E.

DE tous les animaux je suis l'unique espèce
En qui la consonne S

Réunit a, e, i, o, u.

Mon nom, d'ailleurs, vous est assez connu,

Par le même,

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Notice des Poëtes Latins, contenant la
vie de chaque poëte, les jugemens sur
ses ouvrages, avec un choix des plus
beaux morceaux, traduits ou imités en
vers françois, en 4 vol. in - 12. Par
M. M. . . . avec cette épigraphe :*

Dulces ante omnia Musæ

Quarum sacra fero.

V I R G.

A Paris, chez Fetil, libraire, rue des
Cordeliers, près celle de Condé.

L'AUTEUR présente dans cet ouvrage un
tableau des différentes révolutions de la
poësie latine, depuis le siècle des Scipions

jusqu'à la fin du règne de *Théodose*. Il
 offre, sous un seul point de vue, tout ce
 qui concerne les grands poètes qui ont
 illustré l'Italie. On ne s'y borne pas aux
 faits historiques : on examine les ouvra-
 ges de ces modèles dans tous les genres
 de poésie ; on en choisit les plus beaux
 morceaux , qu'on accompagne de ré-
 flexions sur la poétique, &c. Les ama-
 teurs y verront avec plaisir les modernes
 en parallèle avec les anciens. « A côté
 » d'un endroit délicat & ingénieux, d'une
 » pensée neuve & sublime ; &c. on a eu
 » soin de placer une imitation libre, une
 » élégante paraphrase, ou des vers qui
 » expriment, ou les mêmes images, ou
 » seulement le fond des idées. Ces pas-
 » sages peuvent être utiles au goût, qui
 » s'épure par la comparaison. Les jeunes
 » poètes verront de quelle manière nos
 » célèbres auteurs ont fait passer dans
 » leurs écrits les pensées des poètes an-
 » ciens. Ils ne pourront lire ces passages
 » sans ressentir quelques étincelles du feu
 » divin qui les enflammoit, & sans cher-
 » cher à les imiter. C'est une chose, dit
 » *Longin*, bien glorieuse & bien digne
 » d'une ame noble, de combattre pour
 » l'honneur & le prix de la victoire, avec

76 MERCURE DE FRANCE.

» ceux qui nous ont précédés , puis-
 » dans ces sortes de combats, on peut être
 » vaincu sans honte, &c.

» On a beau avoir un heureux génie,
 » une imagination vive & féconde, ce
 » n'est pas assez ; il faut encore puiser aux
 » sources célèbres. Le jeune peintre qui
 » veut exécuter de grands tableaux, ne
 » dessine-t'il pas de tems en tems d'après
 » les *Michel-Ange* & les *Raphaël* ? C'est
 » en enrichissant leur langue des beautés
 » de la langue latine ; c'est en luttant sans
 » cesse avec les beaux génies d'Athènes
 » & de Rome, que les *Corneille*, les *Mo-*
 » *lière*, les *Racine*, les *Lafontaine*, les
 » *Boileau*, les *Rousseau*, les *Voltaire*,
 » leurs dignes émules, ont mis à leurs
 » ouvrages le sceau de l'immortalité,
 » &c. &c. »

Livius Andronicus, *Ennius*, *Pacuvius*,
Plaute, *Térence*, *Lucilius*, &c. &c. for-
 ment le premier âge des Poëtes Romains,
Lucrèce, *Catulle*, &c. &c. composent le
 second. « *Ennius* s'éleva au-dessus de
 » tous les écrivains de son tems, & fer-
 » tilisa le champ encore stérile de la poé-
 » sie latine. La nature l'avoit doué d'une
 » imagination forte & abondante. Créa-
 » teur à bien des égards, il ne copia point

» aussi servilement les écrits des Grecs
 » que la plûpart de ses prédécesseurs. *Ho-*
 » *mère* étoit le grand modèle qu'il se pro-
 » posoit d'imiter. Il marcha sur ses pas,
 » emboucha la trompette héroïque, chan-
 » ta la guerre d'*Etolie*, & les actions écla-
 » tantes de *Scipion* l'Africain. Des figu-
 » res hardies, des images frappantes, un
 » style véhément, un ton guerrier, voilà
 » ce qu'on distinguoit dans ses célèbres
 » *annales* de Rome, composées en vers
 » héroïques, & si estimées de l'antiquité,
 » &c. »

Pacuvius chanta le cothurne d'*Eschyle*
 & de *Sophocle*, & fit passer dans ses piè-
 ces une partie des richesses de ces heu-
 reux génies. « Il ouvrit au théâtre latin
 » une route nouvelle. Il fut peindre *Asrée*
 » & ses fureurs avec des traits élevés &
 » hardis : il déployoit supérieurement
 » l'ame des grands personnages qu'il met-
 » toit sur la scène. Tout brilloit dans ses
 » mains, tout surprenoit, tout attendris-
 » soit. La mâle vigueur de son style dom-
 » ptoit l'esprit; la force de ses expres-
 » sions, la noblesse de ses sentimens,
 » l'enthousiasme de sa poésie enlevoient
 » l'ame des spectateurs. *Pacuvius* fut sans
 » doute le plus grand poëte tragique qui

78 MERCURE DE FRANCE.

« ait paru à Rome : personne ne l'égalait
« dans la suite , &c. »

La langue latine reçut ses premiers charmes de la plume de *Plaute* & de *Térence*. Le premier porta la comédie latine au point de perfection où elle étoit capable d'arriver. « Il avoit bien étudié l'homme , & possédoit à fonds les mœurs de son tems. . . Il n'y a qu'une voix sur la beauté de ses comédies. Tout est plein d'action , de mouvement & de feu ; son génie aisé , riche & fécond ne laisse jamais languir le théâtre ; ses intrigues sont biens nouées & conformes à la qualité des personnages ; ses incidens sont très-variés ; il a le talent de faire plus agir que parler. Son style est pur , serré , nombreux ; son tour est aisé & naturel ; ses expressions vives & brillantes ; ses pensées fines & remplies de ce sel attique , si propre à la raillerie & si difficile à attraper , &c. »

L'auteur , après avoir tracé le caractère de *Plaute* , représente l'état de la comédie lorsque ce poëte parut , donne un jugement rapide sur chacune de ses pièces , & en choisit quelques scènes piquantes.

Gallus , Virgile , Tibulle , Propertius , Horace , Ovide , &c. remplissent le troi-

sième âge. La poésie brille alors dans toute sa pureté. C'est l'âge d'or de la littérature romaine. Ce qui doit attacher dans les notices que l'on donne sur ces grands hommes, ce sont les imitations faites par nos poëtes ; quelques-unes rendent les images, les ornemens, les graces, la douceur & la délicatesse des originaux : on se contentera d'en citer deux ou trois exemples. M. *Ducis* a très-bien rendu cette belle comparaison de *Virgile* :

Qualis populeâ mærens Philomela ; &c.

Telle à l'écart, près de son nid perchée ;
 Une colombe, au fond d'un bois cachée ,
 Demande , appelle & rappelle toujours
 Ses chers petits , doux fruits de ses amours ;
 Qu'un dur Pasteur a , de sa main grossière ,
 Tremblans & nuds , arrachés sous leur mère.
 Sur un rameau , là , seule en sa douleur ,
 La nuit l'entend lamenter son malheur ;
 L'ombre s'enfuit , tout s'éveille , & l'aurore
 Sur son rameau l'entend gémir encore.

Ce morceau , traduit des *Géorgiques*, par M. l'Abbé Delisle , renferme toute la force & toute la chaleur de l'original : l'auteur peint la course des chevaux.

Le signal est donné. Déjà de la barrière,

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Cent chars précipités fondent dans la carrière ;
Tout s'éloigne , tout fuit : les jeunes combattans
Tressaillans d'espérance & d'effroi palpitans ,
A leurs bouillans transports abandonnent leur
ame ;

Il pressent leurs coursiers : l'effleur siffle & s'en-
flamme.

On les voit se baisser , se dresser tour-à-tour ;
Des tourbillons de sable ont obscurci le jour.
On se quitte , on s'atteint , on s'approche , on
s'évite ;

Des chevaux haletans le crin poudreux s'agite ,
&c.

L'ode d'*Horace* , qui commence ainsi :
Beatus ille , &c. a conservé dans notre lan-
gue sa simplicité , sa délicatesse & ses
graces. L'illustre imitateur de l'ami de
Mécène a su joindre la passion à la vérité :
c'est la nature elle-même , & la nature de
l'âge d'or. Heureux , dit le poëte , celui
qui sillonne le champ de ses pères !

De la trompette sanguinaire
Il ose mépriser la voix ;
De la fortune mercenaire
Il ignore les dures loix.

Il rit du frivole avantage
Dont le courtisan est épris ,

Et l'intrigue au double visage
N'obtient de lui que des mépris.

Fidèle aux loix de la nature ,
Seule , elle fait tous ses plaisirs ;
Et ses besoins sont la mesure
De ses goûts & de ses desirs.

Tantôt , à sa vigne naissante ,
Il unit de jeunes ormeaux ;
Tantôt , d'une main bienfaisante ,
Il en élague les rameaux.

Tantôt , à l'ombre de sa treille ;
Il compte ses troupeaux naissans ;
Il serre les dons de l'abeille ,
Il tond les agneaux bondissans.

Lorsque Pomone , en ses contrées ,
A mûri ses dons précieux ,
Il charge les mains épurées
Des prémices qu'il offre aux dieux.

Sous un vieux chêne il fait attendre
Le déclin du brûlant soleil ;
Puis sur un gazon frais & tendre
Il va chercher un doux sommeil.

Alors mille rivaux d'Orphée ,
Bardes légers des arbrisseaux ,

D. v.

82 MERCURE DE FRANCE.

S'unissent, pour hâter Morphée,
Au gasouillement des ruisseaux.

(*M. le Duc de N....*)

Le quatrième âge de la poésie latine est annoncé par *Sénèque* le Tragique. « Lors-
» qu'il parut, le laurier d'Apollon commen-
» ça à se flétrir. La poésie perdit sa première
» beauté : on préféra le brillant au solide,
» le merveilleux au vrai, les saillies d'une
» folle imagination à la justesse du bon
» goût. On courut après les tours bril-
» lants, les pointes, les jeux de mots. Cet
» arrangement heureux de mots, ce nom-
» bre, cet éclat, cette harmonie enchan-
» teresse, ce bon sens admirable, &c. voi-
» là ce qu'on sacrifia au bel esprit, qui de
» tout tems a été funeste à la poésie. . .

» *Sénèque* s'étoit tellement emparé de
» l'esprit des jeunes littérateurs de son
» tems, qu'il en fut le Coriphée & l'oracle.
» Il imita la politique de ces hommes
» dont parle *Corneille*, qui désespérant
» d'arriver aux premières places par leur
» mérite,

Si tout n'est renversé, ne peuvent subsister, &c.

L'auteur, après un examen des beautés
& des défauts de *Sénèque*, conclut avec

raison « que cet auteur fait plutôt consister
 » l'excellence de la tragédie dans les sen-
 » tences que dans les mouvemens des
 » passions & dans la peinture des carac-
 » tères. Il affoiblit les sentimens, en vou-
 » lant les orner par des traits de rafine-
 » ment, par des métaphores ampoulées,
 » par de fastueuses hyperboles. C'est un
 » beau parleur qui remplit l'oreille & ne
 » dit presque rien au cœur, &c. »

Perse, *Lucain*, *Juvenal*, *Martial*,
Stace, *Aufone*, &c. sont du 4^e. âge.
 On fait remarquer les éclairs de génie qui
 brillent de tems en tems dans les ouvra-
 ges de ces poètes, qu'on doit lire avec
 discernement & avec choix. Leurs arti-
 cles sont très-étendus, & l'on a tâché d'y
 réunir tous les morceaux qui annonçoient
 un talent marqué, & qui avoient été heu-
 reusement imités.

Claudien, qu'on peut appeler le der-
 nier des Romains, couronne la vie des
 Poètes. « La facilité, la force, la majesté
 » se font remarquer dans la plûpart de ses
 » ouvrages. Il s'élève quelquefois vers la
 » sphère de *Virgile*, & lui dérobe quel-
 » ques étincelles de son divin génie.
 » *L'enlèvement de Proserpine* est plein de
 » verve & d'enthousiasme. Les caractères

84 MERCURE DE FRANCE.

» en sont vrais & bien dessinés ; les im-
 » ges vives & heureuses ; les pensées justes
 » & sages , les descriptions intéressantes.
 » Le troisième livre est tout dramatique
 » & plein de mouvemens tendres & pas-
 » sionnés. S'il y a des morceaux où le faux
 » goût de ces tems s'est un peu mêlé, ils
 » sont rachetés par des beautés sublimes,
 » &c. » On les trouve presque toutes dans
 cette collection.

Tels sont à-peu près le plan & la mar-
 che de la notice des Poètes Latins , qui
 n'est qu'une suite de l'Essai , publié en
 1771 , sur les *Poètes Grecs*. Cette espèce
 d'histoire de la Poésie est de la compo-
 sition d'un jeune homme attaché à la bi-
 bliothèque du Roi : son dessein est de
 donner ainsi successivement une idée ra-
 pide des Poètes Italiens, Espagnols, An-
 glois, & de finir par les François. On
 l'invite à la continuer, & sur-tout à veil-
 ler plus exactement à la correction des
 épreuves de son ouvrage, qui est malheu-
 reusement rempli de fautes d'impression.

Apollonii Sophistæ Lexicon Homericum
græcè & latine, duobus tomis. Le Lexi-
 que d'Apollonius, grec & latin, en deux
 tomes, chez Molini, rue de la Harpe.

Le Lexique grec d'Apollonius, qui paroît aujourd'hui pour la première fois, est tiré d'un manuscrit unique du dixième siècle, qui a passé de la bibliothèque Coisline dans celle de l'abbaye St Germain des Prés. C'est un ouvrage composé du tems d'Auguste, par Apollonius, Sophiste d'Alexandrie, pour l'intelligence d'Homère. Il est très-curieux & très-important de voir comment les Grecs, certainement beaucoup plus instruits que nous dans leur propre langue, entendoient les ouvrages de ce grand poëte, qui ayant vécu dans des tems fort reculés, s'est servi des expressions de l'ancien grec, & de termes qui ensuite ont été pris dans des acceptions fort différentes. C'est le but qu'Apollonius s'est proposé, & qu'il remplit supérieurement. Il nous rapporte tout ce que les anciens critiques ont dit de plus intéressant sur les mots & sur les vers les plus difficiles d'Homère. A son propre sentiment il joint toutes les décisions de la fameuse école d'Alexandrie. On retrouve dans son ouvrage les commentaires de plus de vingt sçavans, dont on ne connoît aujourd'hui que le nom. Non-seulement il nous dit le sens que les anciens attachoient aux passages les plus obscurs de l'Iliade & de l'Odyssée, mais encore il

86 MERCURE DE FRANCE.

nous retrace la manière dont ils les lisoient ; & comme il cite une foule prodigieuse de vers d'Homère, d'une manière différente de la leçon généralement reçue, il nous fournit un grand nombre de variantes très-importantes. Ensorte qu'il peut servir tout à la fois à nous procurer une édition plus correcte, & une traduction plus fidèle de ce grand auteur si maltraité par ses copistes & par ses interprètes. De plus Apollonius nous aide à restituer d'un bout à l'autre les anciens Lexiques grecs, tels que ceux d'Hesychius, de Suidas, de l'Etymologus Magnus, &c. dont il est la source. Faut-il donc s'étonner que le célèbre Montfaucon ait dit de ce précieux manuscrit, qu'il suffit seul pour donner à la bibliothèque Coislino une très-grande supériorité sur toutes les bibliothèques de l'Europe ?

Ce qui avoit retardé jusques à présent la publication de cet ouvrage important, c'est qu'on l'avoit regardé comme indéchiffrable. En effet chaque mot étoit une abbréviation, & n'étoit représenté que par une ou deux lettres très-fines, presque imperceptibles, & souvent à moitié effacées. Ordinairement c'est la connoissance des mots qui mène à celle des choses : ici c'est celle des choses qui a conduit M. de

Villoison à l'intelligence des mots. A force de combinaisons, il a surmonté toutes ces difficultés ; & pour épargner aux autres la peine qu'il s'est donnée , il a mis à la tête de son ouvrage , neuf planches gravées en partie de sa main , & il a calqué lui-même sur le MS toutes les formes de lettres bizarres & singulières , toutes les terminaisons & toutes les abréviations presque indéchiffrables , dont ce MS étoit hérissé , & il a donné l'explication à côté en caractères grecs ordinaires , & à la fin de la 8^e & 9^e planches il a placé un ample *Specimen Lëctionis* qui suffit pour faire juger de toute la difficulté de cet utile & pénible travail. Ces planches servent infiniment pour la *Palæographie* , & avec leur secours on peut aisément déchiffrer tous les MSS du 9^e & 10^e siècles. M. de Villoison a mis une version latine de sa composition en regard du texte grec d'Apollonius , & il y a joint des notes , où il corrige tous les passages corrompus du Scholiaste d'Homère, d'Apollonius, d'Hésychius, de Snidas, de l'Etymologus Magnus , & des autres Lexicographes Grecs. Il supplée aux omissions , éclaircit les difficultés , apporte les exemples nécessaires , donne des règles générales de critique , indique les variantes d'Homère, pèse &

88 MERCURE DE FRANCE

discute les différentes leçons, corrige les différentes traductions & versions, compare les explications des interprètes, va chercher la source & l'étymologie des mots grecs dans les langues hébraïques, chaldaïques, syriaques, arabes & éthiopiennes, & montre le rapport de l'ancien grec avec le grec vulgaire. Comme Apollonius a cité dans son Lexique une foule prodigieuse de vers d'Homère, sans spécifier l'endroit où ils sont placés, M. de Villoison a soin d'indiquer exactement le poëme, le livre, & le nombre du vers. Il fait remarquer les fragmens jusqu'ici inconnus d'Alcman, de Sophocle, d'Anacréon, & des autres, qui se trouvent dans son ouvrage, & donne à la fin une table de tous les auteurs cités par Apollonius, & une autre des mots expliqués dans ce Lexique. Il fait aussi usage de plusieurs MSS. de la bibliothèque du Roi, & de la bibliothèque de St Germain-des-Près, dont il publie des morceaux précieux. A la fin de ce Lexique il donne encore un morceau très-neuf & très-curieux. C'est la traduction en prose grecque du 3^e. livre de l'Illiade, d'après deux Mss. du Roi, dont il donne aussi les variantes. Cette version très-littérale sert à nous montrer la manière dont les Grecs entendoient leur

J U I L L E T. 1773. 89

Homère, nous donne une idée juste & précise de la valeur de chaque mot grec, & nous montre la différence totale qui se trouve entre la langue de la prose & celle de la poésie ; en même tems qu'elle nous apprend quel est le vrai terme prosaïque qui répond exactement au terme poétique. On sent aisément qu'une traduction grecque se calque plus aisément sur un original grec, qu'une version latine, ou une traduction en langue vulgaire. A la tête de son ouvrage M. de Villoison a placé des *prolegomènes* fort amples, pleins de recherches critiques, philologiques & historiques. il y donne la vie de plus de vingt Grammairiens de l'antiquité, qui ne se trouvent plus que dans Apollonius, & rend un compte fort exact de son travail qui est immense.

Cet ouvrage, qui est fort bien imprimé, & dont toutes les épreuves ont été revues exclusivement par l'auteur, se vend chez Molini, libraire *italien*, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. Le prix des 2 vol. *in 4°*. est de dix écus. En faveur des curieux on en a tiré un très-petit nombre d'exemplaires petit *in-folio*, qui se vendent 42 livres, & une pareille quantité de grand *in-folio*, de

90 **MERCURE DE FRANCE.**

même format que le bel Homère de Glasgow, dont ils font suite; prix 20 écus.

Cours de Géométrie - pratique , d'Architecture militaire , de Perspective & de Paysage , avec un dictionnaire des termes de l'Architecture , dirigés relativement aux connoissances essentielles , que doivent avoir dans ces quatre premiers genres d'étude du dessin , les jeunes Gentils - hommes destinés à l'état militaire. Par C. Dupuis , professeur d'architecture à Versailles , Maître de dessin de MM. les Pages de Mgr le Comte de Provence , & de la jeune Noblesse ; vol. in-4°. avec des planches. A Paris , chez Jombert , libraire , rue Dauphine ; Knapen & Delaguerre , libraires - imprimeurs , au bas du pont St Michel.

L'auteur de ce cours , dans la vue de le rendre plus utile à la jeunesse qui fait plus d'attention à des instructions précises & méthodiques qu'à des explications en discours , s'est appliqué à rassembler dans un volume , d'environ une centaine de pages , les élémens de la Géométrie - pratique , de la Fortification , de la Perspective & de l'étude du Paysage. L'auteur a accompagné ces élémens de planches ; & ces planches ,

gravées avec beaucoup d'exactitude, deviennent ici nécessaires pour la démonstration claire & sensible de l'objet.

Nouvelles Espagnoles, traduites de différens auteurs par M. d'Ussieux; deux volumes in-12. A Madrid; & se trouve à Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe.

Ces nouvelles nous retracent plusieurs événemens domestiques propres à nous éclairer sur la connoissance du cœur humain & sur les intrigues des petites passions. Elles pourront distraire agréablement le lecteur par la vérité des détails. Le style de ces nouvelles est d'ailleurs soutenu & approprié aux personnages qui agissent. Mais ces personnages sont presque toujours tirés de conditions élevées, & le cercle des situations qu'on leur fait parcourir est un peu étroit; & c'est ce qui répand une sorte de monotonie sur le recueil de ces nouvelles.

Choix de Poësies italiennes, traduites en françois, avec des observations sur les élisions, les licences poétiques, les diverses terminaisons, & les différentes parties du discours; augmenté d'un

92 MERCURE DE FRANCE.

commentaire instructif touchant la poésie ; avec un vocabulaire italien - françois des mots anciens & des expressions néologiques employées par les poètes , & une dissertation sur les vers italiens.

Ouvrage destiné à faciliter la lecture & l'intelligence de la poésie italienne. Pour servir de suite à l'abrégé de la langue Toscane ; dédié à Mgr le Comte de Provence ; par M. Palomba , professeur des langues italienne & espagnole ; tome troisième in 8°. A Paris, chez Tillard, quai des Augustins ; Delalain, rue de la Comédie Française ; Costard, rue St Jean-de-Bauvais, Ruault, rue de la Harpe.

Ce nouveau volume qui doit faire suite à l'*Abrégé de la Langue Toscane*, publié par M. Palomba en 1768, est particulièrement destiné à faciliter la lecture des poètes Italiens. Cette lecture est toujours ce qui arrête le plus ceux qui étudient la langue italienne, à cause des inversions, des métaphores, des élisions & des licences que se permettent les poètes Italiens. Le zélé professeur, pour mieux remplir l'objet qu'il s'est proposé, a fait un choix agréable de morceaux de poésie qu'il a accompagnés d'une traduction françoise.

J U I L L E T. 1773. 93

Il s'est moins attaché dans cette traduction à l'élégance qu'à l'exactitude, afin de faire mieux connoître à l'élève le sens précis de l'italien. Des notes grammaticales & historiques, & un commentaire utile expliquent les passages des poètes les plus difficiles à entendre, & ajoutent à l'utilité que l'on peut retirer des observations de M. Palomba sur les élisions, les licences poétiques & les différentes parties de l'oraison. Ce professeur a de plus enrichi ce supplément à sa grammaire italienne, d'une dissertation sur les différentes espèces de vers italiens, & d'un vocabulaire italien-françois très-ample qui fait connoître les expressions qui ont vieilli, & celles qui sont aujourd'hui employées par les bons écrivains.

Placide à Maclovie, sur les scrupules.

Ne soyez pas trop juste, ni plus sage qu'il n'est nécessaire, de peur que vous ne deveniez stupide.

Noli esse justus multum, neque plus sapias quam necesse est, ne obstupeas.

Eccles. cap. 7 v. 17.

Vol. in-12. A Paris, chez J. A. Durand Dufrenoy, libraire, rue des Noyers.

24 MERCURE DE FRANCE.

Les règles qui sont ici proposées d'après les Pères de la Vie spirituelle, contre les scrupules, regardent seulement ces âmes timorées qui cherchent Dieu dans la droiture de leur cœur, & que la crainte de l'offenser jette dans des perplexités continues. L'objet de l'auteur dans cet ouvrage est de travailler à dissiper leurs alarmes & assurer leur confiance. Il commence par leur exposer la nature, le danger & les causes principales des scrupules, pour les mettre plus en état de juger leurs infirmités spirituelles, & les engager par-là à en chercher le remède avec plus d'empressement.

Il rapporte, d'après les Casuistes, les moyens qu'elles doivent employer pour s'en délivrer. Il insiste particulièrement sur l'obéissance au Confesseur, comme le remède sans lequel tous les autres, quelque bons qu'ils soient eux-mêmes, deviennent inutiles.

Il oppose à tous leurs troubles quelques vérités consolantes, propres à les tranquilliser & à leur rendre la paix de la conscience, pour peu qu'elles veuillent s'en occuper.

Il s'applique ensuite à dissiper les illusions de leur esprit à l'égard de certaines matières, sur lesquelles elles ne paroissent

pas assez instruites, ou du moins, auxquelles elles ne portent pas assez leur attention.

Il fait ensuite l'application de ses principes à quelques scrupules pris entre les plus communs, pour en rendre l'usage plus facile.

Enfin il termine ce petit ouvrage par plusieurs règles, qui ont pour objet de leur rendre la confession facile & aisée.

Cet écrit, qui a été composé pour une Demoiselle scrupuleuse qui craint Dieu, a été rendu public, parce qu'il peut être très utile à toutes les personnes tourmentées de scrupules, & aux directeurs chargés du soin de leur conscience. L'auteur n'avance rien que d'après les écrivains canoniques & les auteurs les plus respectables; & il cite ses autorités pour aller au devant de la délicatesse des personnes scrupuleuses qui sont toujours en garde contre les conseils qu'on leur donne, comme si on vouloit leur élargir la voie du salut. Il a pensé qu'en leur montrant les sources pures où il a puisé ses principes, il trouveroit en elles plus de docilité à s'y conformer.

La Femme dans les trois états de fille, d'épouse & de mère; histoire morale

96 MERCURE DE FRANCE.

comique & véritable; 3 parties in-12.
A Londres; & se trouve à Paris, chez
de Hanſy le jeune, libraire, rue St Jac-
ques.

Des intrigues, des tracasseries, des événemens domestiques écrits d'un style de conversation enjoué & souvent coupé par des dialogues, rendent ce roman, si non intéressant, du moins propre à occuper un moment les personnes qui aiment les petits faits & fort peu les réflexions. On pourra peut-être reprocher à l'auteur de n'avoir pas toujours fait un choix heureux des événemens qu'il présente, d'avoir accompagné ces faits de circonstances singulières, quelquefois même bizarres; & d'avoir négligé de les disposer de la manière la plus propre à l'instruction qu'il s'est proposée. Mais il répondra que c'est une histoire & non un roman qu'il donne, & qu'il n'a point été le maître de changer le plan de son ouvrage.

L'auteur fait sur le danger des romans une réflexion qui mérite d'être ici rapportée. Il ne parle point de ces romans qui attaquent les mœurs; ils portent leur condamnation avec eux; mais de ceux où l'auteur s'est plu à substituer les idées gigantesques

gantesques de son imagination aux vérités simples de la nature. Il remarque avec raison que le moindre danger de ces sortes de lectures est de jeter les jeunes personnes dans une sorte d'ivresse. Les choses qui les environnent ne leur paroissent plus les mêmes; elles se sentent emportées hors de la simple nature; elles ne se plaisent qu'avec les chimères de l'imagination; à tout moment elles pensent voir l'image de l'objet qu'elles voudroient aimer; & trop souvent elles croient le trouver dans celui qui en approche le moins par les qualités du cœur & de l'esprit.

Dans la troisième partie de cet ouvrage intitulée *la Mère*, l'auteur fait voir par un exemple qu'il rapporte & dont il a été lui-même témoin, que si l'on pouvoit accoutumer les jeunes filles à prendre une haute idée de celui qu'on leur destine, & que l'époux fût ensuite l'entretenir, tous les mariages seroient heureux. « Deux
» jeunes amans, qui vivoient à cinquante
» lieues l'un de l'autre, se sont éperdue-
» ment aimés, sans se voir, durant plu-
» sieurs années. Leurs parens se propo-
» soient de les unir; la jeune personne
» étoit à Paris, l'amant en Bourgogne:
» on vanta de bonne heure au dernier le

98 MERCURE DE FRANCE.

» mérite , les graces de Mlle Robert ; on
 » l'excitoit à remplir ses devoirs , à devan-
 » cer tous ses émules dans les classes , par
 » l'espoir de se rendre digne de sa jeune
 » promesse ; on lui faisoit bien entendre
 » que sans cela , point d'affaires avec les
 » parens , qui ne voudroient point enten-
 » dre parler d'un gendre ignorant & pa-
 » resseux : cette conduite produisit des
 » merveilles. D'un autre côté , l'on s'en-
 » tretenoit souvent devant Mlle Robert des
 » progrès du jeune Lorris , & l'on se per-
 » mettoit quelquefois de louer sa bonne
 » mine , mais en passant ; parce qu'on le
 » faisoit moins pour donner une base si
 » fragile au goût de la jeune personne ,
 » que pour l'empêcher d'en remarquer
 » d'autres , & de se laisser prendre par les
 » agrémens extérieurs. Qu'arriva-t'il ? les
 » deux jeunes gens , mieux servis par leur
 » imagination , qu'ils ne l'eussent été par
 » leurs yeux & par leur esprit , éprouvè-
 » rent mutuellement une passion épurée.
 » Lorsqu'ils approchèrent du dénoue-
 » ment , on leur permit de s'écrire ; nou-
 » velle amorce ; leurs lettres furent char-
 » mantes , leur éducation ayant été très-
 » soignée : tous deux redoublèrent d'ef-
 » forts pour se rendre plus dignes l'un de

» l'autre : jamais jeune homme ne fut
 » plus rangé ; l'on ne vit jamais de fille
 » plus retenue , plus soumise ; leurs yeux
 » se fermoient naturellement sur tous les
 » objets qui eussent pu les séduire , sans
 » recommandation de la part des parens.
 » Ces jeunes amans se disoient : *Il est un*
 » *objet qui doit remplir mon cœur , & je*
 » *n'ai que faire de le chercher ; tout le reste*
 » *du monde doit m'être indifférent.* Il faut
 » pourtant convenir que cette conduite ,
 » pour être efficace , exige que les parens
 » jouissent de toute la confiance & de
 » l'estime de leurs enfans ; que ceux-ci
 » les regardent comme leur Dieu visible ,
 » qui ne peut ni les tromper , ni l'être ;
 » & pour l'exciter , cette confiance , il faut
 » être des modèles de bonté , de tendresse
 » éclairée , de pureté de mœurs. Quand
 » Lorris fut entièrement formé , qu'il fut
 » sur le point de prendre un état , ses pa-
 » rens le conduisirent à Paris ; mais ils
 » ne descendirent pas chez M. Robert ;
 » ils voulurent que leur jeune homme
 » eût auparavant perdu ce qui pouvoit
 » lui rester du duvet provincial. Ils le
 » mirent avec goût , le conduisirent aux
 » spectacles , aux promenades ; le père le
 » mena dans les meilleures compagnies ;

» en un mot il lui fit tout voir. Un jour
 » ils étoient aux *François* ; l'on donnoit
 » *Eugénie & la Fausse Agnès*. Le tendre
 » roman de la première pièce émut pro-
 » digieusement Lorriss. Dans la loge d'à
 » côté se trouvoit une jeune personne,
 » d'une figure très-intéressante, dont le
 » cœur devoit être sensible, car elle ne
 » contraignoit pas de grosses larmes,
 » qu'on voyoit briller sur ses joues. Le
 » jeune-homme ne manqua point de la
 » remarquer ; il sentit dans son cœur un
 » mouvement inconnu : puis aussi-tôt se
 » rappelant Mlle Robert, il s'efforça de
 » détourner ses yeux & sa pensée de cet
 » objet séduisant : mais un certain point
 » de conformité l'y ramenoit toujours ;
 » l'aimable Robert avoit eu la petite vé-
 » role ; on avoit écrit aux parens de Lorriss
 » que la beauté de la jeune personne en
 » étoit devenue plus piquante, Lorriss
 » voit dans celle qu'il admire ce charme
 » inexprimable, qui change un défaut en
 » grace ; & son cœur est plus remué par-
 » là, que par tous les autres attraits. D'un
 » autre côté, la jeune fille avoit aussi dé-
 » mêlé son admirateur ; & ses timides
 » regards s'étoient quelquefois arrêtés
 » sur lui. Les parens observoient tout du

» coin de l'œil , & dès le lendemain on
 » fit voir à Loris le portrait de Mlle Ro-
 » bert ; on montra de même à cette der-
 » nière un brasselet pour elle , où l'image
 » de son amant étoit enchâssée. Mais , dit
 » le jeune homme , j'ai vu le charmant ori-
 » ginal de ce portrait ! hier , à la comédie ,
 » elle étoit . . . C'est elle ! on ne l'éclaircit
 » point. Mademoiselle Robert dit à-peu-
 » près la même chose. Enfin , ils se virent :
 » l'art des préparations avoit augmenté le
 » charme ; ils s'adorèrent , & leur union
 » est encore inaltérable. »

Cet événement sert encore à nous faire
 voir que l'amour honnête est le plus chaste
 de tous les liens , & qu'il conserve sur les
 inclinations des jeunes gens un pouvoir
 dont un instituteur habile ne doit pas
 manquer de se servir pour perfectionner
 leur éducation.

Quoique nous n'ayons fait que parcour-
 rir les trois parties de cet écrit , nous en
 avons cependant assez lu pour reconnoî-
 tre l'auteur ingénieux de quelques *idées*
singulières publiées en 1770 , en deux vol.
in-8°.

Le Porte-feuille amusant , ou nouvelles
 variétés littéraires. Par l'auteur de l'*E-*

E iij

lève de la Nature ; vol. in-12. A Paris, chez Costard, rue St Jean de-Bauvais.

Ce porte-feuille renferme des corrections, des variantes & des additions qui peuvent servir de supplément à l'ouvrage intitulé *l'Elève de la Nature*, & même au cours d'histoire naturelle en 7 vol. publié par le même écrivain.

Ce porte-feuille contient de plus des entretiens d'une mère avec sa fille sur le bonheur de la campagne, un conte moral & une histoire intitulée *la Nymphe Europe enlevée & consolée*. Cette histoire que l'on nous donne pour traduite d'un très-ancien manuscrit latin, est très-moderne. L'auteur, après avoir fait usage de ce que la fable nous dit d'Europe, nous montre dans le fils aîné de cette Princesse le père des Rois d'un grand peuple nommé les *Francs*, & dans le second fils de cette même Princesse la tige d'une autre race immortelle de grands Rois. Jupiter, au milieu des caresses qu'il prodigue à ses enfans, dévoile l'avenir à la belle Europe. « Le destin, lui dit il, veut que les hommes soient encore barbares pendant plusieurs siècles, & que les descendans de nos deux fils soient long-tems en guerre ; mais il m'a promis qu'après le

» nombre des siècles prescrits dans le
 » grand livre , les hommes commence-
 » ront à être paisibles & heureux , & que
 » l'aurore de cette révolution sera une
 » alliance solide , immuable , formée en-
 » tre les descendans de nos deux fils aînés.
 » Cette alliance commencera par le ma-
 » riage du petit-fils d'un Roi adoré de ses
 » sujets , avec la fille d'une Reine... Que
 » de choses j'aurois à dire , si le destin me
 » le permettoit ! »

L'auteur a réuni dans ce même porte-
 feuille quelques dialogues dramatiques
 qu'il nous donne pour des esquisses de
 drames. Mais on n'y trouve point cette
 marche rapide d'action , cette chaleur de
 pensées & de sentiment qui doit caractéri-
 ser l'esquisse d'un drame propre à produire
 de l'effet sur le théâtre.

Le volume est terminé par quelques fa-
 bles , qui étant dépourvues des agrémens
 de la poésie , paroîtront un peu froides &
 monotones.

La douzième , intitulée *le jeune Moineau & son Père*, nous enseigne l'exercice de
 la bienfaisance comme un moyen de nous
 rendre heureux ; mais l'auteur, dans la
 même fable, nous a attristés par la mauvaise
 opinion qu'il veut nous donner de nos

semblables. Voici cette fable qui pourra donner au lecteur une idée des autres contenues dans ce porte-feuille : «Après avoir
 » bien tendu son trébuchet, un enfant ré-
 » pandit des miettes de pain tout au tour.
 » Un jeune Moineau qui le voyoit &
 » croyoit lui devoir pour tant de soins,
 » beaucoup de reconnoissance, dit à son
 » père : que j'aime cet enfant ! j'irois vo-
 » lontiers le caresser. Comment avons-
 » nous mérité ce qu'il fait là pour nous?..
 » Mon fils, reprit tristement l'autre moi-
 » neau, quand tu voltiges au tour d'une
 » mouche, si elle croyoit que tu ne veux
 » que l'amuser par l'agitation de tes aîles,
 » elle se tromperoit certainement beau-
 » coup. Eh bien, tu te trompes de même.
 » Cet enfant cherche à nous attirer dans
 » un piège... Crois-moi, mon ami, je
 » connois le monde : je vais t'apprendre
 » une chose dont je ne sçaurois trop te
 » recommander le souvenir. Rarement un
 » homme fait du bien à son semblable, à
 » moins qu'il n'espère que ce bien lui re-
 » viendra d'une ou d'autre sorte. Mais à
 » l'égard des animaux, presque jamais un
 » homme ne leur fait du bien pour eux-
 » mêmes. Ainsi tu ne saurois trop crain-
 » dre les hommes !.. Un enfant t'attra-

« pera peut-être. S'il te traite bien, aime-
 « le, & tu trouveras dans les douceurs de
 « l'amitié, de quoi te consoler de l'escla-
 « vage, S'il te fait souffrir, ne le hais pas;
 « la haine est un tourment : meurs plutôt
 « sans te plaindre, & que ton dernier re-
 « gard tendre lui dise : deviens humain,
 « deviens bon, fais des heureux ; c'est là le
 « moyen de l'être.

Nouvelle Grammaire, contenant en abrégé
 tous les principes de la langue françois-
 se, où l'on a fait usage des différens ca-
 ractères déjà connus, pour faciliter la
 prononciation ; par B. A. Bertera, in-
 terprète du Roi ; in 12. Prix, 1 liv.
 20 s. br. A Paris, chez la V^c. Vallat-la-
 Chapelle, perron de la Ste Chapelle ;
 Edme rue St Jean-de-Beauvais, & l'au-
 teur, rue Pot de fer, faub. S. G.

Il y a plus de cinquante ans que M. Ber-
 tera étudie la langue françoise, dont plus
 de quarante-deux en France, avec toute
 l'application dont il est capable. Or on ne
 possède jamais bien une langue que quand
 on joint à la pratique de cette langue l'é-
 tude des règles prescrites par le goût & la
 réflexion. Cette étude suivie est sans don-
 te la meilleure réponse que l'on pourroit

E 7

406 MERCURE DE FRANCE.

faire à ceux qui marqueroient leur surprise, sur ce qu'un étranger entreprend d'enseigner les élémens d'une langue qui n'est pas sa langue maternelle, à ceux - même qui parlent cette langue dès leur berceau.

Cette nouvelle grammaire commence par un abrégé des règles de la prononciation, règles plus curieuses qu'utiles & qui ne suppléeront jamais à l'instruction orale. Un étranger, par exemple, qui ignorerait la prononciation du *Z*, ne seroit guères plus avancé quand il liroit dans cette grammaire que cette lettre se prononce du bout de la langue en touchant la racine des dents supérieures, avec un bruit nasal. Mais ces règles peuvent mettre sur la voie & fixer quelques doutes; & c'est tout ce que l'on a droit d'exiger.

La déclinaison est généralement bien traitée dans cette grammaire. L'auteur a simplifié la conjugaison, principal ressort de la langue. On le trouvera peu difficile sur l'orthographe. Il désapprouve seulement la substitution de la diphthongue *ai* à la place d'*oi*. Sa syntaxe est très-courte. Il s'est contenté de corriger les fautes où l'on tombe le plus souvent, & d'exposer succinctement les règles & les principes de grammaire les plus nécessaires. L'applica-

J U I L L E T. 1773. 107
tion qu'il en fait à langue françoise est
conforme au génie & au caractère de cette
langue.

*Recherches critiques , historiques & topo-
graphiques sur la ville de Paris , depuis
ses commencemens connus jusqu'à pré-
sent ; avec le plan de chaque quartier ;
par le Sr Jaillot , géographe ordinaire
du Roi.*

*Quid verum... curo & rogo , & omnis in hoc
sum.*

H O R.

Huitième & neuvième cahiers, à Paris,
chez l'auteur, quai & à coté des grands
Augustins ; & chez Lottin aîné, imprimeur-libraire, rue St Jacques.

Le même esprit de recherche & de critique a dicté ces cahiers. Le huitième nous présente le quartier des Halles, & le neuvième celui de Saint Denis, avec des plans très-nets & très-détaillés. L'auteur nous prévient que l'impression de ce dernier cahier étoit achevée lorsque M. le Prevôt des Marchands & MM. les Officiers Municipaux ont fait agréer au Roi le plan de construction de plusieurs hôtels sur des terrains situés rue Poissonnière, entre le

E v j

108 MERCURE DE FRANCE.

boulevard & le clos Saint Lazare. Cet espace sera coupé transversalement par deux rues; l'une portant le nom *d'Enghien*, fera la prolongation de la rue Bergère au fauxbourg St Denis; l'autre sous le nom *de la Michodiere*, procurera un débouché de la rue basse St Denis jusqu'à la rue de Paradis. Cet utile projet, approuvé par Sa Majesté, & autorisé par lettres patentes de 14 octob. 1772, s'exécute actuellement sur les dessins & sous l'inspection d'un des Entrepreneurs des Bâtimens du Roi.

L'Art de bien parler & de bien écrire en françois, ou les règles de l'éloquence, développées par les principes de la rhétorique latine, & soutenues d'exemples choisis, tirés des poëtes & des écrivains les plus célèbres. Avec deux traités, l'un du style épistolaire, l'autre des passions examinées dans leurs rapports avec la rhétorique; par M. Beauvais.

*Instrue præceptis animum, nec discere cesses;
Nam sine doctrinâ, vita est quasi mortis imago.*

Vol. in 12. A Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Cette rhétorique, claire, précise & mé-

J U I L L E T. 1773. 109
thodique , sera très-bien placée entre les
mains des jeunes personnes. Le bon choix
& la variété des exemples écartent la fé-
cheresse des règles , les rendent plus sen-
sibles & offrent des modèles propres à for-
mer le goût & à inspirer le desir de l'étu-
de. L'ouvrage est dédié par l'auteur à MM.
les Maires & Echevins de la ville de Ca-
lais.

*Le Moyen d'être heureux , ou les bienfai-
sans ; traits historiques mis en drame ,
en vers & en trois act s. Par M. Ar-
mand , auteur du *Cri de la Nature* , &
privilegié du Roi pour les spectacles de
Fontainebleau suivant la Cour. Représen-
tée pour la première fois à Fontaine-
bleau , le 6 Novembre 1770 ; in 8°. A
Fontainebleau ; & se trouve à Paris ,
chez Cailleau , imprimeur-libraire , rue
St Severin.*

Les traits historiques que l'auteur a mis
en scène sont bien capables de faire naître
dans l'ame du spectateur

Ces tendres mouvemens de tout homme qui
pense

Que tout n'est pas borné dans sa seule existence ;
Qui voit tous les humains sous un aspect égal ,

Et de qui l'ame honnête & généreuse,
 S'attendrit aisément, & ne se croit heureuse
 Que par le bonheur général.

Ces vers de la pièce en font assez connaître le but moral. Nous ferons seulement quelques observations sur la pensée qui est ici exprimée. Le poëte ne s'est pas sans doute appliqué à la rendre avec toute l'exactitude du moraliste qui nous exhorte à conserver un tendre sentiment pour tous les hommes, mais non à les regarder sous un aspect égal. Notre Prince, nos parens, nos amis doivent sans doute avoir les premières places dans notre cœur.

Nous remarquerons encore que ce seroit sortir des bornes de la raison que de ne se croire heureux que par le bonheur de tous. Ce bonheur général est souvent si éloigné que l'on ne doit point l'espérer. Mais une ame honnête & bienfaisante remplit sa journée à soulager les malheureux qui sont autour d'elle, & goûte cette joie douce & pure, inconnue à ceux qui achètent leurs plaisirs.

*Recueil d'Arrêts du Parlement de Paris,
 pris des mémoires de feu M^e Pierre*

J U I L L E T. 1773. 111

Bardet, avocat en la Cour, avec les notes & dissertations de M^e Claude Berroyer, avocat au même Parlement; nouvelle édition revue & augmentée de plusieurs notes, observations & arrêts contenant de nouvelles décisions; par M^e C. N. Lalaure, ancien avocat au Parlement, & censeur royal, 2 vol. *in-folio*. Prix, 30 liv. reliés en un seul. A Avignon, chez Joseph Roberty, libraire-imprimeur de la Ville; & à Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques, à St Jacques.

Personne n'ignore la réputation que MM. Bardet & Berroyer, fameux Jurisconsultes, s'étoient acquise à si juste titre.

Le soin avec lequel M. Bardet avoit recueilli les arrêts les plus célèbres rendus depuis 1617 jusqu'en 1642, au nombre de 785, auroit été infructueux, & le Public auroit été privé de cette utile collection, si M. Berroyer n'avoit pris soin, après la mort de M. Bardet, non-seulement de les faire paroître, mais encore de les enrichir de notes & d'observations d'autant plus importantes qu'elles étoient relatives aux changemens survenus dans la Jurisprudence depuis l'époque de 1642

112 MERCURE DE FRANCE.

jusqu'en 1690 que M. Berroyer donna cet ouvrage au Public.

Le vif accueil que l'on fit à cette édition aussi-tôt qu'elle parut, l'eut bientôt épuisée, de sorte que ce recueil d'arrêts étoit devenu si rare qu'il ne se trouvoit plus que dans quelques cabinets de Jurisconsultes.

Le Sr Roberty, libraire à Avignon, s'est déterminé à en donner au Public une nouvelle édition. Mais ayant senti que les nouvelles ordonnances, édits & déclarations depuis 1690 jusqu'en 1770 avoient apporté des changemens considérables dans la Jurisprudence, & qu'au moyen de cette variation, le Public ni les Jurisconsultes ne tireroient point de cette nouvelle édition tout l'avantage qu'ils en pourroient désirer, il a engagé M. Lalaure, ancien avocat au parlement & censeur royal, à faire des notes & observations sur les arrêts rapportés par Bardet, & dont les dispositions ne cadroient plus avec la Jurisprudence actuelle.

M. Lalaure a bien voulu se charger de l'entreprise; & en adoptant ce plan, lorsqu'il a trouvé quelqu'arrêt dans le nombre de ceux recueillis par Bardet, qui contenoit des maximes contraires aux ordonnances, édits & déclarations rendus pos-

riérement, il a eu soin d'en faire l'observation, & d'opposer à ces arrêts d'autres jugemens récemment rendus sur de semblables questions, & dont les dispositions conformes à la nouvelle Jurisprudence, font connoître le changement que les nouvelles loix y ont apporté.

M. Bardet avoit rapporté l'espèce de plusieurs affaires importantes, mais n'en avoit point présenté la décision, parce qu'il avoit ignoré ce qui avoit été jugé sur ces questions, dont quelques-unes avoient été appointées; M. Lalaure, autant qu'il lui a été possible, a suppléé à ces omissions.

Ses notes & observations, au nombre de plus de 200, répandues dans les deux volumes du Bardet, composent près de trente feuilles d'augmentation. Cet ouvrage n'est point de nature à pouvoir souffrir une analyse.

Cependant pour faire prendre une légère idée du travail de M. Lalaure, on se contentera de présenter une de ses observations.

Bardet, chapitre 68 du livre II, rapporte un arrêt sous le titre suivant :

Alimens fournis par un Créancier à son Débiteur emprisonné, ne se répètent.

Voici l'espèce.

Jacques Robillard, fermier de Simon Desieure, ne payant point ses fermages, Desieure fit emprisonner Robillard, qui pour se procurer la liberté, demanda à être reçu au bénéfice de cession & abandon de ses biens. Desieure s'y opposa, attendu le privilège de sa dette qui ne permettoit pas de recourir au bénéfice de cession. Ce que voyant Robillard, il conclut à ce que Desieure fût condamné à lui fournir une certaine somme par jour pour ses alimens, *ne periret*. Ces conclusions lui furent adjudgées, & Desieure fut condamné à fournir *vingt deniers par jour & par avance, tant & si longuement que Robillard seroit détenu prisonnier à sa requête*.

Desieure, en exécution de cet arrêt, paya effectivement les vingt deniers par jour, jusqu'au tems que Robillard ayant ramassé la somme de 120 liv. (faute du paiement de laquelle Desieure l'avoit fait constituer prisonnier) en fit faire des offres à Desieure, qui les refusa, soutenant qu'elles étoient insuffisantes, parce que Robillard devoit en même tems les alimens qu'il lui avoit fournis, & les frais de geole.

Le Bailly d'Amiens, devant qui cette affaire fut portée, adopta le système de

Desieure ; & en conséquence, *sans avoir égard aux offres de Robillard , de payer le principal pour lequel il étoit emprisonné, il le condamna à rembourser les alimens qui lui avoient été fournis par Desieure dans la prison , ensemble le gîte & geolage, ou de donner caution : autrement qu'il tiendrait prison.*

Sur l'appel interjeté par Robillard de ce jugement , en la Cour , intervint le 30 Janvier 1626 , à l'audience de relevée , arrêt par lequel l'appellation & ce furent mis au néant , émandant , il fut ordonné que Robillard seroit mis hors des prisons , en payant le principal , sans que l'Intimé pût répéter les alimens ni le geolage.

M. Lalaure prétend que le titre donné par M. Bardet à cet arrêt , n'en remplit point l'objet. Voici les réflexions qu'il fait à cet égard

« Si l'on s'en rapportoit , dit-il, à l'annonce de l'arrêt ci-dessus , il sembleroit
 » que l'on dût poser pour principe que le
 » créancier qui fait emprisonner son débiteur ne pourroit répéter contre lui les
 » alimens qu'il auroit été contraint de lui
 » fournir. Cependant l'arrêt ne paroît pas
 » juger précisément cette question.

» A partir des faits , tels que les rap-

» porte Bardet, on voit que Desieure avoit
 » fait emprisonner Robillard à défaut de
 » paiement du prix de son bail ; que Ro-
 » billard n'ayant pu réussir dans la de-
 » mande qu'il avoit formée à l'effet d'être
 » admis au bénéfice de cession , attendu
 » la nature de sa dette , fit condamner
 » Simon Desieure à lui fournir des ali-
 » mens ; qu'ensuite étant parvenu à ras-
 » sembler des fonds suffisans pour payer
 » le principal , il avoit offert & avoit de-
 » mandé son élargissement : que Desieure
 » s'y étoit opposé sous prétexte que Ro-
 » billard devoit en même tems offrir de
 » rembourser les frais de geole & les ali-
 » mens qui lui avoient été fournis ; &
 » que la Cour ordonna que *Robillard se-*
 » *roit mis hors des prisons en payant le*
 » *principal, & sans que Desieure pût répéter*
 » *les alimens & le geolage.*

» Mais par cette disposition , l'arrêt a-
 » t'il déchargé entièrement le débiteur
 » des alimens & des frais de geole , ou
 » bien a t'il jugé simplement qu'au moyen
 » du paiement du principal , le créancier
 » ne pouvoit retenir le débiteur en pri-
 » son , pour raison des frais de geole &
 » des sommes qu'il avoit fournies pour
 » alimens au débiteur ?

» Si l'on consulte les arrêts qui ont été
 » rendus postérieurement à celui-ci, il est
 » vraisemblable que la Cour n'a pas en-
 » tendu décharger le débiteur de ce qu'il
 » devoit à son créancier pour alimens,
 » mais qu'elle avoit simplement jugé
 » qu'on ne pouvoit retenir le débiteur en
 » prison faute de paiement de ces ali-
 » mens, puisque, par arrêt du 20 Juillet
 » 1675, rapporté par Boniface, tom. 4,
 » liv. 8, tit. 3, chap 3, le parlement
 » d'Aix a décidé qu'un créancier qui avoit
 » fourni les alimens à son débiteur pri-
 » sonnier, étoit préférable à tous créan-
 » ciers, même à la femme pour sa dot.

» D'un autre côté, les faits sur lesquels
 » est intervenu l'arrêt rapporté par M. Bar-
 » det, donnent lieu à une autre réflexion
 » assez intéressante.

» Ils établissent que Desieure fut con-
 » damné à payer vingt deniers par jour
 » pour alimens de son fermier qu'il avoit
 » fait emprisonner, quoique sa créance
 » provînt du prix des fermages non payés;
 » & ensuite M. Bardet, tom. 2, ch. 36,
 » rapporte un arrêt du 31 Mai 1633, qui
 » débouta un fermier emprisonné, non-
 » seulement de sa demande en bénéfice
 » de cession de biens, mais encore en celle

118 MERCURE DE FRANCE.

» de provisions & alimens , parce que ,
» est-il dit , le fermier emprisonné pour
» raison de ses fermages , ne pouvoit être
» admis à former de semblables deman-
» des. Or , si Desieure , suivant ce der-
» nier arrêt , n'étoit pas dans le cas de
» fournir des alimens à son débiteur , c'é-
» toit un motif de plus pour condamner
» Robillard à rembourser les alimens à
» lui fournis par Desieure.

» Au surplus , quelque interprétation
» que l'on donne à cet arrêt , si la question
» se présentoit actuellement , elle n'en
» seroit plus une. Elle se trouve décidée
» par l'article 23 du tit. 13 de l'ordon-
» nance de 1670 , qui veut que *les créan-*
» *ciers qui auront fait arrêter ou recom-*
» *mander leur débiteur , soient tenus de lui*
» *fournir des alimens , & desquels exécuc-*
» *toire sera délivré aux créanciers & à la*
» *partie civile , pour être remboursés sur les*
» *biens des prisonniers , par préférence à tous*
» *créanciers.*

» Aussi à présent il n'y a plus à douter
» que le créancier qui a fait emprisonner
» son débiteur ne soit dans le cas de ré-
» péter contre lui les alimens qu'il lui au-
» ra fournis , & même d'en être payés
» sur ses biens par préférence à tous au-

» tres. Mais ils n'ont d'action pour le
 » recouvrement de ces alimens que sur
 » les biens de leur débiteur , & non sur
 » leur personne. Et ce fut conformément
 » à ce principe que le parlement de Dijon,
 » par arrêt du 27 Juin 1705 , décida que
 » quoique des créanciers eussent fourni
 » comme contraints des alimens à leur
 » débiteur , ils n'avoient pas le droit de
 » le retenir en prison pour en être rem-
 » boursés.

» L'Annotateur de M. Bornier , sur
 » l'art. 23 du titre 13 de l'ordonnance de
 » 1670 , observe même que *le débiteur*
 » *prisonnier qui a reçu les alimens de son*
 » *créancier , ne seroit pas recevable à la*
 » *cession des biens pour se dispenser de les*
 » *restituer ; que cela a été jugé par arrêts du*
 » *26 Février 1605 , & 11 Décembre 1606 ,*
 » *rapportés par M. le Prêtre , cent. 1, chap.*
 » 99.

» Enfin , la faveur des alimens a tant
 » de force , que dans les lettres de sur-
 » séance accordées aux débiteurs , les det-
 » tes qu'ils ont contractées pour alimens
 » ou qui en tiennent lieu , sont toujours
 » exceptées du bénéfice de ces lettres.

» A l'égard des frais de geole , l'art. 30
 » du tit. 13 de la même ordonnance , fait

» défense aux geoliers , greffiers de geole ,
 » guichetiers & cabaretiers d'empêcher l'é-
 » largissement des prisonniers pour frais de
 » nourriture , gîte & geolage. Et l'auteur de
 » l'instruction criminelle dit que non-
 » seulement les frais & autres dépenses dont
 » il est parlé dans cet article , ne peuvent
 » être des causes suffisantes pour empêcher
 » les élargissemens , mais que les geoliers ne
 » peuvent pas même s'en faire un titre pour
 » retenir les hardes des prisonniers , ni en
 » faire la compensation avec les sommes
 » qui auroient été données pour la déli-
 » vrance de ces prisonniers. Que c'est la
 » disposition de l'article 26 du régleme-
 » nt du premier Septembre 1717 , suivant le-
 » quel ils peuvent seulement exiger de ces
 » prisonniers des obligations pour se pour-
 » voir sur leurs biens.

» La Jurisprudence , bien avant l'or-
 » donnance de 1670 , & le régleme-
 » nt de 1717 avoir établi ce principe relative-
 » ment aux geoliers , par un arrêt rapporté
 » ci-après par Bardet , liv. 3 , ch. 18. »

Je bornerai à cette observation , qui me
 paroît très-judicieuse , le détail des notes
 de M. Lalaure , dont on pourra prendre
 une plus ample connoissance.

Le nouvel auteur & commentateur a
 dédié

dédié cet ouvrage à M. de Sartine, Conseiller d'Etat, Lieutenant - Général de Police, par une épître noble & vraie, où il célèbre, avec les François & les Etrangers, les vertus & les qualités précieuses de ce digne Magistrat dans la partie importante de l'administration qui lui a été confiée.

Le Phasma ou l'apparition, histoire grecque, contenant les aventures de Néocles, fils de Thémistocle. Ouvrage tiré d'un manuscrit trouvé à Smyrne, & traduit par M. Poinfinet de Sivry, de la Société royale des sciences & belles-lettres de Lorraine; vol. in-12. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Il seroit assez inutile de discuter si l'histoire grecque que nous venons d'annoncer est réellement tirée d'un ancien manuscrit. Que ce roman soit traduit du grec ou qu'il ait été composé en françois, il sera également neuf pour le lecteur. Il suffit qu'il y reconnoisse le costume antique, & qu'il y trouve un sujet d'instruction & d'amusement dicté avec cette simplicité élégante, & assaisonné de ces graces naïves qui caractérisent les productions les plus

I. Vol.

F

estimées des écrivains de l'antiquité. Plusieurs de ces écrivains regardèrent le sujet qui fait le fond de cette histoire comme très propre à la scène, & ambitionnèrent la gloire de le traiter ; aussi le *Phasma*, mot qui signifie l'*apparition*, ou le *phantôme*, fut un titre de pièces bien connu des anciens. Le fond du sujet étoit chez les différens auteurs qui entreprirent de se l'approprier à-peu-près tel que celui-ci.

« Une veuve aimable, recherchée en mariage, croit devoir cacher à son second mari une jeune fille qu'elle a du premier lit ; & par la suite elle n'ose le défabuser de son erreur. En conséquence, elle fait construire dans l'intérieur de son logis une chapelle privée qu'elle consacre à une divinité tutélaire, pour laquelle elle affecte une grande dévotion. Par ce moyen, elle éleva en cet endroit même sa fille dans le plus grand mystère. Un jeune homme du voisinage voyant la porte de ce petit sanctuaire ornée chaque jour de festons & de guirlandes, juge que l'intérieur mérite la peine d'être vu ; il suit le mouvement de sa curiosité, essaie d'ouvrir la porte, & en vient à bout. Mais il ne l'a pas plutôt ouverte, qu'il est ravi en extase

» par l'apparition inattendue de la jeune
 » personne élevée secrètement en ce lieu.
 » Stupéfait à la vue de sa rare beauté, il
 » la prend dans sa surprise pour la divi-
 » nité de ce temple. Au cri d'étonnement
 » qui lui échappe, on accourt; ce qui
 » donne lieu au mari de découvrir l'er-
 » reur où l'entretenoit sa femme. Il lui
 » pardonne, touché des graces naïves de
 » cette charmante personne, qu'il adopte
 » pour sa fille, & qu'il marie au jeune
 » homme, qui dès cette première vue a
 » conçu pour elle un violent amour. »

On conçoit que si un pareil sujet prête
 beaucoup à la scène par le pathétique de
 situation & la naïveté des sentimens, il ne
 doit pas être moins intéressant, étant peint
 sur la toile plus vaste du romancier. L'in-
 trigue du Phasma semble même exiger
 un développement d'une certaine étendue;
 & ce développement est ici rendu
 dans une suite de tableaux, qui par la naï-
 veté des expressions & la vérité du coloris,
 fixent agréablement l'attention du lecteur.
 L'auteur du manuscrit, en peintre habile,
 s'est encore appliqué à relever la dignité
 de son sujet en liant les principaux événe-
 mens de la vie de Thémistocle, général
 des Athéniens & le vainqueur de Sala-

mine, avec les principales circonstances du plan rapporté plus haut.

Les anciens voyoient toujours avec intérêt la scène du Phasma; & ce sujet ne plaira pas moins aux lecteurs François qui préfèrent les tendres émotions d'un cœur simple & pur, aux mouvemens convulsifs de ces passions factices qui remplissent la plupart de nos romans modernes.

Détail des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées, avec les différentes instructions qui y sont relatives, & la manière dont on doit faire usage des objets contenus dans la boîte où se trouvent réunis les principaux secours qu'on doit administrer aux Noyés. On y a joint une notice chronologique des différens ouvrages publiés sur cette matière depuis 1700. Par M. P. A.

Ampliat atatem suam vir bonus, quando longavitati consortium prodest.

brochure in-12. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez Lottin l'aîné, imprimeur-libraire, rue St Jacques.

Si l'établissement que la Ville de Paris a publié au mois de Juin dernier en fa-

veur des Noyés, a, comme l'observe le rédacteur du détail que nous venons d'annoncer, paru faire une sensation agréable sur le Public, le bureau de la Ville n'a pas été moins sensible aux succès qui l'ont suivi de très-près. Les changemens utiles qu'on a cru devoir y faire; la pratique & l'usage dans l'administration des secours proposés, soutenus par la vigilance qu'y apporte le bureau de la ville; la visite que le Bureau a annoncée & qu'il réalisera tous les mois dans les corps-de garde où sont déposés les secours, pour s'assurer s'ils sont toujours en bon état; la répétition qu'on y fait faire chaque mois de la manière dont ces secours doivent être administrés, contribueront encore par la suite à restituer à la patrie un plus grand nombre de citoyens. On donne ici, pour la première fois, le tableau des Noyés morts, & de ceux qui ont été, pour ainsi dire, ressuscités, pour mettre le Public à portée de juger de l'avantage inestimable de cette institution. Ce tableau qu'on donnera tous les ans, dans le tems que la Ville renouvellera son ordonnance en faveur des Noyés, sera divisé en trois classes. La première contiendra le nombre des Noyés rappelés à la vie par les

secours qui leur auront été administrés, la nature des secours qu'ils auront reçus, le tems qu'ils auront resté dans l'eau, le tems qu'on aura employé pour les faire revenir; & enfin, autant qu'il sera possible, le détail de tous les moyens qui auront été employés. Dans la seconde classe, on placera par date de submersion, ceux qui retirés de l'eau, auront reçu les secours sans succès. Et enfin la troisième comprendra le nombre des personnes noyées sur lesquelles on n'aura fait aucunes tentatives, parce qu'elles auront paru évidemment inutiles. D'après un tel exposé, il sera facile de juger combien de victimes de l'eau ont été sacrifiées avant cet établissement.

Le tableau des personnes noyées & retirées de l'eau, depuis le 16 Juin 1772, jusques & compris le mois de Mars 1773, est suivi de différentes pièces publiées sur les moyens de secourir les Noyés, & d'une notice chronologique des livres, opuscules & avis imprimés sur les Noyés, & sur les secours qu'on peut leur donner.

Cet écrit est terminé par un avis que nous croyons devoir insérer ici. « On s'est » fait un devoir de rendre compte au Pu- » blic des succès que la Ville de Paris a

» eus dès le commencement de cet éta-
 » blissement , & on se propose de satis-
 » faire à ce même devoir tous les ans , en
 » admettant l'ordre qui a été suivi cette
 » année , s'il n'est pas contredit ; on tâ-
 » chera de rendre ce compte le plus clai-
 » rement qu'il sera possible , & en même
 » tems de la manière la plus circonstan-
 » ciée , afin qu'il soit plus utile. On in-
 » vite les Provinces à faire part des suc-
 » cès qu'on y aura éprouvés ; les faits
 » dont on sera instruit seront insérés avec
 » ceux de Paris ; mais on en fera un ar-
 » ticle séparé pour chaque Province , &
 » ils seront rapportés avec la plus grande
 » exactitude. On s'adressera à M. Pia ,
 » ancien Echevin de la Ville de Paris ,
 » qui se fera un véritable plaisir de pu-
 » blier les succès & les observations
 » qu'on lui fera parvenir. C'est , de sa
 » part , une suite de l'obligation qu'il a
 » contractée en acceptant la charge de
 » directeur des secours en faveur des
 » Noyés , & il s'estimeroit trop heureux ,
 » si , par le zèle empressé qu'il mettra à
 » cette publicité , & par la manière dont
 » il s'en acquittera , il pouvoit se flatter
 » de mériter les suffrages de tous les hon-
 » nêtes gens , & leur faire interpréter en

» la faveur le sens de l'épigraphe placée
» au frontispice de cette brochure. »

Examen de la Poudre, traduit de l'italien par M. le Vicomte de Flavigny ; in - 8°. avec figures. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe, & Jombert fils, rue Dauphine, 1773.

Ce livre est traduit de M. d'Antoni ; il présente une théorie solide appuyée sur des expériences exactes. On y traite des propriétés & de la force de la poudre, soit dans ses élémens, soit dans son composé. Le même auteur a fait un *Traité de l'Artillerie pratique*, des *Institutions physiques & mécaniques*, & l'*Artillerie militaire* que M. de Flavigny se propose également de traduire. Il faut lire dans l'ouvrage même cette savante théorie de la poudre qui demande le secours du calcul & des figures.

Le Chemin du Ciel, ou la Vie du Chrétien, sanctifiée par la Prière, par M. l'Abbé Hespelle, docteur de Sorbonne & Curé de Dunkerque.

Nos vero orationi... instantes erimus.

ACT. 6. 4.

J U I L L E T. 1773. 129

A Paris, chez Berton, rue St Victor,
au Soleil levant; Hérissant, rue Neuve
Notre-Dame.

Cet ouvrage est dédié aux Dames Car-
melites de St Denis. « Dans la crainte ,
» dit M. l'Abbé Hespelle , de blesser la
» modestie de l'Auguste Princesse , qui
» par sa retraite au Carmel, a donné à la
» France & à l'Univers étonné l'exemple
» du plus parfait sacrifice , je n'ai pas osé
» la supplier de laisser paroître sous ses
» auspices le livre que je prends la liber-
» té de vous offrir. Ce livre est extrait
» d'un grand nombre de recueils de ce
» genre , & composé des prières les plus
» affectueuses, & les plus capables de fai-
» re naître & d'entretenir la piété de ceux
» qui desirent sincèrement de travailler à
» leur sanctification. »

Catéchisme d'Agriculture, ou Bibliothèque
que des Gens de la campagne, dans la-
quelle on enseigne par des procédés
très simples l'art de cultiver la terre ,
de la faire fructifier & de rendre les hom-
mes qui la cultivent meilleurs & plus
heureux. *On y a joint l'art de cultiver
les fleurs & les jardins potagers.* A Pa-
ris, chez Valade, libraire, rue St Jac-

F v

ques, vis à-vis la rue des Mathurins,
1773.

On enseigne dans ce livre par demandes & réponses ce qu'il est le plus important de savoir pour l'exploitation des biens de campagne. On y enseigne encore les devoirs du Chrétien en même-tems que les principes d'agriculture. « C'est, dit
» l'auteur, c'est donc à vos enfans, habi-
» tans de la campagne, hommes que j'es-
» time & que j'aime, que vous donnerez
» ce petit livre. Je ne dis pas qu'il faille
» le remettre entre les mains des maîtres,
» ni dans les écoles publiques pour le
» faire enseigner; il me semble qu'un
» étranger s'acquitte trop mal de cette
» fonction respectable de donner à un
» enfant de l'instruction & de la bonne
» conduite. C'est au père à remplir ce
» devoir qui est pour lui si doux & si im-
» portant.

» Mais vous lisez peu, bons laboureurs,
» braves gens : vous ne saurez peut-être
» seulement pas que ce livre existe ; &
» quand vous le sauriez, quelquefois la
» dure nécessité ne vous réduit-elle pas à
» vous retrancher jusqu'au nécessaire & à
» craindre la plus petite emplette ? »

Il espère du moins que MM. les Curés

J U I L L E T. 1773. 131
s'emploieront à répandre cet ouvrage, dont
M. Guettard, censeur royal, dit dans son
approbation que les principes en sont bons
& sages, & qu'ils peuvent former un bon
laboureur, & un laboureur honnête hom-
me.

Le Gage touché, histoires galantes & co-
miques, nouvelle édition revue, cor-
rigée, considérablement augmentée &
ornée de figures en taille-douce; 2 par-
ties in 12. À Londres; & se trouve à
Paris, chez Musier fils, libraire, qua-
des Augustins, 1773.

Une compagnie s'amuse à la campagne
à de petits jeux, où l'on donne des gages;
& pour les retirer il faut conter une his-
toire. Chacun dit sa nouvelle, & ces nou-
velles composent ce recueil, qui a été au-
gmenté à cette nouvelle édition. Cet ou-
vrage est connu & a été souvent réim-
primé.

On trouve chez le même libraire *les
aventures d'Abdalla*, ou son voyage à
l'Isle de Bortéo, traduction de l'arabe;
nouvelle édition ornée de figures en taille-
douce; 2 vol. in 12.

L'éditeur dit dans un avis que cette édi-
tion, enrichie de nouvelles figures, est la

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

traduction complète du manuscrit arabe trouvé à Batavia par M. Sandisson. Elle est augmentée de la suite des aventures d'Abdalla pour arriver à Borréo, de sa découverte de la fontaine merveilleuse dont l'eau fait rajeunir, & de son retour à Delly, où il rapporte à Chah Jehan, son Souverain, de cette eau admirable, & s'embarque de nouveau, par ses ordres, pour Batavia, où il termine ses courses & sa vie.

Cet ouvrage trouvera encore des lecteurs qui s'amuseront de récits, d'aventures, de génies, de fées, de géans & autres histoires merveilleuses où l'imagination aime quelquefois à s'égarer.

Fables nouvelles dédiées à Madame la Dauphine par M. Imbert, in 8°. bien imprimées & ornées. A Paris, chez Delalain, rue de la Comédie Française, 1773.

M. Imbert, avantageusement connu par son poëme élégant du *Jugement de Paris*, entre dans une nouvelle carrière. Le Public jugera du rang qu'il doit occuper à côté de Lafontaine dans ce genre d'autant plus difficile qu'il faut tous les talens du poëte, depuis le simple jusqu'au

sublime, pour n'être jamais au-dessus ni au-dessous du sujet qu'il traite. Quelques fables que nous allons rapporter donneront au moins une légère idée de ce nouveau recueil.

LES DEUX TORTUES.

Qui l'eût pensé ? qui ne seroit surpris ?

Une Tortue & sa commère,
De la course un beau jour se disputoient le prix.

Des juges avoient été pris

Pour couronner la plus légère.

Bientôt las, ennuyé, le Tribunal bâilla ;

. Puis, sans mot dire, il s'en alla.

Elles courroient encore, (autant qu'une Tortue
Peut courir) si tout près, la l'inotte abattue

N'eût crié par deux fois : holà !

Arrêtez, arrêtez donc là.

Vos juges ont quitté l'arène ;

Voulez-vous donc, vous, y coucher ?

Croyez-moi, prenez haleine ;

Mais avant de courir, apprenez à marcher.

LE CERF-VOLANT & LA COMÈTE.

Un Cerf-volant illuminé,

Qui se croyoit au moins une Planète,

Vit sur sa tête un jour une ardente Comète,

De son corps lumineux fendre l'air étonné.

134 MERCURE DE FRANCE.

Attends ma sœur, attends, cria-t'il : c'est ton frère !

Je suis à toi ; je monte au haut des cieux ;
Je suis aussi moi-même un astre radieux ;
De nos feux réunis enflammons l'atmosphère.
Alors, aidé du vent, il trace maints sillons,
Monte, & rompant enfin le fil qui le seconde,
Le nouvel astre, en un marais immonde,
Va pour jamais éteindre ses rayons.

Mes amis, plaignons sa sottise ;
L'orgueil qui le perdit est aussi notre écueil,
Et j'ai toujours vu que l'orgueil
Étoit voisin de la bêtise.

L'HOMME & L'ESPALIER.

Un mal-adroît particulier
Avoit, dans un enclos fertile,
Des arbres qu'il vouloit unir en espalier.
Mais sitôt qu'il trouvoit une branche indocile,
Il la coupoit sur l'heure, au lieu de la plier.
Enfin sa serpe indiscrete
Coupe tant soir & matin,
Qu'il voit bientôt mourir ses arbres qu'il re-
grette,
Et qui pouvoient sans peine embellir son jardin.
Tous ces rameaux, que du tronc il sépare,
Que l'étourdi vient arracher,
Avec nos passions, lecteur, je les compare ;
Il faut les diriger & non les retrancher.

*RÉPONSE à la Lettre d'une Dame de
Picardie au sujet de l'Essai sur le caractè-
re, les mœurs & l'esprit des Femmes
par M. Thomas.*

J'AI lu, Madame, la lettre que vous avez fait insérer dans le premier volume de Janvier du Journal Encyclopédique, au sujet de l'ouvrage de M. Thomas, qui ne m'étoit pas encore tombé entre les mains. Vous m'avez d'abord imposé, peu s'en est fallu même que je ne précipitasse mon jugement; tant la peinture que vous faites de votre bonheur & de l'intégrité de vos droits avoit séduit mon imagination. Il étoit simple que je crusse que M. Thomas avoit attaqué cette égalité entre les deux sexes sur laquelle vous insistiez avec tant de complaisance, & j'étois loin d'imaginer que vous n'aviez pas lu son ouvrage, ou que vous y aviez vu précisément le contraire des vérités qu'il y établit.

Une chose seule m'a été un peu suspecte; j'ai cru voir percer de tems à autre dans votre lettre un peu d'orgueil de domination; il m'a semblé que vous aviez plus à cœur de faire connoître votre époux par son aveugle dévouement à votre égard, que par les traits caractéristiques de l'homme; & toutefois, Madame, il y a longtemps que je tiens pour certain que les vertus fortes de l'homme ne séparent les droits des vôtres que pour éviter qu'ils se choquent en se rapprochant, ou qu'ils se dénaturent en se confondant.

Chaque sexe a une destination morale particulière qui dérive évidemment de son organisation physique ; & de ces heureuses différences naît l'harmonie sociale , en sorte qu'on ne peut pas dire que l'homme soit plus parfait que la femme , ni réciproquement : il paroît au contraire que leur perfection est purement relative , & que les deux sexes , quoique séparés en deux individus physiques , ne forment pourtant qu'un tout moral : d'où il suit que , plus ils chercheront à se ressembler , plus ils perdront de leurs droits & de leurs graces , & que le gain que chacun croira faire sera une perte réelle pour le bonheur & le mérite de chacun , ainsi que pour la société.

De la différence des sexes part le premier trait moral qui sépare le caractère de la femme de celui de l'homme : il donne naissance à un faisceau de linéamens qu'il appartenait à M. Thomas de suivre au travers des routes sinuées de l'ordre politique où ils se sont successivement brisés , renforcés , voilés , dénaturés , sans qu'on pût néanmoins les méconnoître entièrement ; je veux dire que la femme , dans le premier vœu de la nature , tient son pouvoir de ses charmes & de sa pudeur , & l'homme de sa force & de son audace : en quoi la femme paroît au premier coup-d'œil bien mieux partagée que l'homme.

Placée aussi près de la pudeur , la volupté ne pouvoit s'expliquer que par la voix charmante de cette douce & utile coquetterie , bien différente de celle en vogue de nos jours , si destructive des plaisirs & des vertus. J'ose même soupçonner , Madame , que la première a été un des charmes qui vous a si fort attaché votre époux.

Le sentiment du plaisir , plus délicat dans les

femmes, a produit cette sensibilité exquise qui les distingue, & qui est en elles l'origine de tant de vertus douces & fécondes en biens, qui consolent & embellissent l'humanité, tandis que les vertus vigoureuses des hommes, & celles purement négatives, la désolent par l'autorité ou la flétrissent par l'ennui.

Le peu de force physique départie à la femme par la nature, la pudeur même dont elle lui a fait présent, devoient la rendre timide, & la circonscrire dans une vie paisible & sédentaire. Les couches, l'allaitement, les premières années de l'enfance confiées à ses soins, ne pouvoient pas être compatibles avec une activité impatiente, que le sentiment d'une plus grande force que la sienne l'eût portée à exercer. Ainsi, j'oserai répéter ce mot qui vous choque tant, Madame: oui, l'homme est né pour *protéger* la femme, pour lui faire une enceinte de son courage, & pour rassembler autour d'elle tous les secours qu'elle ne peut aller chercher au-dehors.

Mais la nature, en vous donnant dans votre défenseur un ami tendre & un amant soumis, n'a-t-elle pas ménagé suffisamment votre amour-propre? La reconnaissance pourroit-elle vous peler, tandis que vous avez entre les mains le précieux dépôt des délices domestiques & les liens sacrés de la famille? Oh! quelle gloire & quelle satisfaction pour une femme lorsqu'elle peut se dire: j'ai fait de ma maison un temple décoré de mes mains, & j'y suis adorée comme une divinité bienfaisante; j'ai mis à portée de mon mari les plus touchans plaisirs de la nature, le ravissement de l'amour, les larmes de la tendresse, la douceur & la sûreté de l'amitié, l'effusion de la

138 MERCURE DE FRANCE.

confiance ! Que je fixe mes yeux sur cet époux aimé , je saisis dans les siens l'expression d'un tendre respect ; que je me retire en moi-même , j'y repose dans le sanctuaire d'un cœur pur ; que je m'éveille sur mon existence extérieure , du sein de la félicité , j'entends les traits de l'envie qui se brisent contre les murs sacrés de ma maison : si j'en sors , je vois le desir même qu'éveille ma beauté se cacher sous un respect timide , la licence se déconcerter , la vertu seule oser me sourire , & , ce qui peut-être est plus satisfaisant encore , je marche aux cris de bénédictions des malheureux dont j'ai essuyé les pleurs amers , & qui répandent des larmes de joie & de reconnaissance.

Ah ! que sous cet aspect le lot de la femme paroît préférable à celui de l'homme ! l'une jouit d'un paradis qu'elle a créé & d'une gloire qui n'est qu'à elle ; l'autre , emporté dans le tourbillon des affaires , en est toujours froissé , sans toujours avancer vers le but ; ou s'il y parvient , ce n'est qu'au prix de son bonheur & de son repos : soumis en tout aux fantaisies de la renommée , souvent elle ne se fait qu'un jeu de dérober le bien qu'il a fait & de grossir ses fautes les plus légères : s'il vise au rang suprême , que de malheurs , que de dévastations , que de sang marquent les traces de son courage ambitieux !

Le premier phénomène politique que l'on observe , en suivant les femmes dans l'histoire , c'est leur sensibilité exaltée , triomphant de leur timidité naturelle : ainsi dans ces gouvernemens sévères où les mœurs domestiques se sont conservées pures , enhardies par l'amour à défendre ce qu'elles avoient de plus cher , on les a vues tremper leurs mains délicates dans le sang , & frémir

de leur victoire : dans les Républiques où le courage militaire a été poussé à l'excès , toujours avides d'estime & capables d'élévation , n'ont-elles pas souvent renvoyé leurs maris & leurs enfans à une mort certaine qu'elles se réservoient en secret ? A Sparte , où le législateur avoit su fonder dans l'intérêt de l'état non-seulement le moi individuel , mais encore le moi domestique , les femmes n'étoient pas moins que les hommes dévouées à ce renoncement héroïque. Lorsque le Roi Agis tenta de rétablir la discipline de Lycurgue , elles furent des premières à saisir ce projet avec ardeur. Quel plaisir de les voir , dans les annales romaines , porter le deuil de Brutus , désarmer Coriolan , & donner à Brennus leur or & leurs bijoux pour la rançon de leur patrie !

Ainsi un cœur sensible , de concert avec une vive imagination , a pu inspirer à des êtres foibles ce courage que les hommes tiennent du sentiment de leur force ; avec cette différence , à l'avantage des femmes , que celui des hommes altier & féroce ne cherche ordinairement à s'exercer que pour se rendre compte de son pouvoir , & que celui des femmes , toujours animé par le bien de la famille ou celui de l'état , n'a eu pour objet que de semer les fleurs de la paix sur le champ d'une noble résistance.

Mais si la sensibilité des femmes n'a produit que d'excellens fruits , ou du moins si elle ne s'est altérée que difficilement , il n'en est pas de même du sentiment de pudeur qui l'accompagne. Obligées de feindre le mépris pour ce qu'elles présentent le plus , & de n'astiquer qu'en fuyant , cette coquetterie naïve , mais délicate , étoit tout près de se corrompre : la nécessité de cacher ses desirs con-

duit à cacher ses pensées , & porte enfin à déguiser les unes & les autres. Telle est la dissimulation tant reprochée aux femmes ; ce n'est que la dépravation de leur instinct originel ; dépravation qui a sa source dans nos brillantes sociétés tant vantées par M. de Montesquieu ; leur cœur s'y est gâté , leur imagination s'est égarée ; il a fallu voiler ses erreurs , paroître respecter des nœuds qu'on outrageoit , & ménager l'orgueil d'un mari , lors même qu'on ne craignoit plus rien de sa tendresse : l'amour mutuel des sexes a perdu en intensité ce qu'il a gagné en surface ; le bonheur a fui avec la vertu ; ce n'est jamais impunément qu'on trompe la nature.

A Rome , on vit la corruption de l'Etat & celle des familles marcher du même pas : elle fut à son comble sous les Empereurs ; & les loix sur la sainteté des mariages que des Princes philosophes tentèrent de faire revivre , échouèrent , faute de prise dans les mœurs générales ; d'ailleurs les abus étoient si multipliés que l'exécution de ces loix eût paru plus atroce que ne paroissent dangereux des vices qui se déguisoient dès-lors sous de beaux noms , & qu'on pardonnoit déjà dans les autres pour se les faire pardonner à soi-même.

Cependant parmi les Barbares qui sortirent du Nord , on peut déjà remarquer le germe de cette folie sublime appelée Chevalerie , qui a si long-tems suppléé en Europe à des principes plus sages ou plus naturels qui n'existoient plus. Le respect religieux que les hommes portèrent aux femmes honora les uns & les autres : les divinités parurent dignes de l'encens qu'on leur prodiguoit : cette courtoisie fondue dans nos mœurs en fut

long-tems la sauve-garde ; mais l'esprit de société introduit par François Premier , par ce Prince qui tenoit encore à la partie héroïque de la Chevalerie , commença de donner atteinte à la galanterie qu'elle avoit fait naître : on la voit se perdre peu à-peu dans les règnes suivans ; & c'est dans les fêtes galantes & romanesques de Louis XIV qu'on en saisit les dernières nuances ; le mor est reité , la chose a disparu , & ce commerce froid , léger & perfide qui l'a remplacée , est autant propre à dessécher & à avilir les ames , qu'elle devoit les épurer , les nourrir & les élever.

Oserois-je le dire , Madame ? Dans ce siècle-ci faire l'éloge de la femme , est peut être la saryre des femmes ; c'est ce que M. Thomas ne pouvoit éviter : j'admire plutôt l'art qu'il a mis à adoucir certains traits qui auroient pu choquer , sans énerver ceux qui forment la physionomie du beau tableau qu'il nous présente,

Loïn donc , Madame , que M. Thomas , ni qu'aucun homme raisonnable prétendent condamner les femmes à l'ignorance , par-tout il démontre que nous gagnerons à les éclairer , mais il y a des lumières sûres & des lumières qui égarent , des connoissances vaines & des connoissances utiles , une philosophie sage & une philosophie folle , & il n'est rien de bon que la raison perfectionnée ; son premier pas se dirige vers l'utile ; sa première réflexion le présente comme inséparable de la destination du sexe : les femmes ne doivent donc rien ignorer de ce qui est relatif au genre de vie que la nature & la société leur ont assigné ; science précieuse & plus étendue qu'on ne croit , qui conduit à la félicité par la route des vertus , & ne se borne pas uniquement à une théorie babillarde & d'ostentation,

142 MERCURE DE FRANCE.

Voilà, ce me semble, Madame, la borne qu'on ne doit pas perdre de vue, quand on veut ne pas s'égarer dans cette importante question, toujours si embarrassante ou si frivole, lorsqu'on ne s'appuie sur rien; mais si simple en effet, quand on l'examine sérieusement & sans préjugé.

Cette distinction même entre les genres des connoissances de l'esprit n'est pas moins importante pour les hommes que pour les femmes; le principe est stable, il n'y a que les objets qui changent. La femme n'a jamais qu'un état, celui d'épouse & de mère: l'homme au-contraince est appelé à différens emplois; mais celui qui néglige des lumières précieuses pour courir après ces bluettes qui luisent sans éclairer, & après des riens qu'on traite sérieusement, n'est pas moins à blâmer que ces femmes dont le Ménandre François a saisi le ridicule, qui passaient, à distiller la métaphysique de l'amour, un tems qu'elles déroboient à des devoirs respectables.

Il paroît maintenant assez inutile d'examiner: si les femmes sont capables ou non, *de l'esprit philosophique qui médite, de l'esprit d'imagination qui crée, & de l'esprit politique ou moral qui gouverne*; puisqu'en général il est très vrai qu'elles n'ont à méditer que leurs devoirs, à rassembler de faits que ceux qui les touchent de plus près, à imaginer que le bonheur dans la vertu, & à gouverner que leur maison. Si la nature les a aussi heureusement bornées, avouons-le de bonne foi, elles lui en doivent de la reconnaissance; sur-tout si elles considèrent qu'en privant leur esprit d'un essor qui les eût transportées hors de la sphère du bonheur, elle a doué leur ame de toute l'énergie qui pouvoit les élever au-dessus de leur sexe & même au-dessus du nôtre.

Ce n'est pas, Madame, qu'il ne me reste quelque doute sur la mesure de leur esprit. Pour qu'on pût la connoître, il faudroit qu'il eût été aussi fortement secoué, aussi vivement intéressé; en un mot, qu'il eût subi les mêmes épreuves que leur sensibilité. Comme épouses, comme citoyennes, elles ne pouvoient échapper aux mouvemens qui agitoient le corps social; ainsi dans les Républiques leur ame agrandie a connu l'héroïsme; mais leur esprit a-t'il eu la même part dans celle des lettres? Ne semble-t'il pas même qu'on ait pris soin de les en écarter, comme autrefois elles éloignoient les hommes des mystères de la bonne déesse? Et lorsque de tems à autre elles ont osé pénétrer dans le temple des arts, ne les y avons-nous pas accueillies d'une politesse de protection & de supériorité plus propre à intimider leur émulation qu'à satisfaire leur vanité?

Si plusieurs femmes savantes ont reçu des éloges, ils paroissent dictés par une admiration qui tient de l'étonnement: on ne leur en a jamais plus accordé qu'au tems de la renaissance des lettres, c'est-à-dire, lorsque l'esprit même des hommes n'étoit guère que de l'esprit de mémoire. Les progrès incroyables que les femmes ont faits alors dans les langues & l'érudition, semblent prouver qu'elles ont au moins la plénitude de cette sorte d'esprit. De ce qu'elles n'ont pas fait une tragédie comme celle de Phèdre, un poëme comme celui de Milton, un système comme celui de Newton, un livre comme l'esprit des loix, & de ce qu'elles n'ont pas donné des Ministres comme les Sugers & les Sulli, on ne peut rien en conclure de certain. Pour dissiper nos doutes à cet égard, il faudroit qu'elles sortissent & voyageassent assez pour recueillir des images fortes, que les lectures vigou-

reuses leur fussent autant permises qu'elles semblent leur être interdites, qu'elles se trouvaient à portée d'éprouver ce mélange de passions qui rend quelquefois l'amour si terrible & si théâtral, je veux parler de l'ambition & de la vengeance qui naissent des postes & des honneurs auxquels il n'est pas permis aux femmes d'aspirer : il faudroit encore qu'on leur confiât plus souvent les rênes du gouvernement, qu'elles entraissent dans les conseils & dans les sénats, & sur-tout qu'en leur ouvrant la lice des arts, on les admît à l'égalité de concurrence, qu'on les y encourageât avec autant de zèle que peut-être nous mettons de ruse à les y faire trébucher. Alors seulement on sauroit avec quelque précision ce dont leur esprit est capable. Mais que l'expérience seroit dangereuse pour elles & pour nous ! Tout le mal vient de ce qu'elles sortent de leurs maisons, & nous les ferions sortir de leur sexe.

Ici, Madame, je dois vous prévenir... Vous alliez peut-être m'accuser de vouloir cloîtrer les femmes : mais, de grace, les faire régner chez elles, seroit-ce les cloîtrer ? Leur faire chérir le commerce social dans leur famille, seroit-ce leur interdire la société ? Ce seroit plutôt les ramener dans son sein ; & n'est-ce pas un abus révoltant d'honorer de ce beau nom ces assemblées froides ou tumultueuses où l'ennui se dévore sous le masque incommode de la gaieté.

Voilà, Madame, ma manière de voir sur la fameuse thèse des femmes. Je pourrois dépeindre les agrémens de ma vie domestique, comme vous avez dépeint ceux de la vôtre : mais de ce que vous jouissez en Picardie du bonheur que je goûte dans un coin de l'Austrasie, il ne résulte rien qui

pui sse

puisse atténuer des principes généraux. Je vous félicite , comme sans doute vous me félicitez ; mais donnons notre secret au Public : nous serons plus heureux, quand nous ne le serons pas seuls. Il n'y avoit guère qu'un homme du vol de M. Thomas , & un provincial agreste comme moi , qui pussent , quoique par des raisons bien différentes , s'expliquer aussi librement. Je ne me pique pas d'avoir adouci mes teintes avec autant d'art que lui. Je vous avoue pourtant, Madame que j'aurois essayé de répandre une nuance de galanterie dans le style de cette lettre , si la célèbre aventure de Mlle de la Vigne ne m'avoit fait craindre de perdre les frais d'une voix de fausset & d'un air doux-cereux , pour ne parler qu'à un homme.

Quoiqu'il en soit , Madame , ou Monsieur , je dois vous le dire , & c'est par où j'aurois dû commencer ; toute votre lettre ne suppose que la lecture des deux premières pages du livre de M. Thomas , & encore vous êtes-vous mépris sur leur vrai sens : cette légèreté & cette inattention qui vous ont fait prendre pour principes ce qui n'étoit que purement historique , m'éclaircit peu sur votre vrai sexe , dans un tems où les hommes ne lisent pas mieux que les femmes. Je vous supplie de relire ces deux pages : vous y verrez que M. Thomas ouvre la scène par une peinture forte de l'esclavage des femmes en Orient , de leur dur asservissement chez les Sauvages , & même des entraves que nos loix leur ont données : mais s'il s'écrie alors *qu'elles paroissent placées entre le mépris & le malheur* , ayez la complaisance de tourner le troisième feuillet , vous y verrez le beau sexe réclamer la liberté & l'égalité par des raisons triomphantes. Cette justice seroit sans

doute un des meilleurs fruits de la philosophie ; mais avouez qu'il faudroit d'abord que les femmes en parussent dignes , en un mot , qu'elles ressemblassent davantage à ce portrait sublime de la femme , telle qu'elle devroit être dans ce siècle-ci ; portrait qui termine l'ouvrage de M. Thomas , & sur lequel je vous prie de jeter les yeux : vous vous y reconnoîtrez sans doute , si vous n'êtes pas un homme , & dans ce dernier cas , à moins que vous ne soyez dévoué à l'aride existence d'un célibataire , vous reconnoîtrez à-coup-sûr la compagne que vous choisiriez , & dont votre esprit adore déjà l'image.

Au reste , Monsieur , s'il y a un reproche à faire à M. Thomas , au sujet de son essai sur le caractère des femmes , que je viens de lire deux fois de suite avec ravissement , c'est qu'il a traité cette matière plutôt en orateur qu'en philosophe moraliste : il est vrai qu'une marche didactique eût moins plu , & que l'air de censeur eût choqué. Après - tout , son charmant ouvrage en dit assez pour un lecteur sensé comme vous l'êtes , & attentif comme vous pourtiez l'être , qui voit la conséquence dans le principe , le principe dans les faits , & la chaîne des idées à travers l'agrément qui les couvre. Selon moi , ce livre contient les germes de plusieurs excellens ouvrages ; il me paroît très propre à mettre les esprits en fermentation sur un sujet qui étoit presque neuf , quand M. Thomas a osé le traiter.

J'ai l'honneur d'être , &c.

Le Baron de T,

A C A D É M I E

DE LA ROCHELLE.

L'Académie royale des Belles-Lettres de la Rochelle tint son assemblée publique le 5 Mai ; M. Raoult, Directeur, en fit l'ouverture par un Discours dans lequel il fit voir *combien la protection que les Souverains accordent aux Lettres & aux Arts influent sur leur réputation.*

M. de Longchamp lut ensuite un *Essai sur nos mœurs comparées avec celles de nos peres.* Ce morceau fut suivi d'un discours de M. Bernon de Salins, dans lequel il prouve que *la mobilité des usages relatifs aux habillemens tient essentiellement à la constitution des Etats Monarchiques.* M. Delaire lut ensuite des *Remarques sur l'introduction de l'inoculation à Nantes* par M. de Montaudouin, Négociant à Nantes, associé. M. Arcere, correspondant de l'Académie royale des Inscriptions & Belles-Lettres, a terminé la séance par la lecture d'une *Ode sur le luxe du siècle.*

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique continue avec succès les représentations de *Zelindor*, Roi des Silphes. Mlle Arnould fait toujours le plus grand plaisir par le charme de son chant, & par les graces & l'expression de son jeu. Il faut rendre également justice au goût & aux talens de M. le Gros. Mlle Heinel, de retour de Londres, où elle a été très applaudie, a été accueillie avec transport lorsqu'elle a reparu sur ce théâtre. Elle semble avoir encore perfectionné son talent, & elle paroît avoir acquis plus de sûreté, de force & d'élévation dans sa danse. Elle a exécuté plusieurs entrées, seule & avec M. Vestris.

On a substitué à l'acte d'*Ismène* le prologue de *Platée*, musique de Rameau; & *Théonis*, ballet en un acte très connu, dont les paroles sont de Poinfinet, & la musique de MM. Trial, Berton & Garnier. Les principaux rôles sont parfaitement remplis dans cet acte par M. & Mde

J U I L L E T. 1773. 149

L'arrivée. Le ballet est de la composition très-ingénieuse de M. Gardel, & il y danse lui-même avec beaucoup d'applaudissement.

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine ont assisté à ce spectacle à Paris le mardi 15 Juin, & l'on peut dire qu'ils formoient eux-mêmes le spectacle le plus intéressant & le plus délicieux pour le Public, empressé de jouir de l'honneur de leur présence, & de leur rendre ses hommages.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné, sur ce théâtre, quelques représentations d'Hylas & Sylvie, pastorale en vers de M. Rochon de Chabannes, qui a été revue & applaudie avec le même plaisir que dans sa nouveauté.

Les Comédiens ont donné une représentation du *Siège de Calais*, tragédie de M. de Belloi, & de la petite comédie du *Legs*, le 23 Juin 1773. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine ont honoré & embelli de leur présence ce spectacle, qui n'a jamais été vu avec plus

G iij

150 MERCURE DE FRANCE.

d'empressement, & qui n'a jamais paru plus intéressant & plus brillant.

On a remarqué avec sensibilité que Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine ont été principalement affectés dans cette tragédie des traits qui développent leur bienfaisance & leur attachement pour le Roi & la Nation. Ils ont particulièrement applaudi ces vers.

Rendre heureux qui nous aime est un si doux
devoir !

Pour te faire adorer tu n'as qu'à le vouloir.

.

Et ces vers si bien adaptés à la circonstance.

Le François dans son Prince aime à trouver un
frère

Qui, né fils de l'Etat, en devienne le père.

Et cet avertissement adressé à tous les
Souverains.

Veillez sur vos sujets dans le rang le plus bas ;
Tel qui, sous l'oppreteur, loin de vos yeux ex-
pire,

Peut-être quelque jour eût sauvé votre empire.

L'extrême sensibilité que Monseigneur

J U I L L E T. 1773. 151
le Dauphin a marquée, quand on a prononcé ces trois derniers vers, fait trop l'éloge de son ame pour que toute la Nation n'en soit pas instruite.

Le Siège de Calais a été remis au théâtre depuis quelque tems; le Public y est venu avec affluence, & il a été revu avec un plaisir nouveau. C'est à cette occasion que Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine ont demandé cette pièce. L'auteur, M. de Belloi, a eu l'honneur de leur être présenté après la représentation; & il a reçu de ces augustes Epoux des louanges & des témoignages de leur satisfaction, qui sont la récompense la plus flatteuse des travaux & des succès d'un homme de lettres François.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ordinaires du Roi ont donné, le lundi 14 Juin, la première représentation de *l'Erreur d'un moment*, ou la *Suite de Julie*, comédie nouvelle en un acte, mêlée d'ariettes.

Catau, fille de Michaux, & le jeune Lucas, que l'on a vu dans la comédie de

G iv

Julie, heureux époux, ont perdu leur père qu'ils regrettent; ils ont un enfant que *Catau* berce & endort par son chant, en attendant le retour de son mari. Elle lui prépare son petit repas; il revient plein de joie. Le plaisir de revoir sa femme & d'embrasser son fils lui fait oublier toutes ses fatigues. Ils déjeûnent avec gaîté. Mais *Lucas* sort bientôt pour aller secourir le fermier voisin qui a été réduit à la misère par le feu, & qu'un propriétaire avare poursuit avec rigueur. Il lui porte tout son argent, fruit de son travail. Durant son absence, *la Fleur*, valet-de-chambre du Comte de St Alme, vient trouver *Catau* de la part de son maître qui en est fort amoureux. Il lui laisse un billet plié avec élégance. *Catau* interdite veut en vain lui rendre son papier. Il est déjà bien loin. *Lucas* arrive, transporté du plaisir d'avoir soulagé une famille malheureuse. Il faut l'entendre faire la description de ce fermier, de sa femme & de ses petits-enfans d'abord accablés de douleur, & ressuscitant ensuite à l'espoir & au plaisir, par le secours imprévu que *Lucas* leur présente. *Catau* ne dissimule pas à son mari le message de M. de St Alme; elle lui donne son billet qu'elle n'a pas

J U I L L E T. 1773. 153

même déployé. Lucas augure mal de ce billet lorsqu'il n'y voit pas de signature ; il le lit avec indignation. Il conçoit des sentimens de vengeance ; mais , plus calme ensuite , il pense que l'étourderie seule peut lui avoir inspiré cet amour : il engage sa femme à lui répondre , & dicte lui-même la lettre. Il lui fait interpréter bien différemment ses sentimens ; elle le remercie de sa bienveillance & de sa protection. Elle lui donne même le rendez-vous qu'il demande , en choisissant l'heure où son mari doit être absent. Cette réponse écrite , Lucas la tortille sans façon , & sa femme sort pour la faire porter à M.le Comte de St Alme. Tandis qu'il est seul , arrive Julie ou Mde la Comtesse , avec sa femme-de chambre ; elle n'ose dire le sujet de son inquiétude : Lucas la laisse quelques momens dans l'incertitude , & lorsqu'elle est prête de se retirer , pleurant l'infidélité de son mari , cet honnête payfan la rassure en lui contant tout ce qui s'est passé , en faisant connoître les sentimens de Catarr , bien éloignée d'un amour criminel. Catarr elle-même ne tarde pas à la délivrer de toutes ses peines. Cependant on apperçoit le Comte de St Alme qui s'empresse de ve-

nit au rendez-vous que lui a donné Catau. On projette sur le champ qu'elle le recevra seule, & qu'elle avertira, quand elle voudra que Lucas & Julie paroissent. Le jeune Comte déclare son amour à la jeune paysanne. Elle lui représente combien il est injuste & cruel de trahir une femme aimable qui a fait son bonheur malgré ses parens, & de vouloir désunir deux époux heureux. Le Comte tente inutilement de l'éblouir par l'éclat de ses promesses. Il veut l'embrasser ; elle jette un cri. Lucas survient. Le Comte est interdit & confus. Le mari lui représente les suites affreuses de son procédé qui causeroit, si la vertueuse Catau avoit la foiblesse de l'écouter, le malheur & la mort de Julie sa bienfaitrice, le désespoir & la perte de lui Lucas, & l'abandon d'un enfant, qui né de leur amour, n'auroit plus d'appui. Le Comte veut prendre un ton imposant : Lucas le confond en lui représentant son billet, & lui déclare que s'il lui doit le respect, il ne lui doit pas sa femme. Il lui rappelle que ce n'étoit point là ce qu'il leur avoit promis, lorsqu'avec leur bon père Michaux, ils avoient été au château de Marsange, & avoient déterminé par leur ruse & par leur zèle le père de

J U I L L E T. 1773. 155

Julie à combler ses vœux. Le Comte s'attendrit, & se repent de sa faute. Julie paroît : il se jette à ses pieds & reprend l'engagement de réparer ses torts, & de lui faire oublier l'*erreur d'un moment*.

Julie, assurée désormais des sentimens & de la tendresse de son époux, promet d'obtenir de ses parens la liberté d'aller ensemble jouir des plaisirs de la capitale. Julie & St Alme promettent à leur tour de partager avec Lucas & Catau le bonheur & l'aisance qu'ils doivent à leurs vertus & à leur zèle.

Cette comédie * est de M. de Monvel, acteur de la Comédie Françoisse, qui montre beaucoup de talent pour la scène, & de génie pour le genre dramatique. Cette pièce fait honneur à son esprit & à son cœur. Elle est très-bien écrite ; c'est une école des mœurs : le caractère de Lucas est parfaitement dessiné & soutenu avec beaucoup d'art & de vérité. Il y a un mélange de morale, de comique & de pathétique qui excitent le sentiment, les ris & les pleurs. Cette suite n'est pas si gaie que la comédie de Julie, ce qui a pu

* Cette comédie est imprimée, & se vend 24 L. chez la V. Duchesne, libraire, rue St Jacques.

156 MERCURE DE FRANCE
faire dire par un amateur de la comédie :-

Monvel renonce à faire rire
Et donne dans le larmoyant :
Fasse le Ciel que ce délire
Ne soit que l'erreur d'un moment!

Cependant l'auteur semble avoir plus approfondi son sujet dans cette comédie & être descendu plus avant dans le cœur humain.

La musique, qui est de M. Deslandes, a beaucoup de chants agréables; & plusieurs grands airs sont d'une excellente facture.

Cette comédie est supérieurement jouée par M. Clairval qui représente Lucas. Il ajoute encore par son jeu au pathétique, à l'intérêt & à l'expression de son rôle. Mde Trial rend, avec des graces naïves & beaucoup de sensibilité, le rôle de Carau. Mde Billioni est applaudie dans le rôle de Julie, & M. Julien dans le rôle du Comte. Les autres rôles sont aussi très-bien remplis par M. Trial & par Mde Moulinghen.

On a revu avec plaisir sur ce théâtre plusieurs représentations de la reprise des *deux Avarés*, opéra bouffon de M. de Falbert, & musique de M. Grerry. On se rappelle avec plaisir, avec quelle vérité

J U I L L E T. 1773. 257

& quelle expression admirable MM. Laruette & Nainville rendent les rôles très-comiques & très-pittoresques des deux Avarés. Ce drame a beaucoup gagné par les changemens heureux & les retranchemens que M. de Falbert a faits dans le poëme, & par une musique neuve & expressive que M. Gretry a ajoutée à cette reprise. Il a augmenté sa partition d'environ trente planches de gravure. Ce supplément a principalement contribué au succès de cette reprise, & complète la musique si délicieuse, si originale, si pantomime de cette composition. *On trouve la partition nouvelle aux adresses ordinaires de musique.*

On a encore revu avec plaisir à ce théâtre *Toinon & Toinette*, comédie en deux actes, de feu M. Desboulmiers, musique de M. Gossec; & *Raton & Rosette*, parodie de M. Favart.

Le mardi 29 Juin, les Comédiens Italiens donnèrent *Arlequin & Scapin rivaux*, pièce italienne, & le *Déserteur*, comédie avec ariettes que virent Mgr le Dauphin & Madame la Dauphine. Dans le *Déserteur*, le *vive le Roi* de la fin de la comédie fut applaudi par Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine, & res

158 MERCURE DE FRANCE.

pris en *chorus* par le Public qui partageoit leurs sentimens & leur piété filiale pour *Louis le Bien-Aimé*.

M. Caillot, célèbre acteur, malheureusement retiré de ce théâtre, y est reparu par extraordinaire pour rendre le spectacle plus complet, & a joué le rôle du Déserteur.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

Le petit Pont ruiné.

Le petit Rocher.

DEUX estampes en pendant de six pouces de hauteur, & de 8 de largeur. Elles représentent des paysages ou vues agréables gravées avec délicatesse d'après Zingg, par P. J. Decret. Prix, 12 s. chacune, à Paris, chez l'auteur, rue du Fouare.

I I.

Portrait de J. B. Poquelin de Molière.

Ce portrait, nouvellement acheté par la Comédie Française, est peint par le

J U I L L E T. 1773. 159
célèbre Sébastien Bourdon , & peut être mis au rang des chefs - d'œuvres de ce maître , qui, comme on le fait , a excellé dans plusieurs genres de peintures, & notamment dans le portrait.

Molière est représenté à l'âge d'environ trente ans , (qu'il s'adonna au travail du théâtre) méditant dans son cabinet : la vivacité de ses yeux semble manifester le feu que ce grand poète avoit dans l'ame.

Ce tableau est destiné à orner le foyer de la Comédie Françoisé dans le nouvel hôtel qui va être incessamment construit , les Comédiens n'ayant pas de place commode pour l'exposer dans la salle qu'ils occupent actuellement. Il étoit depuis long tems dans le cabinet de M. l'Abbé Allary , & c'est depuis sa mort qu'il est parvenu à la Comédie Françoisé. On se flatte , avec raison , que les amateurs accueilleront la nouvelle gravure de ce portrait , qui est d'un travail précieux & fini , avec d'autant plus de plaisir , qu'elle est faite par le sieur Beauvarlet , dont le burin a déjà son suffrage Elle est dédiée à MM. les premiers Gentilshommes de la Chambre.

La gravure porte 17 pouces de haut sur 13 de large. Cette grandeur a été adoptée

166 MERCURE DE FRANCE.

comme étant d'une proportion amie de l'œil & propre à décorer les cabinets des gens de lettres.

Le prix est de 6 liv. A Paris, chez le sieur de Mailly, peintre en miniature-émail, quai de l'Ecole, maison de M. Dupont, près le Louvre.

I I I.

Les Présens du Berger.

Les Sermens du Berger.

Deux estampes en pendant de 18 pouces de largeur & 14 de hauteur. Elles sont d'une composition agréable & galante; l'une de M. Boucher, l'autre de M. Pierre, premier peintre du Roi; & gravées avec beaucoup de talent, de précision & de fini par M. l'Empereur, graveur du Roi & de Leurs Majestés Royale & Impériale, qui en a fait l'hommage à Madame la Duchesse de Villeroy & à Madame la Duchesse de Villequier. C'est le même artiste qui a mis au jour les deux belles gravures du Jardin de l'Amour de Rubens, & du Festin Espagnol de Stewens. Ces estampes se trouvent à Paris, chez l'Empereur, rue & porte St Jacques.

M U S I Q U E.

I.

Les quatre Saisons Européennes.

PREMIER Recueil contenant les meilleurs morceaux de chant, avec leurs parties d'accompagnement qui ont été données l'année dernière sur les théâtres d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre & de Paris, & notamment sur le théâtre de la Comédie Italienne, avec des parties d'accompagnemens faits pour les différens instrumens, comme Harpe, guitare, mandoline & flûte; terminé par le commencement d'un traité de composition musicale, le meilleur qui ait encore paru en ce genre, qui mettra en deux ans de temps un amateur ou musicien en état de composer parfaitement bien. Le tout suivant le *prospectus* qui a paru l'année dernière. Dédié à Mgr le Duc de Caylus, Grand d'Espagne de la première Classe, &c. Par le sieur Pietro Denis. Prix, 8 liv. A Paris, chez M. Garnier, basson de l'opéra, rue Saint-Honoré, même maison de

162 MERCURE DE FRANCE.

l'apothicaire près la Croix du Trahoir, &
aux adresses ordinaires de musique.

I I.

Traité de composition musicale fait par le célèbre Fux. On peut, en l'étudiant avec attention, parvenir à bien composer en très-peu de tems. Il fut entrepris par ordre & aux dépens de l'Empereur pour les Elèves d'Allemagne; depuis il a été adopté par M. Caffro, maître de musique du Roi & de la Reine de Naples, & du Conservatoire royal; il l'a traduit en italien, & c'est aujourd'hui le seul livre élémentaire de composition que l'on mette entre les mains des Elèves de ce Conservatoire; dédié à M. le Comte de Montausier - Crussol, colonel du régiment d'Orléans, &c. C'est ce même traité traduit en françois par le sieur Pietro Denis, qui est présenté au Public. Prix, 7 liv. 4 s. aux adresses ci-dessus.

I I I.

Ariette d'Orphée aux Enfers, avec accompagnement de harpe & clavecin, & le chœur des Furies, par le fameux Clux de Vienne, représentée sur le théâtre de

J U I L L E T. 1773. 149

Florence en 1772. Prix, 3 liv. 12 s. aux mêmes adresses ci dessus.

I V.

Variations ajoutées à plusieurs airs d'opéra comiques pour le piano - forte & le clavecin, dédiées à Madame la Marquise de Grolier par M. Neveu, maître de clavecin. Prix, 3 liv. 12 s. A Paris, chez l'auteur, rue Royale, dans l'allée du Marchand de tabac; chez M. Bonin, marchand de musique & de cordes d'instrumens, rue St Honoré près St Roch, & aux adresses ordinaires.

V.

Quatrième livre d'Ariettes choisies, avec accompagnement de harpe, suivies de plusieurs menuets & petites pièces pour le même instrument; dédié à Madame de Bonneuil par J. C. Burkheffer, œuvre 11^e. Prix, 7 liv. 4 s. A Paris, chez l'auteur, rue des Fossés - Montmartre, la seconde porte cochère en entrant par la rue Montmartre, au Bureau d'abonnement musical rue des Deux-Portes St Sauveur, & chez Nadermann, Luthier ordinaire de Madame la Dauphine, rue d'Argenteuil St Honoré.

On trouve aussi chez le sieur Burkheffer, à Colmar en Alsace, les ouvrages du sieur Burkheffer son frère, & la musique nouvelle dont il tient magasin.

V I.

Addio de Londra alla Signora Heinel.

Adieux de Londres à Mlle Heinel, le vendredi 3 Juin 1772, après qu'elle eut dansé la dernière fois au théâtre de l'opéra dans Hey Marfset, cantate de Jean Gualbert Bottarelli.

La musique par M. Thomas Giordani, maître de Chapelle Napolitain.

Cette cantate, dit M. Bottarelli, n'est pas un monument vénal de flatterie, c'est un hommage pur & dû à la vérité, à la vertu, & au vrai goût; c'est la voix publique & véridique de l'Angleterre qui honore les qualités personnelles & morales de Mlle Heinel plus encore que ses talens.

Les paroles sont italiennes & très-ingénieuses. La louange en est délicate, & l'expression poétique & gracieuse. La musique de M. Giordani est d'un chant délicieux, piquant & varié.

J U I L L E T . 1773. 165

Cette cantate est gravée en grande partition avec accompagnement & basse chiffrée. Outre la gravure des paroles sans la musique, on délivre encore un imprimé à part qui renferme les vers italiens & la traduction françoise. Le prix est de 3 liv. On en trouve des exemplaires chez Lacombe, libraire à Paris, rue Christine.

ARCHITECTURE.

• I.

Cours de Géométrie-pratique, d'Architecture militaire, de Perspective & de Paysage, avec un dictionnaire des termes d'Architecture, dirigés relativement aux connoissances essentielles que doivent avoir dans ces quatre premiers genres d'étude de dessin, les jeunes Gentilshommes destinés à l'état militaire, par C. Dupuis, professeur d'architecture à Versailles, maître de dessin de MM. les Pages de Mgr le Comte de Provence, & de la jeune Noblesse, vol. in-4°. A Paris, chez Jombert, libraire, rue Dauphine; Knapen &

Delaguettes, libraires-imprimeurs, au
bas du pont St Michel,

LES planches qui accompagnent ce livre
élémentaire d'environ 90 pages, sont au
nombre de 14. La gravure en est précise,
exacte & convenable pour l'intelligence
des principes exposés dans ce traité, &
pour guider l'artiste qui veut opérer &
s'apprendre lui-même.

I I.

M. Caqué, Secrétaire du Roi, Archi-
ecte du Domaine, & expert des bâtimens
du Roi, publie un projet pour la construc-
tion d'un nouvel Hôtel Dieu.

Il propose de placer cet édifice dans
l'isle des Cygnes; il fait connoître les
avantages de cette position; il détaille son
plan, il en fait voir la possibilité & la
distribution.

Les calculs faits de cette grande entre-
prise la portent à dix millions; l'auteur
s'est réuni à un citoyen versé dans la par-
tie des finances, qui a imaginé, dit-il, un
moyen de fonds pour subvenir à cette dé-
pense, sans exiger des secours trop onéreux
du Roi & de ses sujets.

M. Dumont, Professeur d'Architecture, vient d'ajouter à sa collection des différens théâtres, le plan d'un Wauxhal en colonades, portiques & galeries propres à tous les genres d'amusemens usités dans ces sortes de monumens. La gravure de ce plan, ainsi que celle de deux pièces de mécanique, propres à arrêter les progrès du feu dans les salles de spectacles, peuvent s'acquérir séparément à Paris, chez l'auteur, rue des Arcis, maison du Commissaire; & chez Joulain, pere & fils, quai de la Mégisserie, à la ville de Rome.

*ENTRÉE de Monseigneur le Dauphin &
de Madame la Dauphine à Paris.*

Le mardi 8 Juin Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine vinrent dans cette capitale. Ils étoient accompagnés du Maréchal Duc de Richelieu, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en exercice; de la Comtesse de Noailles, Dame d'Honneur; de la Duchesse de Coëssé, Dame d'Atours; des Dames de Madame la Dauphine, de plusieurs autres Dames de la Cour qui avoient été invitées, & de leurs principaux Officiers. Ils furent

salués , à leur arrivée & à leur départ , par le canon de la Bastille , par celui de l'Hôtel Royal des Invalides & par celui de la Ville. Le Corps de-Ville , conduit par le sieur de Nantouillet , maître des Cérémonies , en survivance du sieur Desgranges , & présenté par le Maréchal Duc de Brissac , Gouverneur de Paris , les reçut à l'endroit où étoit anciennement la porte , appelée de *la Conférence*. Le sieur de Sartine , conseiller d'état & lieutenant-général de police , s'y trouva également. La portière du carrosse ayant été ouverte , le sieur de la Michodiere , conseiller d'état & Prévôt des Marchands , eut l'honneur de les complimenter. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine étoient montés , en arrivant , dans un des six carrosses de parade qui les attendoient & qui furent remplis par les Seigneurs & les Dames de leur suite. Celui qu'occupoient le Prince & la Princesse , étoit précédé & suivi par un détachement des Gardes du Roi , & trois Ecuyers se renoient aux portières. Arrivés à Notre-Dame , à midi & un quart , ils furent reçus & complimentés , à la porte de l'Eglise , par l'Archevêque de Paris , revêtu de ses habits pontificaux & à la tête des Chanoines. Après avoir fait leur prière dans le Chœur , ils entendirent , à la Chapelle de la Vierge , la Messe qui fut dite par l'Abbé Solon , Abbé de Tonnay - Charente , chapelain du Roi , pendant laquelle la musique de Notre - Dame exécuta un motet. Ils virent le Trésor de l'Eglise , furent reconduits , en sortant , avec les cérémonies observées à leur arrivée ; en passant devant l'Hôtel-Dieu , l'Abbé de Tudert , Doyen de l'Eglise de Paris , eut l'honneur de leur présenter la Mère Prieure de cet hôpital & les autres Religieuses.

Parvenus

Parvenus à l'Eglise de St Geneviève, l'Abbé, accompagné des Chanoines Réguliers de cette Abbaye, eut l'honneur de les recevoir & de leur adresser un discours. Après avoir fait leur prière dans cette Eglise, Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine virent, en passant, le portail de la nouvelle Basilique de Ste Geneviève, & allèrent descendre au palais des Tuileries où ils dînèrent, à une table de vingt-sept couverts, avec les Dames de Madame la Dauphine & les Dames de la Cour invitées. A une seconde table, tenue par le Maréchal Duc de Richelieu, premier Gentilhomme de la Chambre, étoient les premiers Officiers de Madame la Dauphine, les Menins de Monseigneur le Dauphin & les Seigneurs nommés pour l'accompagner. Il y eut ensuite jeu. On avoit pratiqué dans la salle une galerie pour le passage & pour donner au Public la facilité de voir le Prince & la Princesse. Ils se promenèrent, l'après-midi, dans le jardin, & sortirent de ce palais, vers les huit heures du soir, pour retourner à Versailles. La garde à pied de Paris étoit distribuée sur la route pour y entretenir le bon ordre; la garde à cheval se portoit dans tous les lieux, & une partie précédait & suivait le cortège. Le Gouverneur de Paris, le Lieutenant - Général de Police & le Prevôt des Marchands se sont trouvés dans tous les endroits où le Prince & la Princesse sont descendus, & où les Gardes-Françoises & Suisses étoient sous les armes, ayant leurs Officiers à leur tête. Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine rencontrèrent, sur la route, les quatre compagnies des Gardes de la Ville en-dehors de la Porte de la Conférence & les Gardes du Gouvernement en-dedans, & , à leur départ, les Gardes de la Ville, à la Porte St Honoré; le

Prevôt de la Monnoie , avec la compagnie à cheval , sur le Quai de Conti , & le Lieutenant-Criminel de Robe Courte avec la compagnie sur le Pont-Neuf , devant la Statue de Henry IV. En allant à Ste Geneviève , ils furent complimentés , à la porte du Collège de Louis-le-Grand , par le Recteur de l'Université à la tête des quatre Facultés.

Le Peuple , accouru en foule à leur passage , faisoit retentir les airs de ses acclamations. On connoît l'amour des François pour leurs augustes Maîtres. Les habitans de cette capitale , qui partagent ce sentiment avec le reste de la Nation , ont donné , dans cette occasion , des témoignages signalés de leur tendresse. Ils ne crurent point manquer au respect qu'ils doivent à la Princesse , en se permettant de faire retentir à ses oreilles l'éloge des agrémens extérieurs qui ajoutent un nouveau prix à ses vertus. Lorsque Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine daignèrent se montrer sur la galerie qui domine la terrasse des Tuileries , ce fut un spectacle bien intéressant de voir le Peuple innombrable répandu dans le jardin , faire éclater sa joie par des battemens de mains & par les cris mille fois répétés de *Vive le Roi , Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine*. Des larmes d'attendrissement se joignirent à ces élans d'alégresse , quand le Prince & la Princesse eurent la bonté de donner à ces Citoyens , heureux de les voir , des marques de leur satisfaction.

Il a regné dans cette fête le plus grand ordre ; & par les précautions qu'on avoit prises , malgré l'affluence du Peuple , il n'est arrivé aucun accident.

Monseigneur le Dauphin & Madame la Dau-

phine desirant que leur voyage à Paris fût marqué par quelque bienfait appliqué particulièrement au soulagement du Peuple, ont approuvé la proposition qui leur a été faite par le Duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de Paris, de délivrer tous les prisonniers détenus faute de paiement des mois de nourrice de leurs enfans. Sa Majesté ayant bien voulu agréer cette bonne œuvre, a fait donner ordre au Lieutenant-Général de Police de remplir les vues bienfaisantes de Monseigneur le Dauphin & de Madame la Dauphine.

Compliment de l'UNIVERSITÉ.

M O N S E I G N E U R ,

« Vous voyez se renouveler, en votre faveur,
 » le spectacle attendrissant dont notre illustre
 » Monarque a été plus d'une fois & l'objet & le
 » témoin. Nos fastes en conservent précieusement
 » le souvenir. Vous appercevez jusqu'à quel point
 » la France chérit les Princes dont elle est aimée.
 » Occupé de notre bonheur, vous étudiez, dans
 » le silence, le grand art de perpétuer nos glo-
 » rieux destins. Ne soyez donc pas surpris de voir
 » tous les cœurs voler au-devant de vous, &
 » s'empressez de mettre à vos pieds leurs homma-
 » ges. Pour vous, Madame, héritière des traits
 » & des vertus d'une Princesse, l'admiration de
 » l'Europe & le prodige de nos jours, vous re-
 » trouvez ici ce qu'elle éprouve elle-même dans
 » sa capitale. Si, d'un côté, l'Allemagne ne peut
 » rien ajouter aux sentimens qu'elle doit à Marie-
 » Thérèse; d'un autre, la France ne peut porter

H ij

» plus loin le respect & la tendre affection que
 » lui inspirent les dons du Ciel répandus sur vo-
 » tre auguste personne. L'Université de Paris, dont
 » le zèle pour ses Princes remonte jusqu'au ber-
 » ceau de la Monarchie, ose se promettre votre
 » bienveillance & votre protection. »

Compliments de l'Abbé de Ste Geneviève.

MONSEIGNEUR,

« Quel gage plus certain de votre pitié que le
 » motif qui vous conduit en ce jour aux pieds de
 » nos Autels ! Redevable à l'Etre Suprême, vous
 » venez déposer dans son sein tous les témoigna-
 » ges de votre reconnaissance, & rendre au Roi des
 » Rois, le juste tribut de vos hommages. Quelle
 » consolation plus sensible pour les Ministres du
 » Seigneur ! Quel exemple plus édifiant pour un
 » Peuple innombrable qui accourt en foule sur vos
 » pas pour unir ses prières aux vôtres, exprimer,
 » par des acclamations réitérées, tous les senti-
 » mens de sa joie & de son respect, & admirer
 » en vous des vertus qui assurent de plus en plus
 » son repos & sa félicité. Uni par des liens sacrés
 » à une auguste Princesse qui fait le bonheur de
 » la France & l'admiration de l'Europe, tout con-
 » court en ce jour à l'alégresse commune. Les
 » vœux que vous venez porter, l'un & l'autre,
 » en nos Temples, sont ceux de la Nation eu-
 » riène. Allons en demander au Seigneur l'accom-
 » plissement par l'intercession de la glorieuse Sain-
 » te dont les cendres précieuses, presque aussi an-
 » ciennes que la Monarchie Françoisse, reposent
 » en ce lieu, & y sont révéérées depuis tant de siè-
 » cles. »

J U I L L E T. 1773. 173

Le mardi , 15 de Juin , Monseigneur le Dauphin & Madame la Dauphine vinrent à Paris pour assister à l'Opéra. Les Citoyens accoururent à ce spectacle , devenu si intéressant & si beau ; & le Peuple se répandit en foule , avec la joie la plus vive , & le plus grand empressement sur le passage de ces augustes Époux.

La même fête se renouvela pour les habitans de Paris , le 23 de Juin , lorsque Mgr le Dauphin & Madame la Dauphine vinrent à la Comédie Françoisse ; & le mardi 29 , lorsqu'ils honorèrent de leur présence le spectacle de la Comédie Italienne , où l'on donna *Arlequin & Scapin rivaux* , pièce italienne , & le *Déserteur*.

Le François , ivre de plaisir , de tendresse & d'admiration à la présence de son Maître & de son auguste Famille , a signalé , avec transport , son zèle & ses sentimens toutes les fois que Mgr le Dauphin & Madame la Dauphine sont venus à Paris. Ces jours ont été pour la capitale comme autant de fêtes. Il seroit difficile de peindre l'algresse publique , & d'exprimer cet enthousiasme d'amour & de respect , & tout ce que la présence de la grandeur , des vertus , de la beauté & de la bienfaisance imprime à tous les ordres de citoyens.

A Madame LA DAUPHINE.

EST-IL un encens plus flatteur ,
Que l'hommage libre du cœur
Et que d'être adorée ?

H iij

Voyez tout ce peuple joyeux
Qui croit voir descendre des Cieux
Une nouvelle Aétrée.

Non , non , cette jeune beauté
N'est point une Divinité ,
Non , c'est une mortelle ;
Nos Déeses ont moins d'appas ,
Et les Graces même n'ont pas
Autant de graces qu'elle.

Descendez souvent parmi nous ,
Princesse , jugez qu'il est doux
De savoir par soi-même ,
Qu'on nous vante sans nous flatter ,
Qu'il est aisé de contenter
Un Peuple qui vous aime.

Vous triomphez par-tout , sans art ,
D'un seul souris , d'un seul regard ,
Bien digne d'être Reine :
Héritière des traits vainqueurs
Qui rendirent de tous les cœurs
Thérèse Souveraine.

Les paroles sont de M. l'Abbé de Lattaissant ,
& la musique , gravée dans ce volume , est de
M. l'Abbé de Lacastagne.

LE DANUBE, A LA SEINE.

Orgueilleuse & brillante Seine !
Je te pardonne tes plaisirs.
Ils ont long-tems causé ma peine ;
Et dans ma grotte souterraine
J'en pousse encor de longs soupirs.
Fille d'une Reine immortelle,
Et née au palais des Césars,
Marie est loin de mes regards,
C'est pour toi seule qu'elle est belle.
Je ne vois plus ses doux attraits
Répétés dans mon onde pure,
En la voyant, je m'écriais :
C'est un prodige de nature.
Otez-lui sa vaine parure,
Elle en sera plus belle après.
De sa mère elle a tous les traits,
Elle aura sa belle ame encore ;
Et c'est pour vous, heureux Français,
Que cette Nymphe vient d'éclorre ?
Pour former d'augustes liens
Mes bords la cédèrent aux riens.
J'en soulevai mes flots de rage ;
Mais j'apprends que sur ton rivage,
Charmé de ses divins appas,

Hiv

Le Français la suit & l'adore ,
 Se jette en foule sur ses pas ,
 La voit, veut la revoir encore :
 Eh bien , ma sœur , soions unis
 Comme les Aigles & les Lys :
 Quoiqu'elle soit toujours extrême ,
 Je te pardonne ma douleur ,
 A ta gloire j'applaudis même ,
 En approuvant ta vive ardeur ,
 Et je me fais l'effort suprême
 De croire , si ton Peuple l'aime ,
 Qu'il est digne de son bonheur.

Par M. Bret.

*COUPLETS poissards sur l'entrée de
 Monseigneur le Dauphin & de Madame
 la Dauphine dans Paris.*

AIR : Dans les Gardes Françaises.

VIENS , chantons , ma voisine ,
 Puisque j'ons l'cœur joyeux ;
 Puisque d'not' jeun' Dauphine
 J'ons vu les beaux yeux bleus.
 L'aspect d'Monfieu son Homme
 Aussi combla nos vœux ,
 Ma foi suçons l'rogomme
 ▲ la santé d'tons deux.

J U I L L E T. 1773. 177.

Dam' ç'a fait eun' bell' paire
D'agréiables époux ;
C' pays qu'on nomm' Cyrthère
N'a point d'minois si doux :
I' sont v'nus en grand' suite
Nous voir ben galamment.
Faut ben qu'i fassent visite
Aux gens qui l'z'aimont tant.

Droit à la Conférence
La Vill' fut les r'cevoir,
Et d' sa fine éloquence
Fit bien là le devoir.
Monsieu Brissac de d'même
Sur bien les accueillir,
I' sentoit par lui-même
Comm' ça nous f'roit plaisir.

L'heureux Couple fidèle
Arrivé dans ce lieu,
Va l' prosterner plein d' zèle
Aux pieds d' la Mer' de Dieu ;
Puis chacun d'eux se r'lève
Et vont, comm' de raison ;
A la bonn' Saint' Gen'viève
Fair' leux douce oraison.

En ch'min, l'Recteur suprême
Veut les complimenter,

H v

Not' Dauphine elle-même
 Fait signe d'arrêter ;
 D'un air de complaisance
 Ils l'écoutent long-tems ,
 C'est qu'i z'aim' la science ,
 Puis encor les Savans.

Sensible à leux hommâge,
 Qu'la patronn' de Paris
 Donne à c'bon p'tit menage
 Des faveurs de haut prix !
 Quand époux de jeune âge
 Vont en dévotion ,
 Toujours de c' pelrinage
 Gni vient queut' chos' de bon.

Ah ! comm' sus la terrasse
 J' les ont vus dans l'jardin !
 I' r'luisoient comm' eun' châsse
 De diamans & d'or fin ,
 D'là , la Dauphine d'France
 Et l'Dauphin son vainqueur ,
 Nous f'soient des révérences
 Qui nous alloient au cœur.

Tout remplis d'âgresse
 Nous battions tous des mains ,
 On étoit dans l'ivresse
 Des plus heureux destins ;
 Ensuite leux char s'ouvre

J U I L L E T. 1773. 179

I vont revoir Louis ;
Mais en quittant le Louvre ,
D'nos cœurs i fur' suivis.

J'crois que d'not' politesse
Le Roi s'ra ben content.
Aux objets d'sa tendresse
On la d'voit ben , vraiment.
Quel cœur seroit de marbre
Voyant ces tourtercaux ?
Et puis quand on z'aim' l'arbre
On z'aim' ben les rameaux.

Par Mlle Coffon de la Creffonniere.

VERS faits aux Tuileries durant la promenade de Madame la Dauphine , le mardi 8 Juin 1773.

Si par votre présence il n'étoit excité ,
Du Parisien la curiosité
Auroit l'air de l'extravagance.
Couple aimable , espoir de la France ;
Vous le savez déjà , vous le direz un jour :
Il est fou du plaisir quand il peint son amour.

Par un Parisien.

H vj

*VERS sur l'Entrée dans Paris de Mon-
seigneur le Dauphin & de Madame la
Dauphine.*

ON annonçoit une comère
Qui devoit brûler l'Univers ;
L'esprit troublé, l'ame inquiète,
Chacun craignoit un tel revers ;
Mais à ce mal imaginaire
Succède l'alégresse : il n'est plus de frayeur.
Deux Astres bienfaisans, d'un regard salutaire ,
Répandent à Paris l'espoir & le bonheur.

*Par M. Jauvin , ancien Greffier
au parlement.*

*IMPROMPTU à Madame la Dauphine,
par M. P. Bance de Rio - Janeiro, ce
8 Juin 1773.*

LE cœur en fait toujours plus que n'en dit la
langue.
Nos docteurs vous ont fait mainte belle haran-
gue ,
Madame , j'en conviens ; mais après tout, je crois

J U I L L E T. 1773. 181

Que nos cœurs ont parlé beaucoup mieux que
leurs voix.

Quand vous avez paru du haut de la terrasse,
Cent mille citoyens, de leur regard vorace,
Contemploient vos beaux yeux, où règnent la
bonté,

La douceur & la dignité :
Comme un brillant éclair, leur grace enchan-
teresse

Nous a tous embrâsés d'une vive tendresse.
Nos mains vous bénissoient en vous applaudissant,
Et vous nous répondiez d'un coup d'œil caressant ;

Ce que l'on vous disoit vous sembleriez le dire,
Nous le lisions du moins dans votre doux sou-
rire.

Nos concerts répétés, mais sans confusion,
De nos âmes rendoient toute l'effusion.
Non, jamais on ne vit plus sublime éloquence,
Chaque bouche parloit jusques dans son silence !
La nuit rompit enfin le fil intéressant

D'un dialogue attendrissant,
Où l'affabilité, le respect & l'hommage
D'un sentiment muet avoient pris le langage.

Pour des François quel heureux jour !
Nous en garderons la mémoire !
Ce beau moment de votre gloire
Doit produire un siècle d'amour !

*Vers présentés à Monseigneur le Dauphin
& à Madame la Dauphine le jour de
leur entrée dans Paris.*

QUEL bruit frappe les airs ? quels cris ? quelle
alégresse !

Sur les bords de la Seine un peuple entier s'em-
presse.

Quelles divinités embellissent ces lieux ?

Paris les aperçoit, & Paris est heureux.

Je vois par-tout les cœurs voler sur leur passage.

Ah ! je n'en doute plus : à ce sincère hommage,

A ces chants de triomphe , à cette émotion ,

C'est un Dieu qui s'avance, ou bien c'est un Bour-
bon :

C'est lui-même , c'est lui : c'est le pur sang d'un
maître

Adoré des François , & qui doit toujours l'être.

Tous les titres du père ont passé jusqu'au fils ;

Les noms de Bien-Aimés sont faits pour les Louis.

En guerriers, conquérans leur race est trop fé-
conde.

Ah ! qu'ils soient désormais les bienfaiteurs du
monde.

Leur auguste présence est un premier bienfait.

L'aspect des Souverains est doux pour un sujet.

J U I L L E T. 1773. 183

Qu'il est flatteur de voir les dieux que l'on révère
Descendre de leur trône & consoler la terre !

Je crois voir Apollon , je crois aussi voir Mars.
C'est le dieu des combats , ou c'est le dieu des arts.

Déjà sa noble audace annonce une victoire,
François , voyez ces traits , & courez à la gloire.

Mais non : ne cherchez point ces lauriers, ces hon-
neurs ,

Qui coûtent trop souvent des larmes aux vain-
queurs.

Que les arts , dans le sein d'une paix bienfaisante,
Fassent briller leur luxe & leur pompe savante ,

Que le dieu de la guerre éteigne son flambeau.
Jouissons d'un triomphe & plus doux & plus beau.

Que ces chars sont brillans ! quels superbes spec-
tacles !

Le goût, pour nous charmer, prodigue ses miracles.

Je reconnois Brissac , Brissac qui dans ce jour ,
Enthousiaste heureux, dispute à tous d'amour.

Quand Paris voit ses Rois assister à ses fêtes
Ces jours pour les Brissac sont des jours de con-
quêtes.

Il en est un pour moi. Qu'il est doux pour mon
cœur

De servir d'interprète aux accents du bonheur !

Tous les cœurs sont émus : tous les yeux sont en
larmes.

Qu'avec ravissement l'on contemple vos charmes,

184 MERCURE DE FRANCE.

Jeune & divin objet dont la faveur des Cieux

Enrichit ces climats que vous rendrez heureux !

Ainsi que le plaisir, le bonheur suit vos traces.

Pallas par les talens , & Vénus par les graces.

Idole de la ville , idole de la Cour

Vous savez étonner & charmer tour-à-tour.

Citoyens fortunés. . . . qui l'êtes tous pour
elle ,

Dans le sein de vos murs quel intérêt l'appelle ?

Elle vient , dites-vous , soumise à l'Eternel ,

Le prier dans son Temple , embrasser son Autel.

Princesse , vous avez tous ces dons en partage.

De ses propres bienfaits présentez lui l'hommage.

Ne formez plus de vœux : ils seroient superflus ;

Il vous a donné tout , un trône & des vertus.

Digne prix de l'amour qui vous unit ensemble ;

Sans doute il vous destine un fils qui vous res-
semble ;

Bénissez-le tous deux ; venez , tendres Epoux :

Mais laissez-nous le soin de l'invoquer pour vous.



*U S A G E S A N C I E N S.**La Cantine du Bich.*

LES enfans & les nouveaux mariés du Port de Châteauneuf sur la Loire , faisoient tous les ans des jôûtes publiques , le jour de la Pentecôte. Le matin ils passoient la rivière , & ils alloient demander au Seigneur du Bich la permission de couper un Mai & de le planter dans la Loire : ils lui présentoient ensuite au son du tambourin la première perche à rompre dans la course ; après cette cérémonie on lui offroit la collation.

Cet usage , qui se nommoit *la Cantine* , est aujourd'hui un peu changé , parce que le fief du Bich est réuni au Duché de la Vrillière.

Le même jour , les Mariniers vont au château de la Vrillière demander permission à M. le Duc , ou à ses Représentans , de couper deux Mai ; ils en plantent un à la grille de l'avant - cour , & l'autre dans la rivière.

Le lendemain ils font élection d'un Roi parmi eux , & de ses principaux offi-

ciers; après ils marchent sous les armes, ayant les chefs à leur tête avec leurs enseignes déployés & les tambours battans; ils passent la Loire, ils arrivent à l'autre bord dans l'ancien manoir du Bich, ils font trois fois le tour de la cour : le Fermier de la métairie du Bich leur donne sur son fumier, qui est bien relevé ce jour-là, un jambon cuit pesant huit livres, & huit pintes de vin. Aussi tôt ils retournent dans le même ordre au château de la Vrillière pour offrir la collation aux officiers; elle est composée du jambon, du vin & d'un gâteau qu'ils ont fait préparer : delà ils retournent au port, où ils s'embarquent dans les batelets pour aller à leur Mai planté dans la rivière. Etant arrivés, le Roi se plonge dans l'eau le premier, ensuite le reste de ses Mariniers.

Le mardi, le Roi avec sa troupe reviennent à midi, dans le même ordre, au château de la Vrillière pour tirer à bale une oye élevée sur une perche : ils invitent M. le Duc ou son agent à prendre part à leur divertissement & à rirer le premier coup de fusil; le prix est adjugé au plus adroit, qui porte l'oye à M. le Duc : cette cérémonie se termine par un souper;

J U I L L E T. 1773. 187

le mercredi les gens sobres retournent à leurs ouvrages accoutumés.

A N E C D O T E S.

I.

AMASIS ayant usurpé l'Egypte , & fait mourir le Roi Apries, en devint paisible possesseur. Comme il étoit de basse naissance, les peuples, dans le commencement de son règne, en faisoient peu de cas, & avoient même du mépris pour lui. Il n'y fut pas insensible; mais il voulut ménager les esprits avec adresse, & les rappeler à leur devoir par la douceur & par la raison. Il avoit une cuvette d'or, où lui & tous ceux qui mangeoient à sa table se lavoient les pieds: il la fit fondre & en fit faire une statue qu'il exposa à la vénération publique. Les peuples accoururent & rendirent hommage à la nouvelle statue. Le Roi les ayant assemblés leur exposa à quel vil usage cette statue avoit d'abord servi, ce qui ne les empêchoit pas de se prosterner devant elle par un culte religieux. L'application de cette parabole étoit aisée à faire. Elle eut tout

le succès qu'il en devoit attendre. Les peuples, depuis ce jour, eurent pour lui tout le respect qui est dû à la majesté royale.

I I.

Le Grand Condé, le jour d'une bataille, avoir un Page dont ses camarades se moquoient, parce qu'il n'étoit pas ferme. Le Prince lui dit de se retirer, s'il avoit peur. Le Page convint qu'il n'étoit pas à son aise; mais en même-tems il assura son maître qu'il le suivroit par-tout, tel péril qu'il pût courir. M. le Prince lui dit: « Page, s'il est ainsi, je ne suis pas » plus brave que toi. »

I I I.

Le Comte d'Angoulême étoit Grand Maître de la maison de Louis XII. Il jouoit à la paume à Coignac, lorsque Boissy vint en poste lui apprendre la mort du Roi. Il entra dans le jeu de paume & fléchissant le genou, dit au Comte d'Angoulême: je vous salue Roi de France. Le Roi lui répondit: levez-vous M. le Grand-Maître.

J U I L L E T. 1773. 189

I V.

Louis XIV disoit un jour à Madame la Dauphine : vous ne m'avez pas dit , Madame , que vous aviez une sœur qui étoit très-belle ; il parloit de Madame la grande Duchesse de Toscane. Il est vrai , Sire , « répondit Madame la Dauphine. » J'ai une sœur qui a pris toute la beauté de la famille , mais j'en ai tout le bonheur,

V,

M. T * * étoit Intendant. Sa femme mourut , il desiroit fort que la ville de Montpellier lui fît un service. Les Magistrats le refusèrent , à cause que cela n'étoit pas d'usage & pouvoit tirer à conséquence ; ils ajoutèrent , « si c'étoit pour vous , Monsieur , ce seroit avec le plus grand plaisir du monde. »

V I,

Mademoiselle de l'Enclos disoit d'un homme minucieux par exactitude dans son extérieur & dans ses discours , jusqu'à n'être incommodé ; cet homme est *pompeux & virgulé*,

ÉDITS, ARRÊTS, &c.

I.

EDIT du Roi, portant établissement des droits de Ferme dans la Principauté d'Enrichemont & de Boisbelle, & création d'un Grenier à sel dans la ville d'Enrichemont.

I I.

Edict du Roi, qui réduit les Offices des Notaires de la ville de Riom au nombre de douze.

I I I.

Edict du Roi, portant suppression des Compagnies de Marchands fréquentant les rivières de Loire, Atrier, & autres qui s'y déchargent, pour rendre plus libres la navigation & le commerce de ces rivières.

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, par lequel Sa Majesté, envisageant toujours ses Sujets comme les membres d'une grande famille, qui ont un droit de préférence sur les produits de leurs récoltes respectives, & voulant que, lorsque les circonstances exigent le transport des grains d'un port du royaume à un autre, la vérité de leur destination soit justifiée & leur rentrée assurée.

J U I L L E T. 1773. 191

ordonné l'exécution des sages réglemens qu'elle a faits à ce sujet.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, fixant les différens droits auxquels seront soumis désormais, à toutes les entrées du royaume, les lins & les chanvres, soit apprêtés, peignés & non filés, soit filés & teints, venant de l'Etranger.

V I

Arrêt du conseil d'état du Roi, portant un règlement pour lever les difficultés qu'éprouvent les Receveurs de la Capitation des Bourgeois & Habitans de Paris dans le recouvrement des rôles de cette imposition.

V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui ordonne que les droits d'acquets seront perçus dans les provinces de Bretagne, Dauphiné, Franche-Comté & Roussillon, puisqu'aucun privilège ne les en exempte.

V I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui confirme les Communautés religieuses de la ville & faux-bourgs de Paris dans la jouissance des sommes qui leur ont été accordées pour leur tenir lieu de l'exemption des droits aux entrées de cette ville, sur les vins de leur consommation; & ordonne, en conséquence, qu'elle paieront la totalité de ces droits comme les autres habitans.

I X.

Arrêt du conseil d'état du Roi , qui porte que les 8 sols pour liv. créés & prorogés par un Edit du mois de Novembre 1771 , seront & continueront d'être perçus ensus du principal du droit de Pontonage qui se lève au port de Belleville, généralité de Lyon , & que les deniers qui en proviennent, seront versés dans la caisse de l'Adjudicataire des Fermes générales , pour en compter à Sa Majesté.

X.

Arrêt du conseil d'état du Roi , qui ordonne que ces mêmes sols pour livre seront également levés , tant sur le principal de l'octroi des Marchands de Rouen que sur le vingtième qui se perçoit ensus de cet octroi , au profit de la Chambre de Commerce de cette ville , & qu'à partir du jour de la signification de l'Arrêt, le produit de cet impôt sera compté à l'Adjudicataire des Fermes générales.

X I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , qui porte que les rôles des vingtièmes & 4 sols pour livre des biens - fonds & de l'industrie continueront d'être arrêtés par les Intendans & Commissaires départis dans chaque province , ainsi que ceux des offices & droits pour l'année 1774 & les suivantes.

X I I,

Lettres-patentes du Roi , qui cassent & annulent la vente ou concession faite par la Confrairie
de

J U I L L E T. 1773. 193

de Saint-Julien des Ménestriers, de toutes les charges des lieutenans-généraux & particuliers du *Roi des Violons* dans toute l'étendue du royaume, révoquent les pouvoirs que ces lieutenans-généraux avoient accordés aux lieutenans-particuliers qui les représentoient ; leur interdisent toutes fonctions, & ordonnent que cette Confrairie, & ceux qui la composent, seront tenus de se conformer aux dispositions de l'Edit du mois de Mars 1767, concernant les Arts & Métiers, & de faire régler leurs prétentions par le bureau établi à cet effet.

X I I I.

Deux Arrêts du conseil d'état du Roi, qui fixent les droits de Mars d'or à payer pour les Offices de la Cour Souveraine de Lorraine & pour ceux de la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Cour des Monnoies de Nancy, qui ne le payoient pas avant l'Edit de 1770.

X I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, concernant les liquidations des Offices sur les Cuirs, Offices municipaux, Offices & droits domaniaux supprimés par Edit d'Août 1759, Août 1764, Mai 1765, Avril 1768, & Déclaration du 15 Décembre 1770.

X V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui désigne les Bureaux par lesquels les dentelles fines ou grosses de Suisse & autres pays étrangers, venant par la

Tome I.

I

194 MERCURE DE FRANCE.

Lorraine, pourront entrer dans la Franche-Comté, en payant 10 liv. par livre pesant, & qui indique également les bureaux par lesquels elles pourront passer de cette province dans celle des cinq grosses Fermes, en payant pour les fines 20 sols, & les grosses cinq sols par livre, & exemptes de ces derniers droits celles qui passeront debout par la Franche-Comté, destinées pour les cinq grosses Fermes, & qui auront payé 10 liv. à l'entrée.

X V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui maintient le Duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état, dans la possession & jouissance du droit de péage à Yèvre-le-Châtel, généralité d'Orléans,

X V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui porte que, pour tenir lieu des 8 sols pour livre des Octrois des villes de la province de Hainaut, il sera payé annuellement & par abonnement, à compter du premier Janvier de cette année, une somme de 126, 202 liv. 15 s. dont le quart sera versé dans la caisse de Jean-Baptiste Fouache, chargé de la régie des 2 sols pour liv. de 1760 & 1763, & les trois autres quarts dans celle de l'Adjudicataire des Fermes générales, pour en être compté, & déclare que les droits de péage, pontonage & autres, désignés dans cet Arrêt, ne sont point compris dans l'abonnement & continueront d'être assujettis à ces 8 sols pour livre, sur le pied de la recette effective du principal.

J U I L L E T. 1773. 195

X V I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui ordonne que l'entretien des bâtimens servant à l'administration de la Justice, sera désormais à la charge des villes, où les Cours & Jurisdictions sont établies, sans en excepter celles de Paris & de Lyon.

X I X.

Edit du Roi, qui crée une Capitainerie des Chasses pour le Parc de Meudon, à l'instar de celle de la Varenne du Louvre, Vincenne, & autres Capitaineries royales, & qui unit, à perpétuité, l'Office de Capitaine des Chasses à celui de Capitaine-Concierge de Meudon; l'Office de Lieutenant-général de Robe-Longue à celui du Bailli de Meudon; & l'Office de Procureur, à celui de Procureur du Roi de ce baillage.

X X X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui ordonne que les Fermiers des droits de péage, passage, language de porcs & parquet de l'élection de Loches, dans la généralité de Tours, dénommés au présent arrêt, paieront le montant des 8 sols pour livre qu'ils ont perçus ou dû percevoir, à partir du jour de la sommation qui leur en a été faite en sus du principal des droits de péage, passage, &c. & en verseront le produit dans la caisse de l'Adjudicataire des Fermes générales.

A V I S.

I.

Leçons de physique, histoire naturelle, &c.

M. DUBOIS, correspondant de plusieurs Académies, connu par nombre d'observations sur la physique, l'histoire naturelle & les arts, se propose de donner des leçons où seront réunies la physique, l'histoire naturelle & la géographie. Il se transportera chez les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. On s'adressera, *rue Croix des Petits-Champs, au Café Allemand.*

I I.

*Education & étude des langues par
M. le Bel.*

Nous croyons rendre service aux parens qui sont dans l'intention de faire une dépense honnête pour procurer une éducation solide à leurs enfans, de les prévenir que M. le Bel, avocat, se propose de donner ses soins à une demi-douzaine d'enfans pensionnaires; c'est pourquoi il a pris un établissement en bon air dans une maison *rue de Sève*, vis-à-vis celle *St Romain*.

Les mœurs & l'honnêteté de M. le Bel sont connues; & quant à ses talens, outre qu'il est l'auteur de *l'Anatomie de la Langue latine* & d'une *Rédaction de l'art poétique d'Horace*, où l'on peut

remarquer une étude approfondie du génie des langues, particulièrement de la langue latine, M. le Bel peut réclamer le témoignage des Savans du premier ordre, qui le garantiront en état de donner la solution des quatre problèmes suivans qui renferment tout le système de l'éducation; & il s'offre d'en donner des preuves à ceux qui voudront s'en assurer par eux-mêmes.

1°. Trouver un art d'apprendre les langues plus court & plus facile que celui adopté jusqu'à présent.

2°. Appliquer cet art sur le latin.

3°. L'y étendre de manière à pouvoir y renfermer un cours d'éducation.

4°. En rendre l'avenue assez facile pour mettre toutes les personnes raisonnables à portée d'y marcher sans guide, & même d'en pouvoir servir presque aussitôt aux enfans qu'elles voudront se donner la peine d'y introduire avec elles.

I I L

Pompes.

Adresse pour les Pompes des sieurs Thillaye père & fils, pompiers privilégiés du Roi; le père à Rouen, rue des bons Enfans, & le fils, à Paris, rue St Honoré, vis-à-vis St Roch. Ils ont chacun un magasin de pompes pour les incendies, ils fabriquent également toutes les autres espèces de Pompes pour les différens besoins des particuliers, tant pour les châteaux de campagne que pour les maisons privées dans les villes.

I V.

Essence virginale.

Germain Cattinée, marchand parfumeur & distillateur à Paris, ci-devant dans le Temple, actuellement enclos du Prieuré St Martin-des-champs, vis-à-vis du nouveau passage de la boucherie, chez le sieur Dubost, son associé, & dans le Château de Versailles au bas de l'escalier des Princes, déjà connu par son *Essence virginale*, a poussé cette composition à un degré supérieur, de façon que l'on pourroit se raser sans eau. Les Valet-de-Chambre-Barbiers du Roi l'ont décidée préférable à tout ce qui est connu à l'usage de la barbe ; ils l'ont nommée *Savonnette de la Cour* : non-seulement elle procure un tranchant doux aux rasoirs, ne sèche point comme sont les essences de savon, mais encore elle adoucit la peau.

Pour s'en servir utilement, versez en plein un dez dans deux cuillerées d'eau, trempez-y un pinceau avec lequel vous vous savonnerez.

Ses bouteilles seront cachetées portant son nom, & les étiquettes sur les bouteilles, signées de sa main.

Il y a des bouteilles depuis 1 liv. 10 sols jusqu'à 6 liv.

Les personnes qui ne voudront pas se donner la peine d'aller chercher elles-mêmes ladite essence, pourront écrire aux sieurs Cattinée & Dubost, & affranchir leurs lettres ; ils se chargeront de leur en faire passer la quantité qu'elles souhaiteront. Ils en font des envois dans la Province, en envoyant des fonds d'avance.

V.

Syrop pectoral.

Le Sr Valade, auteur du *Béchique souverain* ou *Syrop pectoral*, approuvé par brevet du 24 Août 1750, pour les maladies de poitrine, comme rhume, toux invétérées, oppression, foiblesse de poitrine, & asthme humide, donne avis que son Béchique ne se débite que chez lui, afin que les personnes qui seront dans le cas d'en faire usage puissent le consulter comme elles ont paru le désirer. Ce Béchique, en tant que balsamique, a la propriété de fondre & d'atténuer les humeurs engorgées dans le poumon, d'adoucir l'acrimonie de la limphe; &, comme parfait restaurant, il rétablit les forces abattues, rappelle peu-à-peu l'appétit & le sommeil, produit en un mot des effets si rapides dans les maladies énoncées, qu'une bouteille, taxée à 6 livres, scélée de son cachet & étiquetée de sa main, suffit pour en faire éprouver toute l'efficacité avec succès.

Le sieur Valade demeure toujours au Temple, dans le bâtiment neuf, à gauche en entrant, la dernière allée du côté du boulanger, vis-à-vis le ferrurier, au deuxième, N°. 10, à Paris. Il continue le débit de ses liqueurs fines & étrangères, & les donne à l'essai; on le trouve journellement, & en cas d'absence il faudra s'adresser chez Mde Barilles, fabricante de manchons de plume, la porte à côté, N°. 9.

V I.

Rouge superfin & Eau blanche , &c.

Le sieur Dubuiffon , ancien maître perruquier-coëffeur , fabrique un beau Rouge superfin qui ne gâte point la peau. * Il a aussi , depuis quelque tems , porté au plus haut degré de perfection une *Eau blanche* ou de Beauté , qui blanchit la peau sur le champ , sans laisser aucunes traces de l'art. Cette eau , qui n'est point nuisible comme le sont beaucoup de choses qui blanchissent , donne à la peau le plus bel éclat , que la chaleur n'altère point ; elle se conserve plusieurs années.

Le Sr Dubuiffon demeure toujours rue des Ciseaux , près l'Abbaye St Germain , à Paris.

* Ce Rouge , extrait de fleurs & dont le coloris est par gradation celui de la rose , a été approuvé , en 1770 , par M. le Doyen de la Faculté. Voyez le *Mercur*e d'Avril 1772. Il vient de l'être tout récemment par la Commission royale de Médecine , ainsi que l'Eau blanche.

On en trouvera chez le sieur Dubuiffon à 3 liv. & à 6 liv. le pot.

V I.

Cors , Pommade , Bague , &c.

Le Sieur Roussel coupe les cors , les guérit avec un peu d'onguent , & coupe les ongles des pieds.

Il a une pommade pour les hémorroïdes , les soulage & les guérit.

Il a une autre pommade pour guérir les brûlu-

res, approuvée par M. le Doyen & Président de la Commission Royale de Médecine.

Onguent pour les Cors ; manière de s'en servir.

On les coupe un peu, & on met une emplâtre un peu plus large que le mal, & que l'on enveloppe avec une bandelette, & , au bout de huit jours on peut lever ce premier appareil, & remettre une autre emplâtre pour autant de tems. Grand nombre de personnes ont été guéries.

Le prix des boîtes, à douze mouches, est de 3 l.

Celui des boîtes, à six mouches, est de 1 l. 10 s.

Pommade pour les Hémorroïdes ; manière de s'en servir.

On prend gros comme une noisette, que l'on met sur un petit linge, & que l'on pose sur le mal: on se trouve soulagé & guéri en peu de tems.

Il y a des pots à 3 liv. & à 1 l. 4 s.

Pommade pour les Brûlures ; manière de s'en servir.

On-en prend dans une bouteille avec une plume que l'on met sur la brûlure, & une feuille de papier brouillard que l'on met dessus, & une bande par dessus.

Le prix de bouteilles est de 5 liv. & de 1 l. 4 s.

Le Sieur Roussel demeure à Paris, rue Jean-de-l'Épine, chez l'épicier en gros, la porte cochère à côté du Taillandier, au deuxième appartement

sur le devant près de la Grève. Il donne aussi avis au Public qu'il débite , avec permission , des bagues, dont la propriété est de guérir de la Goutte. On portoit autrefois cette bague au doigt annulaire; la grande expérience a fait voir qu'on peut la porter à la main droite comme à la main gauche ; au petit doigt , comme au doigt annulaire , & que c'est du côté où l'on a le plus de mal que l'on doit porter ladite bague : qu'elle guérit les personnes qui ont la goutte aux mains & aux pieds , & en peu de tems celles qui en sont moyennement atteintes. Quant à celles qui en sont fort affligés , elles doivent la porter avant ou après l'attaque de la goutte , & pour lors elle ne revient plus. En la portant toujours au doigt , elle préserve d'apoplexie & de paralysie. Plusieurs Seigneurs & Dames ont été guéris de ce mal , & l'on donnera les noms des personnes, lorsqu'il en sera nécessaire.

Le prix de ces bagues , montées en or , est de 36 liv. & celles en argent , de 24.

On le trouve tous les jours , excepté les fêtes & dimanches. On prie les personnes d'affranchir leurs lettres.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople , le 3 Mai 1773.

ON ne savoit pourquoi tous les interprètes des Ministres étrangers avoient été mandés au Sérail, & l'on a appris qu'on leur a remis le manifeste que la Porte a envoyé aux Cours amies pour leur prouver qu'il n'a pas dépendu d'elle de donner la

paix à les Peuples. L'escadre destinée pour la Mer Noire a mis à la voile ; le Vice - Amiral qui la commande a pris congé du Grand Seigneur, selon l'usage, à Joli - Kiosk, maison de plaisance, située sur le Canal, & sa Hauteffe l'a revêtu d'une pelisse d'honneur. Cette escadre est composée de 30 voiles ; savoir, de sept gros vaisseaux, cinq chebecs, cinq galères & plusieurs demi - galères & frégates. Le Gouvernement a acheté, au prix de 25, 500 piastras, un gros bâtiment étranger qui mouille, depuis long-tems, dans ce port, & qui pourra être armé de 24 pièces de canon. Dès qu'il sera caréné & qu'on y aura fait les changemens nécessaires pour lui donner la forme Turque, on le fera partir pour la Mer Noire. Sur la nouvelle qu'il étoit arrivé dans cette mer, une escadre Russe, composée de quelques frégates & d'un grand nombre de bateaux plats, & qu'elle avoit été apperçue à la hauteur du Caverna, près de Varna, où sont nos magasins, on a renforcé la flotte Ottomane de sept navires tirés de l'escadre qui doit se rendre aux Dardanelles, & qui mouille entre Thérapiu & Bujukder, où elle attend un vent favorable pour mettre à la voile.

De Vienne, le 19 Mai 1773.

Les lettres que l'on reçoit ici de Transylvanie confirment la nouvelle de l'avantage remporté, le 16 du mois dernier, par Fesoullah Pacha sur un corps de cinq mille Russes, qui avoit passé le Danube auprès de Silistrie. Elles parlent encore d'autres petits combats où les Turcs ont eu l'avantage, entr'autres sur un corps de Cosaques, qui vouloit passer le Danube du côté de Nicopolis.

Il paroît un règlement de l'Impératrice-Reine, qui établit définitivement la manière dont ses troupes se recruteront désormais. Suivant cette ordonnance qui doit avoir force de Loi perpétuelle en Bohême, en Autriche, en Stirie, en Carinthie, en Carniole, en Silésie, en Moravie & dans les Comtés de Gorice & de Gradisca, tous les Sujets dont l'exemption n'est pas formellement exprimée dans ce règlement, seront enclaffés & destinés à l'Etat Militaire, chaque régiment aura, en même tems, un district affecté, dans lequel on lui fournira les hommes dont il aura besoin, en se conformant aux formalités prescrites par cette ordonnance. Parmi les titres que l'Impératrice a pris à la tête de ce règlement, on remarque ceux de *Reine de Galicie & de Lodomerie, & de Duchesse d'Oswieczim & de Zator.*

De Warsovie, le 18 Mai 1772.

On écrit du Palatinat de Lublin & de Samogitie que les Auerichiens & les Cosaques y ont levé de fortes contributions, & que les Prussiens, de leur côté, continuent à en exiger dans tous les lieux qu'ils occupent. L'Agriculteur, épuisé par les troubles précédens, est obligé d'abandonner ses foyers. Une grande partie des villages est à moitié déserte.

On mande de la Crimée que les mouvemens dont on s'est apperçu dans cette province, ont déterminé le Prince Proskowski, qui en est Gouverneur, à sévir contre les Chefs des mécontents, & qu'il en a fait mourir près de 300. Ces actes de rigueur n'ayant pu rétablir le calme, l'Impératrice de Russie a donné ordre de rassembler l'armée de Dolgorowki, qu'on avoit disper-

J U I L L E T. 1773. 205

lée en Pologne, dans l'Ukraine & la Severie, & de la faire marcher vers Précop, où le Prince Dolgorowki doit se rendre pour prévenir, avec les régimens dont il prendra commandement, les entreprises de la Flotte Ottomane.

De Bas-Danube, le 29 Mai 1773.

On fait actuellement en quoi consiste l'affaire du 28 du mois dernier, sur laquelle on a reçu tant d'avis contradictoires. Des lettres authentiques s'accordent à annoncer que le général Potemkin passa une seconde fois le Danube, replia & repoussa les postes avancés des Ottomans jusqu'à dix lieues du rivage; qu'il fut suivi par un corps considérable de Russes commandés par le général Weissmann; que ces deux corps réunis attaquèrent & mirent en déroute un Pacha qui s'étoit avancé au devant d'eux avec un corps de trois mille Turcs; mais que le Grand Visir étant venu lui-même au secours de ce dernier, battu, à son tour, le Général Weissmann, lui tua beaucoup de monde & le repoussa jusqu'au Danube. Ces lettres ajoutent que le général Weissmann a été dangereusement blessé dans cette action qui s'est passée près de Babadagh.

De Dantzick, le 25 Mai 1773.

Les troupes Prussiennes viennent de s'emparer de nouveau du Canton nommé *la Scharpau*, de la dépendance de cette ville, qu'elles avoient évacué il a deux mois. Elles se disposent d'ailleurs à construire & à établir une Douane sur le port de Dantzick.

De Coppenhague , le 11 Mai 1773.

Les deux vaisseaux de ligne & les six frégates qui composent l'escadre Danoise , sont actuellement à la rade devant cette ville , & le Vice-Amiral Kaas , qui la commande , arbora hier son pavillon , sur le vaisseau *le Superbe* , de quatre-vingt canons.

Le Gouvernement vient de supprimer un privilège qu'il avoit accordé en 1771 , pour six ans , à une Compagnie qui s'étoit chargée d'établir une loterie semblable à celle de Gênes , & qu'on tiroit trente-sept fois par an , alternativement , dans cette ville & à Altena. Le Roi rembourse chaque action sur le pied de 400 écus (1800 liv.) & les tirages se feront désormais pour le compte de Sa Majesté.

On mande de Norwege , que malgré les soins & les secours du Gouvernement Danois , les habitans de la Province d'Hedemarken , une des plus fertiles de ce royaume , y éprouvent une misère si grande qu'ils n'ont pu ensemençer leurs terres , & qu'ils sont obligés de s'y nourrir d'écorce d'arbre & de paille dont on vend le boisseau jusqu'à 20 schellings. On ajoute que la disette est encore plus affreuse dans la contrée d'Osterdalen.

De la Haye , le 8 Juin 1773.

Les troupes que la République avoit envoyées à Surinam pour y rétablir l'ordre & la tranquillité , vont revenir en Europe. Tout est pacifié dans cette Isle , & le Gouvernement n'a plus rien à y craindre.

J U I L L E T. 1773. 267

D'Amsterdam , le 20 Juin 1773.

Le prix des bleds avoit considérablement augmenté ici , pendant quelques jours ; mais les grains qu'on attend des différens Ports de la Mer Baltique & l'apparence d'une récolte abondante l'ont fait diminuer presque aussitôt.

De Madrid , le 18 Mai 1773.

Le Commandant Général d'Oran eut avis , le 25 du mois de Mars dernier , que les Maures devoient , selon leur coutume , commencer la guerre de religion & qu'ils avoient , pour cet effet , tiré de la Mosquée l'étendard de Mahomet. Il fit placer des embuscades dans les lieux par où ils devoient passer , & le lendemain , les Maures s'étant avancés vers la Citadelle , furent surpris & mis en fuite par les fusiliers postés sur leur chemin. Une grande partie fut tuée & l'on enleva leur drapeau. Les Espagnols n'ont perdu que deux ou trois hommes. Le drapeau a été envoyé en Espagne & placé , par ordre de Sa Majesté , à Aranjuez dans le monastère royal de St Paschal , & déposé dans la chapelle de l'Immaculée Conception. Dom Joseph Voraca , lieutenant - colonel gradué , qui l'avoit apporté , a reçu la paie entière de lieutenant-colonel.

De Lisbonne , le premier Juin 1773.

Le Roi , pour faire cesser les inconvéniens qui résultoient de la distinction qu'on étoit dans l'usage de faire dans ses Etats , entre ce qu'on appeloit *les anciens & les nouveaux Chrétiens* , vient de rendre une ordonnance qui établit sur ce point une parfaite égalité entre ses Sujets ,

De Rome , le 2 Mai 1773.

Le Pape vient d'acheter les statues d'Héliogabale , d'Ottacilia , de Jules César , de Zenon , de Lyfimaque & d'Adrien. Elles sont destinées à orner le *Musæum* du Vatican.

En creusant aux environs de Pratica (lieu où l'on croit qu'étoit la maison de campagne de Pline , & qui est aujourd'hui un fief appartenant au Prince Borghese) , on a trouvé , entr'autres monumens antiques , une très-belle statue représentant Orphée & bien conservée.

De Florence , le 23 Avril 1773.

Il y a au château de *Poggio Imperiale* une tour haute de vingt-deux brasses & large de six environ. Elle est ornée de tableaux du célèbre Matthieu Roselli , qui représentent divers faits historiques ; mais , comme sa situation nuisoit au plan des grands édifices qu'on y construit , sous la direction de Nicolas Paoletti , & que le Grand-Duc vouloit d'ailleurs conserver un monument aussi précieux , il témoigna à cet Architecte le desir qu'il avoit de le laisser subsister. Après un mûr examen , le sieur Paoletti assura qu'on pouvoit transporter la tour en entier & sans danger dans un autre endroit convenable aux nouveaux bâtimens , par le moyen d'un mécanisme dont il donna l'idée au Grand-Duc. Ce Prince , malgré les observations des personnes de la Cour , qui jugeoient l'entreprise impossible , ordonna au sieur Paoletti de mettre la main à l'œuvre. Cet architecte fit travailler avec tant d'activité & avec une adresse si merveilleuse , que la tour fut transportée , le 13 de ce mois , dans l'endroit désiré , en

présence de Leurs Altesses Royales qui en marquerent leur satisfaction , & comblèrent de présens cet artiste & les ouvriers.

De Londres , le 12 Juin 1773.

La Chambre des Communes , après avoir entendu la troisième lecture du bill relatif aux affaires de la Compagnie des Indes & les débats qu'il a occasionnés , a décidé , à la pluralité de cent trente-une voix contre vingt-une , que ce bill seroit porté à la Chambre Haute. Le Lord North qui a parlé le dernier , a ramené les suffrages , en assurant que les intentions du Gouvernement étoient favorables aux Actionnaires , & qu'on étoit résolu de faire , par la suite , à cette loi , toutes les nouvelles modifications que l'expérience feroit juger nécessaires. La Compagnie des Indes a arrêté sur le champ , qu'il seroit présenté requête contre ce bill à la Chambre des Lords , & que celle des Communes seroit suppliée de faire cesser les délibérations de leur Comité sur le bill concernant les 1 , 400 , 000 liv. sterl. qu'on doit prêter aux Actionnaires. Ce sentiment a été adopté d'une voix unanime.

De Paris , le 14 Juin 1773.

On mande de Saulieu , en Bourgogne , qu'à l'ouverture d'une fosse creusée dans l'Eglise de cette ville où les enfans de la paroisse étoient assemblés au nombre de soixante pour recevoir la première Communion , il s'éleva des exhalaisons si funestes , que le Curé , le Vicaire , quarante Communians & deux cens particuliers en sont morts dans l'espace de quinze jours , & l'on ajoute que plusieurs autres personnes en sont dangereusement malades.

NOMINATIONS.

Le Roi a accordé l'abbaye de Billon, Ordre de Citéaux, diocèse de Belançon, au Père de Muly, Supérieur général de l'Oratoire.

Le Grand-Maître de Malte ayant fait remettre, par le Bailli de Saint-Simon, à la Marquise de Fleury, Dame de Madame Adélaïde, une Bulle par laquelle il la nomme Grand-Croix de l'Ordre de Malte, le Roi lui a permis d'en porter les marques.

Le Comte de Bie François prêta serment, le premier Juin, entre les mains du Roi, pour la survivance du gouvernement du Havre, dont est pourvu le Duc de Saint-Aignan.

PRÉSENTATIONS.

Les Comtesses de Forcalquier & de Bourbon-Busset ont eu l'honneur de faire leurs remerciemens au Roi, la première pour la place de Dame d'honneur de Madame la Comtesse d'Artois; la seconde pour celle de Dame d'atours de cette Princesse, que Sa Majesté leur a accordées.

La Marquise de Brachet a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale, par la Marquise de Pons, Dame pour accompagner Madame la Comtesse de Provence.

Le Sieur Feydeau de Marville, conseiller d'état ordinaire & au conseil royal, ayant été nommé par le Roi à la place de Directeur général des Économats, a eu l'honneur de faire ses remerciemens à Sa Majesté, à qui il a été présenté par le Duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état.

La Marquise de Tourdonnet a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par

J U I L L E T. 1773. 211

la Comtesse de Noailles, Dame d'honneur de
Madame la Comtesse de Provence.

M A R I A G E S.

Le Roi & la Famille Royale ont signé le con-
trat de mariage de Dom Vincent de Souza de Cou-
rinho, Ambassadeur de Portugal, avec Demois-
selle de Canillac.

Le Roi & la Famille Royale ont signé le con-
trat de mariage du Marquis de Courbon de Ble-
nac, Enseigne de vaisseau, avec Demoiselle de
Verdelin.

N A I S S A N C E.

La Marquise de Noailles est accouchée, le 24
Juin, d'un garçon.

M O R T S.

Hugh Moran, soldat de l'hôpital de Londres,
est mort âgé de cent treize ans. Un autre soldat
du même hôpital y est mort à l'âge de cent trois.

Anne-Louise de Noailles, veuve en premières
nôces de François Macé le Tellier, Marquis de
Louvois, capitaine-colonel de la compagnie des
Cent-Suisses de la Garde Ordinaire du Corps du
Roi, mestre de camp du régiment d'Anjou, ca-
valerie; & en secondes nôces, de Jacques-Hy-
polite Marquis de Mancini, Prince Romain &
Noble Vénitien, est morte à Paris dans la 78^e. an-
née de son âge.

Jean Houly est mort dans la paroisse de Tor-
très, juridiction de Tombebeuf, subdélégation
de Marmande, dans la généralité de Bordeaux,
le 30 Avril, âgé de cent quatre ans; & Jean

212 MERCURE DE FRANCE.

Marceller, de la même paroisse, est mort, le 3 Mai, à l'âge de cent deux ans.

Louise-Magdeleine de Baglion de la Dufferie, veuve de Joseph François Marquis de Scépeaux, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, est morte à Paris dans la cinquantième année de son âge.

Marie Libaud, veuve en troisième, nées de Jean Thouard, meunier, est mort à Poitiers, à l'âge de cent sept ans.

La nommée Marie Worsley est morte, le 18 Mai, à Apsley en Angleterre, dans la cent cinquantième année de son âge.

Louis-Jacques-Charles Marquis du Barail, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de l'Ordre royal & militaire de St Louis, & ci-devant commandant pour Sa Majesté dans la Flandre Maritime, est mort, le 4 Juin, à la Terre de Villers-Hellon, près de Soissons, dans la soixante-cinquième année de son âge.

Guy-Michel de Dursfort de Lorge, Duc de Lorge, maréchal de France, chevalier des Ordres du Roi, gouverneur du Château-Trompette de Bordeaux, lieutenant général du Comté de Bourgogne, commandant en chef dans cette province, est mort à Courbevoie, près de Paris, le 6 Juin, dans la soixante huitième année de son âge.

Bénigne Corseret, maître Charron, est mort à St Jean-de-Lône, le 20 Mai, âgé de cent un ans. Il avoit été marié cinq fois, & avoit eu cinq enfans de sa dernière femme, qu'il avoit épousée à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Bengt Liungberg, ci-devant enseigne dans le régiment d'Ostrogothie, est mort, le 28 Avril, dans la paroisse de Hyklinge, fief de Link-Sping,

en Suède, à l'âge de cent trois ans. Il avoit servi sous Charles XII, en qualité d'enseigne dans le régiment de Halland.

Marguerite Triboult, veuve de Thomas Rose, voiturier, est morte dans la paroisse de Pacé, élection d'Alençon, dans la cent huitième année de son âge.

La nommée Suzanne Evilon est morte, dernièrement à Simmoston, dans le Comté de Lancaster, âgée de cent huit ans. Elle a toujours conservé l'usage de ses sens, ainsi que de sa mémoire, & a continué de vaquer elle-même aux soins de son ménage jusqu'à la dernière maladie.

Anne Pager, veuve du Comte de Cherissey, lieutenant-général des armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre royal & militaire de St Louis, Gouverneur du Fort Saint-Jean de Marseille, est morte à Metz, le 24 Mai, dans la soixante-dix-huitième année de son âge.

L O T E R I E S.

Le cent quarante-neuvième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 26 Mai, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 35889. Celui de vingt mille livres au N°. 38512, & les deux de dix mille aux numéros 30739, & 33587.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Juin. Les numéros sortis de la roue de fortune, sont 33, 32, 70, 83, 40. Le prochain tirage se fera le 5 Juillet.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Imitation de l'hymne de Cliante, disciple de Zenon,	<i>ibid.</i>
Suite du second livre de l'Enéïde,	9
Flavilla ou la Frivolité, conte anglois,	24
Lettre de M. de la Harpe à M. Lacombe,	48
Vers d'un Russe à M. de la Harpe, à l'occasion d'un fragment de son épître sur le Luxe,	49
A Madame L***, en lui envoyant deux Rosiers-nains,	50
A M. de Chenevières, qui m'invitoit à l'aller voir à sa campagne,	51
Hymne à Délos	52
Le Testament de ma Raison, &c.	61
Explication des Enigmes & Logogryphes,	70
ENIGMES,	<i>ibid.</i>
LOGOGRYPHES,	73
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	74
Notice des Poëtes latins, contenant la vie de chaque poëte, &c.	<i>ibid.</i>
Apollonii Sophistæ Lexicon Homericum græcè & latinè,	84
Cours de géométrie-pratique d'architecture militaire, &c.	90
Nouvelles espagnoles,	91
Choix de Poësies italiennes,	<i>ibid.</i>
Placide à Maclovie, sur les scrupules,	93
La Femme dans les trois états de fille, d'épouse & de mère,	95
Le Porte-feuille amusant,	101
Nouvelle grammaire françoise,	105

Recherches critiques , historiques & topographiques sur la ville de Paris ,	107
L'Art de bien parler & de bien écrire en françois ,	108
Le Moyen d'être heureux ,	109
Recueil d'Arrêts du Parlement de Paris ,	110
Le Phasma ou l'Apparition , &c. par M. Poinfinet de Sivry ,	121
Détail des succès de l'établissement que la Ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées , &c.	124
Examen de la Poudre ,	128
Le Chemin du Ciel ,	<i>ibid.</i>
Cathéchisme d'Agriculture ,	129
Le Gage touché ,	131
Fables nouvelles dédiées à Madame la Dauphine par M. Imbert .	132
Réponse à la lettre d'une Dame de Picardie au sujet de l' <i>Essai sur le caractère , les mœurs & l'esprit des Femmes</i> par M. Thomas ,	135
ACADÉMIE ,	147
SPECTACLES , Opéra ,	148
Comédie Française ,	149
Comédie italienne ,	151
ARTS , Gravures ,	158
Musique ,	161
Architecture ,	165
Entrée de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine à Paris ,	167
Compliment de l'Université pour Mgr le Dauphin & Madame la Dauphine ,	171
— De l'Abbé de Ste Geneviève ,	172
A Madame la Dauphine ,	173
Le Danube , à la Seine ,	175
Couplets poissards sur l'entrée de Mgr le	

216 MERCURE DE FRANCE.

Dauphin & de Madame la Dauphine dans Paris,	176
Vers faits aux Tuileries durant la promenade de Madame la Dauphine, le mardi 8 Juin 1773,	179
Vers sur l'entrée dans Paris de Mgr le Dauphin & de Madame la Dauphine,	180
Impromptu à Mde la Dauphine par M. P. Ban- ce de Rio-Janeiro le 8 Juin 1773,	<i>ibid.</i>
Vers présentés à Mgr le Dauphin & à Mde la Dauphine le jour de leur entrée dans Paris,	182
Usages anciens. La Cantine du Bich,	185
Ancédotes,	187
Edits, Arrêts, &c.	190
Avis,	196
Nouvelles politiques,	202
Nominations, Présentations,	210
Mariages,	211
Naissances, Morts,	<i>ibid.</i>
Loteries,	213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le premier vol. du Mercure du mois de Juillet 1773, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Juin 1773.

LOUVET.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe

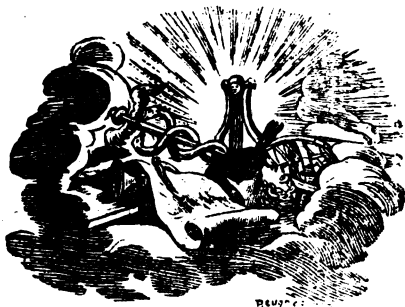
MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

JUILLET, 1773.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv., que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12 , 14 vol.	
par an à Paris.	16 liv.
Franc de port en Province ,	20 l. 4 s.
L'AVANTCOUREUR , feuille qui paroît le Lundi de chaque semaine. L'abonnement , soit à Pa- ris , soit pour la Province , port franc par la poste , est de	12 liv.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart ; de 14 vol. par an , à Paris ,	9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste ,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; port franc par la poste ; à PARIS , chez Lacombe , libraire ,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 8 vol. in 12.	
par an , à Paris ,	13 l. 4 s.
En Province ,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol.	33 liv. 12 s.
JOURNAL historique & politique de Genève , 36 cahiers par an ,	18 liv.
JOURNAL de musique des Deux-Ponts , partition imprimée , 24 cahiers par an , franc de port ,	30 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an ,	
à Paris ,	9 liv.
En Province ,	12 liv.
LA NATURE CONSIDÉRÉE , vingt-cinq cahiers par an ,	14 liv.
En Province ,	18 liv.
LA MUSE LYRIQUE ITALIENNE avec des paroles françoises , basse chiffrée & accompagnement , 12 cahiers par an , à Paris ,	18 liv.
En province ,	24 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- FABLES** nouvelles par M. Boisard, in-8°.
 orné de gravures, br. 2 l. 10 f.
Annales de la Bienfaisance, 3 vol. in-8°.
 brochés, 6 l.
Lettres du Roi de Prusse, in-18. br. 1 l. 16 f.
Eloge de Racine avec des notes, par M. de
 la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 f.
Réponse d'Horace en vers, 12 f.
Fables orientales, par M. Bret, 3 vol. in-
 8°. brochés, 3 liv.
La Henriade de M. de Voltaire, en vers la-
tins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 f.
Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les
enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
Lettres d'Elle & de Lui, in-8°. b. 1 l. 4 f.
Le Phasma ou l'Apparition, histoire grec-
que, in-8°. br. 1 l. 10 f.
Les Muses Grecques, in-8°. br. 1 l. 16 f.
Les Nuits Parisiennes, 2 parties in-8°.
 nouv. édition, broch. 3 liv.
Les Odes pythiques de Pindare, in-8°.
 broché, 5 liv.
Le Philosophe sérieux, hist. comique, br. 1 l. 4 f.
Du Luxe, broché, 12 f.
Traité sur l'Equitation, in-8°. br. 1 l. 10 f.
Monumens érigés en France à la gloire de
Louis XV, &c. in-fol. avec planches,
 rel. en carton, 24 l.
Mémoires sur les objets les plus importants de
l'Architecture, in-4°. avec figures, rel. en
 carton, 12 l.
Les Caractères modernes, 2 vol. br. 3 l.
Maximes de guerre du C. de Revenhuller, 1 l. 10 f.



MERCURE DE FRANCE.

JUILLET, 1773.

PIÈCES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

ODE A APOLLON, 6 liv. 4.

Dive , quem proles Niobaa , &c.

Toi , qui d'une mère orgueilleuse
Punis les discours outrageans ,
Et l'audace présomptueuse
Du plus effréné des géans ,
Ce n'est pas en vain qu'on t'offense ;
Grand Dieu ; de ta juste vengeance

A iij

Achille éprouva les effets ,
Et ce héros invulnérable
Est un exemple mémorable
Que rien ne résiste à ses traits :

Auteur de mille funérailles ,
Déjà ses coupables exploits
Alloient renverser ces murailles
Que tu construisis autrefois ;
De Thétis ce fils si terrible ,
Rendu par le Styx invincible ,
En tous lieux répandoit l'effroi ;
Mais son audace meurtrière ,
Qui ne trouvoit point de barrière ,
Alla se briser contre toi.

Tel qu'un pin du haut Erymanthe
Qui cède au fer des Bucherons ,
Du bruit de sa chute effrayante
Fait retentir les environs ,
Ou tel qu'un peuplier superbe
Se dessèche étendu sur l'herbe ,
Victime des vents en courroux.
Tel on vit le fils de Pélée ,
Victime à sa haine immolée ,
Tomber sous le poids de tes coups.

Jamais ce héros intrépide ,
Ennemi des lâches détours ,
N'eût , par une ruse perfide ,

Des Troyens renversé les tours ;
 Mais on eût vu son fier courage,
 S'ouvrant par la force un passage
 Jusques sous leurs toits enflammés,
 Livrer aux flammes dévorantes
 Dans le sein des mères sanglantes
 Les enfans à demi-formés.

Vainqueurs de la fameuse Troie,
 Les Grecs, sur ses débris fumans,
 Auroient vu périr avec joie
 Tous ses malheureux habitans.
 Si Vénus, Vénus en alarmes,
 A tes vœux unissant ses larmes,
 N'eût fléchi les cruels destins,
 Et conduit par ses soins propices,
 Sous de plus fortunés auspices,
 Son fils aux rivages latins.

Dieu, dont la beauté florissante
 Du tems ne craint point les affronts,
 Qui souvent dans les eaux du Xanthe
 Baignes l'or de tes cheveux blancs;
 Des sublimes chants de la Grèce,
 Si la douceur enchanteresse
 Fut l'heureux fruit de tes leçons,
 Daigne aux Muses de l'Ausonie
 Inspirer la même harmonie,
 Et présider à leurs chansons.

Par M. T. G.

A iv

ÆNEIDOS, lib. II.

Hic primùm ex alto delubri culmine telis
 Nostrorum obruimur , oriturque miserrima cæ-
 des ,

Armorum facie , & Graiarum errore jubarum.
 Tum Danaï gemitu , atque creptæ virginis irâ ,
 Undique collecti invadunt : acerrimus Ajax ,
 Et gemini Attydæ , Dolopumque exercitus om-
 nis.

Adversi rupto ceu quondam turbine venti
 Configunt , Zephyrusque , Notusque & lætus
 Eois

Eurus equis ; stridunt sylvæ sævitque tridenti
 Spumeus , atque imo Nereus ciet æquora fundo.
 Inî etiam , si quos obscurâ nocte per umbram
 Fudimus insidiis , totâque agitavimus urbe ,
 Apparent : primi clypeos , mentitaque tela
 Agnoscunt , atque ora sono discordiaignant.
 Illicet obruimur numero , primusque Choroëbus
 Penelei dextrâ Divæ armipotentis ad aram

*Suite du second Livre de L'ENÉIDE.**Par M. D. L. C.*

TOUTEROIS chèrement nous payons notre ruse :
 Du haut des temples ceux que l'apparence abuse ,
 Nous accablent de traits ; Hypanis & Dymas
 Des mains de leurs amis reçoivent le trépas : *
 Le Grec , au premier choc s'est vu ravir sa proie ;
 Il veut s'en ressaisir , sa fureur se déploie ;
 Ajax & les deux Rois guident leurs bataillons.
 Tels des vents opposés croisant leurs tourbil-
 lons ,
 Renversent les forêts & soulèvent les ondes :
 Nérée en est émû dans ses grottes profondes.
 Par l'accent Phrygien déjà désabusés
 Jusqu'aux fuyards , par nous rompus & divisés ,
 Reviennent sur leurs pas : leur nombre nous ac-
 cable.
 Chorébus le premier , par un sort déplorable ,
 Tombe aux pieds de Pénèle atteint d'un coup
 mortel ,
 Et tous deux de Minerve ensanglantent l'autel.

* J'ai transposé de quelques vers la mort
 d'*Hypanis & Dymas* , & elle se trouve placée au
 moins aussi naturellement que dans le texte.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

Procumbit: cedit & Ripheus iustissimus unus
 Qui fuit in Teucris & servantissimus æqui.
 Diis aliter visum: pereunt Hypanisque Dymasque,
 Confixi à lociis: nec te tua plurima, Pantheu,
 Labentem pietas, nec Apollinis infula texit.
 Æliaci cineres, & flamma extrema mætorum,
 Testor, in occasu vestro, nec tela, nec ullas
 Vitavisse vices Danaûm; & si fata fuissent
 Ut caderem, meruisse manu. Divellamur inde,
 Iphitus & Pelias mecum: quorum Iphitus ævo
 Jam gravior, Pelias & vulnere tardus Ulyssæi.
 Protinus ad sedes Priami clamore vocati.
 Hic verò ingentem pugnam cœu cetera nusquam
 Bella forent, nulli totâ morentur in urbe:
 Sic Martem indomitum, Danaosque ad tecta ruen-
 res
 Cernimus, obsessumque acââ testudine limen.
 Hærent parietibus scælar, postelsque sub ipsos
 Nituntur gradibus: elypeosque ad tela sinistris
 Protecti objiciunt, prensant fastigia dextris.
 Dardanidæ contra tæres ac tecta domorum
 Culmina convellunt: his se, quando ultima ces-
 nunt,
 Extremâ jam in morte parant defendere telis:
 Auratasque trabes, veterum decora alta paren-
 tum,
 Devolvunt: alii, strictis mucronibus, imas
 Obsedere fores, has servant agmine denso.

Modèle des Troyens , juste & sage Riphée ,
 Le Ciel t'avoit proscrit , & toi, pieux Panthée ,
 Nîtes voiles sacrés , ni tes dieux dans tes bras ,
 Pontife d'Apollon , ne te sauvèrent pas.

O cendres d'Ilion , ô toi flamme funeste ,
 Et vous , mânes Troyens , ici je vous atteste
 Que je briguai l'honneur , si le Ciel l'eût permis ,
 De mourir pour les miens dans les rangs enne-
 mis.

Le vicillard Iphitus est encor sur la lice ;
 Suivi de Pélias , blessé d'un trait d'Ulysse.
 Au palais de Priam , où nous guide le bruit ,
 Se concentre l'horreur de cette affreuse nuit.
 Là , comme si le reste étoit exempt de trouble ,
 L'ennemi se rassemble & sa fougue redouble.
 Je vois des bataillons , l'un par l'autre pressés ,
 Escalader les tours & combler les fossés.
 Couverts de boucliers qui protègent leur tête ,
 Des murs en gravissant ils atteignent le faite.
 Nos Troyens assiégés arrachent les lambris ,
 Des toits & des crénaux leur lancent les débris :
 Tout sert à les armer , jusqu'aux poutres dorées
 Qui paroient de nos Rois les demeures sacrées.
 Tels sont les derniers traits que , dans leur dés-
 espoir ,

Sur les bataillons Grecs leur rage fait pleuvoir ;
 D'autres , le fer en main , arrêtent les cohortes ,
 Qui des cours du palais investissent les portes ;

A. vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Idstaurati animi regis succurrere testis,
 Auxilioque levare viros, vimque addere victis:
 Limen erat, cæcæque fores: & pervius usus
 Tectorum inter se Priami, postesque relictæ
 A tergo: infelix quâ se, dum regna manebant,
 Sæpius Andromache ferre incommitata solebat
 Ad soceros, & avo puerum Astyanacta trahebat.
 Evado ad summi fastigia culminis, unde
 Tela manu miseri jactabant irrita Teucris.
 Turrin in præcipiti stantem, summisque sub
 astra

Eductam testis, unde omnis Ttoja videri,
 Et Danaûm solitæ naves, & Achaïca castra,
 Aggressi ferro circum, quâ summa labantes
 Juncturas tabulata dabant, convellimus altis
 Sedibus, impulimusque. Ea lapsa repente ruinam
 Cum sonitu trahit, & Danaûm super agmina latè
 Incidit: ast alii subeunt, nec saxa, nec ullum
 Telorum intereà cessat genus.

Vestibulum ante ipsum primoque in limine Pyr-
 rhus

Exultat, telis & luce cornusque ahenâ.

Qualis ubi in lucem coluber, mala gramina pas-
 cus,

A ce terrible aspect je m'enflamme , je cours
 A ces braves amis , offrir quelque secours.
 Il étoit au palais une secrète issue ,
 Que de sombres détours déroboient à la vue :
 C'est par-là que sans suite Andromaque autre-
 fois

Passoit de sa retraite au palais de nos Rois ,
 Portant Astyanax, le fruit de sa tendresse,
 Et venoit de Priam consoler la vieillesse.
 Je me fraye un chemin sur une antique tour
 Qui dominoit la ville & les lieux d'alentour ;
 D'où la flotte & le camp dans Pergame assiégée
 Se découvroient au loin jusqu'au port de Sigée :
 Du haut de cette tour les Troyens désormais
 Ne pouvoient plus lancer que d'inutiles traits :
 J'en ébranle le comble & la vaste charpente :
 Nous frappons , le succès surpasse notre attente :
 Tout le toit sur les Grecs s'écroule avec fracas ,
 Et de son poids immense accable leurs soldats.
 Les marbres , le ciment , la brique pêle-mêle
 Deviennent pour les Grecs une funeste grêle ;
 Mais leurs rangs éclaircis , leurs morts & leurs
 bleffés

Par de nouveaux renforts bientôt sont remplacés.
 A leur tête brilloit l'auteur de nos alarmes ,
 Pyrrhus ; on le distingue à l'éclat de ses armes.
 Je crois revoir Achille : ainsi pendant l'hiver,
 Le serpent , que la terre & la neige ont couvert ,

14 MERCURE DE FRANCE

Frigida sub terrâ tumidum quem bruma tegebat :
 Nunc positus novus exuviis , nitidusque juventâ ,
 Lubrica convolvit sublato pectore terga
 Arduus ad solem , & linguis micat ore trifurcis.
 Unâ ingens Periphas , & equorum agitator Achillis
 Armiger Automedon , unâ omnis Scyria pubes
 Succedunt recto , & flammâs ad culmina jactant.
 Ipse inter primos , correptâ dura bipenni
 Limina perrumpit , postesque à cardine vellit
 Æratos : jamque excisâ trabe firma cavavit
 Robora & ingentem lato dedit ore fenestram.
 Apparet domus intus , & atria longa pateſcunt :
 Apparent Priami , & veterum penetralia regum :
 Armatosque vident stantes in limine primo.
 At domus interior gemitu , miseroque tumultu
 Miscetur , penitusque cavæ plangoribus ædes
 Fœmineis ululant , ferit aurea sidera clamor.
 Tum pavidæ tectis matres ingentibus errant :
 Amplexæque tenent postes , atque oscula figunt.
 Instat vi patriâ Pyrrhus : nec claustra , nec ipsi
 Custodes sufferre valent : labat ariete crebro
 Janua , & emori procumbunt cardine postes.
 Fiat via vi : rumpunt aditus , primosque trucidant
 Immissi Danaï , & latè loca milite complent.
 Non sic , aggeribus ruptis cum spumeis annis
 Exiit , oppositasque evicit gurgite moles ,
 Fertur in arva furens cumulo , camposque per
 omnes
 Cum stabulis armenta trahit. Vidi ipse furentem
 Cæde Neoptolemum , geminosque in limine Attri-
 das.

Se ranime au soleil sous une peau nouvelle :
 Il se dresse , & le feu dans ses yeux étincelle :
 Ses brillantes couleurs attirent nos regards :
 Sa gueule nous menace en présentant trois dards.
 Je vois Automedon, l'écuyer d'Eacide ,
 Conduisant de Scyros la jeunesse intrépide ,
 L'énorme Périphas lancer au toit des feux :
 Pyrrhus, la hache en main , s'avance au milieu
 d'eux.

De la porte éclatée une large ouverture
 Fait voir le vestibule , & déjà l'œil mesure
 Les portiques sacrés du palais de nos Rois ,
 Et leur garde combat pour la dernière fois.
 Sous leurs lambris dorés les reines éperdues
 De lamentables cris font retentir les nues.
 Par-tout le désespoir porte leurs pas errans ,
 Et leur raison s'égare à l'aspect des tyrans.
 Sous l'effort du bélier la porte est renversée ,
 Par l'Achille nouveau la garde est enfoncée ;
 Il force la barrière & tout cède à ses traits.
 Déjà les Grecs vainqueurs inondent le palais.
 Avec moins de fureur on voit , rompant la digue ,
 Un fleuve impétueux , & de ses eaux prodigue ,
 Entraîner à la fois cabanes & troupeaux.
 Mes yeux ont vû Pyrrhus au milieu des bour-
 reaux ,
 Insulter aux vaincus , se souiller de carnage ,
 Et les deux Rois jaloux lui disputer de rage.

16 MERCURE DE FRANCE.

Vidi Hecubam , centumque nurus , Priamumque
per aras

Sanguine fœdantem , quos ipse sacraverat ignes.
Quinquaginta illi thalami , spes tanta nepotum ,
Barbarico postes auro spoliisque superbi ,
Procubuere : tenent Danaï , quâ deficit ignis.
Forſitan & Priami fuerint quæ fara requiras.
Urbis ubi captæ caſum , convulſaque vidit
Limina rectorum , & mediis penetralibus hoſ-
tem ,

Arma diù ſenior deſueta tremantibus ævo
Circumdat nequicquam humeris , & inutile fer-
rum

Cingitur , ac denſos fertur moriturus in hoſtes.
Ædibus in mediis , nudoque ſub ætheris axe
Ingens ara fuit , juxtaque veterrima laurus ,
Incumbens aræ , atque umbrâ complexa Penates.
Hic Hecuba , & natæ nequicquam altaria cir-
cum ,

Præcipientes atrâ ceu tempeſtate columbæ
Condensæ , & Divûm amplexæ ſimulacra tene-
bant.

Ipfum autem ſumptis Priamum juvenilibus armis
Ut vidit : quæ mens tam dira , miſerrime conjux ,
Impulit his cingi telis , aut quò ruis ? inquit.
Non tali auxilio , nec deſenſoribus iſtis
Tempus eget : non , ſi ipſe meus nunc afforet
Hector.

J'ai vu la Reine en pleurs; j'ai vu le feu sacré
 S'éteindre par le sang de Priam massacré,
 Cinquante fils liés par autant d'hyménées
 Promettoient à ses vœux de hautes destinées :
 Il périt, & cet or dont brillent ses lambris
 Des feux & du vainqueur est la proie ou le
 prix.

De la fin de Priam dois-je aussi vous instruire ?
 Voyant nos ennemis maîtres de son empire
 Il ne peut plus survivre à son affreux destin,
 Et veut du moins mourir les armes à la main.
 Il couvre d'un harnois, dont il n'a plus l'usage,
 Ses membres affoiblis, déjà glacés par l'âge.
 Priam marche à la mort : Au milieu d'une cour
 Etoit un grand autel qu'ombrageoit à l'entour
 Un superbe laurier, dont les rameaux antiques
 Formoient un sanctuaire à ses dieux domestiques.
 Hécube & ses enfans, fuyant le coup mortel,
 Conduits par la terreur, embrassoient cet autel.
 Tel s'abat un essaim de colombes tremblantes
 Qu'un orage subit chasse & poursuit mourantes.
 Priam paroît, armé tel qu'un jeune guerrier.
 Cher époux, dit Hécube, à quoi bon cet acier ?
 Que peut un seul vengeur quand Pergame est en
 cendre ?

Mon Hector même, hélas ! ne pourroit nous dé-
 fendre.

18 MERCURE DE FRANCE.

Huc tandem concede : hæc ara tuebitur omnes ,
 Aut moriêre simul. Sic ore effata , recepit
 Ad sese , & sacrâ longævum in sede locavit.
 Ecce autem , elapsus Pyrrhi de cæde Polites' ,
 Unus natorum Priami , per tela , per hostes
 Porticibus longis fugit , & vacua atria lustrat.
 Saucius : illum ardens infesto vulnere Pyrrhus ,
 Insequitur , jam jamque manu tenet & premit hastâ ,
 Ut tandem ante oculos evasit & ora parentum ,
 Concidit , ac multo vitam cum sanguine fudit.
 Hic Priamus , quanquam in mediâ jam morte te-
 neretur ,

Non tamen abstinuit , nec voci , iræque pepercit :
 At tibi pro scelere , exclamat , pro talibus ausis
 Dii (si qua est cælo pietas , quæ talia curet)
 Persolvant grates dignas , & præmia reddant
 Debita : qui nati coram me cernere lethum
 Fecisti , & patrios fœdasti funere vultus.
 At non ille , satum quo te mentiris , Achilles
 Talis in hoste fuit Priamo : sed jura fidemque
 Supplicis erubuit , corpusque exangue sepulchro
 Reddidit Hectorum , meque in mea regna remisit.
 Sic fatus senior , telumque imbelli sine ictu.
 Conjecit : rauco quod protinus ære repulsum ,
 Et summo clypei nequicquam umbone pependit.
 Cui Pyrrhus : Referes ergo hæc , & nuncius ibis
 Pelidæ genitori : illi mea tristitia facta ,
 Degeneremque Neoptoleum narrare memento.
 Nunc morere. Hæc dicens , altaria ad ipsa tre-
 mentem

Traxit , & in multo lapsantem sanguine nati ,
 Implicuitque comam lævâ , dextrâque coruscum

Viens ici : cet autel nous protégera tous ;
Ou du moins nous mourrons tous deux des mêmes
coups.

Elle dit, & fait place au vieillard vénérable.
Polite en ce moment, (Ô spectacle effroyable !)
Jeune fils de Priam, que Pyrrhus a blessé,
Se déroboit au fer dont il étoit pressé.
Le vainqueur le poursuit, & déjà de sa lance
La pointe l'atteignoit : le tendre enfant s'élance ;
Il tombe, expire aux pieds de la Reine & du Roi,
Priam, déjà mourant de douleur & d'effroi,
Ne peut se contenir : s'il est quelque justice,
Dieux vengeurs, au forfait mesurez le supplice.
Et toi, qui de mon fils viens de percer le flanc,
Qui sur le corps d'un père en fais jaillir le sang,
Tu te vantes à faux qu'Achille fut ton père,
Achille fut humain : touché de ma misère
Il me rendit Hector, il respecta sa foi,
Et jusqu'à mon palais me fit conduire en Roi.
En achevant ces mots, Priam, d'un bras débile,
Lance un trait impuissant contre le fils d'Achille ;
Trait dont le bouclier est à peine effleuré.
Eh bien, répond Pyrrhus, si j'ai dégénéré,
Meurs, & cours à mon père en porter la nouvelle.

Il entraîne à l'autel le vieillard qui chancelle,
Et dont les pas glissoient dans le sang de son fils.
Il saisit ses cheveux, que le tems a blanchis :
Tandis qu'à cet exploit sa gauche est occupée,

20 MERCURE DE FRANCE:

Extulit, ac lateri capulo tenus abdidit enssem.
 Hæc finis Priami fatorum : hic exitus illum
 Sorte tulit, Trojam incensam, & prolapsa videntem
 Pergama, tot quondam populis terrisque superbum
 Regnatorem Asiæ : jacet ingens litore truncus,
 Avulsumque humeris caput, & sine nomine corpus.
 At me tum primum sævus circumstitit horror :
 Obstupui : subiit cari genitotis imago
 Ut Regem æquævum crudeli vulnete vidi
 Vitam exhalantem : subiit deserta Creûsa,
 Et direpta domus, & parvi casus Iûli.
 Respicio, & quæ sit me circum copia, lustro.
 Deseruere omnes defessi, & corpora saltu
 Ad terram misere, aut ignibus ægra dedere:
 Jamque adco super unus eram, cum limina Veltæ
 Servantem, & tacitam secretâ in sede latentem
 Tyndarida aspicio : dant clara incendia lucem
 Erranti, passimque oculos per cuncta ferenti.
 Illa sibi infestos eversa ob Pergama Teucros,
 Et pœnas Danaum, & deserti conjugis iras
 Permetuens Trojæ & patriæ communis Erinnyes,
 Abdiderat sese, atque aris invisa sedebat.
 Exarsere ignes animo : subit ira cadentem
 Ulcisci patriam, & sceleratas sumere pœnas.
 Scilicet hæc Spartam incolumis, patriasque My-
 cenas

Aspiciet ? partoque ibit Regina triumpho ?
 Conjugiumque domumque, patres, natosque vi-
 debit

Iliadum turbâ, & Phrygiis comitata Ministris ?

Sa droite au sein du Roi se plonge avec l'épée.

Ainsi finit Priam dont l'Asie autrefois

Redouta la puissance & respecta les loix.

Il voit sa ville en feu, Pergame anéantie,

Il perd en une nuit la couronne & la vie :

Sa tête est sur le sable, & son corps étendu

Dans la foule des morts demeure confondu.

D'un vieillard égorgé la douloureuse image

Me rappelle à l'instant & mon père & son âge.

Les Grecs dans mes foyers occupent mes esprits

Du danger de Créüse & d'Afcagne mon fils.

Mes suivans ont péri par le fer ou la flamme,

De mes jours Atropos a respecté la trame.

Resté seul, à l'entour je portois mes regards.

A la faveur des feux brillans de routes parts,

Quand Hélène, fléau de sa double patrie,

Des Troyens & des Grecs la commune Furie

A mes yeux étonnés soudain se présenta

Dans un réduit secret du temple de Vesta :

Du fond de son palais, par la crainte arrachée ;

A l'ombre des autels elle s'étoit cachée.

Dans le premier moment, de fureur transporté ;

De venger Ilion je sens mon bras tenté.

Quoi, me dis-je, elle va revoir Sparte & Mycène,

Ses foyers, ses enfans ? là je la vois en Reine

Heureuse, triomphante, & du milieu des siens

Dédaignant à ses pieds les femmes des Troyens.

Les femmes des Troyens, Hélène, tes esclaves !

22 MERCURE DE FRANCE.

Occiderit ferro Priamus? Troja arserit igni?
 Dardanium toties sudârit sanguine littus?
 Non ita: namque etsi nullum memorabile nomen
 Fœmineâ in poenâ est, nec habet victoria laudem;
 Extinxisse nefas tamen, & sumpsisse merentis
 Laudabor poenas, animumque expleſſe juvabit
 Ultricis flammæ, & cineres satiaſſe meorum.
 Talia jaſtabam, & furiaâ mente ferebar;
 Cùm mihi ſe, non ante oculis tam clara, viden-
 dam

Obrulit, & purâ per noctem in luce refulſit
 Alma parens, confeſſa Deam, qualiſque videri
 Cœlicolis & quanta ſolet! dextrâque prehenſum
 Continuit, toſcoque hæc inſuper addidit ore:
 Nate, quis indomitas tantus dolor excitat iras?
 Quid furis? aut quonam noſtri tibi cura recessit?
 Non priùs aſpicias, ubi ſeſſum ætate parentem
 Liqueris Anchifeu, ſuperet conjuxne Creûſa,
 Aſcaniuſque puer? quos omnes undique Graiæ
 Circumerrant acies, &, ni mea cura reſiſtat,
 Jam flammæ tulerint, inimicus & hauſerit enſis.
 Non tibi Tyndaridis facies inviſa Lacœnæ,
 Culpatuſve Paris: verùm inclementia Divùm
 Has evertit opes, ſternitque à culmine Trojam.
 Aſpice: namque omnem, quæ nunc obducta
 tuenti

Mortales hebetat viſus tibi, & humida circum
 Caligat, nubem eripiam: tu ne qua parentis
 Juſſa time, neu præceptis parere recuſa,

Toi qui, d'un œil sercin, dans ce moment nous
braves,

Pour qui seule Priam vient d'être poignardé,
Et du sang Phrygien ce rivage inondé!
Ah plutôt!... mais pourrais-je immoler une femme?
Oui: l'on m'applaudira d'avoir vengé Pergame,
Mon bras d'un monstre impur doit purger l'Uni-
vers.

J'hésitois, agité de mouvemens divers,
Quand Vénus tout-à coup entrouvrant une nue
Sort plus brillante encor que je ne l'avois vue;
Telle que dans l'Olympe elle se montre aux dieux,
Sans voiler ses attraits, elle s'offre à mes yeux;
Elle me tend la main, & ses lèvres de rose
Font entendre ces mots: Mon fils, quelle est la
cause

Du trouble de vos sens & de ce grand courroux?
Avez-vous oublié que je veille sur vous?
Quoi vous abandonnez un vieillard, votre père!
Sachez que votre fils & Créüse sa mère,
Entourés d'ennemis, sans moi, sans mon secours,
Par le fer ou la flamme auroient fini leurs jours.
Mon fils, de tes malheurs n'accuse point Hélène,
N'accuse point Pâris, des dieux connois la haine,
Les fastes du destin pour toi vont être ouverts.
J'arrache le bandeau dont tes yeux sont couverts,
Un grand spectacle ici se découvre à ta vue;
Ecoute mes conseils, je réponds de l'issue.

Le reste du IIc. livre dans le prochain Mercure,

*ALMÉRINE & SÉLIMA,**ou les dangers de la beauté, conte oriental.*

DANS les tems où les hommes croyoient recevoir , par les secours de la féerie , le bien & le mal , que les générations suivantes n'attribuèrent qu'à des causes naturelles , Soliman régnoit sur mille provinces dans les régions éloignées de l'Orient. Parmi les Grands de sa cour , il chérissoit plus particulièrement Omoraddin qui avoit été ministre sous son père. Omoraddin avoit deux filles , Almérine & Sélima. La Fée Urgande avoit présidé à la naissance d'Almérine ; & pour satisfaire aux prières importunes de ses parens , elle lui avoit accordé toutes les qualités du corps & de l'esprit , & avoit prédit qu'elle seroit demandée en mariage par un Prince souverain.

Quand l'épouse d'Omoraddin fut enceinte de Sélima , la Fée Urgande fut encore invoquée ; mais Mélusine , autre puissance du royaume Aërien , en fut offensée. Elle résolut de jeter la première son influence sur Sélima , & prononça l'enchantement.

tement qui déterminoit le sort de cet enfant. Elle voulut que cette innocente victime de sa malignité fût méprisée généralement, & continuellement tourmentée par les autres & par elle-même. Pour cet effet elle décida que sa personne seroit hideuse & difforme, & que tous les desirs produiroient un effet contraire.

Urgande, qui ne pouvoit changer cet arrêt, en fit part aux parens de Sélima. Ils redoutoient d'être pères, & dès qu'ils le furent, ils ne songèrent qu'à cacher leur enfant à tous les yeux. Ils ne s'intéressoient point à son bonheur & ne voulurent pas être les témoins de sa misère. On relégua la malheureuse Sélima, avec un seul domestique, dans un château fort éloigné & caché dans l'épaisseur d'une forêt.

Cependant Urgande n'abandonna point l'innocence opprimée ; & pour contrebalancer les chagrins qui suivent l'obscurité, l'abandon & la laideur, elle décida que Sélima trouveroit un goût exquis dans la plus grossière nourriture, que les haillons auroient à ses yeux l'éclat de la dorure, qu'elle préféreroit une cabane aux plus superbes palais, & que son cœur ne connoîtroit point l'amour. Il paroîssoit plus difficile de prévenir le tourment pénible

26 MERCURE DE FRANCE.

d'une contradiction continuelle à ses desirs; mais elle y réussit parfaitement en lui accordant une continuelle satisfaction.

Tandis que Sélima, négligée & oubliée de l'univers, étoit renfermée dans son château, toutes les villes de la domination de Soliman contribuoient à décorer la personne & à cultiver l'esprit d'Almérine. La maison de son père étoit remplie des plus excellens maîtres dans toutes les sciences, & comme son esprit égaloit sa beauté, ses connoissances égalèrent bientôt son esprit.

Avec ces qualités elle devint l'objet de l'admiration universelle. Tous les cœurs palpitoient à son approche, & le pied d'une biche est moins prompt que ceux qui voloient à son commandement. Mais cette Almérine, à qui l'ambition étoit soumise, que la sagesse même des vieillards respectoit, à qui la vivacité de la jeunesse s'empressoit de payer le tribut qu'elle doit à la beauté; cette même Almérine étoit la plus malheureuse de son sexe. Une flatterie continuelle l'avoit rendue altière & dédaigneuse. Des imperfections qui échappoient aux plus clairvoyans blesoient sa pénétration & sa délicatesse. Son cœur étoit rongé par la haine, quand les

autres étoient attendris par la pitié. Le défaut d'exercice la privoit des douceurs du sommeil, & l'habitude de la sensualité lui faisoit perdre le goût des mêts les plus délicieux. Son malheur s'accrut encore par sa sensibilité & par une passion que l'on regarde trop souvent comme le bonheur de la vie.

Nourassin, médecin de Soliman, étoit d'une naissance distinguée, & sa science le rendit célèbre dans tout l'Orient. Il étoit dans la vigueur de l'âge. Sa figure étoit aimable, & ses mœurs douces & insinuantes.

Soit par le caprice ordinaire aux passions violentes, soit par l'effet d'une potion que Nourassin fit prendre à son élève, Al-mérine sentit toutes les fureurs d'un amour effréné. Plus d'ambition, plus de douceur dans l'espoir d'être demandée par un Prince puissant. Elle redoutoit cet honneur, jadis l'objet de tous ses vœux. C'étoit la coutume parmi les Nobles, de présenter leurs filles à l'Empereur, lorsqu'elles entroient dans leur dix-huitième année : ce moment, que le tems amenoit avec une rapidité silencieuse & irrésistible, arriva. La curiosité de Soliman étoit excitée par les éloges adroits d'Omoraddin, dont l'ame éprouvoit tout le trouble d'une am-

28 MERCURE DE FRANCE.

bition désordonnée. Le père s'aperçut de l'embarras de sa fille , & il crut que l'importance d'un événement si prochain produisoit en elle les effets qu'il éprouvoit lui-même : il lui rappeloit les promesses de la Fée , & tâchoit de lui inspirer la confiance à laquelle il osoit à peine s'abandonner. Mais il vit avec douleur que ce qui devoit diminuer sa crainte ne servoit qu'à l'augmenter. Il ne fut que plus impatient, disposa tout; & Almérine, couverte de tous les ornemens dont l'art peut embellir la nature, fut introduite en présence de l'Empereur.

Soliman étoit alors dans sa trentième année. Il étoit assis sur le trône depuis dix ans, & sa vertu lui avoit mérité le surnom de Juste ; il avoit méprisé la satisfaction des sens comme une jouissance basse & attachée à la foiblesse, & ne faisoit consister que dans l'exercice des vertus héroïques la félicité qui convient à la grandeur de l'ame. Il ne renfermoit pas dans les murs d'un sérail une multitude de beautés malheureuses, parmi lesquelles le desir n'a point de choix & l'affection point d'objet, qui sont successivement rejetées après une jouissance momentanée que la force leur arrache, & qui descendent en-

fin dans le tombeau , sans emporter d'autre gloire que celle d'avoir satisfait le caprice, & assouvi la brutalité d'un tyran dont l'aspect n'inspire que la crainte, si même il n'inspire pas la haine.

Soliman , après avoir fixé quelques instans Almérine dans un silence d'admiration, se leva, & se tournant vers les Princes qui l'environnoient : demain , leur dit il, je satisferai aux demandes que vous m'avez faites si souvent. Demain je placerai la beauté sur le trône , & par elle je transmettrai ma puissance à la postérité. Demain la fille d'Omoraddin sera mon épouse.

La joie avec laquelle Omoraddin entendit cette déclaration, fut diminuée par l'effet qu'elle produisit sur Almérine, qui, après avoir combattu inutilement toutes les passions qui l'agitoient, tomba entre les mains de ses suivantes & fondit en larmes. Soliman fit sortir ses courtisans , la prit entre ses bras & lui demanda le sujet de sa douleur. L'orgueil & la crainte ne permirent pas à Almérine de découvrir le secret de son ame. Elle gardoit toujours le silence, & paroissoit inconsolable. Quoique ses pleurs fissent soupçonner à Soliman quelque attachement secret, il affecta

d'être satisfait des prétextes du père qui n'attribuoit l'émotion de sa fille qu'à la sensation naturelle à son sexe dans les événemens inattendus. Il commanda à ses femmes de retirer Almérine dans un appartement particulier du palais, & de lui faire donner par son médecin les secours nécessaires.

Nourassin étoit instruit de tout ce qui se passoit. La douceur de revoir son amante soulagea son désespoir. Cependant ces amans ne pouvoient ni se plaindre, ni partager leurs chagrins. Ils étoient environnés de témoins toujours redoutables pour l'amour. Nourassin, en s'en allant, mit une petite phiole dans la main d'Almérine, & lui dit qu'elle contenoit un cordial qui lui rendroit la force & la paix, si elle s'en servoit à propos. Ces paroles furent entendues par tous les assistans. Mais Almérine seule les comprit. Elle jugea que la phiole contenoit du poison qui guériroit sa douleur si elle pouvoit en détruire la cause, & le donner à Soliman avant son mariage. Nourassin sortit, & Almérine ne s'occupa plus que de son malheur & des moyens de le finir. Ses réflexions sur les terribles événemens du lendemain la menèrent bien avant dans

la nuit. Enfin épuisée de lassitude, & de douleur, elle se jeta sur un sofa & s'endormit profondément.

Soliman, tout occupé d'Almérine, n'avoit point goûté la douceur du sommeil ; il se leva dès la pointe du jour & fit venir son premier officier auquel il avoit donné ordre de veiller dans la chambre de la Princesse. Il s'informa de sa conduite, & demanda si sa surprise étoit dissipée. On lui apprit qu'elle venoit de s'endormir ; que Nourassin lui avoit laissé un cordial dont il attendoit de sûrs effets, mais qu'elle avoit différé de le prendre. Soliman tira de nouvelles espérances de cette découverte, se félicita de son bonheur prochain, & sans faire d'autres questions, donna ordre qu'on mêlât la liqueur avec tout ce qu'elle prendroit dans la matinée.

Almérine se réveilla avec une violente agitation. Son palais desséché sentit la soif que produit une fièvre dévorante, & sur le champ elle demanda du sorbet. L'officier, suivant l'ordre de l'Empereur, versa la liqueur de la phiole dans une coupe qu'Almérine vida sur le champ. Lorsqu'elle se fut rappelé les projets quelle avoit à remplir, elle fut surprise de ne plus trouver sa phiole, & bien plus en-

32 MERCURE DE FRANCE.

core en apprenant l'usage qu'on en avoit fait. La terreur dont elle fut saisie hâta les effets de poison ; bientôt un feu rapide s'alluma dans ses veines. Son désordre étoit visible , quoiqu'on ne pût en soupçonner la cause. Nourassin fut encore introduit. Il apprit la méprise & prépara un antidote qu'il lui fit prendre. Almérine attendoit l'événement avec effroi & sentoit tous les tourmens du corps & de l'esprit. Une chaleur subite succédoit à un froid insupportable. Ses cheveux tombèrent ; sa tête s'enfla , & tous les traits de son visage furent défigurés. Nourassin sortit pour se dérober à sa confusion. Almérine ignorant que ces terribles changemens étoient les présages de sa guérison & annonçoient que la mort sortoit de son cœur , crut qu'elle n'avoit plus que quelques instans à vivre. La crainte amena le repentir, & elle demanda Soliman. L'Empereur vint aussitôt, & vit les ruines de sa beauté avec un étonnement qui croissoit à mesure qu'elle lui découvroit le crime quelle avoit préparé contre lui , & dont elle étoit elle-même la victime.

Lorsque Soliman fut revenu de sa surprise, il se retira dans son appartement , il se recueillit en lui-même, reconnut que

le desir qu'avoit fait naître la beauté l'avoit détourné du chemin de la justice, & qu'il auroit dû renvoyer une personne qu'il soupçonnoit de sentir un premier amour. Cependant il ne fit point mourir Nourassin pour un crime dont il lui avoit donné la pensée; mais comme il étoit juste de punir un homme qui avoit violé la loi, il le condamna à un bannissement perpétuel. Almérine fut renvoyée à son père afin que le reste de sa vie lui rappelât la folie de son amour, & l'Empereur résolut de réparer, s'il étoit possible, les erreurs de son premier projet par un autre plus raisonnable. Il chercha les moyens de donner à un précepte général une force active, en l'appuyant d'un exemple frappant qui pût pénétrer les cœurs. Le bonheur réel de son peuple lui sembloit préférable à l'avantage stérile & imaginaire de lui laisser un souverain de son sang. Il se détermina enfin à faire publier la proclamation suivante dans toutes les villes de sa domination : « Soliman, dont le ju-
 » gement a été séduit, & dont la vie a été
 » en danger, par la trahison d'une beauté
 » sans égale, se détermine à placer sur le
 » trône la plus désagréable difformité,
 » pour apprendre à l'univers que le vice

34 MERCURE DE FRANCE.

» peut rendre la beauté plus odieuse que
 » la laideur, & que l'on doit à son exem-
 » ple mépriser cette beauté, qui, sans la
 » vertu n'est qu'un malheur spécieux, un
 » reproche pour celles qui la possèdent &
 » un danger pour ceux qui l'admirent. »

Sélima, pendant ces divers événemens, éprouvoit un sort bien différent. Elle resta jusqu'à l'âge de treize ans dans son château où la personne que l'on avoit chargée d'elle, mourut après une courte maladie. Sélima, qui n'avoit aucune idée de la mort, imagina d'abord que sa compagne sommeilloit; mais voyant qu'elle essayoit en vain de l'éveiller & que ses provisions étoient épuisées, elle ouvrit sa porte, sortit & s'égara dans les bois. Elle s'y rassasia de légumes & de fruits sauvages & s'endormit près d'un buisson. Le lendemain un paysan l'aperçut, ne fut point rebuté par sa difformité, en eut compassion & la réveilla. Cet homme lui fit plusieurs questions, mais ses réponses ne servirent qu'à augmenter sa curiosité. Il la mit sur sa monture, & la conduisit à sa maison dont il étoit éloigné de douze milles. Dans le village, Sélima servoit de jouet aux uns, excitoit la pitié des autres, & n'étoit employée qu'aux plus vils exercices. Cette

situation malheureuse en apparence ne l'étoit point pour Sélima. Elle goûtoit les plaisirs de la table & les douceurs du repos. Comme elle ne formoit aucun desir elle n'étoit jamais contrariée, son corps étoit sain & son esprit tranquille.

Elle avoit passé quatre ans dans cet état quand les héraults arrivèrent avec la proclamation de Soliman. Elle courut avec tout le peuple pour voir ce spectacle. Elle écouta avec grande attention, & lorsqu'on eut cessé de parler, elle s'aperçut que tous les assistans avoient les yeux fixés sur elle. Un des cavaliers descendit à l'instant de cheval, & la pria avec beaucoup de soumission de monter dans le char qui le suivoit. C'est vous sans doute, lui dit-il, que la nature avoit destinée pour être notre souveraine & l'épouse de Soliman. Je n'ai pas un desir si élevé, répliqua Sélima en souriant; mais si vous êtes véritablement les interprètes de Soliman, je me réjouis de pouvoir servir de leçon au genre humain, & à cette condition je desirerois sincèrement être la plus difforme de mon sexe.

Au moment qu'elle eut prononcé ce souhait, l'enchantement de Méluzine produisit un effet contraire. Sa peau quitta sa rudesse & sa couleur olivâtre, & devint

36 MERCURE DE FRANCE.

unie comme l'yvoire & blanche comme la neige. Sa taille devint mince & légère. Ses cheveux noirs formèrent des boucles longues & épaisses qui flottoient avec grâce sur ses épaules. Ses joues étoient teintes de la rougeur de l'aurore dont la rosée humectoit ses lèvres. Tous ses traits étoient nobles & réguliers , tous ses mouvemens étoient gracieux. Une robe blanche fut jetée sur elle par une main invisible ; tout le peuple étoit dans l'extase de la surprise, & regardoit avec une curiosité insatiable cette beauté dont on n'avoit jamais vu le modèle. Séliman n'étoit pas moins étonnée que ceux qui l'admiroient. Elle resta un moment immobile , les yeux fixés sur la terre : mais sa confusion augmenta, & elle voulut se retirer en silence. Les héraults la prévirent : elle fut obligée de céder à leur importunité & de monter dans le char pour se rendre à la capitale. On la présenta à Soliman que l'on instruisit de toutes les circonstances de ce prodige.

Soliman jeta les yeux sur l'assemblée qui l'environnoit , incertain s'il devoit abandonner ou poursuivre son dessein , quand Abbaran , prince respectable par sa sagesse & ses années, s'approche de l'Empereur , & prosternant sa tête à ses pieds ;

« que Soliman , dit-il , accepte la récom-
 » pense de la vertu , & associe Sélîma à
 » son trône. Dans quel siècle & dans quelle
 » nation la beauté de Sélîma ne sera-t'elle
 » pas honorée ? Dans quels lieux sa mé-
 » moire ne sera-t'elle pas transmise ?
 » L'histoire de l'épouse de Soliman ne
 » sera-t'elle pas aussi célèbre que le nom
 » de son époux ? Ne sera-t'elle pas con-
 » noître que les desirs qu'inspire la beauté
 » n'ont été satisfaits qu'après avoir été
 » vaincus ? Que pour punition d'un des-
 » sein injuste la beauté est devenue hideu-
 » se , que le vice l'a couverte de sa hon-
 » teuse difformité , & que pour récom-
 » pense d'un dessein généreux, la vertu a
 » fait disparoître la laideur, pour lui don-
 » ner tous les charmes de la beauté ? »

Soliman, qui ne cessoit de regarder Sé-
 lima, découvrit sur son visage un mê-
 lange de joie & de confusion, qui déter-
 mina son choix, & fut un garant de sa fé-
 licité. L'amour, qui par la défense d'Ur-
 gande avoit été inconnu à Sélîma pendant
 tout le tems de sa laideur, entra paisible-
 ment dans son ame pour achever leur bon-
 heur; la cérémonie nuptiale ne fut pas
 long-tems différée; Urgande l'honora de
 sa présence, & lorsqu'elle partit, elle mit

38 MERCURE DE FRANCE.

entre les mains de Sélima un petit écrit en parchemin , avec ces mots gravés en lettres d'or.

« Souviens-toi , Sélima , du sort d'Al-
» mérine qui vit encore pour son supplice
» & celui de ses parens; souviens-toi d'Al-
» mérine qui a perdu son esprit & sa beauté.
» Que son exemple & ta propre expérien-
» ce t'apprennent que l'esprit , la beauté ,
» les sciences , l'abondance & les hon-
» neurs ne sont point essentiels au bon-
» heur de l'homme. Tous ces biens , Al-
» mérine les possédoit , & elle étoit mé-
» contente : tu en étois privée , & tu te
» trouvois heureuse. C'est à toi désormais
» à te procurer toi seule les avantages que
» je t'ai accordés jusqu'à ce jour. C'est la
» tempérance & la sobriété qui donnent du
» goût aux plus grossières nourritures, c'est
» l'humilité qui fait voir d'un œil égal les
» vêtemens d'un laboureur & le riche ap-
» pareil d'un Prince; c'est la docilité qui
» rend le cœur toujours satisfait , & qui
» soumet l'esprit à l'ordre éternel qu'il ne
» peut ni changer ni prévoir. Profite de
» cette leçon , que ton exemple instruisse
» les mortels , & leur apprenne à ne point
» insulter à la nature , & à connoître leur
» propre foiblesse. »

J U I L L E T. 1773. 39

L'Empereur , à qui Sélima fit part de ces préceptes de la Fée , les fit transcrire , y ajouta le récit des événemens qui y avoient donné lieu , & le fit distribuer dans ses états. Ces préceptes ainsi appuyés eurent une influence immédiate & extensive , & le bonheur de Soliman & de Sélima fut commun aux peuples qu'ils gouvernoient.

DISCOURS en vers sur les dangers de la Gloire , lu à la séance publique de la Société royale & littéraire de Nancy , le 8 Mai 1773. Par M. François.

J'AVOIS juré de fuir les rives du Permesse.
Pourquoi donc , aujourd'hui , trahissant ma promesse ,

Vais-je reprendre encor , dans le sacré vallon ,
Ma lyre suspendue au temple d'Apollon ?
Quel démon , trop jaloux du repos que je goûte ,
De ce temple oublié me rappelle la route ?

Tout rimeur , je le vois , est pareil aux amans
Dont les zéphirs légers emportent les sermens.
La Gloire est sa maîtresse. A ses charmes fidèle ,
En jurant de la fuir , il se rapproche d'elle.
A la Syrène en vain croit-il désobéir ;

40 MERCURE DE FRANCE.

Il l'aime d'autant plus qu'il la voudroit haïr.

Souvent nous l'accablons d'éloquentes injures,
Nous détestons son joug ; mais nos rimes parjures
Rendent à ses attraits un hommage forcé.

Le vrai poète a bu la coupe de Cireé.

Malgré lui, de la Gloire il respire l'ivresse.

Eh ! qui pourroit braver sa voix enchanteresse ?

Qui pourroit étouffer un transport indiscret ?

Chaque jour, je l'entends qui me dit en secret :

Quoi ! tant d'autres ont pu, dans ce siècle com-
mode ,

Habiller la Raison & la Rime à leur mode !

Sur l'Hélicon françois, de nouveaux conquérans

Auront prescrit des loix, auront fixé les rangs !

Tant d'autres, d'un vain tas d'œuvres assoupis-
santes ,

Fatignent, à l'envi, les presses gémissantes !

Et toi, de leur succès spectateur indolent,

Tu voudrois, sans pudeur, enfouir ton talent !

Quoi ! la palme t'invite, & tu crains d'y préten-
dre ?

Celui-ci, cependant, crie à qui veut l'entendre ;

Que la scène tomboit, si, par un heureux sort,

Il n'eût, d'un nouveau genre, inventé le ressort.

L'autre, d'une brochure alongeant la préface,

Veut prouver qu'aujourd'hui personne ne l'efface.

Chacun de la Raison croit hâter les progrès,

Chacun, du Dieu du Goût, croit dicter les arrêts ;

Grains-tu de t'égarer sur des traces si belles ?

Ah ! que sans vouloir plaire à des lecteurs rebelles ,

J'aime mieux ma paresse & mon obscurité !]

Que mon humble silence a de sécurité !

Je pourrois , enivré d'un charme pindarique ,

Comme un autre , étaler ma vaine rhétorique.

Est-il si malaisé d'en imposer aux fots ?

On fait trop que le peuple est dupe des grands mots ;

Qu'il prodigue à l'Emphase , à la Cacophonie ,

Cette admiration qu'il refuse au Génie ;

Et que tout griffonneur , ou de prose , ou de vers ,

Obtient de lui le droit d'écrire de travers.

Je pourrois donc passer , dans ma verve légère ,

Sur ces difficultés que le Goût exagère.

Je pourrois . . . Mais je crains un honneur dangereux :

S'il est beau d'être illustre , il est doux d'être heureux.

La Gloire est un tourment plus qu'une récompense.

Dans le retraite obscure où je vis & je pense ,

A loisir , enfoncé dans mes rêves savans ,

Je puis , avec les morts , oublier les vivans ,

M'éclairer , en secret , au flambeau de l'Etude ,

Ecrire sans affiche & sans inquiétude ,

Et , sans craindre jamais de me voir dénigré ,

Raisonner à ma guise & rimer à mon gré.

Des auteurs de nos jours la couronne éphémère,

42 MERCURE DE FRANCE.

Au prix de ce bonheur , n'est rien qu'une chimère.
Mes écrits , j'en conviens , ne seront pas loués ,
Ni mes talens connus , ni mes drames joués ;
Par un crayon flatteur ma tête dessinée
N'ira pas d'un salon parer la cheminée ;
Je n'enchaînerai pas , en auteur courageux ,
Le tumulte & les flots d'un parterre orageux.

Mais est-il un triomphe , un succès , que n'altère

De quelqu'ennui secret le mélange adultère ?
Compterai-je pour rien les dédains , qu'un rictus
Dévore , en rougissant , chez un sot imprimeur ?
Et des pédans sans goût l'absurde rigorisme ?
Et des demi-censeurs le pointilleux purisme ?
Et la fièvre , sur-tout , d'un poète troublé
Qu'attendent les dégoûts du Public assemblé ?
Avant que l'on me siffle ou que ma pièce amène
Un peuple admirateur aux jeux de Melpomène ,
Irai-je , caressant d'orgueilleux embrions ,
Me prosterner , sans honte , aux pieds des Histrions ?

Verrai-je , sans frémir , qu'au gré d'un Journaliste ,

Mon nom , des noms pros crits aille grossir la liste ?

Ou bien qu'un faux dévot , prompt à se déchaîner ,
Commente mes écrits pour les empoisonner ?
Pourrai-je supporter que mon enthousiasme
Excite des méchans le stupide sarcasme ,

Et qu'un sot, pour tout prix de ma noble ferveur,
Décide impunément que je suis un rêveur ?

Eh ! s'il se cache encor, dans l'ombre & dans la
fange,

Quelqu'Arétin moderne ou quelqu'autre la G. . . ;

Me croirai-je à l'abri d'être persécuté

Pour un libelle affreux, qui peut m'être imputé ?

Combien d'écueils évite une obscure prudence ?

Oui. Je reste à jamais dans mon indépendance.

Au charme libre & pur de mes amusemens,

Que peuvent de la Gloire opposer les amans ?

Quelle est de leurs travaux la suite accoutumée ?

Pourloyer de leur vie, ils ont de la fumée.

Nous pleurons leur misère, en admirant leurs

vers ;

Et le sort les punit d'éclairer l'Univers.

Et cet Univers même où, par la Renommée,

Tout modeste rimeur croit sa gloire semée,

Cet immense théâtre où ses vers sont connus,

Qu'est-il à des regards un peu moins prévenus ?

Chacun voit l'Univers dans sa petite sphère.

L'Ecrivain le plus lourd & le plus somnifère

Qui brille, par hasard, dans un mauvais soupé,

Croit que de ses talens le monde est occupé.

Le pauvre Abbé Cotin, prêchant sans auditoire,

Se peignoit tout Paris enivré de sa gloire ;

Et d'un bord africain le Monarque tout nu,

A la Cour de Louis crut son nom parvenu.

On connoît ces bureaux de vers & de sonnettes,

44 **MERCURE DE FRANCE.**

Ces doctes Sanhédrins de pédans en cornettes ;
Où de petits auteurs à leurs minces saphos ,
Prodiguent tout l'encens du Pinde & de Paphos ;
Cercles ambitieux , dont l'absurdé manie
Est d'usurper le nom de bonne compagnie !
Eh ! bien , dans ces ramas de têtes à l'envers ,
Un Myrmidon lettré croit voir tout l'Univers.
Ecoutez ses discours , pleins d'orgueil & de faste :
Il embrasse , il remplit la lice la plus vaste ;
Même il peut se nommer , sans excéder ses droits ;
Le précepteur du monde & l'Oracle des Rois.
On nourrit sa folie ; on l'entoure , on le prône ;
De la littérature on lui dresse le trône ;
Aux beaux vers , aux bons mots que forge cet oï-
son ,

Les Dames du logis tombent en pamoison.
Qu'arrive-t'il ? Sa gloire , à son cercle bornée ,
Disparoît au grand jour & meurt comme elle est
née :

Dans les sociétés tout s'excuse & tout plaît.
Pour s'y rendre célèbre , il suffit d'un couplet ;
L'auteur d'un calembour passe pour un oracle :
Il dit une bêtise & l'on crie au miracle.
Le Public est sévère. Il s'inquiète peu
Qu'un Seigneur , pour vos vers , se montre plein
de feu.

Il berne également , tel est son privilège ,
Le protégé qui rampe & le grand qui protège ;
Car ce n'est pas un titre à la célébrité

Que la vaine amitié d'un sot de qualité.

C'est pourtant chez les Grands que le bon goût
respire !

Oui , sans doute , il en est qu'Apollon même inspire
pire

Et que n'ébloit point un frivole vernis.

L'Europe , ainsi que nous , rend hommage à *Bernis*.

Nivernois , dans son lustre , a conservé la gloire
D'un nom , cher dès long-tems aux Nymphes de
Mémoire.

Le vainqueur de Minorque est l'appui des talens,
Mais que de lourds Midas , protecteurs insou-
lens ,

Ont le front d'étayer la moindre rapsodie ,
Que la Sottise écrit , que la faim leur dédie !
Que d'importans , flattés de se connoître à tout ;
Caressent l'Ignorance & heurtent le vrai Goût !
Il est , dans ce vain tas d'amateurs fanatiques ,
Plus de sots louangeurs que de sages critiques ;
Corneille avoit pitié de ses admirateurs ,
Et Voltaire a souvent rougi pour ses flatteurs ;

Toutefois , j'y consens. Soyez , à juste titre ,
Du Parnasse françois & l'idole & l'arbitre.

Voyez , voyez alors quelle fatalité
Poursuit les aspirans à l'immortalité !
Dans ce siècle fameux que les arts enrichirent ,
Sous le joug du malheur que de Talens fléchirent !
A la cour d'Apollon , combien d'infortunés

46. MERCURE DE FRANCE.

Des outrages du sort furent importunés !

Si des astres plus doux président à leur vie,

Qu'ils redoutent alors les flèches de l'Envie !

Ici , Racine est mort , triste & découragé.

Là , Paſchal expira , par les ſots outragé.

Les méchans démaſqués tourmentent la Bruyère.

Tartuſſe oſe injurier au talent de Molière.

Deſpréaux vainement fait craindre ſes bons mots ;

Cet apôtre du goût eſt le martyr des ſots.

Ainſi donc , quoiqu'on faſſe , on ne peut de la
vie

Raſſaſier la Haine ou déſarmer l'Envie.

Hélas ! on ne rencontre , après de longs travaux ,

Que de foibles amis ou de lâches rivaux.

Dès qu'un mortel s'élève au-deſſus du vulgaire ,

Ce vulgaire inſenſé lui déclare la guerre ,

Tandis qu'il devroit voir les Zoïles rempans

Enchaînés à ſes pieds de leurs propres ſerpens.

O de l'eſprit humain déplorable délire !

On nous dit qu'autrefois , aux accens de la
lyre ,

Les rochers attentifs & les marbres émus

Venoient environner la ville de Cadmus.

Ce ſiècle eſt loin de croire à des fables pareilles ;

Aujourd'hui l'homme même à peine a des oreilles.

Il a tout corrompu. Grâce à lui , les neuf Sœurs

N'ont plus qu'un miel perfide & de fauſſes dou-
ceurs.

Malheureux , qui , ſéduit par leurs ſeintes caresses ,

Crédule & sans détour, se livre à leurs tendresses !

Malheureux qui se fie à leurs traits ingénus !
 Telles , depuis Colomb si funeste à Vénus ,
 De timides beautés , des nymphes séduisantes
 Assassinent souvent de leurs faveurs cuisantes
 Le jeune homme imprudent , trop facile à saisir
 La lueur de l'amour & l'éclair du plaisir.

Osez-vous encor condamner ma pensée ,
 Aveugles partisans d'une gloire insensée ?
 En vain me direz-vous que la Postérité
 Tôt ou tard , en son jour place la vérité ;
 Que des contemporains les jugemens peu sages
 Ne corrompent jamais la justice des âges ,
 Et qu'en cessant de vivre , on cesse d'irriter
 Ces haines , qu'il est beau d'avoir pu mériter.

Dépouillés du présent , l'avenir nous démeuse ;
 Pour désarmer l'Envie , il suffit que l'on meure :
 Je le sais ; mais pourtant , le plus doux de mes
 vœux

Sera-t'il donc de plaite à nos derniers neveux ?
 Voulez-vous qu'un auteur d'avance se consume
 Sur l'espoir incertain d'une gloire posthume ?
 Cet espoir fût-il sûr , quel en sera le fruit ?
 De ma gloire future entendrai-je le bruit ?
 Au fond de mon tombeau , la vaine Renommée
 Viendra-t'elle flatter ma cendre inanimée ?
 Verrai-je les lauriers croître sur mon cercueil ?
 Le terme de la vie est celui de l'orgueil ,

48 MERCURE DE FRANCE.

Et que sert de nourrir cette espérance altière
De ne pas exhaler son ame toute entière,
Ce souhait orgueilleux de commander au sort,
De se survivre un jour & de tromper la mort ?

Dans la tombe autrefois , Pradon serein &
calme ,

Du Théâtre François crut emporter la palme,
Et Racine , au contraire , expira convaincu
Que pour sa renommée il avoit trop vécu.
Que d'exemples pareils , opprobre de nos fastes,
Viendroient servir de preuve à ces affreux con-
trastes ?

De ses concitoyens Milton fut dédaigné.

Il vécut malheureux ; il mourut indigné.
Les autels qu'à son ombre élève l'Angleterre,
L'estime des humains , les respects de la terre,
A son génie enfin tant d'hommages rendus
Ne consoleroient point les mânes éperdus.

D'ailleurs, qui vous a dit que l'implacable Envie
Ne me poursuivroit point au-delà de ma vie ?
Quelquefois , je l'avoue , un trop juste remords
Força ce monstre affreux de respecter les morts.
Mais croyez-moi : jamais l'envieux ne tolère
L'audace de penser , ni le talent de plaire,
Et si les noms fameux dans les siècles passés
De la jalouse main ne sont pas effacés,
Il regrette sans doute un si triste avantage,
Semblable à ces oiseaux , dont l'horrible partage

Est

Est de se-disputer de funèbres lambeaux ,
 Et de chercher leur proie au milieu des tombeaux :
 Qu'un tel penser m'afflige & qu'il me décour-
 rage !

Ne vit-on pas Zoïle , aveuglé par la rage ,
 Dans le sein du trépas persécuter encor
 Le chantre harmonieux & d'Achille & d'Hector ?
 N'avons-nous pas ouï des clameurs frénétiques
 Offenser de Boileau les mânes poétiques ;
 Et le fatal ciseau des infernales sœurs .
 A-t'il ravi Corneille à ses lâches censeurs ?
 La Verru qui n'est plus est encor déchirée.
 Le Peintre mâle & fier des vengeances d'Attrée
 Etoit dans le sépulcre à peine renfermé ,
 Qu'un critique impudent contre lui s'est armé.

N'étoit-ce pas assez que tous ces vils corsaires
 Des enfans d'Apollon fussent les adversaires ?
 Hélas ! trop peu contents d'éprouver tant d'hor-
 reurs ,

Nous nous avilissons par nos propres fureurs.
 On nous voit , sans relâche , ardens à nous dé-
 truire ,

Jouets des Nations que nous devons instruire ,
 Dans la boue & le fiel des écrits venimeux
 Traîner de nos débats le scandale fameux.
 Quel est le triste fruit de ces guerres cruelles
 Qu'allument des auteurs les haines mutuelles ?
 Témoin de leurs débats , le Public en suspens

II. Vol.

C

50. MERCURE DE FRANCE.

Ne fait auquel entendre & rit à leurs dépens.

Il n'est point de remède à cette discordance.

Quand même d'un édit la sévère prudence

Défendrait à ces sots, orateurs des cafés,

D'user, en disputant, leurs poumons échauffés

Et voudrait ramener l'union sur la terre,

L'édit n'y ferait rien : l'homme est né pour la
guerre.

Du temple de la Paix les Talens sont exclus ;

L'esprit, pour la discorde est un titre de plus,

Ah ! que d'un fol espoir une Muse enivrée

Coure une mer perfide aux aquilons livrée !

Je dérobe à l'éclat de ces tristes revers

Le papier indulgent qui recevra mes vers.

Voulez-vous que plutôt, victime de l'Envie ;

J'aie, pour un vain nom, empoisonner ma vie,

Au Public implacable exposer mes travers,

Suppléer, par l'intrigue, au décri de mes vers ;

Mendier le suffrage & l'appui d'un insecte,

Honorer des grimauds, pour me faire une secte ;

Et, pour comble d'horreur, d'ennuis & de dégoûts

Choquer tous les partis, en voulant plaire à tous !

Ah ! plutôt brisons-là. Ma muse, dans ces ri-
mes,

N'a que trop rappelé de malheurs & de crimes.

Idole des Guerriers, Reine des Ecrivains,

O Gloire, je renonce à tes prestiges vains.

Tu peux nous éblouir ; mais toujours tu nous
trompes,

Le néant est caché sous l'amas de tes pompes.
 Je les fuis , & j'immole à mes pavots chéris
 Tes lauriers , que la foudre a trop souvent flétris

Ainsi , des doctes sœurs oubliant la mémoire,
 J'ois apprécier le songe de la Gloire.

Ainsi couloient mes vers sans soins , sans orne-
 mens

D'un travail sérieux légers délassemens ;
 Lorsque , poussant à bout sa rigueur ennemie ,
 La Parque , sourde aux vœux de notre académie,
 Frappoit de Stanislas l'antique serviteur.

Solignac , ô mon maître , ô nom cher à mon cœur !
 Eh ! quoi ! toute ta gloire , ô vieillard vénérable ,
 N'a donc pu désarmer la Parque inexorable !

Tu meurs ! & nos regrets , nos pleurs sont super-
 flus.

Je te cherche en ces lieux , & ne t'y trouve plus.
 Hélas ! je me rappelle , ombre chère & sacrée ,
 Que du temple des Arts ta main m'ouvrit l'entrée ,
 Et que de tes lauriers respectés par le tems ,
 L'ombrage protecteur couronna mon printemps.

Ah ! si du sein des morts , tu peux encor m'enten-
 dre ,

Si mes tristes accens peuvent toucher ta cendre ,
 Reçois , reçois enfin de ma tendre amitié ,
 Un tribut qui du moins ne peut être envié.
 Non Non. Ce n'étoit point d'une palme ordi-
 naire

52 MERCURE DE FRANCE.

Qu'Apollon couronnoit ta tête octogénaire.
Quand du Sarmate altier tu peignis les destins,
Clio même remit les pinceaux dans tes mains.
Fontenelle autrefois t'instruisit, & , peut-être,
L'élève fut depuis le rival de son maître.
Respectable en tes mœurs, aimable en tes écrits,
Près du Nestor des Rois, Nestor des beaux es-
prits,

Confident & témoin de sa vertu divine,
Sous un nouveau Trajan tu fus un nouveau Plin.
Mais où va m'égarer l'orgueil de mes crayons ?
Leur éclat s'obscurcit au feu de tes rayons.
Tu rejettes les sons de ma foible harmonie,
Le génie a seul droit de chanter le génie.
Qu'une main , plus savante à peindre nos re-
grets ,

Aille orner ton tombeau de fleurs & de cyprès !
Un seul trait me suffit pour louer ta mémoire ;
Tu connus l'Amitié qui vaut mieux que la gloire ,
Et ton nom , tes vertus & tes talens divers ,
Revivront dans nos cœurs bien mieux que dans
mes vers,



*VERS adressés à Mlle Arnould, jouant
le rôle de Zirphé dans l'acte de Zelin-
dor.*

N'EN déplaise au Sylphe enchanteur,
Moncrif, à ta Muse charmante,
A vous Rebel, à vous Francœur
Dont la lyre jumelle enfante
Tant de concerts harmonieux ;
Et des chants si mélodieux ,
C'est Zirphé seule qui m'enchanté ;
Et sa magie est plus puissante
Que votre art n'est ingénieux.
Arnould, le charme est dans tes yeux ;
J'y vois briller ces traits de flamme,
L'impatience, le desir,
L'espoir, l'amour & le plaisir.
Tu fais, en faisant de mon ame
Mouvoir à ton gré le ressort,
La maîtriser en souveraine.
Tu m'agites de ton transport,
Tu me fais soupirer ta peine ;
Malheur à l'homme au cœur d'airain
Qui, fier de savoir se défendre
Du pouvoir de ton jeu divin
Sans sourciller ose t'entendre !

C iij

De mes yeux ont coulé ces pleurs ,
 Délices de toute ame tendre ,
 Ces pleurs , qu'en dilatant nos cœurs ,
 L'excès du plaisir fait répandre.
 Que Zélindor fait de jaloux
 Alors qu'embrassant tes genoux
 'Tu lui prodigues ta tendresse !
 Mais que sa voix enchanteresse ,
 Malgré ses superbes accens ,
 Divine Arnould , est loin encore
 D'exprimer , comme je le sens ,
Zirphé qui vous voit vous adorer !

*Par M. **

LE MOINEAU & LE SERIN.

Fable.

Un malheureux Moineau fut pris au trébuchet :

Adieu tous les plaisirs , adieu vaste bocage
 Où son léger essor à son gré le portoit
 Sous l'ombre épaisse d'un feuillage ,
 Puis jusqu'à la hauteur des nuages errants :
 Il songea , dès qu'il fut en cage ,
 A retrouver la clef des champs.
 De la griffe & du bec il s'elcrimoit sans cesse

Sur le maudit treillis qui bernoit ses ébats ;

Le pauvre oiseau ne dormoit pas.

Un Serin fut témoin de ses tours de souplesse.

Que n'es-tu , lui dit-il , tranquille comme moi ?

Suis-je plus fortuné que toi ?

Tous deux également n'avons-nous pas un maître ?

Il est trop vrai , dit le Moineau ;

Mais ta prison fut ton berceau. . . .

Hélas ! je suis né libre , & je cesse de l'être.

LE PERROQUET & LE PIGEON.

Fable.

UN joli Perroquet , un Pigeon plein d'honneur ,

Et de prudence & de candeur

Eurent Thémire pour hôtesse.

L'un , réduit à la basse-cour ,

Ne reçut de sa vie une seule caresse.

L'autre , adoré de sa jeune maîtresse ,

Etoit comme un Vert-vert caressé tout le jour.

Thémire , Eglé , Doris le flattoient tour-à-tour.

Le Pigeon se plaignit : quoi ! ma rare sagesse

Des Dames n'aura pu me mériter l'amour !

A ce fat sans vertu les Dames feront fête !

Mon cher , lui dit le Perroquet ,

C'iv

Tu n'as pas ce qu'il faut pour leur tourner la
tête,
Mon beau plumage & mon caquet.

LE TIGRE & LA TOURTERELLE.

Fable.

ENCORE tout baigné du sang
Qu'avoit versé sa dent cruelle,
Le Tigre, au fond des bois, passoit en rugissant
Sous les yeux de la Tourterelle.
Monstre impitoyable, dit-elle,
Ne cesseras-tu point de me poursuivre ainsi ?
—Eh quoi ! suis-je ton ennemi ?
Que crains-tu ? —Grace aux dieux, répond l'oi-
seau paisible,
Tu ne peux rien sur moi. Mais l'aspect du mé-
chant,
Ton seul aspect est un tourment
Pour une ame douce & sensible.

L'EXPLICATION du mot de la première
énigme du Mercure du mois de Juillet
1773, est les *Soupirs* ; celui de la seconde
est le *Portier* ; celui de la troisième est

J U I L L E T. 1773. 57
le *Soulier*. Le mot du premier logogryphe
est *Orage*, où se trouvent *or*, *rage* &
âge; celui du second est *Orange*, où l'on
trouve *or* & *Ange*; celui du troisième est
Oiseau.

É N I G M E.

DESTINÉE à l'obscurité,
Je suis faite pour la lumière;
Et, sans ténèbres, sans clarté,
Inutile est mon ministère.
A l'aveugle qui ne voit rien
Je ne suis d'aucun avantage;
Et recourir à mon usage
C'est être fou, quand on voit bien.
Quoique je sois toujours incapable d'entendre
Toujours sourde je ne suis pas,
Je ne le suis qu'en certain cas,
Chose difficile à comprendre.
J'ai quelquefois un œil, & je ne vois jamais.
J'en ai trop dit, lecteur : tu me tiens, je me tais.
Par M. . . . , à Noé, près Sens.

A U T R E.

D'UNE lettre de l'alphabet
 J'ai vraiment la figure;
 Quoique discret de ma nature,
 En me voyant, je mets au fait
 D'une très-bonne chose
 Dont je suis le signal.
 La jeune Agnès au teint de rose,
 A peine éclosée,
 Trouve à me posséder un plaisir sans égal.
 M'a-t-elle, hélas! quelle métamorphose!
 On ne voit plus cette fraîcheur de rose;
 Son teint s'efface, adieu l'air virginal.

Par M. . . , de Paris.

A U T R E.

QUAND j'ai le cul en l'air, la tête décoiffée;
 Que mon ventre se vuide. . . oh! la belle équi-
 pée!
 Tel est pourtant l'état où l'on aime à me voir,
 C'est même aussi qu'alors j'exerce mon pouvoir:
 Pouvoir, assurément, qui n'est point chymé-
 rique.

J U I L L E T. 1773. 39

Car je bannis toujours l'humeur mélancolique.
En doutez-vous, lecteur? Prenez moi par le cœl,
Haut l'bras, haut l'nez, goûtez ma vertu sans
pareille;

Je réjouis le cœur, quelquefois je rend fol,
Je donne de l'esprit, & je rime à merveille.

Par M. Catimini, de Rouen.

A U T R E.

Q U O I Q U E je tiens au ciel, je descends jusqu'à
terre.

Pour exercer mon ministère,
Je fais, deux fois le jour,

Quelquefois plus souvent, mon grand ou petit
tour.

Mais quel est donc ce tour? sont-ce ici des sor-
nettes?

Non; car j'ai, comme les planettes,
Un cours fixe & déterminé.

Je suis toujours en l'air, quelquefois en déroute;
Je vas, je viens, je tiens souvent la même route
Pour me rendre à mon poste, où je suis destiné

A faire observer la décence

Que la pudeur exige en mainte circonstance.

Ce n'est pas là tout mon emploi;

Je préside au sommeil, je réunis en moi,

C vj

60 MERCURE DE FRANCE

Chez le riche sur-tout , l'agréable & l'utile ;
On me trouve par-tout , au village , à la ville ,
Au louvre , & même à l'hôpital .
Malgré tous mes talens , on me traite assez mal ,
On me tire , on m'houspille ,
Ni plus , ni moins qu'une vieille guenille .
Avez-vous mis le nez dessus ? non , c'est la main ,
Et l'y mettez encore , & ce soir , & demain .

Par le même :

LOGOGRYPHE.

Je suis un fruit assez connu ;
Mais si l'on veut mieux me connoître ,
Qu'on arrange a , e , i , o , u ,
Avec une consonne on me verra paroître .

Par le même .

AUTRE.

Je suis belle , & pure sans tache ,
Comparissante sans relâche .
Unique en tout , & que rien n'égala ;
Car j'enfantai celui qui me forma .
Osez-vous cependant changer mon être auguste ?

Je suis dans Rheims, en cendre, en buste :
 Un gouffre ; une manie ; un espace ; un poisson ;
 Un aliment ; un bois ; un homme heureux ou non ;
 Une autre espèce d'homme aussi chère que rare ;
 Ce qui défend un sage , & peuple le Tartare ;
 Un élément ; un souffle admirable , immortel ,
 Que j'aime à rapporter au sein de l'Eternel.

*Par M. de Bouffanelle , brigadier
 des armées du Roi.*

A U T R E.

POUR m'annoncer , lecteur , & pour suivre
 l'usage,

Je te dirai d'abord : huit pieds sont mon partage.
 Veux-tu savoir mon tout ? . . C'est une obscurité
 Dont l'éclaircissement fait la difficulté.
 Décompose mon être , & j'offre à ton génie
 Une figure ronde ; un fleuve d'Italie ;
 Un métal précieux ; le balai du bareau ;
 Ce que l'on dit errer sur le Styx ; un oiseau ;
 Ce pays si fertile en diseurs d'horoscope ;
 Un drame de l'auteur le plus grand de l'Europe ;

62 MERCURE DE FRANCE.

Un mal fort renommé chez le Peuple de Dieu ;
Un instrument toujours de bout auprès du feu ;
Un arbre , l'un des bouts de la machine ronde ;
Une ville autrefois souveraine du monde ;
Ce qui fait des héros , des Rois pour un moment ;
Celle à qui tu dois l'être ; un perfide élément ;
Un habitant d'Afrique ; une drogne arrondie ;
La figure d'un homme après la maladie ;
Ce qu'on ne te peut voir sans te briser les os ;
Un terrain toujours vert & chéri des troupeaux ;
Contre les noirs frimats un meuble nécessaire ;
Ce qu'ouvre la chaleur & que le froid resserre ;
Un bijou dont jadis on faisoit très-grand cas ;
Un être sans lequel tu n'existerois pas ;
Un corps qui perd son nom quand on le met en
prose.

Es-tu content , lecteur ? Te faut-il autre chose ?
Je garde prudemment un silence obstiné ,
Car je ne suis plus rien , si tu m'as deviné.

Par M. BOUTROUE fils , de BONNEVAL.



 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

* *Œuvres de M. Thomas de l'Académie française*, nouvelle édition revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez Mourard, libraire de Madame la Dauphine, rue de Hurepoix, à St Ambroise.

Les deux premiers volumes de cette nouvelle édition contiennent un Essai sur les Eloges, fait pour précéder les Panégyriques couronnés à l'Académie Française, qui ont commencé la réputation de M. Thomas. Cet ouvrage doit l'achever. Le plan en est fécond & étendu. L'auteur a su rassembler dans un très-beau cadre toutes les époques remarquables de l'histoire littéraire, qui, par un rapport infailible, sont toujours attachées aux grandes époques de l'histoire politique. Il considère l'usage, l'abus & les effets de la louange dans tous les états pollicés où elle a été réduite en art, & même chez les Nations grossières & sauvages qui n'avaient que des chants de guerre faits pour célébrer le

* *Extrait de M. de la Harpe.*

64 MERCURE DE FRANCE.

vaillant homme qui avait su triompher ou mourir. Il considère la louange, lorsque, pure encore comme les vertus qu'elle récompense, elle est un tribut unanime & libre, présenté par l'orateur de la patrie au citoyen utile ou généreux qu'elle doit honorer ou regretter; & transportés alors dans les champs de Marathon, nous entendons la voix de l'Eloquence républicaine s'élever près des tombeaux érigés aux victimes de la liberté, & invoquer leurs ossemens couverts de fleurs; nous passons près des Thermopyles, & Sparte croit payer assez le sang de ses citoyens en apprenant à la postérité dans quelques lignes gravées sur des rochers que ces citoyens sont morts pour leur pays; nous voyons sur les bords du Nil les Prêtres de l'Egypte interroger la cendre des Rois, juger leur mémoire qui n'a plus de flatteurs, & leur décerner pour récompense, dans la poussière de la tombe, le témoignage de leur peuple & l'expression de ses regrets. Tel est l'âge d'or de la louange, lorsque des hommes sensibles louaient avec simplicité des hommes qui avaient été grands, lorsque l'éloquence du Panegyrique n'était pas encore une étude d'exagération & d'artifice, où l'orateur déploie

d'autant plus de mérite que son héros en a montré moins, & lorsque le talent d'orner des mensonges n'entrait point dans les travaux du génie. Mais il arrive bientôt un tems où la louange perd de sa pureté & de son lustre, où l'on commence à flatter le pouvoir, à célébrer avec de grands mots de petites choses & des talens médiocres, où l'esprit des Sophistes Grecs inspire les panégyristes des tyrans de Rome & de Byzance. L'auteur considère la louange dans cet état de dégradation & d'avilissement, lorsqu'elle n'est plus qu'un trafic infame entre la bassesse à gages & le crime tout puissant, lorsque des tyrans abrutis, entourés de bourreaux & d'esclaves, écoutent avec tranquillité des éloges qui feraient rougir l'homme qui les aurait mérités.

C'est au milieu de ces peintures qui consternent & humilient le lecteur sensible à l'honneur de l'humanité, que l'historien de la louange place le tableau du Génie de Tacite prosterné devant le Génie d'Agricola, adorant en lui les derniers vestiges des vertus antiques, & remerciant les dieux d'avoir permis qu'un sage pût échapper aux tyrans. Ce portrait, l'un de ceux qui font le plus d'honneur au pin-

66 MERCURE DE FRANCE.

ceau de l'écrivain , console & charme le lecteur qui va respirer entre Agricola & Tacite , comme un voyageur , dans un pays frappé par le courroux du Ciel & désolé par la contagion , entrerait dans l'asyle de deux amis vertueux que la colère céleste aurait respectés , & qui au milieu d'une atmosphère empoisonnée seraient seuls entourés d'un air pur.

A ce déluge de panégyriques aussi plats que vils dont la cour de Bizance fut inondée sous des Princes faibles ou barbares , succède le long silence des lettres dans les siècles d'ignorance , & l'on traverse un désert jusqu'au seizième siècle où la louange reparaît , bigarrée des couleurs du latin moderne. C'est dans le siècle suivant que s'élèvent enfin parmi nous les dignes rivaux des grands orateurs de la Grèce & de Rome. Ne nous arrêtons qu'au plus célèbre. Il faut entendre M. Thomas parler de Bossuet.

» On a dit que c'était le seul homme
» vraiment éloquent sous le siècle de
» Louis XIV. Ce jugement paraîtra sans
» doute extraordinaire. Mais si l'éloquem-
» ce consiste à s'emparer fortement d'un
» sujet , à en connoître les ressorts , à en
» mesurer l'étendue , à enchaîner toutes les

» parties, à faire succéder avec rapidité les
 » idées aux idées , & les sentimens aux
 » sentimens , à être poussé par une force
 » irrésistible qui vous entraîne, & à com-
 » muniquer aux autres ce mouvement ra-
 » pide & involontaire ; si elle consiste à
 » peindre avec des images vives, à agran-
 » dir l'ame , à l'étonner , à répandre dans
 » le discours un sentiment qui se mêle à
 » chaque idée & lui donne la vie ; si elle
 » consiste à créer des expressions profon-
 » des & vastes qui enrichissent les lan-
 » gues , à enchanter l'oreille par une har-
 » monie majestueuse , à n'avoir ni un ton
 » ni une manière fixe, mais à prendre tou-
 » jours le ton & la loi du moment , à mar-
 » cher quelquefois avec une grandeur
 » imposante & calme , puis tout-à-coup à
 » s'élancer , à s'élever , à descendre , à s'é-
 » lever encore , imitant la nature qui est
 » irrégulière & grande , & qui embellit
 » quelquefois l'ordre de l'Univers par le
 » désordre même ; si tel est le caractère de
 » la sublime éloquence : qui, parmi nous,
 » a jamais été aussi éloquent que Bossuet ? »

L'auteur suit la marche du génie de
 Bossuet , & nous la fait observer dans ses
 plus belles oraisons funèbres. Il s'arrête
 sur-tout à celle du grand Condé. « Si ja-

68 MERCURE DE FRANCE.

» mais il parut avoir l'enthousiasme &
» l'ivresse de son sujet , & s'il le commu-
» niqua aux autres, c'est dans l'éloge funè-
» bre du Prince de Condé. L'orateur s'é-
» lance avec le héros. Il en a l'impétuo-
» sité comme la grandeur. Il ne raconte
» pas. On diroit qu'il imagine & conçoit
» lui-même les plans. Il est sur les champs
» de bataille. Il voit tout , il mesure tout.
» Il a l'air de commander aux événemens.
» Il les appelle , il les prédit. Il lie en-
» semble & peint à la fois le passé , le
» présent , l'avenir. Tous les objets se
» succèdent avec rapidité ; tant ils s'entraf-
» sent & se pressent dans son imagination !
» Mais la partie la plus éloquente de cet
» éloge en est la fin. Les six dernières pa-
» ges sont un mélange continuuel de pathé-
» tique & de sublime. . . . Dans cette pé-
» roraïson touchante on aime à voir l'ora-
» teur paraître & se mêler lui-même sur
» la scène. L'idée imposante d'un vieil-
» lard qui célèbre un grand homme , ces
» cheveux blancs , cette voix affaiblie , ce
» retour sur le passé , ce coup-d'œil ferme
» & triste sur l'avenir , les idées de vertus
» & de talens , après les idées de gran-
» deur & de gloire , enfin la mort de l'o-
» rateur jetée par lui-même dans le loin-

» rain & comme apperçue par les specta-
 » teurs, tout cela forme dans l'ame un
 » sentiment profond qui a quelque chose
 » de doux, d'élevé, de mélancolique &
 » de tendre. Il n'y a pas jusqu'à l'harmo-
 » nie de ce morceau qui n'ajoute au sen-
 » timent, & n'invite l'ame à se recueillir
 » & à se reposer sur sa douleur. »

M. Thomas, en rendant ce bel hom-
 mage aux talens de Bossuet, ne s'aveugle
 point sur ses défauts. « On a dit, il y a
 » long-tems, que Bossuet était inégal.
 » Mais on n'a point dit assez combien il
 » est long & froid & vide d'idées dans
 » quelques parties de ses discours. Per-
 » sonne ne saisit plus fortement ce que
 » son suiet lui présente ; mais, quand son
 » sujet l'abandonne, personne n'y supplée
 » moins que lui. Ce sont alors des para-
 » phrases & des lieux communs de la mo-
 » rale la plus commune. On croit voir un
 » grand homme qui fait le catéchisme à
 » des enfans. A la vérité il se relève, mais
 » il faut attendre. Ce genre d'éloquence
 » ressemble au mouvement d'un vaisseau
 » dans la tempête, qui tour à-tour monte,
 » retombe & disparaît, jusqu'à ce qu'une
 » autre vague vienne le reprendre & le
 » repousse encore plus haut qu'il n'était

70 MERCURE DE FRANCE.

» d'abord. Ce défaut , comme on voit ,
 » tient à de grandes beautés. Car l'esprit
 » humain est borné par ses perfections
 » même. On souhaiterait cependant qu'un
 » si grand orateur fût quelquefois plus
 » soutenu, ou du moins lorsqu'il descend,
 » qu'il remplaçât son élévation par des
 » beautés d'un autre genre. En général il
 » a bien plus de mouvemens que d'idées,
 » & l'on dirait presque de lui comme un
 » reproche, qu'il ne fait qu'être éloquent
 » & sublime »

Après ces détails d'une critique judi-
 cieuse , M. Thomas revient à la supé-
 rité de Bossuet , & analyse toutes les beau-
 tés qui caractérisent ce grand homme.
 « Malgré ces imperfections il a été dans
 » le siècle de Louis XIV , & reste encore
 » aujourd'hui à la tête de nos orateurs. Il
 » est dans la classe des hommes éloquens
 » ce qu'est Homère & Milton dans celle
 » des poëtes ; une seule beauté de ces
 » grands écrivains fait pardonner vingt
 » défauts. Jamais sur-tout orateur n'a
 » parlé de Dieu avec tant de dignité & de
 » hauteur. Bossuet semble déployer aux
 » hommes l'intérieur de la Divinité & la
 » secrète profondeur de ses plans. La
 » Divinité est dans ses discours, comme

» dans l'Univers , remuant tout , agitant
 » tout. Cependant l'orateur suit de l'œil cet
 » ordre caché. Dans son éloquence subli-
 » me il se place entre Dieu & l'homme, il
 » s'adresse à eux tour-à tour. Souvent il
 » offre le contraste de la fragilité humaine
 » & de l'immutabilité de Dieu qui voit
 » s'écouler les générations & les siècles
 » comme un jour. Souvent il nous réveille
 » par le rapprochement de la gloire & de
 » l'infortune, de l'excès des grandeurs &
 » de la misère. Il traîne l'orgueil sur les
 » bords des tombeaux ; mais après l'avoir
 » humilié par ce spectacle, il le relève
 » tout-à-coup par le contraste de l'hom-
 » me mortel & de l'homme entre les bras
 » de la Divinité. Qui mieux que lui a
 » parlé de la vie , de la mort , de l'éter-
 » nité & du tems ? Ces idées par elle-
 » mêmes inspirent à l'imagination une
 » espèce de terreur qui n'est pas loin du
 » sublime. Elles ont quelque chose d'in-
 » défini & de vaste où l'imagination se
 » perd. Elles réveillent dans l'esprit une
 » multitude innombrable d'idées. Elles
 » portent l'ame à un recueillement austè-
 » re qui lui fait mépriser les objets de ses
 » passions comme indignes d'elles , &
 » semble la détacher de l'Univers. Bos-

72 MERCURE DE FRANCE.

„ fuet s'arrête tantôt sur ces idées ; tantôt
 „ à travers une foule de sentimens qui
 „ l'entraînent , il ne fait que prononcer
 „ de tems en tems ces mots , & des mots
 „ alors font frissonner , comme les cris
 „ interrompus que le voyageur entend
 „ quelquefois pendant la nuit dans le
 „ silence des forêts , & qui l'avertissent
 „ d'un danger qu'il ne connaît pas. Bossuet
 „ n'a presque jamais de route certaine,
 „ ou plutôt il la cache. Il va , il vient , il
 „ retourne sur lui-même , il a le désordre
 „ d'une imagination forte & d'un senti-
 „ ment profond. Quelquefois il laisse
 „ échapper une idée sublime , & qui se-
 „ parée , en a plus d'éclat. Quelquefois
 „ il réunit plusieurs grandes idées qu'il
 „ jette avec la profusion de la magnifi-
 „ cence & l'abandon de la richesse. Mais
 „ ce qui le distingue le plus , c'est l'ardeur
 „ de ses mouvemens , c'est son ame qui
 „ se mêle à tout. Il semble que du som-
 „ met d'un lieu élevé il découvre de
 „ grands événemens qui se passent sous
 „ ses yeux & , qu'il les raconte à des hom-
 „ mes qui sont en bas. Il s'élance , il s'é-
 „ crie , il s'interrompt. C'est une scène
 „ dramatique qui se passe entre lui & les
 „ personnes qu'il voit , & dont il partage
 „ OU

» ou les dangers ou les malheurs. Quel-
 » quefois même le dialogue passionné de
 » l'orateur s'étend jusqu'aux êtres inani-
 » més , qu'il interroge comme complices
 » ou témoins des événemens qui le frap-
 » pent. Comme le style n'est que la ré-
 » présentation des mouvemens de l'ame,
 » son élocution est rapide & forte. Il crée
 » ses expressions comme ses idées. Il for-
 » ce impérieusement la langue à le suivre,
 » & , au lieu de se plier à elle , il la do-
 » mine & l'entraîne. Elle devient l'escla-
 » ve de son génie , mais c'est pour acqui-
 » rir de la grandeur. Lui seul a le secret
 » de sa langue ; elle a je ne sçais quoi
 » d'antique & de fier & d'une nature in-
 » culte , mais hardie. Quelquefois elle at-
 » tire même les choses communes à la hau-
 » teur de son ame , & les élève par la
 » vigueur de l'expression. Plus souvent il
 » joint une expression familière à une idée
 » grande , & alors il étonne davantage ,
 » parce qu'il semble même au-dessus de
 » la hauteur de ses pensées. Son style est
 » une suite de tableaux. On pourrait pein-
 » dre ses idées , si la peinture étoit aussi
 » féconde que son langage. * Toutes ses

* Cette phrase a-t-elle un sens bien clair ?

II. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

» images sont des sensations vives ou ter-
 » ribles. Il les emprunte des objets les
 » plus grands de la nature, & presque tou-
 » jours d'objets en mouvement. Il faut
 » que les hommes ordinaires veillent sur
 » eux. Il faut que dans l'impuissance
 » d'être grands, ils soient du moins tou-
 » jours nobles. Ils se voient sans cesse en
 » présence des spectateurs; ils n'osent se
 » fier à la nature, & craignent les repos,
 » Bossuet a la familiarité des grands hom-
 » mes qui ne redoutent pas d'être vus de
 » près. Il est sûr de ses forces & saura les
 » retrouver au besoin. Il ne s'apperçoit
 » ni qu'il s'élève ni qu'il s'abaisse, & dans
 » sa négligence jointe à sa grandeur, il
 » semble se jouer même de l'admiration
 » qu'il inspire. Tel est cet orateur célèbre
 » qui par ses beautés & ses défauts, a le
 » plus grand caractère du génie, & avec
 » lequel tous les orateurs anciens & mo-
 » dernes n'ont rien de commun. »

Nous avons transcrit ce morceau tout
 entier, quoiqu'un peu étendu, entraînés
 par le plaisir qu'il nous faisait. A quelques
 répétitions près, il est d'une beauté supé-
 rieure. On a dit avec raison que notre
 siècle mettait une grande partie de son
 travail & de sa gloire à parler du siècle

J U I L L E T. 1773. 73

passé. Mais on ne loue point ainsi le génie sans en avoir, & c'est alors qu'on a le droit de dire avec Crémutius Cordus :
*Nec deerunt qui non modò Cassi & Bruti
sed etiam meî meminerint.*

Le plan que M. Thomas s'est proposé amène naturellement sous ses pinceaux les portraits de tous les hommes célèbres dans tous les genres, des Rois, des Généraux, des Ministres, des Ecrivains, de tous ceux qui ont paru avec éclat sur la scène du monde par leur rang ou par leurs talens, par leurs vertus ou par leurs crimes. Le lecteur instruit revoit avec plaisir tous les grands traits de l'histoire, tous les grands personnages qu'il connaissait. L'auteur fait varier son ton suivant les sujets, & quand il parle de Cicéron, son style n'est pas le même que lorsqu'il peint Tacite; plein d'élévation & de grandeur, quand il nous entretient de Platon & de Socrate; plein de finesse & d'esprit, quand il nous rend compte de celui de Fontenelle. On peut quelquefois n'être pas absolument de son avis; mais on voit qu'aucun de ses jugemens n'a été dicté par la passion, & qu'aucune partie de son ouvrage n'a été négligée. Il nous est impossible de suivre ici la multitude des ob-

D ij

76 MERCURE DE FRANCE:

jets que l'auteur fait passer rapidement sous nos yeux. Il n'en est aucun qu'il n'ait marqué d'un trait de génie, Il n'y a point de chapitre qui ne mérite des éloges. Lisez le morceau sur la Louange, qui commence l'ouvrage. Ce début est d'une noblesse frappante. Voyez un peu plus bas le tableau des monumens que la Grèce élevait à ses héros, & vous admirerez la forme dramatique que l'auteur a su donner à ce qui n'offrait qu'une simple description. Voyez plus loin le portrait de Xenophon, celui de Julien & tant d'autres. Vous trouverez par-tout une érudition éclairée par le goût, appliquée à la morale & à la philosophie. Par tout la grandeur des objets vous attache & le style de l'écrivain vous élève.

Si l'on mêlait à ces justes éloges quelques observations critiques, ce ne serait pas pour consoler l'envie; ce seroit par respect pour la vérité & pour le talent qui doit l'entendre. Mais quand les beautés se présentent en foule, a-t-on le courage de discuter quelques phrases incorrectes, quelques mots hazardés ou déplacés, de compter les expressions trop souvent répétées? Dans un ouvrage qui suppose un si grand travail, ces fautes, qu'il est si facile de faire disparaître, sont faciles à pardon-

ner. Si ces juges sévères que rien ne désarme, toujours prêts à vous demander compte de vos louanges d'autant plus que vous les prodiguez moins, exigeaient qu'on recherchât avec une curiosité inflexible les défauts qui peuvent se mêler à tant de mérite, on avoueroit que la diction de M. Thomas procède peut-être d'une manière un peu trop uniforme, qu'il emploie trop souvent l'analyse, & & qu'il l'épuise trop souvent, qu'il se sert quelquefois de termes de science & d'art, qui présentent à l'esprit des idées trop vagues, comme les mots de *calcul*, de *choc*, de *résistance*, de *frottement*, expressions qui semblent d'ailleurs un peu sèches, lorsqu'il s'agit de morale & de littérature; que quand il dit par exemple que *les grands hommes pèsent sur l'Univers & l'Univers sur eux*, cette idée, à force de vouloir être grande, peut n'être pas très-claire, & présentant plusieurs sens, ne vous arrête sur aucun; que choisissant de préférence le terme abstrait, disant, par exemple, l'esclavage au lieu de l'esclave, & la vertu au lieu de l'homme vertueux, il donne trop souvent à ses phrases une forme métaphysique qui peut fatiguer l'attention du lecteur d'autant plus que les

78 MERCURE DE FRANCE.

idées sont plus accumulées ; qu'il place quelquefois des tournures & des expressions familières , qui, entourées de phrases du ton le plus noble, ont un air étranger à sa diction. Voilà ce que la censure, poussée aussi loin qu'elle peut aller, reprocherait peut-être à M. Thomas, & ce qu'on n'a pas voulu dissimuler, de peur que les louanges données par une admiration sincère ne fussent accusées de quelque partialité. Mais on doit ajouter que ces défauts n'affaiblissent point l'impression que doit faire l'ouvrage , & ne nuisent point au plaisir continu qu'il procure ; que ce plaisir tient non-seulement au grand talent de l'écrivain & à l'énergie de son style, mais au sentiment de la vertu, à l'enthousiasme de la gloire, à l'amour des lettres & de l'humanité, qui respirent dans tout ce qu'il écrit ; enfin il nous paraît difficile de nier que cet ouvrage, qui honore la littérature, ne soit plein de connaissances en plus d'un genre, & d'une éloquence toujours noble & souvent sublime.

Les éloges académiques qui le suivent ont tous été revus avec soin. Celui du Maréchal de Saxe sur-tout a gagné beaucoup à ce nouveau travail.

J U I L L E T. 1773. 79

On trouve chez Pissot, quai de Conty, la cinquième édition du *Poème des Saisons*, revue & corrigée.

Traité des Délits & des Peines, traduit de l'italien d'après la sixième édition, revue, corrigée & augmentée de plusieurs chapitres par l'auteur; auquel on a joint plusieurs pièces intéressantes pour l'intelligence du texte. Par M. C. D. L. B.; vol. in-12. A Paris, chez Bastien, libraire, rue du petit Lion, F. S. G.

Les éditions multipliées de ce traité, entrepris particulièrement pour nous rappeler les droits de l'humanité, ont suffisamment fait connoître la marche & le but de cet écrit. Nous nous bornerons donc à donner, d'après les instructions que nous trouvons à la tête de la traduction françoise, quelques détails sur l'estimable Jurisconsulte Italien, & nous finirons par faire connoître les avantages de cette nouvelle traduction.

M. le Marquis César Beccaria Bonesano, l'un des sçavans les plus distingués de Milan, n'avoit que vingt-sept ans lorsqu'il publia le traité des délits & des peines. Il le fit imprimer à Monaco en 1764.

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

L'érudition & le jugement dont ce livre est rempli, donnèrent à son auteur la plus grande réputation & la mieux méritée. Zélé défenseur de l'humanité, il s'acquit pour lors des droits immortels à la reconnaissance des Nations. La Suisse s'empressa la première de lui en donner des preuves. Quelque tems auparavant il s'étoit formé à Berne une société de citoyens respectables, dont l'unique objet est de concourir à répandre les lumières les plus utiles aux hommes. Cet ouvrage parut si conforme aux vues de cette société, qu'elle offrit une médaille de vingt ducats à l'anonyme; elle le pria de se nommer, & lui fit un compliment public sur la bonté de son livre. L'Impératrice Reine, Princesse qui règne pour le bonheur de ses peuples & qui sait si bien apprécier les talens de ses sujets, lui a donné des marques de son estime, & a créé en sa faveur une chaire d'économie politique dans l'université de Milan. Plusieurs Souverains ont été si satisfaits du *Traité des Délits & des Peines* qu'ils ont consulté l'auteur sur différens objets de législation. Mais la récompense la plus agréable sans doute pour un écrivain vertueux, est d'être témoin des heureux changemens que ses écrits ont produits. On vient de voir en Suède le nou-

veau Roi confirmer les réformes que son père avoit faites dans la législation, & supprimer de nouveau la *Chambre des Roses*, où l'on exerçoit une torture rigoureuse. On peut se rappeler encore ici le bel exemple de sagesse & d'humanité que Charles - Frédéric Margrave, regnant de Bade & de Dourlach, a donné à l'Europe. Ce Prince ayant réuni ces deux principautés, a apporté tous ses soins pour établir dans ses états la meilleure forme de gouvernement possible & la plus heureuse pour ses peuples. Il a supprimé les peines de mort, & a fait bâtir une maison de force pour les criminels que les loix condamnoient à perdre la vie. On les y renferme pour le reste de leurs jours, & on les occupe à des travaux utiles pour la société; telle est une manufacture de quincaillerie angloise que le Prince a formée depuis peu pour cet objet. Quelques ouvriers, qu'il a fait venir d'Angleterre, ont mis ces malheureux en état de travailler avec tant de succès, que les ouvrages sortis de leurs mains ont passé dans le commerce pour être véritablement anglois, avec la seule différence qu'ils étoient à meilleur marché.

Depuis 1764 il y a eu six éditions ita-

D v

82 MERCURE DE FRANCE

liennes du *Traité des Délits & des Peines*. La dernière, donnée à Paris en 1766, est plus complète & plus soignée que les précédentes. Elle est beaucoup plus considérable par les additions que l'auteur a faites dans le corps de l'ouvrage, & par les deux morceaux qu'il a mis à la suite. Il y a aussi ajouté une préface qui a donné l'idée au traducteur de la faire précéder d'un discours préliminaire sur le même objet & sur l'histoire des loix. La nouvelle traduction, faite d'après la sixième édition, sera préférée à toutes celles qui ont déjà paru, par sa fidélité & son exactitude. L'on y a conservé le même ordre qui se trouve dans l'original. Un homme de lettres se permit de l'intervertir dans sa traduction imprimée vers la fin de 1765, & faite d'après la troisième édition. Cette liberté ne plut pas à tout le monde, & la sixième édition italienne, postérieure à cette espèce de réforme, ne prouve pas que l'auteur l'ait trouvée nécessaire, puisqu'il n'a rien changé au premier plan de son ouvrage.

Parmi les différentes réflexions que M. Beccaria fait sur l'abus de la question, nous citerons celles-ci comme les plus propres à opérer l'abolition de cette ma-

mière barbare de découvrir la vérité. « La
 » *Question*, dit cet écrivain, est un mo-
 » nument de l'ancienne & sauvage légis-
 » lation où l'on honoroit de *Jugemens de*
 » *Dieu* les épreuves du feu, celles de l'eau
 » bouillante, & le sort incertain des ar-
 » mes : comme si les anneaux de cette
 » chaîne éternelle qui repose dans le sein
 » de la cause première, devoient à cha-
 » que instant se déranger & se désunir
 » pour les frivoles établissemens des hom-
 » mes ! La seule différence que je trouve
 » entre la question & les épreuves du feu
 » ou de l'eau bouillante, c'est que l'issue
 » de l'une semble dépendre de la volonté
 » du coupable, tandis que le succès des
 » autres tient à un fait purement physique
 » & extérieur. Encore cette différence
 » n'est-elle qu'apparente ; l'accusé n'est
 » pas plus le maître de dire la vérité, dans
 » l'horreur des tourmens de la torture,
 » qu'il ne l'étoit alors d'empêcher, sans
 » fraude, les effets des épreuves qu'il su-
 » bissoit. Tous les actes de notre volonté
 » sont proportionnés à la force de l'im-
 » pression sensible qui les cause, & la
 » sensibilité de chaque homme ne va que
 » jusqu'à un certain degré. Or, si l'im-
 » pression de la douleur atteint ce degré,

84 MERCURE DE FRANCE.

» celui qui souffre sera forcé de choisir le
» moyen le plus court pour faire cesser son
» mal actuel. Alors sa réponse sera nécessai-
» re, comme les impressions du feu ou de
» l'eau; alors l'innocent s'écriera qu'il est
» coupable, pour mettre fin à des tour-
» mens qu'il ne pourra plus supporter,
» & ce qu'on cherche à découvrir devien-
» dra plus obscur par les moyens mêmes
» qu'on veut employer pour le connoî-
» tre. Il est inutile d'ajouter à ces réflexions
» les exemples sans nombre des innocens
» qui se sont avoués coupables dans les
» convulsions de la douleur. Quelle na-
» tion, quel siècle ne cite pas les siens ?
» Mais les hommes ne changent point, &
» voient les faits sans en tirer de consé-
» quences. Le résultat de la *Question* est
» donc une affaire de tempérament & de
» calcul qui varie dans chaque homme
» en proportion de sa force & de sa sensi-
» bilité. On peut donc prévoir ce résultat
» en résolvant le problème suivant, plus
» digne d'un mathématicien que d'un ju-
» ge : *la force des muscles & la sensibilité*
» *des fibres d'un innocent étant connues,*
» *trouver le degré de douleur qui le fera*
» *s'avouer coupable d'un crime donné.* »

On a senti en France tous les inconvé-

J U I L L E T. 1773. 85

mens de la *Question*, & l'on n'a conservé de cet usage barbare que ce qui étoit indispensable pour la conviction d'un crime & pour en connoître les complices. Les sages dispositions de l'ordonnance criminelle de 1670, comme l'observe le traducteur dans une note, ont remédié en grande partie, à la plûpart des abus qu'on reprochoit à la torture, & prévenu ceux qui en pouvoient résulter. On ne peut l'ordonner contre un malfaiteur que lorsqu'il est plus qu'à demi convaincu de son forfait, & que tout semble déposer contre lui. Si les précautions établies par cette loi ne font pas disparoître absolument le danger de punir l'innocent au lieu du coupable, du moins le rendent elles moins fréquent & moins à craindre depuis cette époque. Il seroit à desirer, continue le même écrivain, qu'on y eût statué quelque indemnité & accordé des dommages & intérêts pour l'innocence qui a été condamnée à la question. Il seroit aussi à desirer qu'on n'employât jamais celle qui rend un citoyen inutile à la société pour le reste de ses jours. Quelqu'avantage que nos criminalistes trouvent à conserver les tortures, l'exemple de l'Angleterre, de la Suède, &c. prou-

86 MERCURE DE FRANCE.

vera toujours que l'on peut s'en passer, & que le bon ordre & la sûreté publique & particulière n'en dépendent en aucune manière.

Le traducteur a joint à la traduction du *Traité des Délits & des Peines* le jugement qu'en a porté un célèbre professeur, & la réponse que M. Beccaria a faite à une satire amère publiée contre lui. Cette réponse est sage, modeste, digne enfin d'un écrivain qui connoît tout le prix des vertus sociales & fait les mettre en pratique.

La Vie d'Isabelle de France, sœur de St Louis, vol. in-8°. A Paris, chez Brocas, rue St Jacques; 1772.

On doit sans doute, dit l'approbateur, des éloges au zèle & au talent de l'auteur (M. l'abbé Couturier, Chanoine de St Quentin, Prédicateur du Roi,) d'avoir publié tant de rares vertus cachées dans la solitude; mais ne lui doit-on pas aussi des éloges pour avoir su joindre les faits les plus intéressants du règne de St Louis, à ceux de la vie de sa sainte sœur? Il arrive trop souvent que nos agiographes, ou rebutés sans doute par les difficultés, ou trop paresseux pour faire les recherches

nécessaires, ne nous présentent qu'un squelette décharné, couvert de quelques lambeaux, ramassés à la hâte, & maladroitement cousus. M. L. C. a sçu rendre intéressant un sujet qui paroissoit ne pas promettre beaucoup. Voici comment en historien impartial, il rappelle un événement alors fameux : on reconnoît avec plaisir le pinceau du panégyriste de St Louis, si justement applaudi. « Toute l'Eu-
 » rope retentissoit alors de la fameuse
 » dissention entre l'Empereur Frédéric II
 » & Louis IX. Ce prince si sage & si éclairé,
 » ré, souhaitoit la terminer avec une ar-
 » deur digne de son zèle & de sa piété ;
 » ayant appris que le Pape venoit en Fran-
 » ce, comme il l'en avoit prié, & s'étoit
 » rendu à l'abbaye de Clugny, il s'y rendit
 » aussi accompagné de la Reine sa mère,
 » & d'Isabelle sa sœur. Après une longue
 » conférence, trouvant le Pape inflexi-
 » ble, ne faut-il pas, lui dit-il, rendre
 » une main secourable à celui qui deman-
 » de miséricorde, comme nous l'ordonne
 » l'Évangile ? Isabelle enchérissant encore
 » sur l'expression de son frère, & voulant
 » déterminer le Pape : recevez un Prince
 » qui s'humilie, dit-elle à Alexandre, &
 » imitez la bonté de celui dont vous êtes

88 MERCURE DE FRANCE.

» le Vicaire sur la terre » Heureux les
» peuples , heureux le souverain Pontife
» lui-même , si de telles invitations eus-
» sent pu le fléchir ! Le glaive des Pontifes
» & le glaive des Césars , tournés si long-
» tems l'un contre l'autre , n'auroient pas
» rempli l'Europe de sang , de crimes &
» de scandales. »

A mesure que l'auteur avance , il fait remarquer les coutumes , les loix , les abus , les préjugés , les erreurs de ces tems éloignés. Il peint dans sa marche les principaux personnages qui parurent alors sur la scène du monde. S'il joint quelques réflexions , elles sont courtes & tirées du sujet. On y voit avec plaisir le portrait de Frédéric II , ce grand & malheureux Empereur , ceux des Papes , des personnes illustres par leurs talens , leur piété , ou leurs malheurs ; tels qu'Urbain IV , qui d'une place d'enfant de chœur de l'Eglise de Laon , parvint au souverain Pontificat ; de Guérin , Evêque de Senlis , Chancelier de France , honoré de la faveur de Philippe-Auguste , & de Louis VIII. de Clément IV , (Guyfulcodi) natif de Provence , d'abord avocat , *honoré du nom de loyal homme , ce que n'avaient point alors les gens de son métier* , ensuite conseiller

d'état, Archevêque de Narbonne & enfin Pape. On y trouve aussi les noms de plusieurs familles distinguées qui ont illustré l'abbaye de *Longchamps* dès son berceau.

Après avoir montré la liaison nécessaire entre la vie d'Isabelle & les intérêts de la Cour & de l'Etat, M. L. C. nous représente cette Princesse renfermée dans la solitude qu'elle avoit choisie, « où dès-lors » elle ne parut, dit-il, prendre d'intérêt » aux grands événemens qui se passaient » sur la terre, que pour apprendre à bien » apprécier ces chocs continuels de l'ambition ou du caprice des Rois, qui donnent des secousses à la terre, & la couvrent de malheureux. » Il nous la peint telle qu'elle étoit. « Ennobliant les dons » que lui faisoit le Roi son frère, en les » employant au profit de l'humanité souffrante; généreuse sans ostentation, & » laissant ignorer la source de ses bienfaits à ceux qui s'en voyoient comblés. » Par cette générosité, ajoute l'auteur, » elle ouvroit souvent la porte du Sanctuaire à ceux que leur pauvreté sembloit » en exclure; car dès ce tems, par un » malheur dont la piété n'a cessé depuis de » gémir, la pauvreté commençoit à être » un titre d'exclusion, où elle devoit être

» un mérite. » Le vœu du Public & les sages ordonnances de nos Rois n'ont encore pu remédier à un abus que la nécessité des circonstances paroît rendre inévitable.

Dans le cours de cette histoire M. L. C. s'est cru obligé de combattre l'impression trop communément désavantageuse à l'état religieux. « En paroissant ne pas » approuver les exemptions des réguliers, » toujours attaquées, dit-il, toujours défendues, & toujours tolérées en France, » il n'omet pas les avantages, les dangers » de cet engagement sacré, mais austère, » de ce serment qui effraye la nature & » qui est un des plus grands efforts de » l'homme sur la terre. »

Les anecdotes bien choisies dans les histoires particulières ne peuvent que plaire & instruire : celles d'où les filles de nos Rois ont pris le nom de *Mesdames*, est de ce genre ; il faut la lire dans l'ouvrage même, ainsi que les époques où les Rois de France ont pris, conservé, perdu le titre de Rois de Navarre, titre glorieux qu'ils ont recouvré, dit l'auteur,

Au règne fortuné

Et commencé trop tard & trop tôt terminé.

Selon l'immortel auteur de la Henriade, où la France enfin,

Reconnut son vrai Roi, son vainqueur & son père.

« Ainsi se passaient, dit M. L. C. en
 » parlant d'Isabelle dans sa solitude, dans
 » une correspondance mutuelle d'amitié,
 » d'estime & de confiance, des jours voués
 » à la piété, où la Princesse, renfermée
 » dans l'enceinte de cette maison (Long-
 » champs,) admirée de la France, à qui
 » elle ne cessait d'être utile, regrettée de
 » sa famille qui la pleuroit en louant
 » son courage & ses vertus, faisoit les
 » délices & l'ornement d'une communau-
 » té qu'elle honoroit de sa familiarité. Par
 » toute sa conduite il paroît que la sensi-
 » bilité étoit la base de son caractère; on
 » admiroit en elle cette douce égalité qui
 » va chercher les cœurs : elle se souvenoit
 » qu'elle n'étoit plus à la cour, & que
 » dégagée des entraves de l'étiquette, elle
 » pouvoit marcher avec confiance. Toutes
 » ses compagnes lui étoient égales, tou-
 » tes étoient à elles; avec tout l'agrément
 » d'une simple particulière, & toute la
 » discrétion d'une Princesse, elle n'avoit
 » pas besoin de ses vertus pour faire par-
 » donner son rang. »

91 MERCURE DE FRANCE.

En lisant ce portrait on croit que les tems se sont rapprochés; il n'est personne qui n'en fasse l'application à l'auguste princesse qui vient de donner à l'Univers un si grand exemple de renoncement & de piété.

Recueil des ouvrages de Poësie & d'Eloquence, présentés à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse en l'année 1773.

Cette Académie est une de celles qui doivent le plus exciter l'émulation des gens de lettres, par le nombre & la valeur des prix qu'elle propose à leurs travaux. * Elle laisse aux auteurs la liberté du choix des sujets de poësie. Elle ne se réserve que le choix du sujet du discours; elle a pro-

* Elle distribue, chaque année, cinq prix, dont l'un est une amaranthe d'or, de la valeur de 400 l. destinée à une ode; l'autre est une églantine, aussi d'or, de 450 liv. qu'elle adjuge au meilleur discours sur le sujet qu'elle propose une année d'avance; le troisième est une violette d'argent, de 250 liv. destinée à un poëme de soixante vers au moins, & de cent au plus, ou à une épître d'environ 150 vers; la quatrième est un souci d'argent, de 200 liv. pour une élegie, ou une idyle, ou une églogue; enfin un lys d'argent pour un sonnet ou une hymne à l'honneur de la Vierge.

posé pour le prix de ce genre, qui sera distribué le 3^e. de Mai de l'année prochaine, *l'Eloge de Cujas*. Cet éloge exige dans l'orateur, la connoissance des ouvrages de ce grand homme, celle de l'état où Cujas trouva la science du droit lorsqu'il entreprit de frayer aux Jurisconsultes un chemin sûr dans le dédale des loix Romaines, & l'histoire des progrès que Cujas a mis cette science à portée de faire.

L'Académie avoit donné pour sujet du discours de cette année, l'éloge de St Exupère, Evêque de Toulouse, au lieu de celui de Bayle, que des circonstances particulières l'ont obligée de changer. M. l'Abbé Boscus, Doyen du chapitre de Vernon sur Seine, s'est déclaré l'auteur du discours couronné & d'une épître sur *le bonheur d'un Philosophe*, à laquelle le prix de ce genre avoit été adjugé. Il avoit déjà remporté d'autres prix dans cette académie.

Nous allons essayer de donner une idée de ce discours, dans lequel l'auteur présente St Exupère comme un des plus grands héros de la Religion, « comme un » citoyen vertueux qui réforma les mœurs » de son siècle, essuya les larmes de l'infortune, rétablit l'harmonie dans la

94 MERCURE DE FRANCE.

« société , & qui ne fut occupé que de la
« félicité publique. Il célèbre sur-tout sa
« bienfaisance éclairée par ses talens. »

Ce sujet, qui pourroit paroître stérile à ceux qui ne le connoissent point, est dans les mains de l'orateur plus abondant & plus heureux peut-être que celui de Bayle, que l'Académie avoit d'abord proposé; parce qu'Exupère ne s'est pas contenté de bien écrire sur la vertu & sur la morale, mais qu'il a commencé par les mettre en pratique, & qu'il en a fait la base des instructions touchantes qu'il faisoit à son peuple. Exupère avoit reçu de la nature une ame sensible & grande, & un génie vaste; l'éducation, l'étude, le siècle qui le vit naître, * l'épiscopat où il fut appelé, développèrent en lui ces dons précieux.

La cité des Teëtosages, déjà célèbre par son amour pour les lettres, avoit recueilli dans son sein plusieurs sçavans que les persécutions d'un gouvernement tyrannique avoient éloignés de Rome; ils enrichirent de leurs connoissances, les sciences & les arts qu'ils y trouvèrent comme naturalisés. Exupère, placé dans

* Il mourut au commencement du 5^e siècle.

ces circonstances sur le Siége Pontifical , se servit de l'étude des sciences profanes pour mieux faire goûter la morale évangélique & pour faire éclore mille vertus dont il donna l'exemple. Celle qu'il porta le plus loin fut la charité bienfaisante. Comme elle étoit éclairée par la sagesse , il ne l'exerça jamais qu'au profit de l'humanité ; sa libéralité ne s'étendoit ni sur l'oisiveté destructive , ni sur le luxe corrompateur ; il combattit la mendicité par le travail , & soulagea par lui-même les besoins réels de l'infirme & du pauvre qui manquoient des moyens physiques de remédier à leurs maux ; « Aussi ne tourna-
 » t'il point ses vues , comme l'observe
 » l'orateur , vers ces *établissmens perpé-*
 » *tuels* , qu'invente l'altière & dure opu-
 » lence , pour soustraire à ses regards le
 » spectacle attendrissant de l'infortune. »
 Etablissmens , qui selon Montesquieu , ne font qu'augmenter la pauvreté générale & particulière , en inspirant l'esprit de paresse.

« Animé d'une étincelle de ce feu sa-
 » cré dont l'ame d'Exupère étoit embrasée pour ses contemporains , j'ose , s'é-
 » crie l'orateur , attaquer des préjugés respectables. Armé des traits d'une injuste

96 MERCURE DE FRANCE.

„ censure, je ne m'élèverai point contre
 „ la sage administration de ces citoyens,
 „ vigilans qu'un noble patriotisme rend
 „ les appuis de ces retraites de la pauvre-
 „ té; mais la raison craindrait-elle d'é-
 „ clairer le Corps politique sur ses véri-
 „ tables intérêts? Dirigé par ses leçons, il
 „ apprendra que le droit naturel ne per-
 „ met de retrancher de la société que le
 „ crime infracteur de ses loix; que ces
 „ superbes édifices inconnus à nos pères,
 „ élevés par une aveugle générosité, en
 „ accroissant la misère qu'ils recèlent, ne
 „ sont que les vastes tombeaux des victi-
 „ mes prématurées de la mort; il se con-
 „ vaincra que le seul moyen d'étouffer
 „ les cris du besoin & de la douleur, c'est
 „ de pénétrer dans les retraites des ci-
 „ toyens, de répandre dans le sein des fa-
 „ milles infortunées, ces secours, qui en
 „ soulageant leurs maux, servent encore
 „ à resserrer les nœuds sacrés de la natu-
 „ re. „ L'auteur fait un tableau touchant
 „ de ces malheurs, relativement à certaines
 „ classes de citoyens, & de la sensibilité avec
 „ laquelle le St Prélat y répandoit ses bien-
 „ faits. Il peint sa tendresse généreuse & ses
 „ sollicitudes dans un tems de disette. „ Le
 „ danger devient tous le jours plus pres-
 „ sant

» tant , & les sources où le Pontife puis-
 » soit ses largesses tarissent. Victime lui-
 » même de la disette , comment pourra-
 » t'il arrêter ses funestes progrès ? . . . Il
 » accourt dans les Temples du Dieu vi-
 » vant ; ils les dépouille des ornemens
 » qui les décorent : il prend sur ses autels
 » ces coupes , ces vases superbes qui ser-
 » vent aux saints Sacrifices , & ces trésors
 » stériles, échangés avec les objets du pre-
 » mier besoin , deviennent pour les mal-
 » heureux le soutien de leurs jours , &c. »

Ce trait de générosité est fort célébré
 par St Jérôme , contemporain d'Exupère,
 dans sa lettre à Rustice. Aussi l'orateur
 a-t'il fait passer avec art dans son discours
 les expressions enflammées du Père de
 l'Eglise « dont les ouvrages , dit-il , au-
 » roient honoré les plus beaux jours de
 » Rome & d'Athènes , & dont l'austérité
 » reconnue imprime le sceau de la vérité
 » sur les monumens qu'il élève à la gloire
 » des grands hommes. L'éloge que fait St
 Jérôme , de l'Evêque de Toulouse , est
 trop beau pour ne pas le rapporter ici.
 « Non, s'écrie-t-il dans sa lettre à Rustice,
 » il n'est rien de plus riche qu'Exupère ,
 » ce fidèle imitateur de la veuve de Sarepta,
 » qui pâle & livide, affoibli par les ri-

98 MERCURE DE FRANCE.

» gueurs de la disette, ne s'occupe que du
 » besoin de ses semblables * Il n'est
 » rien de plus riche que celui qui porte
 » le Corps de notre Rédempteur dans un
 » panier d'ozier, son sang dans une coupe
 » de verre ; qui décore l'épiscopat par
 » l'humilité & la pauvreté, & qui sans
 » recourir à l'âpreté des reproches, ou à
 » la dureté des menaces, bannit du Sacer-
 » doce l'ambition & la cupidité par la
 » force impérieuse de son exemple. » On
 fait que St Jérôme, admirateur des talens
 d'Exupère, lui a dédié ses commentaires
 sur Zacharie.

Nous terminons cet extrait par un au-
 tre fait qui prouve la bienfaisance d'Exu-
 père, & par les sages réflexions de l'ora-
 teur sur ce fait rapporté par St Jérôme.
 « La voix de la renommée publie que
 » l'Afrique éprouve les ravages d'une fa-
 » mine meurtrière. Dans cette partie du
 » monde est une vaste contrée que le Nil
 » fertilise en l'arrosant de ses eaux : mais
 » il est pour cette région des tems mal-
 » heureux où le fleuve se renfermant dans

* *Fame torquetur alienâ*, expression du texte
 de St Jérôme, que notre langue ne rendroit jamais
 dans toute son énergie.

» son lit , abandonne aux ardeurs d'un
 » astre brûlant , les moissons qu'elles des-
 » sèchent. La disette s'établit alors dans ces
 » arides plaines ; elle accabloit les habi-
 » tans lorsque les richesses qu'Exupère y
 » fait répandre , en réparant la cruelle ava-
 » rice du Nil , arrachent à la mort un grand
 » nombre de ses victimes. » A ce trait
 l'orateur ajouta la reflexion suivante.

« Il est une loi sainte , gravée par la na-
 » ture dans le cœur de tous les hommes ,
 » qui leur ordonne de se secourir mutuel-
 » lement , sans égard aux différens climats
 » qu'ils habitent. L'Evêque de Toulouse
 » en observe fidèlement les sages disposi-
 » tions. Son ame grande & forte n'étoit
 » point asservie au joug de ce préjugé
 » barbare qui réserve aux seuls habitans
 » d'une contrée les productions qu'elle fait
 » naître. Puisse son exemple apprendre
 » aux dépositaires de l'autorité publique ,
 » que les habitans d'un pôle ont le droit
 » de se rendre propre dans leurs besoins ,
 » l'abondance qui fertilise l'autre extré-
 » mité de la terre ! Puissent - ils se con-
 » vaincre que , lorsque par de funestes en-
 » traves , ils arrêtent cette libre circula-
 » tion établie par la nature , ils ne font
 » que hâter , par un engorgement homi-

» cide , le dépérissement d'une partie de
 » l'espèce humaine ! J'entends Exupère
 » qui dit du haut des Cieux à tous les ci-
 » toyens du monde : l'Univers est une
 » famille , dont les membres épars, créés
 » par le même Dieu , éclairés par le mê-
 » me soleil , habitent le même globe. La
 » nature les assimila tous ; la conformité
 » de leur être les rapproche , & l'intérêt
 » doit les unir. »

M. l'Abbé Boscus présente encore St
 Exupère détruisant avec les seules armes
 de l'éloquence & de la raison , sans recou-
 rir, comme l'annonce St Jérôme , à la per-
 sécution & aux châtimens , * les sacrifices
 sanglans , restes impurs de la religion su-
 perstitieuse des anciens Gaulois ; renver-
 sant leurs idoles , & des débris de leurs
 temples élevant des autels au vrai Dieu ;
 monumens qui subsistent encore , & dans
 toute leur majesté. ** L'orateur repré-
 sente son héros repoussant le fanatisme

* *Absque funiculo & increpatione.*

** Les Etrangers admirent l'église de St Sa-
 rurnin , Apôtre de Toulouse , basilique vaste d'une
 solidité inébranlable , quoique l'architecture n'ait
 rien de lourd ; elle fut commencée par St Sylve,
 évêque de Toulouse , & achevée par St Exupère ,
 son successeur immédiat.

qui veut l'armer de son glaive , & l'enthousiasme qui cherche à lui inspirer ses fureurs contre une multitude d'incrédules qui refusent d'ouvrir les yeux à la vérité qu'il leur annonce. La douceur de son caractère , l'austérité de ses mœurs , la bienfaisance sont les premières armes qu'il emploie pour vaincre leur répugnance : il commence par se faire aimer , il inspire la confiance , il ne demande à ces cœurs indociles que d'être écouté : il parle , & Toulouse Chrétienne abjure l'idolâtrie.

Mais à peine a-t'il délivré sa patrie de ces erreurs grossières , que l'hérésie vient l'infester encore. Exupère savoit que le souverain Pontife aimoit la douceur & la paix ; il lui confie sa sollicitude , & Innocent lui indique les sources où son peuple doit puiser les principes de sa croyance ; il détermine les objets de la discipline ecclésiastique. L'instruction , soutenue par l'exemple d'Exupère , dissipe encore les nuages que Vigilance avoit amassés sur le berceau du Christianisme.

Ce discours, dans lequel M. l'Abbé Bossuet fait marcher toujours de front la Religion & la sagesse , annonce dans l'auteur & dans ses juges une parfaite connoissance de l'une & de l'autre.

102 MERCURE DE FRANCE.

L'abondance des matières ne nous permet pas de nous arrêter sur toutes les pièces qui composent ce recueil ; il y en a deux que nous regrettons de ne pouvoir pas faire connoître : ce sont deux épîtres que l'Académie a couronnées ; l'une , intitulée , *le Bonheur du Philosophe* , est de M. l'Abbé Boscus. Il s'élève contre l'opinion presque générale qu'il n'est point de bonheur pour l'homme.

Quoi ! ce mortel dont la course paisible
Ne fut jamais exposée aux remords ,
Et dont le cœur généreux & sensible
A l'indigent prodigua ses trésors ,
D'un plaisir pur ne goûte point les charmes ? &c.

Lorsque le sage , au gré de son génie ,
Peut s'élever & planer dans les cieux ,
De l'Univers admirer l'harmonie ,
Et les beautés qu'elle étale à ses yeux ;
Des corps divers mesurer la distance ,
Les rapprocher , les comparer entr'eux ,
Ne sent-il pas le prix de l'existence ?

Il combat avec force ceux qui prétendent que l'homme trouve dans ses passions un obstacle invincible au bonheur. Il ne faut que les savoir diriger au bien ; elles en deviennent la source. La raison

J U I L L E T. 1773. 103
les épure , les ennoblit. Par elle l'amour
cesse d'être dangereux ; c'est une volupté
pure qui me transporte sans m'égarer.

Je te bénis , principe de tout être ,
Toi , qui des maux fais éclore les biens ,
Pour être heureux ta bonté me fit naître ,
Et tu daignas m'en offrir les moyens.
Eh ! que seroient les plaisirs sans les peines ?
Ce malheureux dont on brise les chaînes ,
Avec plaisir se voit en liberté.
Le plus beau jour naît du sein de l'orage :
Par les revers la fortune volage
Prépare l'homme à la félicité.

La seconde épître couronnée est de M.
la Touloubre ; elle a pour titre les *avan-
tages de l'Adversité*. L'auteur ou du moins
celui qu'il fait parler, vient de perdre tout,
jusques à l'espérance. Il est au comble du
malheur. Il invoque les secours de la sa-
gesse. Avec elle peut-on être malheureux ?
Est-il sans elle de vrais biens sur la terre ?
Le véritable bonheur , s'il en est , est le
fruit de l'infortune.

Du dernier des Valois rappelons-nous l'histoire :
Ce Prince malheureux , long-tems couvert de
gloire ,

Remplissoit l'Univers du bruit de ses exploits :

104 MERCURE DE FRANCE.

Les peuples s'empressoient de vivre sous ses loix;
Ses vœux sont exaucés : il règne sur la France;
De ses sujets bientôt , il trompe l'espérance.
Sans cesse réclamant ses premières vertus ,
Ils cherchent le héros & ne le trouvent plus.
Accablé sous le poids d'un fardeau qui l'étonne ,
D'un bras foible & tremblant il soutient la couronne.

Victime de la Ligue , il vit peu redouté ;
Sous ses coups assassins il meurt peu regretté.
Henri son successeur , au milieu de l'orage ,
N'avoit pour tout secours que son bras , son courage.

Intrépide héros & modeste vainqueur ,
Digne chef des Bourbons , instruit par le malheur ,
Il mérita toujours des hommages sincères ;
Son règne fut celui du plus tendre des pères.
Jusques aux derniers tems gravé dans tous les cœurs ,
Son nom , cher aux François , fera verser des pleurs.

Causes célèbres , curieuses & intéressantes
de toutes les Cours souveraines du
royaume , avec les jugemens qui les ont
décidées ; tome second.

Le second volume de ce recueil n'est
pas moins intéressant que le premier , &
il est encore plus varié. Toutes les causes

qu'il renferme ne sont pas célèbres, mais il n'y en a aucune qui ne roule sur une question intéressante pour les Jurisconsultes, & même pour des lecteurs d'une autre classe.

La première établit le caractère des preuves nécessaire pour qu'une veuve dont le mari s'est expatrié, sans avoir donné de ses nouvelles depuis le premier moment de son absence ou de sa disparition, puisse songer à former d'autres liens & choisir un nouvel époux. Les loix sur cet article n'accordent rien au penchant ni à l'impatience, ni aux présomptions : il faut pour les déterminer des preuves authentiques & complètes. Ce sont des principes qui doivent être connus des Curés, à qui il importe de ne pas servir d'instrumens à des mariages abusifs.

La seconde prescrit aux femmes maltraitées de leurs maris la route qu'il leur convient de suivre pour en obtenir la réparation. Le silence est toujours pour elles le parti le plus décent, & souvent la vengeance la plus efficace; mais si le ressentiment de l'outrage, ou le danger de la récidive est plus grand que le degré de leur tendresse, elles ne sont pas encore dispensées de tous les égards qu'elles doivent à

leur mari : la procédure la plus douce est la seule qui leur soit permise , & les loix leur refusent l'odieuse faculté de prendre contre un homme qu'elles ont aimé & qu'elles doivent respecter, la forme d'instruction qui conduit les criminels dans des cachots , & des cachots à l'échafaut. Cette question nous a paru solidement discutée & écrite du vrai style qui convient à son genre.

La plus célèbre de toutes est la troisième qui tint long-tems en suspens l'attention de la capitale. Une jeune fille , qui joint les graces de la beauté au titre touchant de mère , & qui se plaint d'avoir été indignement séduite & trompée , offrira au Public un objet digne de son attention. A l'attrait touchant qui naissoit de la situation où se trouvoit cette jeune personne, se joignoit encore l'intérêt de la curiosité. Par l'adresse avec laquelle on présenta toutes les circonstances du procès, il n'étoit guères possible de décider que par conjecture si le mariage étoit réel ou n'étoit que supposé. Mais ce qui échauffa sur-tout les esprits, c'est qu'il s'y mêla un peu d'esprit de parti par le soin qu'on eut de lier pour ainsi dire d'intérêt les Protestans , à la cause de la Dlle Née. Il nous a

semblé que les rédacteurs n'avoient rien négligé de tout ce qui mettoit dans le plus grand jour le véritable état de la question. Ils ont ensuite adroitement suivi les défenseurs dans l'emploi qu'ils ont fait de leurs moyens ou de leurs ressources, de sorte qu'ils mettent en quelque sorte le lecteur dans la confidence des avocats, en lui montrant, avec la plus grande clarté, la route qu'ils ont tenue. Toute l'histoire de cette cause nous a paru faite avec sagacité & écrite avec élégance. Nous nous contenterons d'en citer ce morceau.

« On reproche aux Protestans d'être
 » des esprits rebelles & opiniâtres. S'ils
 » ne sont pas libres, dit-on, de secouer
 » une erreur qu'il ne dépend toujours d'eux
 » de reconnoître, du moins ils peuvent
 » montrer une docilité qui est toujours
 » en leur pouvoir. Nos Temples ne sont
 » pas si bien fermés, qu'ils ne puissent,
 » avec des précautions, se les faire ouvrir.
 » En faveur de leur obéissance, on a sou-
 » vent fermé les yeux sur leur aveugle-
 » ment, & leurs mariages prospèrent à
 » l'abri de nos autels.

« A-t-on bien réfléchi à ce qu'on leur
 » demande? On ne veut donc leur faire de
 » grace qu'à des conditions qu'ils ne peu-

«vent accepter. Si la soumission qu'on exige ne dépendoit que de leur fortune, ou même de leur vie, d'après les sacrifices qu'on leur a vu faire, on ne peut douter qu'ils ne voulussent en cela se conformer au reste des fidèles. Mais la Religion est d'une considération supérieure à tout. Tous les intérêts humains fléchissent devant elle; & pour cela malheureusement il n'est pas besoin qu'elle soit vraie; il suffit qu'elle soit sincère. Alors plus de ménagemens, plus de conciliations possibles. Cette fille du Ciel, qui tend ses bras aux enfans de la terre, est pourtant inexorable. On leur demande un acte d'obéissance; dans tous les rapports, quelque étendus qu'ils puissent être, d'eux à leur maître, ils la suivent sans en vouloir de bornes & de restrictions. Mais, avant d'exiger davantage, qu'on établisse donc quelque proportion entre Dieu & ce qui n'est pas à lui.»

La quatrième cause présente une question importante, & qui intéresse l'honneur & la vie des citoyens. *Dans quel cas un dénonciateur peut être condamné en des dommages & intérêts.* Dans l'ordre civil, disent les auteurs du Journal, il n'est point de délit qu'il soit plus important

J U I L L E T. 1773. 109
de punir qu'une dénonciation calomnieuse. Cette espèce de crime est d'autant plus dangereuse, qu'elle est ordinairement enveloppée de ténèbres, & que le malheureux qui en est l'objet ne peut connoître son dénonciateur qu'après avoir essuyé les épreuves cruelles d'une procédure criminelle. On n'en peut donc rappeler trop souvent les principes sagement établis par nos loix & par notre jurisprudence pour arrêter un abus qui entraîne à sa suite tous les malheurs d'une inquisition souvent funeste à l'innocence.

On voit dans la cinquième cause l'histoire plaisante d'un Magicien soi-disant, qui prétendoit être en liaison intime avec le Diable, & qui se faisoit un fort joli revenu de l'imbécillité des paysans ses voisins; il prétendoit avoir le don de faire tourner, & d'arrêter les moulins à son gré. Plusieurs fariniers qui auroient bien voulu que le vent n'eût soufflé que pour eux, ne manquèrent pas d'être ses dupes; mais ce qui paroît plus étonnant, c'est qu'un notaire, qu'on doit supposer plus difficile à tromper sur l'article de l'intérêt, l'ait pourtant bien payé pour recouvrer des papiers, qui malgré les contorsions & sortilèges du Magicien, ne se retrouvèrent point.

La sixième contient l'histoire d'un Bigame condamné depuis peu au supplice qu'on inflige aux coupables de ce crime. Cette cause, écrite avec intérêt, offre aux lecteurs des anecdotes singulières sur la manière dont on punit ce crime chez les Suisses.

La septième est une supposition de part. Une malheureuse femme s' imagine que son mari l'aimera davantage, si elle le rend père. Elle feint une grossesse, &, après avoir pris toutes les précautions possibles pour tromper son époux, elle adopte un de ces infortunés que la misère ou la honte relèguent dans des hôpitaux.

Dans quels cas un père peut-il substituer la légitime de son fils? C'est la question qui se trouve développée dans la dernière cause de ce volume aussi intéressant par la variété des questions qui y sont traitées, que par l'élégance du style des auteurs de cet ouvrage.

Ce recueil est composé, chaque année, de 8 volumes in-12. de dix à onze feuilles chacun. Ces volumes paroissent de deux en deux mois environ, à commencer du mois d'Avril dernier; le prix de l'abonnement est de 13 liv. 4 s. pour Paris, & de 17 liv. 14 s. pour la province, franc de port par la poste.

J U I L L E T. 1773. 111

On s'abonne à Paris, chez M. Desessart, avocat, rue St Dominique, taub. St Germain; & chez Lacombe, libraire, rue Christine.

On trouve des volumes séparément chez Lacombe, libraire.

On s'inscrit en tout tems. Les personnes qui veulent souscrire sont priées d'affranchir leurs lettres d'avis & le port d'argent.

Traitement de la petite Vérole des enfans, à l'usage des habitans de la campagne & du peuple, dans les provinces méridionales; auquel on a joint la méthode actuelle d'inoculer la petite vérole, avec des expériences, faites dans la vue de constater les effets de cette méthode appliquée au traitement de la petite vérole naturelle; ouvrage traduit de l'Anglois de M. le Baron Thomas Dimsdale, docteur en médecine, & augmenté des notes de la traduction italienne, & de quelques observations tirées des manuscrits de M. Thomas Houlston, médecin Anglois. Par M. Henri Fouquer, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, médecin de l'hôpital royal & militaire, &

112 MERCURE DE FRANCE.

de la citadelle de la même ville, membre de la Société royale des sciences, de l'académie de Padoue. 2 vol. in-12, A Montpellier, chez Rigaud, Pons, la V. Gontier & Faure, libraires. On en trouve des exemplaires à Paris, chez Cavelier, rue St Jacques. Prix, 3 liv. 12 sols broché.

Cet ouvrage, quoique destiné particulièrement aux enfans des payfans & du peuple, sera encore utile en bien des points aux enfans des habitans des villes & des gens riches à qui les préjugés des pères, la tendresse peu éclairée de mères ou des nourrices, & les conseils inconsidérés de beaucoup de bonnes femmes, sont également funestes & dans l'éducation & dans le traitement des maladies. Mais, pour mieux faire connoître cet écrit, un des plus intéressans pour l'humanité & la médecine, nous croyons devoir transcrire ici le jugement qu'en ont porté MM. Lamure & Venel, commissaires nommés par la Société royale des sciences de Montpellier pour l'examiner. « L'auteur expose » dans une préface très-étendue, mais très-utile & servant d'introduction à tout » l'ouvrage, les motifs qui l'ont déterminé à écrire sur la petite vérole. Le

» principal, c'est la mémoire récente de
 » l'épidémie de 1770, qui a fait des rava-
 » ges considérables à Montpellier. Il dis-
 » coute à ce propos, les grands & nom-
 » breux avantages, & les légers & rares
 » inconvéniens de l'inoculation trop peu
 » adoptée dans cette ville. Il rapporte ce-
 » pendant l'histoire de l'emploi de cette
 » salubre pratique, dans Montpellier &
 » dans les environs, & cela en discutant
 » chaque fait avec autant de fidélité que
 » d'impartialité. Dans le traité propre-
 » ment dit, l'auteur, après avoir exposé
 » clairement & doctement les principaux
 » symptômes de la petite vérole, & avoir
 » rassemblé dans une espèce de table tout
 » ce que l'observation la mieux suivie a
 » reconnu jusqu'à présent de plus constant
 » & de plus précis sur le diagnostic & le
 » pronostic, fait remarquer toutes les
 » variétés dont cette maladie est suscepti-
 » ble relativement aux tempéramens, à la
 » constitution de l'air, & à plusieurs au-
 » tres circonstances qui en déterminent
 » les complications. La description de
 » l'épidémie dernière que l'auteur place
 » ici très-à propos, & qu'il expose avec
 » beaucoup d'exactitude, étendra avec
 » avantage les connoissances de cet ordre,

114 MERCURE DE FRANCE.

» qui posent , comme le savent les gens
 » de l'art , les vrais fondemens de la mé-
 » decine-pratique. L'auteur applique en-
 » suite , d'après sa propre expérience &
 » d'après la lecture des meilleurs auteurs ,
 » les observations particulières que lui a
 » fourni l'épidémie dont il s'agit , aux
 » notions générales les mieux établies sur
 » la nature & le traitement de la petite
 » vérole dans les pays méridionaux. En-
 » fin après avoir proposé la distinction
 » importante de la petite vérole bénigne
 » qui n'a pas besoin des secours de la mé-
 » decine , de la petite vérole grave qui est
 » seule un objet vraiment médicinal , il
 » en vient au traitement de cette derniè-
 » re , subordonné à la nature du climat
 » méridional ; dirigeant principalement
 » les instructions utiles & lumineuses qu'il
 » donne sur cette matière, aux chirurgiens
 » de campagne , aux garde-malades , aux
 » Curés & à toutes les autres personnes
 » qui se chargent du traitement de cette
 » maladie dans les lieux où il n'y a point
 » de médecins. Il entre là-dessus dans les
 » plus grands détails , & s'applique sur-
 » tout à détruire cette erreur populaire si
 » funeste qui engage à interdire l'air frais
 » & libre aux malades de la petite véro-

» le, tandis que des dogmes déjà anciens
 » dans la médecine, & la pratique renou-
 » velée, principalement dans ces der-
 » niers tems, soit dans le traitement de
 » la petite vérole naturelle, soit dans ce-
 » lui de l'inoculée, ont démontré que le
 » grand air, quelle que fût sa constitution,
 » non-seulement n'étoit pas nuisible à
 » ceux qui étoient atteints de cette mala-
 » die, mais même qu'il leur étoit émi-
 » nemment salutaire. Cette vérité est por-
 » tée au plus haut degré d'évidence dans
 » le traité sur l'inoculation de M. le Ba-
 » ron de *Dimfdale*, dont on trouve à la
 » fin de ce traitement de la petite vérole,
 » une traduction fort exacte, & qui peut
 » être regardée comme un vrai service
 » rendu à la pratique de l'inoculation en
 » France. »

Histoire sommaire de la Ville de Bayeux,
 précédée d'un discours sur le diocèse
 de ce nom. Par M. Beziers, chanoine
 du St Sépulchre, & membre de l'Aca-
 démie royale des belles lettres de
 Caën.

Nosce patriam, postea viator eris.

vol. in-12. A Caen, chez J. Manoury,
 père, libraire, rue St Etienne.

116 MERCURE DE FRANCE.

L'historien a porté ses principales recherches sur les antiquités ecclésiastiques de Bayeux. Lorsqu'il nous décrit les différentes origines des monastères & des églises de la ville, & les changemens qu'ils ont éprouvés, il n'omet point de nous entretenir de quelques coutumes & usages propres à nous rappeler ceux de la primitive Eglise. Les chanoines de Bayeux se levoient autrefois la nuit pour chanter les vigiles, depuis appelées matines. Cet usage étoit encore en vigueur à Bayeux au commencement du XIV^e siècle : ils le reformèrent en 1352. Les chanoines avoient une façon bien singulière de punir celui de leurs membres qui demeurait au lit pendant les matines des grandes fêtes. Immédiatement après l'office, les habitués de l'Eglise alloient avec la croix, la bannière & le bénitier, au logis du chanoine absent, & faisoient par cette sorte de procession, une espèce de reprimande publique à la paresse. Un mémoire manuscrit que cite l'historien fait mention que le chanoine de Merville essaya une pareille réprimande, & qu'il fut encore condamné à perdre cent sols de ses rétributions. L'auteur de ces recherches pense que cet ancien usage a donné lieu à cette

façon de parler proverbiale , lorsqu'on parle de quelqu'un qui se fait attendre long tems : *qu'il faut aller le chercher avec la croix & la hannière.*

L'auteur a fait imprimer à la suite de cette histoire sommaire deux pièces qui n'avoient point encore été publiées. La première est le procès-verbal des ravages commis par les Protestans en 1562 & 1563 dans la ville & sur-tout dans la cathédrale. La seconde pièce contient l'état de tous les bénéfices du diocèse avec leur revenu, leur taxe ou dîmes, & les noms de leurs présentateurs, tels qu'ils existoient dans le XIV^e. siècle. Ce pouillé, connu sous le nom de *livre pelu*, à cause de la couverture faite d'une peau d'animal avec son poil, est le plus ancien du diocèse de Bayeux. Il est déposé au secrétariat de l'Evêché de Bayeux.

Les heureux Malheurs., ou Adelaïde de Wolver; par M. B * * *, vol. in-12. A Cologne; & se trouve à Paris, chez Valade, libraire, rue St Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins.

Un amant désespéré de ne pouvoir posséder sa maîtresse, s'abandonne au désespoir; il veut s'empoisonner. Un domesti-

118. MERCURE DE FRANCE.

que fidèle feint d'approuver cette résolution , mais c'est pour mieux réussir à sauver les jours de son maître. Il lui fait avaler une liqueur qu'il lui présente comme un poison très subtil , & dont l'effet se borne à assoupir les sens pendant trois ou quatre jours. La prétendue mort de ce jeune homme & celle d'Adelaïde son amante qui avoit pris le même breuvage pour se soustraire à la tyrannie de ses parens qui vouloient forcer son inclination, occasionnent bien des malheurs. Mais c'est de ces malheurs mêmes que naît leur bonheur mutuel. Ce roman est chargé d'incidens , de catastrophes , d'aventures qui peuvent au moins exciter la curiosité du lecteur , s'ils ne réussissent pas toujours à l'intéresser.

Le vrai Philosophe , ou nouveau Système sur la vertu , son origine , ses rapports particuliers & généraux , avec une critique des ouvrages qui en ont traité , & qui ont paru jusqu'à nos jours ; vol. in-12. A Paris , chez Dupuis, libraire , rue St Jacques.

Cet écrit , qui est de M. William Jameson , Ministre de Berick , a été traduit de l'anglois par M. E. , & publié en

françois pour la première fois en 1770, sous le titre d'*Essai sur la vertu & l'harmonie morale dans lequel on entreprend de concilier les différens sentimens des Auteurs au sujet de l'obligation morale.*

Les écrivains moralistes ont employé différentes méthodes pour montrer la différence qu'il y a entre la vertu & le vice, & prouver les obligations morales. L'auteur de cet *Essai* ne rejette point absolument ces diverses méthodes ; mais il reproche en général à ces écrivains d'avoir pris pour base de leurs systêmes une partie de la morale, au lieu de prendre le corps en entier. Il pense avec raison qu'un systême qui s'éloigne de la nature, à quelque égard que ce puisse être, ou qui présente dans son plan plus ou moins d'étendue que n'en a la vertu, est faux, & que le meilleur & le plus sûr est celui qui s'accorde avec la nature & qui est fondé sur la morale. L'auteur remonte en conséquence à l'origine de la vertu ; il examine son harmonie, & le rapport qu'elle a avec la nature de l'homme en particulier, l'univers en général, & le modèle originel & la cause de tout ce qui existe, la Divinité.

120 MERCURE DE FRANCE.

Histoire naturelle du thé, avec des observations sur les qualités médicales, & les effets qui résultent de son usage, par Jean Coakley, M. D. F. S. A.

Ad utilitatem vitæ omnia consilia, sæptaque nostra dirigenda sunt.

T A C I T.

brochure in-12. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Chrétien.

Plusieurs botanistes nous ont entretenu de l'arbrisseau du thé, de quelques circonstances relatives à son histoire naturelle, de la boisson qu'il procure par l'infusion de ses feuilles, & de la préparation de cette boisson. Mais ces instructions sont si éparées, & les détails publiés jusqu'à présent sur les vertus du Thé sont si contradictoires & si dépourvues de bonnes observations médicales, que cette nouvelle histoire naturelle ne peut manquer d'être accueillie par les Botanistes, par ceux qui sont destinés à veiller sur la santé des hommes, & par les personnes même qui font usage de l'infusion du thé.

Cette histoire naturelle contient un précis de la dissertation de Linnæus sur l'usage du thé, & un très-bon traité du docteur Jean Coakley, publié depuis peu en
anglois

anglois à Londres, & traduit par M. Trochereau de la Berlière. Ce traité est divisé en deux parties. La première contient la description botanique de la plante, ses différentes dénominations, son origine; elle traite en outre des terrains & de la culture qui lui conviennent, de la récolte de ses feuilles, de ses variétés, de ses usages, des plantes qui peuvent la remplacer, & de la manière de conserver ses semences. La seconde partie présente les différentes expériences faites par l'auteur; les bons & les mauvais effets que le thé produit; l'histoire de quelques maladies, dont il peut être regardé en Angleterre comme la vraie cause; on y fait mention aussi de l'usage immodéré & de la consommation qu'en fait cette Nation.

En résumant les observations du docteur Coakley sur les vertus médicales du thé, il paroît très-probable qu'on doit interdire cette infusion aux enfans & aux jeunes personnes; elle affoiblit leur estomac, altère la faculté digestive, & engendre plusieurs indispositions. « Il est rare, » ajoute ce Docteur, que nous rencon- » trions ailleurs les principes des mala- » dies scrophuleuses aussi souvent que » chez la postérité foible & languissante

122 MERCURE DE FRANCE.

» des habitans des villes , dont tout le
 » déjeûner & le souper consistent , la plû-
 » part du tems , en une foible boisson du
 » thé ordinaire avec l'assaisonnement d'u-
 » sage : des familles plus éclairées se con-
 » duisent avec plus de discrétion. La con-
 » noissance de ses dangereux effets l'a dé-
 » crédité parmi plusieurs d'entr'elles. Elle
 » ne doit point entrer dans le régime or-
 » dinaire des collèges & des pensions. Si
 » on l'accorde quelquefois comme un ré-
 » gal , on doit en même - tems instruire
 » les enfans que le constant usage de cette
 » liqueur nuit à la santé , flétrit les forces,
 » & altère en général le tempérament. »

Il est fait mention dans ce même traité de plusieurs tentatives faites en Europe pour naturaliser cet arbrisseau. Si ces tentatives réussissent , elles contribueront plus efficacement que toutes les observations des médecins , à diminuer la consommation de cette denrée qui ne nous paroît si salutaire & si agréable que parcequ'elle nous vient des pays éloignés. Cette consommation est aujourd'hui très - considérable sur tout en Angleterre & en Hollande. On peut évaluer à huit ou dix millions de livres pesant le débit du thé qui se fait en Europe & dans les Colonies par les

J U I L L E T. 1773. 123
différentes compagnies de commerce.
L'Angleterre seule, d'après un calcul très-
modéré, en consomme annuellement trois
millions de livres.

On a joint à cette histoire naturelle une
liste des auteurs qui ont écrit sur le thé,
& la description d'une planche gravée
qui représente cet arbrisseau avec tous les
détails nécessaires pour le bien connoître.

Recherches sur les fièvres, selon qu'elles
dépendent des variations des saisons,
& telles qu'on les a observées à Lon-
dres, ces vingt dernières années - ci ;
avec des observations de pratique sur
la meilleure manière de les guérir. Par
M. Guillaume Grant, D. M. traduit
de l'anglois, par M. le Febvre, de V.
2 vol. in-12. A Paris, chez Vincent,
imprimeur - libraire, rue des Mathu-
rins, hôtel de Clugny.

Il est traité dans cet ouvrage des épi-
démies ordinaires, telles qu'elles ont lieu
successivement pendant le cours de l'an-
née. Tous les auteurs, suivant l'observa-
tion du traducteur, qui depuis Hippo-
crate ont traité de ces maladies, ou qui
ont commenté les œuvres de ce grand

F ij

maître , n'ont considéré ces maladies , même celles qu'ils ont appelées simples , que comme la conséquence des écarts considérables de la nature dans la température de l'air ou des saisons. En ce cas , ce sont les aphorismes 11 , 12 , 13 , 14 de la troisième section qu'il faut considérer , & c'est aussi là le fond des détails épidémiques d'Hippocrate. Ce n'est point là le plan du Docteur Anglois. Il ne considère ces maladies , ou plutôt les fièvres ordinaires , qu'autant qu'elles sont l'effet des différentes constitutions successives de l'année. En ce cas , il a dû appeler *épidémies* , des maladies qui attaquent un certain nombre de sujets , *comme par une cause commune*. Mais ces maladies étant le résultat ordinaire des constitutions annuelles , on voit que c'est d'après les aphorismes 29 , 21 , 22 , 23 , qu'il faut envisager son plan. Le traducteur , pour mieux faire sentir la vérité des assertions du Médecin Anglois , a donné dans un discours préliminaire un précis de la doctrine d'Hippocrate , tous les jours cité , peu lu & encore moins étudié. Ce précis très-bien fait remplit les vues du traducteur , qui pour rendre ces recherches sur les fièvres plus instructives , a cru devoir pré-

J U I L L E T. 1773. 113

présenter au lecteur la comparaison des grandes vues de pratique du Docteur Anglois avec celles du plus habile maître de tous les médecins.

Lettre de Pekin sur le génie de la langue chinoise & la nature de leur écriture symbolique, comparée avec celle des anciens Egyptiens, en réponse à celle de la Société royale des sciences de Londres sur le même sujet. On y a joint l'extrait de deux ouvrages nouveaux de M. de Guignes, de l'Académie des inscriptions & belles-lettres de Paris, relatifs aux mêmes matières; par un Père de la Compagnie de Jesus, missionnaire à Pekin; 1773. A Bruxelles, chez de Boubers, imprimeur-libraire; & à Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins.

Cet ouvrage est précédé d'un avis de M. Needham, de la Société royale des sciences de Londres, & directeur de l'Académie de Bruxelles, dans lequel il rend compte de sa découverte sur l'identité des anciens caractères Egyptiens & Chinois, démontrée tant par la confrontation qu'il a fait faire des caractères hiéroglyphiques ou égyptiens avec les caractères des Chi-

F iiij

nois, que par le sentiment de M. de Guignes qui a prouvé que les Chinois sont une colonie des Egyptiens, & qu'ils tenoient originairement leurs caractères de cet ancien peuple.

Le s^{avant} Missionnaire, sans approuver ni rejeter ces opinions, pense que la connoissance qu'on a des caractères chinois pourroient servir à débrouiller le chaos des hiéroglyphes d'Egypte. Mais il pense que les traits d'une inscription de l'Isis de Turin, rapportée par M. Needham, n'ont point une analogie réelle avec les caractères chinois.

Cette lettre est un des morceaux les plus instructifs, publiés jusqu'à présent sur la langue chinoise, son histoire & sa nature, ainsi que sur l'écriture de cette Nation. Il remarque dans une note que l'on connoît peu en Europe les sciences cultivées par les Chinois, & il dit qu'ils ont beaucoup d'excellens ouvrages sur les loix, le gouvernement, les arts, l'histoire naturelle, dont on pourroit profiter.

Traité de l'Exploitation des Mines, où l'on décrit les situations des Mines, l'art d'entailler la roche & la substance des filons, de former les puits & les

galeries , de procurer de l'air aux souterrains , d'en vuider les eaux , d'élever les roches & les mines au jour , & de percer la terre : avec un Traité particulier sur la préparation & le lavage des mines ; traduit de l'Allemand par M. Monnet , Visiteur des Mines , des Académies royales de Stockholm & de Turin , &c. 1 vol. in-4°. avec 24 planches. Prix , relié , grand papier , 24 l. petit papier , 15 liv. A Paris , chez F. Amb. Didot , aîné , libraire & imprimeur , rue Pavée , près du quai des Augustins , à la Bible d'or ; 1773 , avec approbation & privilege du Roi.

Nous donnerons incessamment une plus grande connoissance de cet ouvrage important que nous nous empressons d'annoncer , & qui doit servir de guide sûr dans le travail des Mines.

Le Guide du Fermier , ou instructions pour élever , nourrir , acheter & vendre les bêtes à cornes , les brebis , les moutons , les agneaux & les cochons ; contenant les symptômes de leurs maladies ; les remèdes pour les guérir ; le choix de leur nourriture , de leurs pâ-

F iv

turages , la manière de leur en former de convenables ; les moyens de faire le meilleur beurre & différentes espèces de fromages ; la façon d'élever la volaille , les dindons , les oies , les canards , les pigeons , & même les outardes , les paons , les faisans , les perdrix & les lapins domestiques. Avec la manière de former des viviers , & d'y nourrir & entretenir le poisson ; & autres particularités nécessaires à un Fermier & à toutes personnes qui font valoir des biens de campagne ; traduit de l'Anglois sur la quatrième édition ; nouvelle édition. Prix , 3 liv. les deux volumes brochés. A Paris , chez Costard fils , & Compagnie , rue St Jean-de-Beauvais ; 1773 , avec approbation & privilège du Roi.

Une étude réfléchie , une expérience constante , & plus que tout cela , quatre éditions successivement faites à Londres , & trois autres à Paris , doivent dispenser d'entrer dans aucun détail sur le mérite & sur l'utilité de cet ouvrage.

La Physique des Dames , ou les quatre Elémens ; ouvrage utile pour disposer à l'intelligence des merveilles de la na-

ture par M. de Rosnay. Prix, 2 liv. 10 s. relié. A Paris, chez Stoupe, libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue St Séverin; 1773.

L'objet de l'auteur a été de faire un abrégé de physique à l'usage des Dames, & proportionnée à la capacité & aux besoins de tous ceux qui veulent s'instruire en peu de tems non-seulement de ces phénomènes journaliers qui naissent de l'assemblage fortuit des élémens diversement modifiés, & dont la singularité surprend la plupart des hommes; mais encore des propriétés & des effets de ces mêmes élémens, ainsi que des avantages que nous pouvons en retirer tant pour nous-mêmes que pour le bien de la société. On s'est donc borné à n'exposer, dans ce volume, qu'une somme de faits & d'expériences sur chaque élément, avec quelques principes pour disposer à l'intelligence des merveilles de la nature.

Cet ouvrage est terminé par une exposition du système de Copernic, & par la division du globe terrestre pour servir d'introduction à la géographie.

Toutes ces matières sont traitées avec beaucoup d'ordre & de clarté; l'auteur a

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

su se garantir de la sécheresse des simples élémens, & des épines de la science. Il a mis la physique à la portée de tous ses lecteurs ; il la leur présente comme un beau spectacle qui doit les amuser & les intéresser.

On ne peut point définir les élémens dans leur première cause ou leur origine ; car qui peut dire ce que c'est que l'*air*, le *feu*, l'*eau*, la *terre* ? Mais on les fait connoître par leurs propriétés particulières. Celles de l'*air* reconnues & prouvées par l'expérience, sont sa fluidité, sa pesanteur, son ressort. On ne peut douter de la fluidité de l'*air* puisqu'il est le véhicule des sons, des odeurs & de la lumière. Sa fluidité est absolument nécessaire pour l'entretien de la vie des animaux & pour la végétation. Les expériences de la machine du vuide démontrent aux yeux que l'animal ou le végétal auxquels on ôte l'*air* périssent aussi tôt.

La pesanteur de l'*air* n'est pas moins démontrée par les expériences du mercure dans le tube d'un baromètre. On a évalué le poids des colonnes d'*air* qui pesent sur notre corps à la somme de 21 mille livres ; & nous n'en sommes pas écrasés parce que le peu d'*air* qui est en nous fait un effort

suffisant contre le poids de l'air extérieur.

Le ressort de l'air n'est pas moins certain que sa pesanteur, puisque tout prouve qu'il est susceptible de compression & de dilatation. Le ressort de l'air est bien sensible dans les vents, dans le jeu des pompes foulantes & aspirantes; il l'est dans une canne ou fusil à vent, il l'est d'une manière bien puissante dans l'explosion des météores, du tonnerre, des tremblemens de terre.

Le *Feu* est un fluide répandu dans toute la nature; il est perméable, il circule librement dans tous les corps; il ne devient sensible que par son action. Il est le principe de toute fluidité; il pénètre tous les corps; il se propage, il s'insinue dans les métaux; il les fait entrer en fusion. Les effets auxquels on reconnoît ordinairement sa présence sont la chaleur, la lumière, la couleur, la dilatation ou raréfaction; la combustion.

L'*Eau* est dans un état de liquidité, ou en glace solide ou en vapeurs; elle est toujours de l'eau sous ces différentes formes, mais ses effets sont bien différens. Elle est, dans sa pureté, liquide, transparente, sans couleur, sans odeur, sans saveur; mais dans sa combinaison avec

132 MERCURE DE FRANCE.

les corps elle se charge de leurs principes, & s'altère. L'eau est incompressible. Elle est nécessaire pour la santé & la vie des animaux, & pour la végétation. L'eau qui bout à l'air libre ne prend jamais qu'un degré de chaleur déterminé ; mais renfermée dans un vase de métal assez fort, elle peut y rougir à blanc.

La *Terre* pure est une substance sèche, solide, sans couleur, sans odeur, sans saveur. Elle est le plus solide & le plus pesant de tous les élémens, celui qui donne la consistance, la solidité & la pesanteur aux corps dans la composition desquels il entre.

C'est de la combinaison de ces élémens que sont formées les autres substances matérielles de la nature ; c'est de leur concours que naissent tous les êtres, & c'est ce que cette physique expose avec les détails suffisans & avec autant de netteté que de précision.

ERREURS d'histoire & de chronologie.

L'auteur de l'*Année littéraire*, en parlant d'un petit Roman qui vient de paroître, & qui a pour titre *Clémence d'Enragues* ou *le Siège d'Aubigni*, fait enten-

dre que tout ce qui est rapporté dans ce Roman forme anecdote historique ; il n'y a de faits vrais que celui du siège d'Aubigni , défendu contre la Châtre.

La veuve du Comte d'Aubigni qui défendit la ville d'Aubigni , en 1591 , ne s'appeloit pas *Clémence* , mais *Catherine* d'Entragues.

Elle n'étoit point fille de Charles de Balsac d'Entragues , tué à la bataille d'Ivry ; mais fille de Guillaume de Balsac d'Entragues , qui étoit mort dans son lit plusieurs années avant cette bataille.

Henri IV ne vint point secourir la ville d'Aubigni , & n'entra jamais dans le Berri ; ce fut Montigni qui fit lever le siège de cette ville à la Châtre.

Henri IV ne put pas donner le cordon-bleu à Mde. d'Aubigni , puisqu'il ne l'avoit pas lui-même , & qu'il ne put commencer de le porter que le 28 de Février 1594 , le lendemain de son Sacre , près de quatre ans après le siège d'Aubigni & la vigoureuse défense de Mde d'Aubigni.

La Châtre ne reconnut Henri IV , & ne se soumit qu'en 1594 , & à condition que ce Prince le conserveroit dans le gouvernement du Berri , & le gratifieroit d'une somme de neuf cent mille livres.

A C A D É M I E.

*Séance publique de l'Académie des Sciences,
Belles-Lettres & arts de Rouen, du mer-
credi 5 Août 1772.*

M. Haillet de Couronne, secrétaire perpétuel pour la partie des belles-lettres & des beaux arts, ouvrit cette séance par les regrets de la Compagnie qui a perdu cette année MM. de Beyer, Duclos & Bréant. Il rendit compte ensuite des travaux académiques de son département, & les élèves de l'école de dessin furent publiquement couronnés.

Le grand prix des belles lettres a été adjugé à une pièce intitulée : *Satyre sur le Luxe, considéré par rapport au bonheur des particuliers*. L'auteur est M. l'Abbé de Lille, professeur au collège de la Marche, à qui l'on doit l'élégante traduction des *Géorgiques* de Virgile.

L'*accessit* a été accordé à une autre pièce recommandable par la beauté des vers & pas les sentimens tendres qui y règnent. Elle a pour titre : *Lettre d'un Père, sur son*

J U I L L E T. 1773. 135

Fils unique, mort à l'âge de dix ans des suites de l'inoculation. L'auteur, qui depuis s'est fait connoître, est M. le Comte de Laurencin, de Lyon.

M. l'Abbé Neveu, vice-directeur, lut une dissertation sur la pourpre des Anciens, sur sa couleur, & l'usage que leurs poëtes ont fait de quelques expressions qui en rappellent l'idée; mais principalement à l'occasion du vers 255^e. du poëme de Claudien sur l'enlèvement de Proserpine.
Ostro fundit aquas.

M. l'Abbé Auger, professeur de rhétorique au collège de Rouen, lut un morceau de la harangue d'Isocrate intitulée, *le Panégyrique*, laquelle fera partie d'un cours d'éloquence ancienne que M. Auger se propose de publier incessamment. C'est une traduction de tous les orateurs Grecs, avec des discours choisis de Cicéron mis en parallèle. Cet ouvrage, qui manquoit à notre littérature, formera 16 volumes in 12. dont le premier paroîtra au mois de Janvier prochain, & sera suivi des autres, presque sans interruption.

M. l'Abbé Yart a lu ses remarques sur Perse & Juvenal, avec des imitations en vers françois, de plusieurs morceaux de ces poëtes. Il les termine par le jugement

136 MERCURE DE FRANCE.

qu'il porte sur les plus célèbres satyriques, & par les devoirs qu'il prescrit aux jeunes poètes leurs imitateurs. « Un Satyrique, » homme de bien, ne sera ni séditieux, » ni délateur. Pénétré de tendresse pour » la vertu, d'horreur pour le vice, ses » sentimens passeront de son ame dans » ses vers énergiques, & ses vers volant » de bouche en bouche, iront graver cette » tendresse & cette horreur dans tous les » cœurs. »

Des deux fables en vers françois, envoyées par M. de Machy, l'on a lu celle qui a pour titre, *l'Ane & le petit Chien*. Ce titre est le même que celui de la fable 5^e. du livre 4 de Lafontaine ; mais la moralité différente est exprimée dans ces trois derniers vers.

Mériter de nouveau les bienfaits de son maître ;
Voilà comme on doit reconnoître
Tous ceux qu'on a déjà reçus.

Les autres ouvrages présentés pendant l'année académique, & dont M. le Secrétaire rendit compte, ont été :

Une pièce en vers, intitulée *Hortatio ad juvenes, ut Fontanium legant & perlegant*. Elle est de M. Giraud, prêtre de l'Oratoire, & doit être imprimée en tête

J U I L L E T. 1773. 137

de la traduction qu'il vient d'achever de routes les fables de la Fontaine en vers latins.

Un essai historique & philosophique sur l'*Origine de la Noblesse*, par M. Rouxelin, secrétaire perpétuel de l'Académie de Caën.

Les Délices du Genre humain, ou l'Amour de ses semblables, par D. l'Abbé, religieux Bénédictin.

L'*Automne*, ydille, par M. Duchemin de la Chesnaye, lieutenant-général à Mortagne.

Trois fables en vers françois, traduites de l'allemand; une ode, intitulée l'*Etude*; Un *Essai sur les Plaisirs*, ou l'art d'être heureux rappelé à ses vrais principes, par D. Gourdin, Religieux Bénédictin à Beaumont en Auge.

Un *Essai sur les Loix rurales & agricoles*, par M. Dornax.

L'*Idée du Sacerdoce*, poëme en 4 chants, par M. Bessin, Curé de Plainville.

Le *Prospectus des Principes de la Grammaire générale & raisonnée*, appliqués aux élémens des langues latine & françoise, mis à portée de la Jeunesse, par M. l'Abbé Froment, principal du collège de Vernon.

Deux estampes, gravées par M. Bache.

138 MERCURE DE FRANCE.

ley , ont été exposées à cette séance. L'une est une vue de la Meuse , d'après le tableau de Bonaventure Peeters. L'autre représente la vue des environs d'Utrecht , peinte par Rhuysdaal.

Indépendamment de ces ouvrages des titulaires & associés, on a fait une mention honorable des savans , qui sans appartenir à l'Académie , lui ont présenté quelques portions de leurs travaux.

M. de Couronne lut l'éloge historique de M. Bréant, associé titulaire, auteur d'un nouveau poëme françois sur l'art de peindre , & l'analyse raisonnée de ce poëme.

M. Dambournay , secrétaire perpétuel pour les sciences & arts , rendit compte d'un mémoire de M. de Bernieres , sur la construction d'un canot insubmersible, & l'application de sa découverte aux vaisseaux & bâtimens de mer.

D'un projet de M. Chef-d'hôtel , pour faire durer le mouvement d'une horloge à poids , aussi long tems qu'on le jugera à propos sans être obligé de le remonter.

Du procès-verbal d'expériences ordonnées par l'Académie, pour vérifier les bons effets du laminoir sur le plomb , lesquelles ont été favorables à cet établissement.

D'un mémoire de M. de Marigues , sur

l'évaporation de la glace, & de ses observations anatomiques sur plusieurs espèces de vices dans les organes du cœur & de la circulation du sang.

Des expériences de M. l'Abbé Dicquemarre , sur la reproduction des parties en apparence essentielles à la vie , retranchées aux diverses espèces d'anémones de mer.

Du mémoire de M. l'Abbé Bacheley , sur une pierre singulière , trouvée très-chaude , & en partie enfoncée en terre après un coup de tonnerre violent.

Des observations théoriques & pratiques de M. le Chandelier , directeur , sur le bleu de Prusse. Le but de l'auteur est d'économiser les dépenses dans la composition , & principalement dans l'avivage de cette belle couleur.

Du procès-verbal de MM. Pinard & le Chandelier sur l'analyse des cidres soupçonnés d'être lithargirisés , ou adoucis par le mélange de la céruse , & les moyens de dévoiler cette sophistication par quelques gouttes de dissolution de chaux & d'orpiment.

D'un mémoire de M. Mustel , sur le danger de l'usage du cuivre dans les cuisines.

D'un mémoire de M. de la Follie , né-

gociant à Rouen , qui prouve que le bleu d'émail , connu dans le commerce sous le nom de *bleu d'argent*, n'est absolument dû qu'au cuivre. Les nombreuses expériences que l'auteur a faites en conséquence sur l'argent , l'ont conduit à en extraire un métal de couleur citrinne , très extensible sous le marteau , même sans être écroui. Ce nouveau métal ne cède à aucun des dissolvans connus , & ne perd rien aux essais de coupelle les plus violens. MM. Macquer & Cadet ont été chargés par l'Académie des Sciences à Paris de répéter ces essais , & ont reconnu la vérité des assertions de l'auteur.

On a présenté au Public les modèles de quatre machines, dont trois sont destinées à puiser de l'eau. La première est un moulin à vent qui enlève un chapelet à godets, dont la chaîne ne peut se tordre , quelque longue qu'elle soit. La seconde est un treuil qui n'expose à aucun danger l'homme qui le fait agir , quand même les forces lui manqueroient tout - à - coup. La troisième est un moulin à vent qui peut faire agir une pompe à une très-grande distance du lieu où l'exposition au vent oblige de l'établir. M. Scanégatty a ajouté ces perfections à ces trois pièces déjà in-

ventées ; mais la quatrième qui lui appartient uniquement , est exécutée en grand , par ses soins , & sert à polir les aiguilles.

- M. David a fait voir un nouvel instrument qu'il a inventé , & dont il s'est servi avec succès , pour lier & faire tomber par suite de mortification les polypes utérins.

M. de la Malthiere a présenté un petit quarré de toile , ou plutôt de papier très-fort & très-flexible , que les femmes de l'Isle de Thaïty savent extraire de l'écorce d'un arbre du lieu , & dont elles se servent pour se voiler ou se parer au lieu de mousseline. Ce morceau a été coupé d'un voile entier que M. de Bougainville a rapporté de son voyage.

M. le Chevalier d'Angols a donné son observation de l'éclipse de lune du 23 Octobre 1771 , qui présenta pendant environ trois minutes le spectacle du soleil & de la lune sur l'horizon , & ce dernier astre éclipsé dans sa partie australe ; phénomène dû à la réfraction.

M. l'Abbé Dicquemarre a envoyé un exemplaire de sa nouvelle édition d'une carte plate du grand banc de Terre neuve , & promet incessamment celle des dedans & des dehors de la Manche.

On distribua ensuite les prix fondés par

142 MERCURE DE FRANCE.

le Corps Municipal , pour l'anatomie , la chirurgie , l'art des accouchemens , la botanique , les mathématiques & l'hydrographie. Les élèves qui les avoient mérités furent couronnés publiquement.

M. Dambourney lut les éloges historiques de M. de Boisduval , médecin , & de MM. Thibaut & Auran , chirurgiens , que l'Académie a perdus cette année.

Le grand prix pour les sciences sera adjugé dans la séance publique du mois d'Août 1773 à un mémoire physiologique sur le mécanisme de la sécrétion des urines , avec une description des organes qui opèrent & qui concourent à la façon prompte dont s'exécute cette sécrétion.

Ce prix , donné par M. le Duc d'Harcourt protecteur de l'Académie , est une médaille d'or de la valeur de trois cents livres. Les ouvrages seront adressés , francs de port , à M. L. A Dambourney , négociant à Rouen , secrétaire perpétuel , & ne seront reçus que jusqu'au premier Juillet inclusivement. Les auteurs sont avertis de ne se point faire connoître , mais de joindre seulement à leurs mémoires un billet cacheté qui contiendra la répétition de l'épigraphe ou sentence mise en tête , & leur nom ainsi que leur adresse.

S P E C T A C L E S.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de musique continue les représentations des *Fragmens*, composés du prologue de *Platée*, de l'acte de *Théonis*, & de celui de *Zélindor*.

Mlle Duval, qui joint les agrémens de la figure au charme d'une belle voix, débuta le 4 Juillet dans l'acte de *Théonis*, par le rôle de l'Amour.

Quoique cette jeune actrice parût sur le Théâtre pour la première fois, elle se tira fort bien de ce moment critique. Elle descendit dans le char, sans paroître déconcertée, elle chanta avec intérêt, avec action, & de manière à ne point démentir, à surpasser même les espérances que l'on avoit conçues de ses talens.

On a loué la justesse de ses intonations, la fraîcheur & la rondeur de sa voix, l'éclat & la beauté de ses cadences, sa prononciation nette & franche, & l'agrément de ses traits qui s'embellissent encore lorsqu'elle chante. Mlle Duval peut espérer, avec le travail & l'étude,

raisonnée de son art , de parvenir au premier rang. Elle fut interrompue plusieurs fois & suivie jusque dans les nues où son char l'enlevoit , par les aplaudissemens des Spectateurs , qui voulurent d'abord l'encourager , & qui finirent par lui donner le témoignage d'une véritable satisfaction.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Samedi 3 Juillet les Comédiens François ont représenté *l'Amour à Tempé*, Pastorale Érotique , en deux actes en prose.

L'Auteur a voulu mettre sur le Théâtre, dans le style de l'églogue , ou de l'idylle, l'image antique de la vie pastorale , & de l'Amour des Bergers. Les Spectateurs n'ont pu soutenir les comparaisons continuelles & champêtres & le langage innocent de deux jeunes Bergers , qui n'ont que le sentiment ou l'instinct en quelque sorte de leur amour , & qui semblent ignorer les choses les plus communes. Un Berger riche prétend à ce titre avoir la préférence sur son rival aimé. Il
vanre

J U I L L E T. 1773. 145

vante son opulence , mais le Berger amoureux ignore même ce que c'est que la richesse ; il ne sçait qu'aimer ; il ne comprend pas, dit-il, comment un Berger peut être plus riche qu'un autre , & comment ayant des portions aude-là du besoin, il n'en fait pas un partage à ceux qui en manquent. Le Berger riche ne peut soutenir les refus de la Bergere qui lui préfère son amant : il menace de traverser leurs vœux ; mais l'Amour s'étant déguisé sous un habit pastoral , qui lui a été donné en offrande, interroge les jeunes amans, se plaît à les entendre, s'amuse de leur innocence ; il les protège contre le Berger jaloux & couronne leur tendresse. Cette pastorale a été interrompue par l'impatience du Public, avant la fin du premier acte. On l'imprime ; & peut être en soutiendra-t-on la lecture plus facilement que la représentation.

*VERS à Mademoiselle RAUCOUR ,
par M. de V.*

RAUCOUR, tes talens enchanteurs
Chaque jour te font des conquêtes ;
II. Vol. G

146 MERCURE DE FRANCE.

Tu fais soupirer tous les cœurs,
 Tu fais tourner toutes les têtes,
 Tu joins au prestige de l'art
 Le charme heureux de la nature,
 Et la victoire toujours sûre
 Se range sous ton étendard.
 Es-tu Didon ? es-tu Monime ?
 Avec toi nous versons des pleurs,
 Nous gémissons de tes malheurs
 Et du sort cruel qui t'opprime.
 L'art d'attendrir & de charmer
 A paré ta brillante aurore ;
 Mais ton cœur n'a rien dit encore,
 Défends ce cœur des vains desirs
 De richesse & de renommée :
 L'amour seul donne les plaisirs,
 Et le plaisir est d'être aimée.
 Déjà l'amour brille en tes yeux :
 Il naîtra bientôt dans ton ame ;
 Bientôt un mortel amoureux
 Te fera partager sa flamme.
 Heureux, trop heureux cet amant
 Pour qui ton cœur deviendra tendre,
 Si tu goûtes le sentiment
 Comme tu fais si bien le rendre !

*TRADUCTION du commencement de
l'histoire de Tacite , par M. du Closel
d'Arnery.*

Je commence cet ouvrage au premier Consulat de Vinus qui fut le second de Galba : les fastes des sept cent vingt années qui ont suivi la fondation de la ville sont assez connus , & les grandes actions du Peuple Romain ont été célébrées avec autant d'éloquence que de liberté. Mais lorsque après la perte de la bataille d'Actium , la nécessité de la paix eut soumis le Peuple & le Sénat à

Initium mihi operis Ser. Galba iterum , T. Vinus consules erunt. Nam post conditam urbem D C C & X X prioris ævi annos multi auctores retulerunt : dum res populi Romani memorabantur , pari eloquentiâ ac libertate. Postquam bellatum apud Actium , atque omnem potestatem ad unum conferri pacis interfuit ; magna illa ingenia cessere. Simul veritas pluribus modis infracta ; primum incitiâ Reip. ut alienæ , mox libidine assentandi , aut rursus odio adversus dominantes. Ita neutris cura posteritatis , inter infensos vel obnoxios. Sed ambitionem scriptoris facile adverseris : obrectatio &

un Prince , les hommes d'un génie vraiment sublime cessèrent d'écrire. Dès-lors la vérité ne fut plus l'ame de l'Histoire ; qui se vit à la fois dégradée ou par la bassesse de l'adulation , ou par la haine du Gouvernement & plus souvent par l'ignorance des affaires publiques devenues étrangères aux citoyens ; ainsi la postérité fut sacrifiée à l'intérêt ou au ressentiment. Néanmoins l'écrivain qui se vend à la faveur trouve peu de partisans ; on ne voit en lui qu'un vil esclave qui se prostitue , mais l'oreille s'ouvre aisément à la Satire & à la Calomnie ; la licence la plus effrénée ne paroît alors qu'un excès de liberté. Galba , Othon & Vitellius n'ont rien fait pour contribuer ou pour nuire à ma fortune : je dois , & je l'avoue avec plaisir , à Vespasien mon élévation , à Titus de nouvelles

livor pronis auribus accipiuntur : quippè adulationi fœdum crimen servitutis , malignitati falsa species libertatis inest. Mihi Galba , Otho , Vitellius , nec beneficio nec injuriâ cogniti. Dignitatem nostram à Vespasiano inchoatam , à Tito auctam , à Domitiano longius proVectam non abnuerim ; sed incorruptam fidem professus , nec amore quisquam , & sine odio dicendus est. Quod si vita suppediter , principatum divi Nervæ & imperium Trajani , uberiorem securior

grâces : Domitien à comblé leurs bienfaits. Mais un Historien dévoué tout entier à la vérité, ne doit consulter ni la haine ni la reconnoissance.

Je réserve pour ma vieillesse, si je parviens à ce terme, un travail moins dange-reux & plus agréable ; les règnes de Nerva & de Trajan, jours heureux & rares, où nos discours & nos sentimens ne craignent plus la recherche des délateurs.

Cet ouvrage présente les événemens les plus intéressants, des combats terribles, des séditions multipliées ; le carnage même au sein de la paix, quatre Empereurs égorgés, trois guerres civiles, des guerres étrangers, les unes & les autres à la fois, des victoires dans l'Orient, des revers dans l'Occident, des troubles dans l'Ilirie, un soulèvement presque géné-

remque materiam senectuti seposui : rarâ temporum felicitate, ubi sentire quæ velis, & quæ sentias dicere licet.

II. Opus aggredior plenum variis casibus, atrox præliis, discors seditionibus, ipsâ etiam pace sævum. Quatuor principes ferro interempti. Triabælla civilia, plura externa, ac plerumque permixta : prosperæ in Oriente, adversæ in Occidente res. Turbata n Iliricum ; Galliz nutan-

G iij

ral dans les Gaules, la Bretagne aussi-tôt révoltée que soumise, nos Frontières attaquées par le Sarmate & le Sueve, le Dace plus glorieux de nos défaites qu'humilié par les siennes, le Parthe près de se rassembler sous les étendards d'un faux Néron.

Dans l'Italie des désastres presque inouis jusqu'à ce jour; les fertiles contrées de la Campanie dévastées, les villes détruites ou englouties, Rome en proie aux incendies, les plus anciens Temples brûlés, le Capitole livré aux flammes par la fureur du citoyen, nos cérémonies profanées, les adultères publics.

La mer couverte d'exilés, les rivages souillés de meurtres, dans la ville des crimes plus affreux encore.

tēs; perdomita Britannia, & statim missa cohorte in Sarmatarum ac Suevorum gentes, nobilitatus cladibus mutuis Dacus. Mota etiam propè Parthorum arma falsi Neronis ludibrio. Jam verò Italia novis cladibus, vel post longam sæculorum seriem repetitis, afflicta. Haustæ aut obrutæ urbes: fecundissima Campaniæ ora, & Urbs incendiis vastata, consumptis antiquissimis delubris, ipso Capitolio civium manibus incenso. Pollutæ cærimonix: magna adulteria: plenum exiliis mare: infecti cædibus scopuli: atrocius

J U I L L E T. 1773. 131

La noblesse , l'opulence , l'exercice des charges , le refus même regardés comme des crimes , la vertu comme le présage infallible d'une mort funeste. Nous verrons les délateurs , non moins odieux par leur élévation que par leurs forfaits , partager comme des dépouilles qui leur sont acquises le Sacerdoce , le gouvernement , les Provinces & le consular ; tout entreprendre & tout renverser. La haine & la terreur armer les Esclaves contre leurs maîtres , les affranchis contre leurs patrons , & au défaut d'ennemis les amis contre leurs propres amis.

Néanmoins la dépravation de ces tems n'est point telle que la vertu n'y puisse trouver de grands modèles ; des mères qui se sont dévouées à la fuite avec leurs enfans , des épouses qui ont

in urbe sævitum. Nobilitas , opes , omissi gestique honores pro crimine , & ob virtutes certissimum exitium. Nec minus præmia delatorum inuisa quàm scelera : cum alii sacerdotia & consulatus ut spolia adepti , procurationes alii & interiorum potentiam , agerent , ferrent cuncta. Odio & terrore corrupti in dominos servi , in patronos liberti : & quibus deerat inimicus , per amicos oppressi.

II I. Non tamen adeò virtutum sterile sæculum , ut non & bona exempla prodiderit. Comi-

G iv

partagé l'exil de leurs maris, des parens qui ont tout osé, des gendres qui ont tout sacrifié, des Esclaves d'une fidélité à l'épreuve des tourmens, des hommes illustres réduits à se donner la mort, cette mort supportée avec une noble fermeté, bravée même avec l'intrépidité héroïque de nos ancêtres.

Outre les révolutions communes à tous les siècles, celui-ci nous offre encore plusieurs présages. Le Ciel, la terre & la foudre réunirent tous leurs prodiges, pour nous annoncer nos succès & nos malheurs. Enfin les calamités les plus désastreuses n'ont que trop appris au Peuple Romain qu'il avoit tout à redou-

ratæ profugos liberos matres, secutæ maritos in exilia conjuges, propinqui audentes, constantes generi; contumax etiam adversus tormenta servorum fides. Supremæ clarorum virorum necessitates; ipsa necessitas fortiter tolerata, & laudatis antiquorum mortibus pares exitus. Præter multiplices rerum humanarum casus, cælo terræque prodigia, & fulminum monitus, & futurorum prælagia, læta, tristia, ambigua, manifesta. Nec enim unquam atrocioribus populi Romani cladibus, magisve justis judiciis approbatum est, non esse curæ deis securitatem nostram, esse ultionem.

I V. Cæterum antequàm destinata componam,

J U I L L E T. 1773. 153
tér de la vengeance des Dieux , & rien à
espérer de leur bienfaisance. (*).

Avant de commencer , je crois devoir
rappeler quelle étoit la disposition des
citoyens dans Rome , des Soldats dans
les armées , des esprits dans les Provinces ,
de nos forces & de nos ennemis dans les
différentes contrées de l'Univers , car la
connoissance des causes & des ressorts
secrêts n'est pas moins intéressante que
celle des événemens trop souvent décidés
par le hazard.

repetendum videtur, qualis status urbis, quæ mens
exercituum, quis habitus provinciarum, quid in
toto terrarum orbe validum, quid ægrum fue-
rit : ut non modò casus eventusque rerum, qui
plerùmque fortuiti sunt, sed ratio etiàm causæ-
que noscantur. Finis Neronis ut latus primo
gaudentium impetu fuerat ; ita varios motus
animorum, non modò in urbe apud Patres ,
apud populum, apud urbanum militem, sed om-
nes legiones ducesque conciverat, evulgato im-

* Ainsi Tacite au lieu d'accuser, justifie la Providence ;
je n'ignore pas néanmoins que MM. Guérin , d'Alembert
& le Père Brolhier ont donné à ce passage un sens bien dif-
férent , mais je suis persuadé qu'ils se sont trompés. Leur
erreur vient de ce que dans les mots de *securitatem nos-
tram* ils ont cru que Tacite vouloit comprendre tous les
hommes. Les termes de *Populi Romani* qui précèdent
immédiatement , me paroissent indiquer qu'il n'entendoit
parler que des Romains seuls , & qui se regardoient com-
me l'unique objet de l'attention des Dieux.

G v

254 MERCURE DE FRANCE.

L'Empire n'avoit retenti que de cris de joie aux premières nouvelles de la mort de Néron ; mais lorsque Rome eut enfin appris que nos armées pouvoient sans la consulter lui donner un Empereur, le secret de cette nouvelle route à la puissance suprême fut l'unique objet des spéculations de tous les ordres de l'Etat. Les Sénateurs s'empressoient de se saisir & même d'abuser de la liberté. Les Chevaliers Romains se félicitoient avec eux de l'absence & de l'élévation du nouveau Prince, les mêmes espérances étoient dans l'ame de tous les Citoyens honnêtes, de ceux sur-tout que leur état & leur alliance attachoient à de grandes maisons, & à d'illustres patrons, exilés ou proscrits ; mais une inquiétude morne & séditieuse agitoit cette vile populace accoutumée à l'oisiveté du Cirque & du

perit arcano, posse principem alibi quam Romæ fieri. Sed patres læti, usurpatâ statim libertate, licentius ut erga principem novum & absentem : primores equitum proximi gaudio parum : pars populi integra, & magnis domibus annexa ; clientes libertique damnatorum & exulum, in spem erecti : plebs sordida & Circo ac theatris sueta, simul teterrimi servorum, aut qui adessis bonis, per dedecus Neronis alebantur, mœsti & rumorum avidi.

Théâtre , ces esclaves livrés à la débauche , tous ceux enfin qui n'avoient eu d'existence que par les crimes de Néron.

Le Prétorien attaché depuis long-tems aux Césars par la Religion du serment , moins disposé qu'entraîné à la révolte , avoit plutôt abandonné que trahi Néron. Mais voyant qu'on ne leur distribuoit pas la gratification promise au nom du Prince , qu'à la guerre succédoit la paix , qui n'offriroit ni récompenses ni occasion de les mériter , & que les graces de l'Empereur ne se répandroient que sur les seules Légions qui l'avoient proclamé , ils s'excitent , ils s'irritent , & bien-tôt ils se livrent à l'audace du Préfet Nymphidius Sabinus , qui osoit aussi aspirer l'Empire. Et quoique ce dernier attentat eût été plutôt puni que

V. Miles urbanus longo Cæsarum sacramento imbutus , & ad destituendum Neronem arte magis & impulsu , quàm suo ingenio traductus , postquam neque dari donativum sub nomine Galbæ promissum , neque magnis meritis ac præmiis eundem in pace qui in bello locum , præventamque gratiam , intelligit apud principem à legionibus factum , pronus ad novas res ; scelere insuper Nymphidii Sabini Præfecti imperium sibi molientis agitatut. Et Nymphidius quidem in ipso conatu oppressus. Sed quàmvis capite defectionis ablato , manebat plerisque militum cons-

consommé, ils sont moins intimidés par la perte de leur Chef, qu'animés par le remords d'avoir été ses complices.

Les uns ne cessoient d'insulter à la vieille-
lesse & à l'avarice de Galba, les autres
sous prétexte de vanter ses exploits rap-
peloient sa sévérité, & effrayoient les
soldats par le souvenir de l'ancienne dis-
cipline. Les quatorze années du dernier
règne les avoient tellement familiarisés
avec les vices de Néron, qu'ils les préfé-
roient aux vertus si respectées autrefois
par eux mêmes; ils osoient même s'in-
digner contre cette maxime de Galba, *je*
choisis, je n'achette point le soldat, maxime
digne de la République, mais elle an-
nonçoit une grandeur & une énergie qui
manquoient au nouveau gouvernement.

T Virrius & C. Laco, l'un le plus scé-
lérat, l'autre le plus vil des hommes,

*cientia; nec deerant sermones, senium atque ava-
ritiam Galba increpantium. Laudata olim & mi-
litari famâ celebrata severitas ejus, angebat coas-
pernantes veterem disciplinam, atque ita x i v
annis à Nerone assuefactos, ut haud minus vi-
tia principum amarent, quam olim virtutes ve-
rebantur. Accessit Galbæ vox pro Republ. ho-
nesta, ipsi anceps, legi à se militem, non ami-
Nec enim ad hanc formam cetera erant.*

chargeoient encore de la haine de leurs forfaits, ce vieillard que son inertie avoit déjà livré au mépris public : ce Prince sembloit ne suspendre sa marche que pour l'ensanglanter. Varron, Consul désigné, & Turpilianus Consulaire, tous deux égorgés l'un comme complice de Nymphidius, l'autre comme ayant voulu soutenir le parti de Néron, mais sans aucun jugement, sans nulle défense de leur part, étoient tous deux regardés comme innocens : son entrée dans la Ville avoit été arrosée du sang de plusieurs milliers de soldats désarmés, & ce présage funeste faisoit trembler ceux mêmes qui les avoient massacrés. Rome enfin étoit étonnée de se voir peuplée de soldats; outre la Légion d'Espagne, & celle que Néron avoit voulu tirer des flottes, on y voyoit

VI. Invalidum senem T. Vinius & Cornelius Laco, alter deterrimus mortalium, alter ignavissimus, odio flagitiorum onerabant, contemptu inertiae destruebant. Tardum Galbae iter & cruentum, interfectis Cingonio Varrone consule designato, & Petronio Turpiliano consulari. Ille ut Nymphidii socius, hic ut dux Neronis, inauditi atque indefensi, tamquam innocentes perierant. Introitus in urbem, trucidatis tot millibus inermium militum, infauftus omina, atque ipsi etiam qui occiderant, fore.

158 MERCURE DE FRANCE.

encore l'élite des Légions de la Bretagne, de l'Allemagne, & de l'Illyrie. Néron les avoit rassemblées aux portes Caspiennes, dans le dessein de les opposer aux Albaniens, mais pour accabler plus promptement Vindex, il avoit appelé auprès de lui toutes ces cohortes, source féconde de révolutions. La moindre fermentation devoit livrer ces troupes sans chef au plus audacieux.

Tout-à-coup on annonce le double meurtre de Macer & de Capiton. L'intendant Trébonius sur les lettres de l'Empereur, avoit fait mettre à mort Macer convaincu de vouloir soulever l'Afrique; mais Capiton ne pouvoit être que suspect, & cependant Aquinus & Valens

midolofus. Inductâ legione Hispanâ, remanente eâ quam è classe Nero conscripserat, plena urbs exercitu insolito: multi ad hoc & innumeri è Germania ac Britannia & Illyrico, quos idem Nero electos præmissosque ad claustra Caspiarum, & bellum quod in Albanos parabat, opprimendis Vindicis coëptis revocaverat: ingens novis rebus materia, ut non in unum aliquem prono favore, ita audenti parata.

V I I. Fortè congruerat ut Clodii Macri & Fonteji Capitonis cædes nuntiarentur. Macrum in Africa haud dubiè turbantem, Trebonius Garbadianus procurator, jussu Galba; Capitonem

J U I L L E T. 1773. 159

l'avoient fait périr sans avoir reçu aucune espèce d'ordre. Quoiqu'il se fût avili par ses débauches & par son avarice sordide, on soupçonna que les deux Lieutenans étoient seuls coupables du projet de révolte dont ils l'accusoient, que n'ayant pu le corrompre, ils l'avoient immolé au danger d'être trahis, & que Galba, soit irrésolution, soit crainte de découvrir de plus grands crimes, avoit approuvé ce qu'il ne pouvoit plus empêcher; au reste ces deux morts si différentes exciterent la même indignation. Dès qu'une fois ces Princes sont odieux, la haine publique imprime sa malignité sur toutes leurs actions justes ou injustes.

Déjà les affranchis dispofoient de toutes les charges qu'ils livroient à une bon-

in Germania, cum similia cœptaret, Cornelius Aquinus & Fabius Valens legati legionum interfecerant, antequàm juberentur. Fuere qui crederent, Capitonem, ut avaritiâ & libidine foedum ac maculosum, ita cogitatione rerum novarum abstinuisse: sed à legatis bellum suadentibus, postquàm impellere nequiverint, crimen ac dolum compositum ultrò: & Galbam mobilitate ingenii, an ne aliis scrutaretur, quoquo modo acta, quia mutari non poterant, comprobasse. Cæterùm utraque cædes sinistrè accepta: & invito semel principe, seu benè seu malè

reuse enchère; la main des esclaves, quoique chargée de présens s'ouvroit encore à de nouvelles largesses; ils croyoient ne pouvoir trop se hâter de dévorer le règne d'un vieillard *.

Mêmes désordres, mêmes vices dans la nouvelle Cour que dans l'ancienne; mais ils n'étoient pas vûs avec la même indulgence; enfin le peuple accoutumé à ne priser ses Souverains que par la grandeur de la taille & la majesté du port, se plaisoit à dégrader Galba par le contraste méprisant de sa décrépitude avec la jeunesse de Néron.

Telle étoit dans Rome & dans les milices qui y étoient rassemblées, la disposition générale des esprits.

facta premunt. Jam afferebant venalia cuncta præpotentes liberti. Servorum manus subitis avidæ, & tanquam apud senem festinantes: eademque novæ aulæ mala, æquæ gravia, non æquæ excusata. Ipsa ætas Galbæ, & irrisui & fastidio erat, assuetis juventæ Neronis, & Imperatores formâ ac decore corporis (ut est mos vulgi) comparantibus.

* Et tous trois à l'envi s'empresser ardemment
à qui dévoreroit le règne d'un moment.

Corn. trag. d'Octave.

J U I L L E T. 1773. 161

Dans les Provinces, l'Espagne avoit pour Proconsul Flavius Rufus, homme éloquent ; mais plus propre à gouverner pendant la paix qu'à commander des armées.

Dans les Gaules, Galba pour s'acquitter envers la mémoire de Vindex, avoit accordé le droit de bourgeoisie, & l'exemption perpétuelle d'une partie du tribut ; mais les villes frontières des armées d'Allemagne étoient traitées avec moins d'égards, quelques-unes même dépouillées d'une partie de leur territoire, & à la jalousie des graces qu'elles ne partageoient point, elles ajoutoient le ressentiment de leurs propres pertes.

Les armées d'Allemagne redoutables par leurs propres forces, également fières

VIII. Et hic quidem Romæ, tanquam in tanta multitudine, habitus animorum fuit. E provinciis Hispaniæ præerat Cluvius Rufus, vir facundus, & pacis artibus, belli inexpertus. Galliarum, super memoriam Vindiciis, obligatarum recentis dono Romæ civitatis, & in posterum tributilevamento. Proximæ tamen Germaniæ exercitibus Galliarum civitates, non eodem honore habitæ, quædam etiâ finibus ademptis, pari dolore commoda aliena ac suas injurias metiebantur. Germanici exercitus, quod periculosissimum

& inquiètes de leur dernière victoire, craignoient & s'irritoient d'être regardées comme ennemies; elles n'avoient abandonné Néron qu'à regret, on étoit même instruit qu'elles avoient offert l'Empire à Virginus, & comme ce dernier ne s'étoit pas empressé de se déclarer pour Galba, on le soupçonnoit d'avoir eu l'ambition d'y prétendre. Enfin le meurtre de Capiton indignoit jusqu'à ses propres ennemis, mais l'armée n'avoit point de chef: l'Empereur qui avoit rappelé Virginus, sous prétexte de récompenser ses services, le retenoit à la Cour, les soldats se regardoient comme accusés dans la personne & dans l'absence de leur Général.

In tantis viribus, solliciti, & irati superbiâ regentis victoriæ, & metu, tamquàm alias partes fovissent. Tardè à Nerone desciverant: nec statim pro Galba Verginius, an imperare voluisset dubium: delatum ei à milite imperium conveniebat. Fonteium Capitonem occisum, etiam qui queri non poterant, tamen indignabantur. Dux deerat, abducto Verginio per simulationem amicitie: quem non remitti, atque etiam reum esse, tamquàm suum crimen accipiebant.

J U I L L E T. 1773. 163

A R T S.
G R A V U R E S.

I.

Bons Amis, Estampe d'environ 11 pouces de haut, sur 8 de large, gravée d'après un tableau d'Adrien Ostade, par J. G. Wille, Graveur du Roi, de Sa Majesté Impériale & Royale, & de Sa Majesté le Roi de Danemarck; à Paris chez l'Auteur, Quai des Augustins.

LA scène de cette Estampe est composée de deux bons Hollandois, qui paroissent moins occupés d'affaires d'état que de leurs pipes & d'un pot de bière qui est à côté d'eux. Il y a une vérité de mœurs bien saisie dans cette Estampe, que le burin supérieur de l'Artiste fera rechercher de tous les Amateurs.

I I.

Le jeudi 22 Juillet on publiera une Estampe nouvelle, *la Cruche Cassée*, d'après un tableau de M. Greuze, gravée par M. Massard, dédiée à Mademoiselle So-

164 MERCURE DE FRANCE:

phie Arnould; cette estampe à environ
19 pouces de hauteur & 14 de largeur.

Une jeune fille très-jolie est représentée tenant sous son bras une cruche cassée, & semble rêver innocemment au malheur qui lui est arrivé; cette expression si délicate a été parfaitement peinte par M. Greuze dans un tableau charmant, de la composition la plus ingénieuse, & du coloris le plus séduisant. M. Massard a rendu avec beaucoup d'intelligence & de talent l'esprit & l'effet de ce tableau. On trouvera l'Estampe, prix 6 liv. à Paris chez M. Greuze, Peintre du Roi, rue Tibautodé;

M U S I Q U E

A V I S A U X A M A T E U R S ;

LA Société d'Amateurs qui s'est établie depuis peu dans la ville des Deux Ponts, animée du désir de contribuer aux progrès de l'Art agréable qui fait l'objet de leur association, a formé le dessein de rendre publique, par la voie de l'impression, une grande quantité d'excellente Musique qui n'a jamais été gravée; elle en for-

J U I L L E T. 1773. 165

nera une espèce de journal dont elle distribuera tous les jours un numéro; ce numéro sera de deux & quelquefois de trois feuilles, même format & même caractère que ce Prospectus. Pour rendre ce recueil intéressant non-seulement pour les Amateurs, mais même pour les Musiciens de profession, il ne contiendra que des morceaux qui n'auront pas encore paru, des plus grands Compositeurs de l'Italie, de l'Allemagne, de la France & de tous les autres pays de l'Europe. Les Correspondans que la Société a dans ces différens pays, la mettront en état de remplir exactement ses engagements. Pour donner aussi plus de variété à ce Journal, elle aura attention que les numéros soient alternativement composés d'Ariettes Italiennes avec des paroles Italiennes & Françoises, d'Ariettes Françoises, de concertos de clavecin, de trios, de quatuors à violons alto & basse, ou à une flûte ou hautbois, violons, alto basse, &c. D'airs, Ariettes & Chançons, avec préludes & accompagnemens de harpes &c.

Conditions de la souscription.

Le prix de l'abonnement sera de 30 liv. par année, franc de port. On souscrit aux

Deux-Ponts, à l'Imprimerie Ducale, &
à Paris, chez L A C O M B E Libraire, rue
Christine.

G É O G R A P H I E.

*Plan de la Forêt de Compiègne & de ses
environs, présenté à Sa Majesté en
1772, levé par le sieur Buffa; & se
vend à Paris chez le sieur Aldring,
Graveur, rue Perdue, place Maubert,
& chez Mérimot l'aîné, Libraire Quai
des Augustins.*

CETTE carte est très détaillée, & gravée
avec beaucoup d'exactitude & de netteté.

M É C H A N I Q U E.

M. DUPRÉ DE RETONFEY, Chevalier
de St Louis, ancien capitaine au régi-
ment de Montmorin, a trouvé le moyen
de diviser, en autant de portions égales
qu'on le désirera, un terrain de la forme
la plus irrégulière, par un procédé très-
simple, dont voici l'explication :

J U I L L E T. 1773. 167

Ayez une boîte carrée assez grande pour recevoir le plan tracé du terrain qu'on veut diviser ; que les bords en soient assemblés & mastiqués de manière à contenir l'eau sans en laisser perdre, & que l'épaisseur des bois & leur assemblage puisse empêcher que le fond ne se voile & fléchisse dans l'opération. A la distance d'un pouce du fond pratiquez sur les bords une rainure de l'épaisseur de la glace polie, qui doit y entrer & fermer entièrement la boîte de ce côté.

Tracez sur une planche de l'épaisseur d'un pouce, le plan figuré du terrain qu'on veut diviser ; découpez proprement cette planche d'après les contours, (il est vraisemblable qu'il faut oindre ces bords avec de l'huile ou de l'eau, suivant la matière qu'on emploiera), & posez-la sur le fond de votre boîte ci-devant préparée : remplissez alors, avec de la terre glaise bien pêtée & foulée, ou avec de la cire en fusion, tout l'espace qui restera entre la planche découpée & les bords de la boîte, jusqu'à la hauteur de la rainure indiquée : enlevez la planche découpée, & les bords seuls de la glaise ou de la cire indiqueront,

168 MERCURE DE FRANCE.

par leurs contours, la figure du terrain à diviser : coulez alors la glace dans la rainure, & l'y fixez à demeure en la mastiquant, après vous être assuré qu'elle porte bien également par-tout, & qu'il n'y a point d'issue par où l'eau puisse se perdre : dressez alors cette boîte sur un des petits côtés; emplissez le vuide avec de l'eau, au moyen d'un conduit qu'on aura ménagé à travers la glaise ou la cire, vers l'une des parties saillantes du plan figuré.

Ayez alors un gros tube de verre, d'un calibre égal & assez grand pour contenir l'eau qu'on a introduite dans la boîte ci-dessus décrite. Il faut ajuster & souder à sa partie inférieure un petit robinet qui servira à en faciliter la vidange graduelle. Il doit être garni dans sa hauteur de deux ou quatre bandes de papier sur lesquelles on puisse tracer des divisions ; au moyen d'un entonnoir adapté à l'orifice supérieur du tube, vous y ferez entrer l'eau employée dans l'opération précédente, & vous diviserez toute la hauteur qu'elle occupera en autant de parties égales que l'on aura dessein de faire de portions du terrain. Après cette opération, lâchez, par le
moyen

moyen du robinet , une de ces parties dans la boîte , & deux bandes de papier collées sur les bords serviront à marquer sur l'un & l'autre côté, la hauteur où l'eau sera parvenue ; & faisant écouler successivement chaque portion d'eau du tube dans la boîte , & continuant de faire des marques , vous aurez alors , en autant de tranches parallèles , le nombre de portions désiré , puisqu'il est certain que le plan proposé se trouve représenté par un volume d'eau d'une surface qui lui est parfaitement égale , & dont l'épaisseur est un pouce.

Il est inutile d'observer qu'il faut avoir l'attention de ne pas laisser perdre l'eau dans ces différentes transvasions , puisque de-là dépend la justesse de l'opération , ainsi que de tenir & le tube & la boîte parfaitement de niveau , lorsqu'on veut tracer les divisions sur les bandes de papier.

Ce procédé très simple & dont l'application est générale , peut servir sur-tout pour régler des coupes de bois en portions égales : l'invention a été approuvée par l'Académie Royale des Sciences de Paris , & par celle de Metz , dont l'Auteur est membre.

170 MERCURE DE FRANCE.

L'épreuve de cette machine a été faite en présence de Mgr le Duc d'Orléans, qui a chargé l'auteur de lui en procurer une semblable ; le sieur Baradelle, fils, a été choisi pour l'exécution, qui a parfaitement répondu aux idées de l'Auteur, tant pour l'exactitude, que pour la commodité, dans l'usage de cet instrument.

Le sieur Dupré de Retonfey a aussi imaginé un bon Alidade pour lever les plans sur la planchette, & il a trouvé le moyen d'obtenir, avec précision, les points correspondans d'où partent les alignemens & les angles.

Cet alidade est composé de deux règles bien dressées & bien parallèles, à l'extrémité desquelles s'élève une portion de cercle pour pouvoir les élever & baisser à volonté. L'une de ces règles porte deux lunettes d'approche à contresens, qui, étant alignées sur deux jallons ou deux objets en ligne droite, donnent & tracent sur la planchette leur juste direction réduite au plan de l'horizon. Cet instrument a reçu aussi l'approbation de l'Académie Royale des Sciences.

USAGES ANCIENS.

*Sur l'esclavage imposé à des Citoyens par
une vieille coutume.*

LA Franche-Comté est réunie depuis environ un siècle à la France. Cette province avoit ses loix, ses coutumes, sa jurisprudence, ainsi que son gouvernement particulier. Ces circonstances civiles jointes aux circonstances politiques de la dépendance de la Maison d'Autriche, tenoient les sujets Franc-Comtois éloignés des François dont ils étoient peu connus. Aussi les loix, les coutumes & les auteurs Franc-Comtois sont très-peu cités par les auteurs François; & même depuis que par la réunion, cette province partage les charges & les honneurs du nom François, qu'elle participe aux loix & aux maximes du droit Public de la Nation, on n'a point examiné si les Comtois ont eu le bonheur d'être jugés suivant ces maximes. Occupons-nous un moment d'un article de la coutume de Franche-Comté, contradictoire avec le nom de cette province, & avec les maximes les plus chères à la Nation Française sur la liberté.

Être François, c'est être libre; ce nom seul est le signe de la propriété de sa personne. Cependant la moitié des Franc-Comtois est privée de cette propriété qu'un étranger acquiert en entrant en France, quoique depuis un siècle, cette moitié se glorifie avec l'autre moitié de porter le nom François. Cet abus tient à la coutume de cette Province. Il faut prévenir bien sérieusement le lecteur

qui daignera s'occuper un moment de cette discussion, que nous parlons d'une province de l'Empire François, d'une coutume existante dans la force la plus vigoureuse, coutume appuyée d'une jurisprudence aussi terrible qu'elle, & d'un vaste commentaire plus terrible encore.

Cette coutume donc, cette jurisprudence établissent l'esclavage sur environ la moitié du peuple Comtois. Le commentateur de cet esclavage le fait descendre de l'esclavage chez les Romains; il en recherche & développe curieusement les rapports, les ressemblances, les modifications, les différences.

Distinguons avec l'auteur & la coutume, deux espèces de main-morte ou d'esclavage. L'un proprement dit est celui de la personne, l'autre est celui des fonds.

La condition de la personne constituée en *main-morte*, c'est le terme de la coutume, est telle que le seigneur est nécessairement son héritier si elle meurt sans que les enfans ou proches parens vivent & demeurent avec elle dès la naissance, sans interruption & usent du même *pot & feu*. Un enfant ne peut donc s'occuper d'un établissement ni d'aucune fonction qui exigeroit la séparation d'avec son père; il faut que dans l'indolence il attende la succession paternelle au coin de son *feu*, sinon elle est dévouée au Seigneur. Voilà une des causes du peu d'industrie, de l'inertie, de la rusticité d'une partie du peuple Comtois. Que feroit-il des arts qui embellissent la vie, & du commerce qui nous enrichit nous & notre postérité? Un Seigneur, un Moine inconnu en recueillerait le fruit. Ce Comtois végète donc, un instant, péniblement, sur un sol où des loix

barbares l'ont attaché, & y meurt inutile à lui, à sa triste postérité qu'il est si doux de servir, même ingrate, & à la nation qu'il aime.

L'héritage *main mortable* est ainsi nommé parce que celui qui le tient ne peut en disposer. Son titre de propriété se réduit à une espèce de bail perpétuel, sous la condition de ne pouvoir l'hy-pothéquer ni aliéner, & à charge de retour au Seigneur au cas de mort ou de passage du possesseur à la liberté. L'imperfection de cette tenure n'est pas le seul vice qui affecte l'héritage *main-mortable*; il y a la fatale propriété d'engloutir la liberté de celui qui vient l'habiter; au bout d'un an l'homme libre y meurt esclave. C'est ainsi que ce piège toujours rendu, renouvelle l'esclavage & le perpétue.

Le lecteur se récrie sur cette double chaîne; soulageons-le d'une; examinons la personnelle.

M. Dunod, qui a pu traiter froidement & indifféremment, dans un volume in-4°, cette partie du code d'Attila, forme habilement un chaînon entre la *main-morte* & l'esclavage chez les Romains; il croit sérieusement la justifier en citant les loix de cette fameuse République. Les loix Romaines sur les esclaves, nous importent aussi peu que celles sur les vestales. Où est le rapport entre un citoyen François & sa possession, & l'état d'un ennemi des Romains fait prisonnier ou esclave?

Mais passez au Commentateur deux esclaves; il les fera peupler de façon à couvrir de petits esclaves par naissance, toute une province, tout un royaume. Ajoutez à ce moyen quelques baraques bâties sur le fond pestilentiel de

174 MERCURE DE FRANCE.

la main-morte; tous ceux qui les habiteront pendant un an, même par hasard, seront esclaves Comtois *par habitation*, fussent-ils Turcs ou Hébreux; & leur maladie *inhérente aux os*, (ce sont les termes de l'Auteur), résiste à tous les remèdes de *Keiser* & d'*Agironi*. On peut donc être main-mortable par la naissance ou par un an d'habitation sur la main-morte; & voilà une qualité plus tenace que la noblesse; on ne peut plus la perdre ni ne pas la communiquer. Un bâtard, qui a été fait en passant sur la main-morte, gagne lestement l'infirmité, & la garde pour lui & les siens, bâtards ou non. L'Auteur a grand soin de dire que par le mot *descendans* on doit entendre les *descendans à l'infini*; c'est, dit-il, le sens du mot *postérité* qui est celui de la coutume: enfin il fait de la main-morte un second péché originel.

Non content du secret double & toujours fécond de faire des esclaves, l'Auteur demande s'il n'y auroit pas moyen d'en faire aussi par convention. Aidé de quelques lambeaux des pandectes & d'un chapitre de Grotius, il conclut que c'est un troisième moyen très-sûr.

Mais comment un Seigneur peut-il prouver la main-morte & l'esclavage? Comme il prouve un cens de deux gros par son terrier.

Un homme franc qui va demeurer dans l'habitation de sa femme main-mortable, est pris au trébuchet, & devient esclave comme elle.

La femme franche qui épouse un mari main-mortable, obligée de suivre ce mari pour obéir aux loix naturelles, divines & humaines, sera esclave comme son mari,

Ces décisions sont appuyées par *Menochius*, *Baldus*, la loi *Julia*, & vingt textes des loix Romaines, jointes à *Griellius*. Il reste cependant à la femme la ressource d'enterrer son mari & de fuir diligemment en lieu franc.

Le malheur d'être dans l'humiliation de l'esclavage n'est pas le seul qui poursuit, jusques dans les générations les plus reculées, les malheureux Comtois, régis par un vieux livre *Huns* qu'ils n'entendent pas : ils peuvent laisser la lèpre de l'esclavage à leurs enfans, & souvent ne peuvent les consoler ni se consoler eux-mêmes, si toutefois la consolation est possible, en leur transmettant les fatales propriétés qui leur ont coûté la liberté.

Un Prêtre qui va demeurer dans un bénéfice à résidence; une fille qui est obligée de suivre son nouvel époux; des freres ou autres parens, même le père & le fils, forcés de se séparer pour l'humeur intolérable d'un d'eux, ou pour cause d'établissement, ou qui, demeurant en même maison, font bourse, commerce ou pot à part, par goût, économie, délicatesse, n'importe, s'ils meurent, le Seigneur est leur héritier.

Une mere qui, passant à de secondes noces, ne peut emmener son enfant; s'il meurt, le Seigneur est son héritier.

Un enfant, indigné de la servitude, use-t-il du remède que la loi lui accorde pour acquérir la liberté? Il perd le droit de succéder à son père; le Seigneur prend sa place.

Un garçon se mariant à un parti convenable,

176 MERCURE DE FRANCE

va chez son beau-père; il perd, lui & ses enfans, le droit d'hériter de son propre père : consolons-nous, il n'y aura rien de perdu, le Seigneur recueillera en place de ceux qui n'auront pu recueillir.

Comme les successions sont réciproques, la perte du droit de succession est double, parce que ceux à qui on ne peut succéder ne peuvent succéder non plus.

Voilà le sommaire d'une partie des maux de main-morte ou esclavage personnel. Voici ce qui tient au réel.

Tous les actes civils sont également grevés chez ces malheureux. Ils ne peuvent vendre ni échanger, sans le consentement du Seigneur, à peine de confiscation. Ce consentement se fait payer au tiers de la chose : le droit d'hypothèque se vend au même prix. On ne peut même hypothéquer une dot, un titre clérical, le prix de la vente, les deniers prêtés pour l'acquisition. *Surdus & Bouvot* sont les cautions de Dunod & de la coutume. Un homme riche meurt subitement; le Seigneur prend le bien & ne paye pas les dettes qu'un débiteur suffisant & de bonne-foi, prévenu de mort, n'a pas pu payer. La dot de la femme n'est point rendue par le Seigneur héritier du mari. Un vieillard infirme, sans enfans, ne pouvant faire valoir son bien, ne peut ni vendre ni emprunter pour se secourir.

Ces écueils ne sont pas les seuls qui soient semés sous les pas de ces malheureux : les actes entr'eux présentent autant de difficultés que de circonstances. Les tribunaux sont chargés de procès inextricables, occasionnés par des loix & une jurisprudence de barbares, destructives de tous

principes. Les Seigneurs se disputent entr'eux les successions; l'un se dit Seigneur de l'origine, d'autre du domicile du mort. Avides & diligens à l'exercice de leurs prétendus droits, ils vont réclamer des successions échues dans les pays & provinces éloignées; le Parlement de Paris les a des long-tems refusés; ils ont été refusés aussi en Lorraine, anciennement & récemment. Le commentateur voit avec bien du regret la rebellion des tribunaux étrangers à la petite courume qu'il a prise sous la protection.

Contre tant de maux la courume laisse une ressource que le commentateur appelle une faveur; c'est l'affranchissement par *désaveu*. L'esclave peut renoncer son Seigneur en laissant tous les biens qu'il tient en main morte & les deux tiers de ses meubles. Cela se fait par Sentence; il peut se faire aussi par convention. Le commentateur trouve beaucoup d'obstacles à ces deux actes. Ensuite il demande si le Sacerdoce, les grades, les offices, affranchissent; il dit que non; si l'épiscopat, les dignités, l'angobissement affranchissent: cette fois il dit oui, ce n'est cependant pas sans y trouver quelques difficultés.

Fait-il dire enfin que ce Professeur d'esclavage s'étonne de ce que les auteurs françois ne se sont pas appliqués à approfondir, comme ils ont fait heureusement tant d'autres matières, celle de la main morte, le plus étendu des droits seigneuriaux, qui a des principes généraux qui peuvent être expliqués utilement.

C'est dans cet étrange livre imprimé en 1733, qu'on lit page 222 que le *main mortable* ne peut prescrire la liberté; que la prescription de cent ans, ou d'un tems immémorial ne suffit pas, qu'il faut

178 MERCURE DE FRANCE:

un titre valable ou une possession accompagnée d'actes éclatans & manifestes L'auteur est un peu difficile en liberté, il n'en est pas l'Apôtre. Mais en revanche, page 221, il met à l'aise *le Seigneur*, & déclare que celui-ci *peut acquérir la prescription contre l'homme franc, par 40 ans; comme je l'ai fait voir*, ajoute-t-il, *dans mon traité des prescriptions, part. 3, chap. 11, pag. 390.*

Cet écrivain conduit ainsi son lecteur de surprises en surprises. Dans une question entre le Seigneur & le sujet, il prend la négative, *parce que*, dit-il, *l'affirmative tendroit à l'anéantissement, ou du moins à la grande diminution des main-mortes personnelles.*

Quand on a lu la coutume & l'ouvrage dont on vient de voir un petit précis, quand on a vu les hommes *plantés* qui en font la matière, on est affligé qu'à leur égard, le droit qu'a la France de rendre libre, soit inutile, tandis qu'il ne l'est pas pour les nègres de Guinée. Nos maximes saintes sur la liberté, brisent leurs fers; elles brisent ceux des esclaves, des despotes de l'Orient, & l'on dérobe, on soustrait à leur protection la moitié des citoyens d'une province, qui, depuis un siècle, se battent ou payent ceux qui se battent pour l'heureux empire qui se vante de ses maximes. On est indigné qu'il y ait des Jurisconsultes pour entretenir, par leurs discussions, une coutume aussi cruelle, aussi indécemment folle.

Les anciens souverains de la Franche-Comté, les Archiducs Albert & Isabelle, donnerent, dans leurs terres, il y a deux siècles, un exemple d'humanité & de raison, en affranchissant tous leurs sujets. Plusieurs Seigneurs illustres les imitèrent. Mais ni les moines ni plusieurs gens de

l'Eglise n'ont été touchés des respectables motifs qui déterminoient les souverains & ; ils ont conservé leur sceptre de fer ; ils ont appesanti & prolongé les chaînes ; on les a vu poursuivre à Metz & à Paris un Secrétaire du Roi , sous prétexte de son origine , ou du domicile qu'il avoit eu dans sa jeunesse sur un fond mainmortable ; on les a vu refuser le prix que des habitans leur offroient pour être déclarés libres.

On va demander comment des sujets si nombreux n'ont pas réclamé contre cet abus. La réponse est simple ; les tribunaux du pays s'opposent par leurs jugemens aux efforts inutiles de ces victimes enveloppées d'arrêts que les Jurisconsultes interprétoient & justifioient dans le barreau. Ces malheureux n'ont pas vu la possibilité. Ajoutons l'ignorance où leur état les retient , & les chaînes que les casuistes (car la main-morte a les siens ainsi que les jurisconsultes) imposent encore aux consciences. Mais si des juges avoient dit : « Nous ne prononcerons plus que nos freres »
 « sont des esclaves tels que ceux des Romains , »
 « des Czars & de quelques Princes Teutck , »
 « nous informerons notre Roi bien-aimé , dont »
 « nous sommes les bien-aimés sujets qu'il existe »
 « dans ses états un vieux livre dont un seul feuillet »
 « fait le malheur de trois cens mille de ses sujets »
 « les plus utiles , en les reléguant dans la classe »
 « du bétail qu'ils nourrissent , des champs qu'ils »
 « cultivent & un peu au-dessous des nègres ; nous »
 « lui dirons que cet avilissement & les gênes que »
 « ce détestable feuillet répand sur eux & autour »
 « d'eux , étouffe à la fois leur cœur , leur indus- »
 « trie & leur postérité ; si , après cet exposé ils »
 « eussent dit : nous vous demandons pardon , »

H vj

185 MERCURE DE FRANCE.

» Sire, de ne vous avoir pas dénoncé plutôt
 » cette exécution ; l'habitude de la voir nous a
 » long-tems empêché de la voir ; » cette démarche
 eût sans doute étouffé la main-morte, & en eût
 été le terme.

Il seroit possible de laisser subsister le droit de retour des fonds aux Seigneurs à l'extinction des familles, de laisser les lods & ventes & autres droits semblables. Mais de quel droit un Lorrain, un Champenois, un Alsacien, qui achète un fief en Franche-Comté, vient-il s'emparer de la succession d'un Comtois, au préjudice de son frere, de son fils, de ses créanciers, de sa femme ? La coutume & les coutumistes répondent : cela est juste : cela est de droit : c'est la loi : c'est la jurisprudence : c'est l'opinion, l'avis, l'autorité des jurisconsultes, tyrans unanimes en ce point, qui statuent & prononcent que le cultivateur Comtois, qui sur 365 nuits s'est couché environ la moitié, (car les autres il les passe aux champs) dans une baraque en main-morte, est devenu comme le bœuf ou la jument de son Seigneur, à qui son travail & sa Postérité appartiennent. Cette réponse ayant été faite devant un étranger qui voyageoit en Franche Comté, il fit brider ses chevaux à l'instant où on alloit lui servir à souper, & partit aussi tôt avec sa femme.

On a réformé toutes les coutumes ; tous les jours le législateur change des loix qui deviennent dangereuses ; la jurisprudence s'est souvent réformée sur bien des points ; Locke voulut que les loix, toutes justes qu'elles étoient, perdissent leur autorité après un siècle. Pourquoi hésiteroit-on de réformer les absurdités des Goths ou des Vandales ? Il falloit donc craindre de renverser

leurs huttes, pour bâtir en leur place des maisons commodés. La législation est l'art du bonheur & de la sûreté des peuples; des loix qui s'y opposent sont en contradiction avec leur objet; elles doivent donc être abandonnées. Les coutumes n'ont force de loi que par l'autorité du Souverain; il peut à chaque instant la retirer, & la coutume tombe.

Si les Seigneurs de Main-morte disoient : la liberté seroit pernicieuse à des hommes qui ne peuvent prospérer que par leur réunion & par l'adhésion perpétuelle à leur sol, on leur répondra : vos souverains, il y a deux siècles, ont pensé différemment; avec la liberté ils firent présent de l'industrie & de la prospérité aux sujets de leurs Domaines. La France entière dont le nom, l'aspect, l'industrie & le bonheur excitent la jalousie des nations, ne tient ces avantages que depuis les jours de sa liberté. La Lorraine, soulagée par le Duc Léopold des restes de l'esclavage, est devenue, de cette époque, le champ des arts & de l'activité.

L'esclavage est bon aux animaux que l'on engraisse; mais on sait que ce ne sont pas leurs sujets que les Seigneurs Moines engraisent.

Si d'autres Seigneurs disoient : ces droits de Main-morte réelle, de personne & de suite, sont notre patrimoine; ils sont notre fief; ce seroit détruire ce fief que d'en abréger les droits, & nous priver de la propriété de ce fief;

On pourroit leur répondre qu'un fief n'est pas une propriété; qu'il faut le posséder comme le souverain le donne. Mais n'entamons point de discussion sur cet objet, & disons à l'homme au

182 MERCURE DE FRANCE.

fief qu'il l'a eu à charge de service militaire; qu'aujourd'hui il est déchargé de ce service, qu'ainsi il n'a pas besoin d'avoir des hommes pour les mener à la guerre; que le paysan au contraire paye l'homme au fief pour aller faire la guerre, qu'il est payé deux fois; la première par le fief, & la seconde par le prêt auquel le paysan contribue; qu'en conséquence il n'a que faire d'esclaves pour le suzerain, lorsque l'état le paye & ne lui demande point d'hommes.

Au surplus les loix & la jurisprudence sur la Main-morte, nées en même-tems que sur la magie, les sortilèges, les possessions du diable & le cuissage, doivent finir comme elles.

Les lémures & le sabbat fuyoient à l'apparition du jour; la Main morte doit disparaître devant la raison, la religion, la justice & la politique.

Enfin l'état des personnes est une matiere du droit public françois. La France ne connoît point d'esclaves; elle est l'asyle & le sanctuaire de la liberté; c'est là qu'elle est indestructible, & que toute liberté perdue retrouve la vie. La France ouvre son sein : quiconque y est reçu est libre. Les maximes de son droit public s'étendent sur ses conquêtes; ainsi le seul fait de la conquête de la Franche-Comté a anéanti l'avilissante coutume qui tiendrait esclaves ceux que Louis XIV a fait François.

Puisse cette courte exposition être le germe de la liberté d'une classe nombreuse, laborieuse, humiliée, avilie, de citoyens dignes d'un meilleur sort ! Puissent les Jurisconsultes François armés contre l'Hydre de l'esclavage, dans une Province de la France, la frapper avec vigueur, & leurs coups retentir jusqu'au trône, où notre Pere & Monarque achèvera leur ouvrage !

*ODE en l'honneur de Monseigneur le
Dauphin & de Madame la Dauphine
sur leur entrée dans Paris.*

MUSES , filles des Cieux , j'entends déjà les
heures ;

Venez , que vos concerts annoncent leur retour.

L'aurore va quitter ses humides demeures

Pour vous donner le plus beau jour.

Chantez : elle paroît. Que sa cour est brillante !

Les dieux vont-ils former un nouvel Univers ?

Sur un char de rubis la déesse riante

Descend & parfume les airs.

De ses rayons épars le saphir & l'opale

Mélangent tour-à-tour leurs mobiles couleurs.

Flore , préparez-vous ; l'amante de Céphale

Veut aujourd'hui s'orner de fleurs.

Que l'ambre le plus pur s'exhale des campagnes ;

Et qu'aux chants des oiseaux les Faunes plus

joyeux ,

S'éveillent tour-à-coup & pressent leurs compa-

gnes

De venir embellir ces lieux.

184 MERCURE DE FRANCE.

Quel beau jour en effet ! console-toi , Lutèce ;
Tu vas jouir enfin des enfans de ton Roi.
Tu vas voir dans tes murs Auguste & sa Prin-
cesse
Prouver l'amour qu'ils ont pour toi.

Sous les traits glorieux d'un héros-magnanime ,
Mars se fait un honneur de diriger leurs pas ;
Non ; c'est Brissac lui-même : au zèle qui l'anime
Qui ne le reconnoîtroit pas ?

La valeur du guerrier , les dons de l'homme ai-
mable
Brillent plus que jamais sur son front , dans ses
yeux.
Il partage avec nous le plaisir délectable
De voir la Dauphine en ces lieux.

Citoyens , la voici ! volons... Dieux ! qu'elle est
belle !

Quel air noble & touchant ! quel regard plein
d'attraits !

Son esprit , sa gaîté , ses graces , tout en elle
Répond à l'éclat de ses traits.

Prince , daigne avancer ; oui , c'est en ta présence
Que mes chers citoyens veulent faire leurs vœux.
Viens jouir du plaisir de voir toute la France
Se rassembler deffous tes yeux.

J U I L L E T. 1773. 185

Ecoute ces accens. Quelle scène touchante !
Que cet épanchement peint bien notre candeur !
Nos Princes sont nos Dieux ; couple qui nous
enchante ,

Nous vous aimons du fond du cœur,

Louis peut en répondre , il connoît notre zèle ;
Il fait que ses sujets chérissent sa bonté.

Transmise à ses enfans , nous nous verrons par
elle

Jour de la félicité.

Puisse à jamais Louis , au sein de sa famille ,
Partager le bonheur qu'elle répand sur nous !

Oui , Thérèse forma son adorable fille ,

Heureux François , exprès pour vous !

Viens donc nous honorer souvent de ta présence ,
Viens faire le bonheur d'un peuple qui t'adore.

Chacun impatient demande en ton absence :

La verrons-nous bientôt encore ?

Et toi, notre Dauphin, puisse cette journée

T'inspirer , t'éclairer dans tes nobles projets !

D'un Prince vraiment grand l'heureuse destinée

Tient à l'amour de ses Sujets.

*Par M. Croi**.*

E N V O I.

J'étois jusqu'à ce jour resté dans le silence ;
 Je servois en secret & mes Dieux & mon Roi.
 Que n'ai-je, me disois-je, assez de véhémence,
 L'art heureux d'exprimer ce qui se passe en moi !
 Et tel que le soleil par sa vive influence
 Fit raisonner l'airain en l'honneur de Memnon, *
 Princesse, tes regards ; ta divine présence
 Soudain m'ont animé ; j'ai célébré ton nom.
 Daigne donc m'écouter. Au nom de ma patrie
 Daigne agréer l'encens que je brûle pour toi.
 Ah ! qu'il est doux de dire une fois dans sa vie,
 J'ai vu, j'ai célébré la fille de mon Roi !

Par le meme.

VERS présentés à Madame la Dauphine.

M A D A M E ,

DANS les jardins qui décorent Cythère,
 Vénus un jour vit les ris & les jeux,

* La statue de Memnon, fils de Titon & de l'Aurore, étant frappée des premiers rayons du Soleil, rendoit des sons très-agréables.

Troupe brillante , & folâtre , & légère ,
 Qui , rassemblés dans ces aimables lieux ;
 Ne pensant plus à la contrainte austère ,
 Où le travail les retenoit chez eux ,
 Par des plaisirs purs & délicieux ,
 Manifestoient leur alégresse entière
 Et déployaient cet heureux caractère ;
 Cet air riant , & ce maintien joyeux
 Qui sied si bien aux jeunes demi-dieux.
 Que la beauté , quand elle est bienfaisante ,
 A plus grands traits se grave dans les cœurs !
 Lorsque Vénus les combla de faveurs ,
 Vénus alors leur parut plus touchante ,
 « Allez , (dit-elle) allez , tendres enfans ,
 » Ne soyez point gênés par ma présence :
 » Continuez vos plaisirs innocens ;
 » Ah ! les plaisirs sont les dieux de l'enfance.
 » Nous sommes cinq : » (Quatre Graces alors
 Avec des fleurs enchaînaient la Déesse)
 .. « Je vous accorde , ô brillante jeunesse ,
 » Pour revenir folâtrer sur nos bords
 » Cinq jours entiers de plaisirs , d'alégresse. »
 Les ris , les jeux de retour une fois ,
 De raconter leur joyeuse aventure :
 Mais le Mentor qui leur donne des loix ,
 Crut que l'histoire étoit une imposture ;
 Point ne voulut s'en fier à leurs voix.
 Que faire , hélas ! quel parti doit-on prendre ?
 L'un d'eux me dit : « Si le sacré vallon

188. MERCURE DE FRANCE.

- » A retenti de ton luth noble & tendre,
- » Voici le jour où Vénus doit l'entendre :
- » Le Sentiment sera ton Apollon.
- » Demande-lui quelque marque certaine,
- » Pour détromper l'incrédule Mentor,
- » Qui, se faisant un jeu de notre peine,
- » Nous croit menteurs & nous accuse à tort.
- » Dis lui sur-tout, dis-lui qu'en traits de flammes,
- » Notre reconnaissance égalant les bienfaits,
- » Avec transport gravera dans nos ames
- » Et les faveurs & les attrails. »

Par M. André,

De la part des Ecoliers du Collège d'Harcourt

REMERCIEMENT à Madame LA DAUPHINE.

MADAME,

OBLIGER les humains, c'est ressembler aux
Dieux :

On vous élève un temple où l'on vous déifie,
On m'en nomme le Prêtre : & ce choix glorieux,
Par un tribut & d'encens & de vœux
Semble exiger que je le justifie.
L'encens que je vous offre est bien pur à vos yeux !
Puisque nos cœurs sont les temples heureux
Où chacun de nous sacrifie.

Par le même :

A Madame LA DAUPHINE.

JEUNE DAUPHINE, Astre brillant
 Dont l'éclat embellit la France,
 Combien Paris fut triomphant
 D'être orné par votre présence!
 Le canon qu'on tira pour vous,
 A vos grandeurs rend témoignage;
 Mais n'est point le plus doux hommage
 Que vous reçûtes parmi nous,
 Que de cœurs sur votre passage?
 Un peuple entier vous fit sa cour;
 Dans ce jardin de vaste ombrage
 Dont vos graces firent le tour,
 Vous pouviez sur chaque visage
 Lire les transports de l'amour.

Par la Muse Limonadière.

LE CURIEUX DUPÉ,

Conte qui n'est que trop vrai.

Le 8 de Juin.

QUEL démon ou quel enchanteur
 A donc pu m'affliger dans un jour de bonheur?

190 MERCURE DE FRANCE.

Orné de ce ruban , l'honneur d'un militaire ;
 Et, par les ans , forcé de quitter les hasards
 Je venois au temple de Mars
 Finir doucement ma carrière,
 Lorsque j'entends redire aux échos attendris :
Des Nymphes la plus belle est enfin dans Paris !
 Au même instant une ardeur sans pareille
 Me fait voler à ce palais ,
 Où brilloient les touchans attraits :
 J'y voulois voir une merveille :
 J'avance avec la foule , & , près d'y parvenir ;
 Un filou , sans que je m'en doute ,
 De ma bourse vient se saisir.
Aux Curieux , dit-il , *quelquefois il en coûte,*
 Ah si si le drôle , à son desir ,
 Ne fit pas capture assez bonne ,
 Du moins il eut le tout ; je n'avois rien de plus :
 On fait qu'un amant de Bellone
 N'est pas toujours un mignon de Plutus.
 Dans un léger filet , doux présent d'une Abbessé ,
 Douze louis formoient ce jour-là mon trésor ;
 Les perdre n'étoit rien encor ;
 Si j'avois pu percer la presse.
 Mais las ! poussé , volé , repoussé tour-à-tour ,
 J'ai perdu mon or sans retour ,
 Et des François n'ai point vu la Déesse !

Par Mlle Coffon de la Cressonnière

ENVOI à Madame la Dauphine.

PRINCESSE, qu'embellit la gaîté la plus pure,
Si ce récit naïf vous amuse un moment,
Pour le héros * de l'aventure
Quel plus doux dédommagement ?

A N E C D O T E S.

I.

EN lisant, Messieurs, votre Mercure du mois de Mars d^{er}, article des *Annales de la bienfaisance*, page 100, je partageois vos regrets d'ignorer le nom de ce brave soldat qui présenteoir, lors de la surprise de la ville de Breda, son poignard à ses camarades, préférant une mort certaine à la crainte de les faire découvrir. Le hasard m'a fait trouver, Messieurs, le nom de ce Héros dans des Mémoires intitulés, « les guerres de Nassau, dé-

* M. de Narbonne, Chevalier de St Louis, retiré à l'Hôtel royal des Invalides.

192 MERCURE DE FRANCE.

« crites par Guillaume Baudart, de
 « Deinse en Flandre, imprimés à Am-
 «sterdam en 1616. » J'ai l'honneur de
 vous envoyer l'extrait de ce Mémoire.

« Mathias de Heldt, natif de Dilem-
 «bourg, étoit tellement tourmenté de
 « la toux qu'il ne la savoit réprimer,
 « & présenta pourtant son poignard à
 « ses camarades, afin qu'ils lui en per-
 « çassent le cœur ou coupâssent la gorge,
 « aimant mieux de mourir lui seul que
 « d'exposer à la mort, pour sa cause,
 « tant de braves soldats, & faire que
 « l'entreprinse fût découverte; mais les
 « matelots menèrent un si grand bruit à
 « vuidier l'eau de la pompe & autre-
 « ment, qu'ils dissimulèrent la toux de
 « leurs tourbes. »

Il se trouveroit, je pense, Messieurs,
 dans nos histoires, plus de preuves de
 courage héroïque, si les faits militaires
 en étoient soigneusement recueillis.

On aura sans doute soin de trans-
 mettre à la postérité le nom de cet
 Officier du régiment d'Auvergne, qui,
 allant visiter la nuit les sentinelles,
 tombe au milieu de cinquante grena-
 diers Hannovriens qui venoient sur-
 prendre son poste : ces grenadiers lui
 présentant

présentant leurs bayonnettes, lui annoncent qu'il va périr s'il dit un seul mot : il préfère l'honneur de son corps à cette mort certaine, & expire en disant :
 » à moi, Auvergne, nous sommes sur-
 » pris. » L'héroïsme de cet Officier a pu contribuer à la gloire dont ce régiment se couvrit à cette bataille, ainsi que Monsieur le Marquis de Castries qui commandoit l'armée. Trop jeune encore pour être digne de faire l'éloge de ce Héros & du corps où il servoit, je sens aumoins, avec une reconnoissance infinie, votre attention à répandre dans vos ouvrages des traits si dignes de notre admiration & de nos sentimens françois : je vous offrirois avec plaisir l'hommage de ma respectueuse vénération, mais je dois plus soigneusement encore vous cacher le nom d'un Officier qui, n'ayant que 18 ans, ne peut avoir que le desir sincère de s'instruire.

I I.

Un Empereur de la Chine, fou ; entêté des sciences occultes, fut persuadé par un imposteur de boire un élixir qu'il lui présentoit, lui promettant

II. Vol.

I

que ce breuvage le rendroit immortel. Un des Ministres de ce Souverain, ayant tenté inutilement de le désabuser, prit la coupe & but la liqueur. Le Monarque irrité de cette hardiesse, condamna à mort son Mandarin; mais celui ci peu effrayé de cette menace, lui dit d'un air tranquille : « si ce breuvage donne » l'immortalité, vous ferez de vains » efforts pour me faire mourir; & s'il » ne la donne pas, auriez-vous l'in- » justice de m'ôter la vie pour un si » frivole larcin ? » Ce discours calma l'Empereur, qui ne put s'empêcher de louer la prudence & la sagesse de son Ministre,

I I I,

Aurengzeb Roi du Mogol, fit publier dans ses Etats que tous les faquirs eussent à se rendre, à un jour marqué, dans une plaine qu'il leur indiqua, afin d'avoir le plaisir de manger avec eux. Après le repas, Aurengzeb fit apporter des casques neufs qu'il avoit fait faire exprès, & en fit présent à chacun des faquirs, ordonnant en même tems de s'emparer des vieux habits & de les mettre en un tas. Les faquirs firent beau-

J U I L L E T. 1778. 195

coup de difficulté pour quitter leurs haillons & pour accepter un habit neuf, mais il fallut obéir. Aurengzeb fit ensuite brûler toutes ces hardes, & lorsqu'elles furent brûlées, on trouva quantité d'or & d'argent. Ce Prince n'ignoroit pas les ruses de ces prétendus moines; il savoit qu'ils recevoient beaucoup par le moyen des aumônes, & que cet argent étoit cousu dans les replis de leurs habits; c'est ce qui l'engagea à se rendre maître des vieilles hardes, sous prétexte qu'il vouloit gratifier les mendiants d'un habit neuf.

I V.

Diodore de Sicile rapporte qu'il naquit plus de 1700 enfans mâles en Egypte, le même jour qui donna naissance au fameux Sésostris; que le père de ce Monarque ordonna que l'on fit mener tous ces jeunes enfans à la Cour, & qu'on leur donnât la même éducation qu'à son fils, persuadé qu'élevés avec le Prince dès leur plus tendre enfance, il seroient ses amis, ses généraux & ses soldats les plus fidèles & les plus affectionnés.

V.

L'adresse des Quakers à l'avènement de Jacques II. à la couronne, est très-singulière, la voici ; « Nous sommes
 » venus témoigner notre tristesse pour la
 » mort de notre bon ami Charles. On
 » nous a dit que tu n'étois pas de l'Eglise
 » Anglicane, non plus que nous; ainsi
 » nous espérons que tu nous accorderas
 » la même liberté que tu t'accordes à toi-
 » même; & si tu le fais, nous te souhai-
 » tons toute sorte de bonheur, »

V I.

Un Magistrat dit à un Abbé qui l'importunoit pour une grace : « On n'a
 » jamais persécuté personne à ce point là ;
 » je quitterois ma place demain s'il y
 » avoit encore un homme comme vous
 » dans le royaume. » *Eh ! bien, dit-il, Monseigneur, je m'en vais le chercher,*



ARRÊTS, ÉDITS, &c.

I.

A R R Ê T du conseil d'état du Roi, qui fixe à la somme de 600 liv. l'Abonnement annuel à payer par le Duc de la Vrillière, pour la jouissance, depuis le premier Mars de cette année, jusques & y compris 1780, des 8 s. pour liv. en sus du principal des droits de Péage & autres de pareille nature, dependans du Duché de la Vrillière, terres & seigneuries y annexées.

I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui déboute les Officiers municipaux des villes de Metz, Verdun, & autres de la Généralité de Metz, de leurs oppositions; & qui porte que l'Arrêt du 13 Septembre 1772, aura sa pleine & entière exécution; & qu'à compter du jour de la signification du présent Arrêt, les 8 s. pour liv. seront & continueront d'être perçus, en sus, tant du principal des Octrois de ces villes, que du vingtième ou sol pour liv. de ces Octrois, attribué aux Offices de Receveur & de Contrôleur, & en sus des 4 s. pour liv. établis sur ces Octrois, pour former les Octrois municipaux; & supprime en outre un Imprimé ayant pour titre : *Mémoire des Maire, Echevins & Notables de la ville de Verdun, contre l'Adjudicataire des Fermes Générales.*

I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui ordonne que tous les Huissiers & Sergens - Royaux seront tenus de se servir de papier marqué, & de faire contrôler leurs Exploits, pour quelque chose & matière que ce puisse être; même pour le recouvrement des Tailles, Vingtièmes, Capitation, Impositions & autres deniers, à peine de nullité de l'Amende fixée par les Règlemens.

I V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui ordonne que l'Arrêt du conseil du 29 Novembre 1772, sera exécuté selon sa forme & teneur, & que, conformément à cet Arrêt, les habitans des ville & Prévôté de Vaucouleurs, ainsi que les autres Communautés qui jouissent d'une diminution sur le prix primitif du sol, seront tenus de payer les 8 s. pour liv.

V.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui porte que sa Majesté, voulant donner aux Officiers des Bureaux des Finances des marques de la satisfaction de leur zèle, modère aux deux tiers le droit de Marc d'or à payer, en exécution de l'Edit de Décembre 1770, pour les lettres d'honneur de ces Offices, sans qu'elles soient sujettes au droit de Marc d'or de noblesse.

V I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui attribue aux Intendans & Commissaires départis, privativement à tous autres, la connoissance de tout ce qui peut intéresser le nettoisement du lit des rivières de Loire, d'Allier, & autres qui s'y déchargent, ainsi que des discussions qui pourroient naître avec les Seigneurs propriétaires & riverains; tant pour ce qui concerne le chemin de Hallage, que les péages. sauf l'appel au Conseil.

V I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui ordonne que les droits de marque & aunage, & autres perçus dans la ville de Laval, sur les Toiles de toute espèce & qualité, sous quelque dénomination & quelque titre, en quelque cas, & au profit de qui que ce puisse être, seront & demeureront assujettis à la levée & perception des 8 s. pour liv.

V I I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui porte qu'à la poursuite & diligence du Contrôleur des Bons d'Etat du Conseil, le triple des droits ordonnés par cet Edit, & les 8 s. pour & en sus seront payés par tous ceux qui n'auront pas satisfait aux droits de Marc d'or, avant le sceau des lettres ou brevets sujets à ces droits.

I X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui ordonne qu'à compter du jour de la signification du présent Arrêt, les habitans, Bourgeois & Communautés privilégiées des villes du Havre de-grace, Harfleur, Fecamp, Saint-Valery, en Caux, Dieppe, Montfleur & Treport, en la Généralité de Rouen, de Saint-Valery sur Somme, & du Bourg d'Ault, en la Généralité d'Amiens, ainsi que des lieux & Paroisses qui participent au Privilège de la franchise du sel, dont ces villes ont obtenu la jouissance, seront tenus d'acquitter, pour le sel qui leur sera délivré en franchise, les 8 s. pour liv. de tous les droits principaux qui se perçoivent dans les greniers de ces villes, sur le sel délivré en vente ordinaire.

X.

Arrêt du conseil d'état du Roi, qui porte que les Officiers municipaux & de Police de la ville de Saint-Quentin, continueront de percevoir un s. pour la marque de chaque pièce de toile, de quelque qualité qu'elle puisse être ; & que, pour tenir lieu des 8 s. pour liv. il sera perçu, au profit de sa Majesté, trois deniers seulement pour chaque pièce de toile, dont le produit sera versé dans la caisse de l'Adjudicataire des Fermes Générales.

X I.

Déclaration du Roi, qui permet à tous les Riverains de cueillir, ramasser, & couper le *Varech*.

X I I.

Arrêt du conseil d'état du Roi , qui porte injonction aux Notaires , Tabellions , & Greffiers qui ne font mention sur les grosses & expéditions des Actes qu'ils délivrent , que de la date du Contrôle & de l'insinuation , d'énoncer dans leur entier les quittances ou relations des droits ; telles qu'elles sont portées sur les minutes , de manière que les Contractans soient instruits de la quotité des sommes qui ont été perçues , & qui ordonne que l'Edit du mois de Mars 1693 , la Déclaration du 14 Juiller 1699 , & les Arrêts du Conseil des vingt-deux Mars 1695 , 23 Février 1706 , & 21 Mars 1119 , seront exécutées selon leur forme & teneur , & qu'en conséquence , les Notaires , Tabellions , Greffiers & autres , seront tenus de transcrire exactement & dans leur entier , sur les expéditions ou extraits des Actes qu'ils délivreront , les quittances ou relations des droits qui auront été mises sur les minutes ; & qu'ils y feront mention du nom du Commis qui les aura contrôlées & insinuées , de celui du bureau , du montant des sommes qui auroient été payées , & de la date du Contrôle & de l'insinuation , sous peine de deux cent livres d'amende pour chaque omission.



A V E R T I S S E M E N T.

Journal historique & politique des principaux événemens des différentes Cours de l'Europe.

C'est actuellement chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, à Paris, que MM. les Souscripteurs sont priés de s'adresser pour le *Journal Historique & Politique*.

Ce Journal a commencé le 10 Octobre 1772; il rassemble & fixe, en quelque sorte, les principaux événemens de l'histoire fugitive françoise & étrangère de notre temps; il est composé de 36 cahiers par an, chacun de deux feuilles & demie, ou de 60 pag. & paroît très-exactement les 10, 20 & 30 de chaque mois.

On est libre de souscrire à telle époque que l'on veut; *pour une année entière*. Le prix de la souscription est de 18 liv. franc de port pour toute la France.

MM. les Souscripteurs sont priés d'affranchir le port de leur lettre d'avis & de leur argent, & de donner leur nom & leur adresse d'une écriture très-lisible.

A V I S.

I.

Le sieur Taconet invite MM. les Graveurs à lui faire part de leurs ouvrages avant qu'ils paroissent : il souhaiteroit placer des vers sous les différens sujets que l'on grave d'après MM. les Peintres ; c'est sans autre intérêt que celui de célébrer l'objet gravé & le mérite des habiles burins de notre siècle.

Sa demeure est rue & vis-à-vis le Temple, chez M. Deville, Marchand de vin en gros.

I I.

Rouge à la Dauphine.

Le Sr Moreau, marchand en gros, demeurant actuellement rue Saint-Martin, vis-à-vis la fontaine Maubute, a trouvé, pour les Dames, le secret d'un rouge onctueux, (nommé *Rouge à la Dauphine*), qui ne dessèche point la peau & qui est incapable de lui faire contracter la moindre ride, & d'en altérer les couleurs naturelles.

Ce rouge a l'avantage d'adoucir la peau, d'en conserver l'uni, la finesse & la douceur ; & lorsqu'il est appliqué légèrement, d'imiter, à s'y tromper, la plus vive carnation : il ne disparoit ni au vent, ni au grand air ; il devient plus beau encore peu de tems après qu'on l'a appliqué ; il prend des nuances graduées, de manière que la circon-

204. MERCURE DE FRANCE.

rence est infiniment moins éclatante que le milieu. Les rouges dont on a fait usage jusqu'ici, ne peuvent réunir ces avantages.

Ce rouge se fond & s'unit parfaitement sur la peau à mesure qu'on le met. Le sieur Moreau l'a beaucoup perfectionné, principalement par une jolie couleur vive dans chaque nuance. On l'applique avec du coton renfermé dans un morceau de mousseline claire, usée, dont on forme une pelote ; on l'étend ensuite & on l'adoucit avec le doigt. Ce rouge est composé de huit nuances différentes ; celui qui est le plus éclatant commence par le N^o. 3 ; le plus pâle est le N^o. 10.

Le sieur Moreau n'en demande le paiement qu'après que les Dames l'auront éprouvé & qu'elles en seront satisfaites.

Le prix de chaque pot est de 3 liv.

I I I.

Nouvelles inventions économiques.

Le sieur, Juvigni, Ingénieur du Roi en chef, a déjà annoncé au Public plusieurs machines, entr'autres, différens moulins économiques ; mais comme il s'apperçoit que la plupart des personnes craignent de se constituer en dépenses, il donne aujourd'hui avis pu'il vient d'inventer deux nouveaux moulins ; savoir :

1^o. Un moulin servi par deux bœufs, qui moult environ 240 livres de bled par heure. Ce moulin est très-solide dans toutes ses parties ; il blute & crible en même-temps.

2^o. Un moulin qui va sans eau, sans vent, sans hommes & sans aucun secours d'animaux ;

il moud nuit & jour, & deux hommes suffisent pour servir quatre moulins de cette espèce. Ces moulins n'occupent pas la moitié du terrain nécessaire aux précédens ; & les deux hommes payés, le reste est en bénéfice net. Ces quatre moulins ensemble moulent 240 livres de bled par heure : on peut n'en faire construire qu'un ou deux, lesquels produisent à proportion.

Le sieur Juvigny a aussi inventé un nouveau battoir à bled à 12 fléaux, lequel crible en même-tems ; un seul homme le fait mouvoir sans effort ; il est supérieur à ceux qui ont été annoncés ci-devant.

Il a aussi rectifié ses curemoles : l'épreuve en ayant été faite sur la rivière de Seine, on voit que le plus petit curemole enlève, à chaque curage, quatre pieds de terre cube, moyennant deux hommes seulement ; le second enlève huit pieds de terre cube par curage, moyennant quatre hommes ; & le troisième, 12 pieds de terre cube, moyennant six hommes,

Ces mécaniques sont uniques dans leur genre ; l'Auteur ne cesse point de s'occuper de recherches utiles au Public ; il demeure rue du petit carreau, à côté de la rue du Bout-du-monde, chez le premier Perruquier, Hôtel de Bourgogne.

Les personnes qui lui feront l'honneur de lui écrire, sont priées d'affranchir le port des lettres. Il enverra des plans & des modèles à ceux qui désireront s'en procurer, moyennant des arrangemens, où l'on traitera avec les personnes en société.

NOUVELLES POLITIQUES.*De Constantinople , le 10 Juin 1773.*

LE Grand Seigneur vient d'être délivré du plus dangereux ennemi que la Porte ait eu à combattre depuis longtems. Le fameux Ali Bey a été enfin battu & fait prisonnier, le 7 dumois dernier. On avoit annoncé son départ de la Syrie avec les troupes qu'il amenoit avec lui, & le succès qu'il avoit déjà eu par la prise du Château de l'Aris. Sa marche n'avoit point été troublée, & il étoit arrivé, à quelque distance du Caire, à la tête de treize mille hommes. Mehemet Abou-Daab, qui s'étoit préparé de longue main à le recevoir, après avoir assemblé le Divan, & pris des Gens de Loi un Ferfa (une Sentence) de proscription contre lui, alla à sa rencontre avec soixante mille hommes. Les deux armées s'étant trouvées en présence, un Vendredi, jour consacré à la Priere parmi les Musulmans, Abou-Daab différa le combat jusqu'au lendemain; mais Ali-Bey, moins scrupuleux, voulut livrer la bataille, & cette action lui devint d'autant plus funeste, que toutes ses troupes furent détruites, à l'exception de cinq cens hommes, & qu'il perdit lui-même la liberté, après avoir reçu plusieurs coups de sabre, ainsi que trois Beys attachés à son parti. Conduit prisonnier au Caire, & introduit dans le Divan qu'on assembla le meme jour, il se jeta aux pieds d'Abou-Daab, en lui demandant la vie & l'appelant son fils. Le vainqueur lui répondit qu'il ne lui feroit aucun mal;

mais que son sort dépendoit du Grand-Seigneur. Il dépêcha, en effet, sur le champ un courier à la-Porte qui vient de lui expédier l'ordre de faire couper la tête à ce fameux rebelle. On assure qu'il y avoit dans son armée quatre cens Russes, Albanois ou Grecs qui ont été écharpés, à l'exception de vingt prisonniers. On a trouvé dans le camp vingt pièces de canon avec lesquelles ces quatre cens hommes ont fait, pendant l'action, un feu très-vif. Le fils & le neveu du Chéik Daher, qui l'ont accompagné, ainsi que nous l'avons dit, & quatre autres Beys sont restés sur le champ de bataille. Quatre Vaisseaux Russes avoient paru, dans le même temps, devant Alexandrie & se disposoient à attaquer cette ville; mais ils ont pris le large aussi-tôt après la nouvelle de la défaite d'Ali-Bey.

De Tripoli de Barbarie, le 11 Mai 1773.

Le 15 du mois dernier, le Pacha reçut d'un Capidgi Bachi de la Porte, arrivé à Tunis, une lettre par laquelle cet Officier demande, conformément à la commission dont il est chargé, que ce Prince envoie incessamment à Constantinople des Canonniers, des Reys ou Capitaines Corsaires & cinq à six cens Matelots. On doute ici qu'on puisse fournir ce secours, la Marine étant réduite à quatre petites Galioles mal équipées. Tripoli n'est plus tel qu'il étoit autrefois lorsque le nombre & les entreprises de ses Corsaires lui avoient acquis une réputation justement méritée.

D'Elveddin, le 16 Juin 1773.

Daghestan Ali Pacha, ayant été informé qu'un Corps de Russes passoit le Danube, à deux lieues

au-dessus de Gieurgewo, sur vingt-une grandes Barques, se mit en marche pour les recevoir. Quatorze étoient déjà parvenues à la rive droite. Le Pacha tomba sur les ennemis avec tant d'impétuosité, qu'ils les força à chercher leur salut dans la fuite. Ils tentèrent de se rembarquer, & firent, dans cette occasion, une perte considérable. Les Turcs firent six cens prisonniers, parmi lesquels se trouve le Prince Repnin. Des Bateaux Turcs, arrivés à la hâte de Russug, en ont pris quatre des Russes, & les dix autres ont été coulés à fond. Le Grand Visir a récompensé la bravoure des vainqueurs par plusieurs aigrettes qu'il a envoyées aux Officiers, & environ cent bourses (cent cinquante mille livres) qu'il a fait distribuer aux Soldats, outre des gratifications particulières qu'il a données lui-même. Cet avantage n'est pas le seul que les Ottomans aient remporté.

De Vienne, le 24 Juin 1773.

L'Empereur paroïssoit avoir renoncé au projet de faire, cette année, un voyage en Pologne; mais il est actuellement bien décidé qu'il ira visiter ses nouvelles possessions. Après avoir achevé de parcourir la Transylvanie, au lieu de se rendre à Pest, Sa Majesté Impériale ira à Léopol où Elle se propose d'arriver le 27 du mois prochain. Elle vient d'en prévenir l'Impératrice-Reine qui a fait expédier sur le champ les ordres nécessaires. Les camps qu'on devoit former, tant en Hongrie qu'en Bohême & en Moravie, n'auront pas lieu, excepté celui de Luxembourg qui ne sera plus composé que d'un Régiment de Carabiniers.

J U I L L E T. 1773. 109

De Dantzick , le 15 Juin 1773.

La situation de cette Ville devient, de jour en jour, plus fâcheuse, & l'on commence à craindre que la médiation de la Russie ne lui soit plus nuisible qu'avantageuse. Le sieur Reichard vient de donner l'*Ultimatum* du Roi de Prusse, par lequel la Ville doit reconnoître la Souveraineté de ce Prince sur le Port de Dantzick, & le Comte Golowkin a fait remettre, en même temps, au Magistrat, une Note dans laquelle il déclare que cette reconnaissance doit former la base de la négociation dont il est chargé. Cette condition préliminaire qui préjuge ce qui étoit en question, ruine le commerce de Dantzick en livrant celui de la Pologne entre les mains des Compagnies Prussiennes.

De Stockholm , le 8 Juin 1773.

Le Roi vient de fixer l'établissement d'une caisse d'escompte pour laquelle la Banque fera les premières avances & qui sera sous la direction des personnes que Sa Majesté jugera à propos de commettre à cet effet. Son objet sera de soustraire les négocians, les cultivateurs, les patrons des mines, les propriétaires des forges & autres, au joug de l'usure, en leur fournissant des ressources à un intérêt modique & sur des hypothèques invariables.

De Copenhague , le 8 Juin 1773.

Le 29 Août 1771, quelques Groenlandois de Hottembourg écrivirent à notre Compagnie de Commerce pour demander qu'on leur procurât une Eglise. Ils avoient déjà envoyé, à cet effet,

210. MERCURE DE FRANCE.

soixante tonnes de graisse de baleine, & promettoient d'en faire parvenir davantage, l'année suivante, si la pêche étoit abondante. Cette Compagnie a fait embarquer, en conséquence, sur le Navire *l'Islande*, commandé par le sieur Mogen Sannis Alling, une Eglise construite en bois, dont les parties pourront facilement se rejoindre. Elle a vingt aulnes de long sur onze de large, avec un clocher & un cloche, & peut contenir cent cinquante personnes. Elle sera le premier lieu public où nos Missionnaires pourront faire le Service Divin. On y a joint un Autel avec des Chandeliers, une Chaire, des Fonts Baptismaux & plusieurs autres choses qui servent d'embellissement.

De Venise, le 23 Mai 1773.

On mande de Corfou, capitale de l'Isle de ce nom appartenante à la République, que le tiers de cette ville a été renversé de fond en comble par un tremblement de terre. On attend de nouveaux détails sur cet événement.

De Stockholm, le 16 Juin 1773.

Le Comte Bianconi, Ministre de Saxe, a eu l'honneur de présenter à Sa Sainteté, de la part de l'Electrice Douairière, six vases d'une nouvelle porcelaine de Saxe qui imite parfaitement le lapis lazuli.

De Londres, le 12 Juin 1773.

Les lettres de Colebrooke-Dale, dans la Province de Shropshire, font mention d'un événement extraordinaire. Le 27 du mois dernier, entre trois & quatre heures du matin, un terrain d'une

étendue assez considérable fut tout-à-coup emportée vers la Severne, rivière qui arrose & traverse ce canton. Une petite portion de ce terrain, formant un taillis où il y avoit plus de vingt chênes, fut jetée entièrement dans la rivière sans éprouver aucun dommage, & l'on diroit que les arbres ont toujours été au milieu des eaux. Cette commotion violente changea le cours de la Severne qui alla se creuser un nouveau canal à travers une prairie voisine. Ce phénomène avoit été précédé d'un vent impétueux dont l'action sur les fenêtres ressembloit à celle de la grêle la plus forte. Plusieurs bateaux ont été submergés, & un plus grand nombre d'autres s'est trouvé hors d'état de remonter la rivière. Un particulier qui occupoit une maison à quelque distance de la Severne, s'étant levé à trois heures du matin, entendit un grand bruit, & sentit en même temps, la terre trembler sous ses pas. Il courut éveiller sa famille; mais il ne savoit de quel côté prendre la fuite avec elle. Ils se réfugièrent par hasard dans un bois voisin, & à peine l'eurent-ils atteint que le terrain qu'ils abandonnoient, se détacha de celui sur lequel ils venoient de passer. Les mêmes nouvelles portent qu'il est arrivé un événement presque semblable à un mille de Colbrook-Dale, & qu'un demi-arpent de terre a été emporté dans la Severne.

On écrit de Bombay, le 26 Novembre 1772, que nos troupes se sont approchées de Broach, à peu de distance de Surate, vers le Nord; que la mauvaise foi du Nabab les a mises dans la nécessité indispensable de marcher contre lui, & qu'elles ont formé le siège de cette place. Le général Wedderburne & le sieur Watson, surintendant de la Marine, à la tête de mille Européens & de deux à

212 MERCURE DE FRANCE.

trois mille Cipayes, dirigeoient cette expédition. Mais ce Général étant allé lui-même à la découverte, fut remarqué par l'ennemi & reçut un coup de fusil dont il mourut sur le champ. Cependant, le 19 Novembre, nos troupes livrèrent un assaut violent, & la place fut forcée de se rendre quelques jours après; les mêmes nouvelles ajoutent que nous n'avons perdu que le Général & six Officiers, & que le nombre des blessés n'excède pas celui de dix.

De Versailles, le 2 Juillet 1773.

Le 24 du mois dernier, deux filles de douze à treize ans faisoient paître quatre vaches & une génisse sur une croupe de montagne appelée le *Côteau du Rose*, dans le territoire d'Aspres, élection de Grenoble, & traversée par la grande route de cette ville à Briançon. A quatre heures après-midi, les vaches prirent précipitamment la fuite, & une des bergères les suivit pour les arrêter; l'autre étoit alors occupée à donner du pain à la génisse; mais, dans le moment, on entendit un bruit sourd, & tout le terrain que les vaches avoient quitté, dans l'étendue de quarante toises de longueur sur vingt de largeur, s'écroula. On a fait inutilement des fouilles pour trouver la fille & la génisse qui ont été englouties dans les terres. L'autre bergère a été sauvée par l'instinct des vaches qui avoient pressenti & évité le danger une minute avant l'éboulement.

De Paris, le 15 Juillet 1773.

L'Académie royale des inscriptions & belles-lettres, dans son assemblée du 15 du mois dernier, élut pour Académicien associé le sieur Dus-

J U I L L E T. 1773. 213

sanls, ancien commissaire de la Gendarmerie & membre de l'Académie royale de Nancy, à la place vacante par la promotion du sieur d'Anville au rang des pensionnaires.

P R É S E N T A T I O N S.

La Duchesse de Mortemar a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille royale par la Duchesse de Mortemar mère. Elle a pris le tabouret le même jour.

La Vicomtesse de Bourdeilles a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille royale, par la Comtesse de Bourdeilles, Dame pour accompagner Madame.

Le 6 Juillet, le sieur d'Arget fut présenté au Roi & à la Famille royale, en qualité de Ministre du Prince-Evêque de Liège.

L O T E R I E S.

Le cent cinquantième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 25 Juin, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille livres est échu au N°. 48046. Celui de vingt mille livres au N°. 42844, & les deux de dix mille, aux numéros 50814, & 57906.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Juillet. Les numéros sortis de la roue de fortune, sont 49, 60, 15, 17, 75. Le prochain tirage se fera le 5 Août.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page	
Ode d'Horace à Apollon ,	<i>ibid.</i>
Suite du second livre de l'Enéide par M. D.	
L. C.	2
Almerine & Selima , <i>conte</i> ,	24
Discours en vers sur les dangers de la Gloire ,	
par M. François ,	39
Vers adressés à Mlle Arnould , jouant le rôle	
de Zirphé , dans l'acte de Zélindor ,	53
Le Moineau & le Serin , <i>fable</i> ,	54
Le Perroquet & le Pigeon , <i>fable</i> ,	55
Le Tigre & la Tourterelle , <i>fable</i> ,	56
Explication des Enigmes & Logogryphes ,	<i>ibid.</i>
ENIGMES ,	57
LOGOGYPHES ,	60
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	63
Œuvres de M. Thomas de l'Académie Fran-	
çoise ,	<i>ibid.</i>
Traité des Délits & des Peines , &c.	79
La Vie d'Isabelle de France , sœur de St Louis ,	86
Recueil des ouvrages de Poésie & d'Eloquen-	
ce , présentés à l'Académie des Jeux Floraux	
de Toulouse en l'année 1773 ,	92

J U I L L E T. 1773. 215

Causés célèbres , curieuses & intéressantes ,	
&c.	104
Traitement de la petite Vérole des Enfans ,	113
Histoire sommaire de la Ville de Bayeux , &c.	115
Les heureux Malheurs , &c.	117
Le vrai Philosophe ,	118
Histoire naturelle du Thé ,	120
Recherches sur les Eievres ,	123
Lettre de Pékin sur le génie de la Langue	
Chinoise , &c.	127
Traité de l'Exploitation des Mines ,	128
Le Guide du Fermier ,	129
La Physique des Dames ,	130
<i>Erreurs d'histoire & de chronologie , faites par</i>	
l'auteur de l' <i>Année Littéraire</i> ,	134
ACADÉMIE ,	134
SPECTACLES , Opéra ,	143
Comédie Française ,	144
Vers à Mlle Raucourt , par M. de V. ,	145
Traduction du commencement de l'histoire	
de Tacite par M. du Closel d'Aracry ,	147
ARTS , Gravures ,	163
Musique ,	164
Avis aux Amateurs ,	<i>ibid.</i>
Géographie ,	166
Mécanique ,	<i>ibid.</i>
Usages anciens sur l'esclavage imposé à des	
citoyens par une vieille coutume ,	171
Ode en l'honneur de Mgr le Dauphin & de	

216 MERCURE DE FRANCE.

Madame la Dauphine sur leur entrée à Paris,	183
Envoi,	186
Vers présentés à Madame la Dauphine,	<i>ibid.</i>
Remerciement à Madame la Dauphine,	188
A Madame la Dauphine,	189
Le Curieux Dupé, conte,	<i>ibid.</i>
Envoi à Madame la Dauphine,	191
Anecdotes,	<i>ibid.</i>
Arrêts, Edits, &c.	197
Avertissement,	202
Avs,	203
Nouvelles politiques,	206
Présentations,	213
Loterics,	<i>ibid.</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le second vol du *Mercur* du mois de Juillet 1773, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 15 Juillet 1773.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.





